6
3-g
8

Bibliotheca
Coll. Rom.
iet. Jesu

I. 41.

6 5 g 8

II 13 D
II 13 E

NOUVELLES REMARQUES DE M. DE VAUGELAS SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

OUVRAGE POSTHUME.

Avec des Observations de M. ALEMAND *Avocat au Parlement.*

Bibliotheca Seu... Coll. Oratorii Soc. Jesu

A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë Saint Jacques, à Saint Prosper & aux trois Vertus, au-dessus des Mathurins.

M. DC. XC.
Avec Privilége de Sa Majesté.

A

MONSEIGNEUR

MONSEIGNEUR

LE MARQUIS DE BARBEZIEUX

SECRETAIRE

D'ETAT.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE

MONSEIGNEUR,

Etre fils du plus grand Miniſtre que la France ait eu, & petit-fils du plus célébre de nos Chanceliers, & dès l'âge de dix-huit ans

soutenir aussi avantageusement que vous faites, MONSEIGNEUR, *l'éclat, la grandeur, & la réputation de vôtre illustre Maison dans une tres-importante charge que* VÔTRE GRANDEUR *exerce actuellement avec tant de capacité & de gloire, & que par cet extraordinaire mérite qui vous a fait distinguer dans vôtre Famille, vous vous êtes renduë comme héréditaire, puisque par une suite glorieuse & sans interruption* VÔTRE GRANDEUR *est le quatriéme de son nom qui en est revétu: Chose d'autant plus rare, que dans une grande jeunesse le mérite seul a fait en vous ce que la seule faveur fait d'ordinaire pour les autres. Tout cela,* MONSEIGNEUR, *fait le plus beau précis d'une Epître, & feroit le vaste & riche sujet d'un Volume entier, s'il falloit par le détail y faire remarquer tous les avantages de* VÔTRE GRANDEUR, *soit du corps, soit de l'esprit, soit de la naissance, soit*

enfin de la fortune. Et que ne faudroit-il pas dire encore, MONSEIGNEUR, de la gloire & de l'élévation de vôtre Maiſon, qui ſans difficulté eſt une des plus puiſſantes de la Monarchie, ſoit par ſes Dignitez Eccléſiaſtiques & Séculiéres qui luy donnent les premiers rangs dans l'Egliſe & dans l'Etat, ſoit par ſes grandes alliances avec les plus conſidérables Maiſons Ducales du Royaume, ſoit enfin par d'autres prérogatives illuſtres qui la rendent incomparable? ſi l'on y ajoûte ſur-tout, qu'elle a mérité l'eſtime & la faveur de LOUÏS LE GRAND, *qui n'a pas crû avoir rien de trop élevé dans ſes Etats pour récompenſer les importans & ſignalez ſervices qu'il a reçûs pendant le Miniſtére de feu Monſeigneur le Chancelier le Tellier vôtre grand pére, d'une ſi glorieuſe mémoire parmi nous, & qu'il reçoit encore tous les jours du Miniſtére de Monſeigneur le Marquis de Louvois*

vôtre pére, dont la capacité & l'extraordinaire application qu'il ſe donne dans la paix comme dans la guerre, n'ont pas peu contribué à cette grande gloire que s'eſt acquiſe nôtre invincible Monarque, & contribuënt encore ſi avantageuſement à la deffenſe de la Monarchie contre les puiſſans, mais inutiles efforts de toute l'Europe injuſtement liguée contr'elle. Ouy, MONSEIGNEUR, j'oſe avancer que ces deux illuſtres Miniſtres à qui vous devez l'être, ont effacé tout ce que les Miniſtéres des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin conſervoient encore de merveilleux dans l'eſprit des François, puiſqu'on a exécuté ſous les LE TELLIERS *des choſes que ces deux fameux Cardinaux n'auroient jamais osé entreprendre. Auſſi ne falloit-il à nôtre grand Roy que de grands Miniſtres pour concevoir & exécuter comme on a fait juſques icy, & comme on fait encore, des choſes*

étonnantes & inouïes. Quel avantage pour vôtre Maiſon, MONSEIGNEUR, de puiſer toute ſa gloire dans la vive ſource de celle de LOUÏS LE GRAND, *puiſque la Poſtérité ne pourra point apprendre les miracles de ſon Régne ſans apprendre à même tems ceux des* LE TELLIERS! *& quel avanta geencore pour vous en particulier, MONSEIGNEUR, de marcher à grands pas, comme vous faites, ſur de ſi glorieuſes traces, puiſque par une prudence, une ſageſſe & une habileté ſans exemple à vôtre âge, vous avez déja juſtement mérité l'eſtime & la faveur du plus grand des Rois. Ce qui en un mot forme le plus pompeux éloge que l'on pourroit faire de* VÔTRE GRANDEUR, *cette riche & magnifique idée renfermant en ſoy toutes ces grandes qualitez que Sa Majeſté ſçait ſi bien connoître & ſi bien récompenſer, & qui ſont également en vous l'amour, l'admiration & les delices des Peuples & des Grands.*

Que je prendrois plaiſir, MONSEIGNEUR, *de parler icy un peu plus au long de toutes ces choſes, ſi je ne ſçavois que la modeſtie n'eſt pas moins héréditaire dans vôtre Famille que les autres vertus, & ſi les juſtes bornes d'une Epître ne s'oppoſoient auſſi à mon deſſein, & ne m'obligeoient à le renvoyer au* Baronage de la France, *où je pourray donner un plus grand eſſor à cet amour & à cette vénération que j'ay toûjours euë pour vôtre Maiſon, & en particulier pour la perſonne de* VÔTRE GRANDEUR *Permettez donc icy ſeulement*, MONSEIGNEUR, *qu'en demandant tres-humblement la protection de* VÔTRE GRANDEUR *& pour moy & pour l'Ouvrage que je prens la liberté de luy dédier, je me puiſſe dire avec un profond reſpect*,

MONSEIGNEUR,

de Vôtre Grandeur

Le tres-humble & tres-obéiſſant
ſerviteur L. A. ALLEMAND.

PREFACE.

IL n'eſt pas néceſſaire de faire icy une grande & longue Préface ſur la Langue Françoiſe: car les Remarques dont je fais part au Public étant l'Ouvrage de M. de Vaugelas, celle qu'il a faite & qui eſt a la tête de ſes premiéres Remarques, doit ſervir à celles-cy, puiſqu'elles ne ſont qu'une ſuite & une continuation de ces premiéres-là, d'autant plus que cette belle & excélente Préface eſt ſi achevée, qu'elle ôte le pouvoir & la liberté d'y pouvoir rien ajoûter, ce qui eſt ſi vray que, M. Ménage, le P. Bouhours, & M. Corneille le jeune, qui ont depuis travaillé ſur nôtre Langue, n'ont oſé entreprendre de mettre des Préfaces au commencement de leurs Ouvrages, reconnoiſſant que M. de Vaugelas avoit fait un chef-d'œuvre en ce genre, & M. Corneille le jeune en particulier nous ayant donné des Notes ſur les premiéres Remarques de cet Auteur qu'on a r'im-

primées depuis peu, comme je donne à preſent des Obſervations ſur les ſecondes, n'a compoſé ſon Avertiſſement au Lecteur que des éloges que M. Le-Vayer, M. Péliſſon, le P. Bouhours, & quelques autres perſonnes de réputation ont donnez à nôtre célébre Grammairien François. Et ainſi je ne dois pas prendre un vol plus haut que les autres, de-peur de réuſſir auſſi mal que quelques perſonnes de moindre réputation que ceux que je viens de nommer, leſquelles ayant donné des Ouvrages ſur la Langue, n'ont fait que des avortons de Préface qui leur ont plus fait de tort que d'honneur. Il me ſuffira donc de faire icy quelques Obſervations abſolument néceſſaires en cette rencontre, ſans quoy je déclare que je n'aurois donné aucune Préface, car je n'en ay point mis devant mes Queſtions de Langue. Mais comme il faut que je faſſe indiſpenſablement connoître à ceux qui en pourroient douter, que ces nouvelles Remarques que je donne au Public ſont veritablement de M. de Vaugelas, je commenceray d'abord cette preuve ſans m'amuſer à d'autres raiſonnemens, par le tour inimitable dont elles ſont écrites, qui font connoître ce grand

Homme, même aux médiocres connoiſſeurs. Car comme dans la Peinture on connoît les Ouvrages des grands Peintres à leur maniére particuliére, qui conſiſte en un certain je ne ſçay quoy qui les diſtingue parfaitement, & qu'on ne peut cependant apprendre par aucunes régles, mais ſeulement à force de voir différens Tableaux; on connoiſt pareillement les Auteurs à un certain tour ſingulier qu'ils prennent tous pour s'exprimer, & qui les diſtingue toujours entr'eux, ſans qu'on puiſſe dire cependant qu'aucun de ces airs, tours, ou manieres ſoient mauvaiſes, quoiqu'il y en ait autant qu'il y a de bons Auteurs. Car il ne s'agit pas icy des mauvais, qui ont auſſi leurs maniéres à-part, avec cette différence qu'elles ne valent rien non-plus que les Ouvrages qui leur ſervent de fonds. Mais ce qu'il y a de merveilleux, c'eſt que ces je ne ſçay quoy particuliers à chaque Auteur ou Peintre ſont également ſenſibles & inexprimables, auſſi-bien à ceux qui liſent un Livre, qu'à ceux qui regardent un Tableau: enſorte qu'on les voit, on les remarque, on les admire, ſans pourtant pouvoir jamais bien les définir, ny dire préciſément ce

que c'eſt. L'on ſent même qu'à meſure qu'on s'efforce de ſe faire entendre ſur ces ſortes de choſes, on ſort inſenſiblement du caractére particulier qu'on veut exprimer, pour entrer dans une idée générale qui convient à tous ceux qui écrivent bien. Qu'on ne s'étonne donc pas ſi je ne puis expliquer poſitivement cette belle & excélente maniére d'écrire qui étoit propre à M. de Vaugelas, & que les habiles gens trouveront également dans ces ſecondes Remarques comme dans les premiéres. Mais pour paſſer à des preuves qui ſoient ſenſibles à tout le monde, en voicy un bon nombre.

On trouvera dans cet Ouvrage le même ſtile didactique & inſtructif qu'on admire dans le premier; on y verra la même conſtruction, le même arrangement & les mêmes termes dont cet excélent Grammairien s'eſt toujours ſervi: car je n'y ay voulu changer aucune choſe. On y obſervera ſur-tout cette clarté & cette netteté qui ont brillé dans les premiéres Remarques. On y admirera toujours ce merveilleux génie à découvrir toutes les fineſſes de nôtre Langue, & ce ſoin exact qu'il avoit pour toutes

les beautez & pour toutes les graces du François qui le font ſouvent aller juſqu'au ſcrupule : Comme ceux qui ont tant d'ardeur pour une maîtreſſe, qu'ils paſſent preſque toujours de l'amour à la jalouſie, pour me ſervir de la comparaiſon de M. Le-Vayer: les Régles curieuſes & recherchées, les Réfléxions judicieuſes & élégantes, les Raiſonnemens ſolides & délicats éclatent également dans ces Remarques poſthumes auſſi-bien que dans celles qui les ont devancées. Dans les unes comme dans les autres il choiſit parfaitement bien les Auteurs qu'il cite : il ne confond point les anciens avec les modernes, les bons avec les mauvais : on n'y voit rien de faux ny de vague, & tout y eſt admirablement bien diſtingué: & ſi l'on trouve dans ce dernier Ouvrage quelques queſtions inutiles comme dans le premier, cela ne vient que de ce que l'uſage a changé, car pluſieurs locutions qui étoient uſitées du tems de Monſieur de Vaugelas ne le ſont plus aujourd'huy, comme auſſi pluſieurs qu'on ne ſouffroit pas alors ſont à-preſent fort bonnes : cependant je n'ay point voulu retrancher ce peu de queſtions inutiles, non ſeulement parce qu'on en a toujours

laiſſé dans les premiéres Remarques, quoiqu'elles ayent été r'imprimées tant de fois ; mais encore, afin qu'on ne fût pas privé du beau raiſonnement dont elles ſont ordinairement accompagnées : en ſorte même que quand il ſeroit vray que par ce changement inévitable auquel les Langues vivantes ſont ſujettes, la nôtre viendroit un jour à changer d'une maniére à n'être plus connuë que par les livres, & qu'elle viendroit à être abſolument au rang des Langues mortes, en ſorte qu'on ne la parlât plus du tout; les Remarques de M. de Vaugelas ſeront pourtant admirées dans tous les ſiécles, comme elles le ſont dans celuy-cy, puiſque ce qui les rend excélentes, eſt également ineffaçable & incommunicable, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi. Enfin, ſi les premiéres Remarques ont fait tant d'honneur à leur Auteur, je m'aſſure que celles-cy ne luy feront point de tort, & ne l'empêcheront pas de conſerver encore après ſa mort la glorieuſe qualité d'Oracle du Langage François, qu'il a euë pendant ſa vie, & qu'il aura tant que la France ſera jalouſe de la beauté, de la pureté & de la gloire de ſa Langue. Car la Cour ne reconnoît encore pour maſ-

tre que M. de Vaugelas, & elle ne consulte encore que luy en lisant ses Remarques, comme elle le consultoit vivant ; les autres Grammairiens François qui ont depuis travaillé sur la même matiére n'ayant pû faire d'établissement qu'à la Ville & dans les Provinces : & malgré tous les efforts qu'une puissante brigue ait pû faire jusques icy, il a toujours fallu céder au mérite & à la réputation de nôtre Grammairien, & luy laisser la Cour & les habiles gens pour partage.

D'ailleurs, si le fameux Monsieur Baillet Auteur du Jugement des Sçavans a pû dire avec quelque fondement que les premiéres Remarques de M. de Vaugelas étoient plûtôt un Recueil de Réflexions sur ce qu'on sçavoit déja, que d'instructions nouvelles sur ce qu'on devoit sçavoir ; j'ose avancer qu'on ne peut pas faire le même jugement de celles-cy, puis qu'on y trouvera des regles & des instructions également nouvelles, délicates & utiles ; en sorte qu'elles augmenteront de beaucoup la gloire & la réputation de leur Auteur, bien loin de les diminuer : d'autant plus encore qu'on trouvera dans celles-cy deux choses qu'on ne voit point dans les autres. La premiére est une cri-

tique preſque générale de quantité de mots & de façons de parler dont s'étoit ſervi Malherbe, & que M. de Vaugelas a pris un ſoin particulier d'examiner fort ſeverement. La ſeconde choſe eſt une diſcuſſion de pluſieurs termes & locutions douteuſes dont il s'étoit ſervi dans ſa Traduction de Quinte-Curce, & ſur leſquelles il voulut bien conſulter l'Académie. Et comme les Académiciens ſe partagerent fort ſouvent ſur l'examen de ces difficultez, il nous apprend exactement leurs raiſons & ce qui l'a obligé de ſuivre plûtôt un avis qu'un autre: en ſorte que ce mélange de nouvelles Remarques de M. de Vaugelas, d'opinions de quelques Académiciens, de déciſions de l'Académie, & de critique de langage de Malherbe, & de pluſieurs autres bons Auteurs, forme un agrément particulier qu'on n'avoit point trouvé préciſément dans les premiéres Remarques.

Mais établiſſons encore plus fortement que M. de Vaugelas eſt l'Auteur de ces nouvelles Remarques: & pour cela ſervons-nous d'un témoignage authentique & irreprochable, qui eſt celuy de M. Péliſſon, qui a dit en l'année 1651. c'eſt-à-dire

lors qu'il composoit l'Histoire de l'Académie, & par conséquent dans un tems non-suspect, puisque je n'étois pas encore au monde ; qu'après la mort de M. de Vaugelas les Cahiers du Dictionnaire de l'Académie, auquel il travailloit, avec le reste de ses Ecrits, furent saisis par ses créanciers. Et pour ne laisser aucun doute que parmi le reste de ces Ecrits ne fût compriſe la seconde Partie des Remarques, M. Pélisson dit dans un autre endroit de cet Ouvrage : Plût à Dieu que « les Mémoires que M. de Vaugelas avoit « déja tout prêts pour faire un second vo- « lume de Remarques, se trouvassent, & « que nous n'eussions pas sujet de déplorer « la perte qui s'en est faite après sa mort, « entre les mains de ceux qui firent saisir « ses papiers ! On ne peut rien, ce me sem- « ble, de plus fort : & quand j'aurois demandé un Certificat à M. Pélisson, il ne me l'auroit pas pû donner plus exprès.

Mais avant que de passer à une derniére preuve encore plus forte que celle-là, il est bon que je tire un avantage qui se presente dans ce dernier témoignage de M. Pélisson. Car quelques-uns me diroient, peut-être, que quand on ne pourroit pas douter que ces derniéres Remar-

ques ne fuſſent véritablement de M. de Vaugelas, il ne s'enſuivroit pas qu'elles fuſſent bonnes ny dignes d'être miſes au jour ; puis qu'il ne les avoit pas jugées telles en ne les publiant pas luy-même ; & que bien loin encore que ce ſoient des Remarques qu'il ait faites après les autres, au contraire il les avoit compoſées avec les premiéres;mais que ne les ayant pas eſtimées de la valeur de celles-là, il les avoit rejettées,ne les croyant pas dignes de ſon nom; & que je luy fais tort aujourd'huy d'aller contre ſon jugement, & gâter ſa moiſſon en mêlant l'yvraye avec le bon grain.

Outre que M.de Vaugelas ſe plaint luy-même dans ces nouvelles Remarques au mot *âge*, du préjudice que l'on fait aux Auteurs après leur mort, en publiant des Ouvrages qu'ils ont eux-mêmes condamnez. Voicy ſes propres termes : Mais c'eſt le malheur des grands Hommes, qu'après leur mort on fait imprimer indifféremment toutes leurs Oeuvres, quoi qu'eux-mêmes en ayent condamné la plûpart, ſur leſquelles il eſt entiérement injuſte de leur faire leur procès, comme l'on fait tous les jours, nonobſtant leur deſaveu. On s'imagine, dit-il, qu'il

ne peut rien ſortir de l'eſprit de ces grands Perſonnages qui ne ſoit bien reçu, & même admiré (comme du corps du Cerf, où l'on dit qu'il n'y a rien qui ne ſoit bon & qui ne ſerve à quelque choſe) néanmoins, ajoute-t-il, parmi les productions des meilleurs Eſprits il s'y rencontre ſouvent des avortons & des monſtres, ſi à la façon des Eléphans on n'a porté ſon fruit neuf ou dix ans pour le produire accompli, ou qu'à l'imitation de l'Ourſe on ne l'ait pluſieurs fois reléché pour le former.

Je conviens enfin qu'on auroit raiſon de m'objecter toutes ces choſes, ſi ces derniéres Remarques n'avoient pas tous les avantages qui ont fait valoir les premiéres, & ſi M. de Vaugelas ne les avoit pas miſes luy-même en état de paroître ; en ſorte qu'il ne m'a fallu que remédier au deſordre où elles étoient à cauſe des différentes perſonnes entre les mains de qui elles avoient paſſé depuis près de quarante ans : car on les avoit reliées avec quelques morceaux des premiéres Remarques & avec d'autres corps étrangers dont il les a fallu ſéparer. Mais il y a encore plus que tout cela, puiſqu'il les avoit préparées luy-même pour être mi-

ſes ſous la preſſe, & on n'en peut plus douter quand l'on remarque qu'il les avoit déja communiquées à pluſieurs habiles gens. Et c'eſt dequoy M. Péliſſon nous aſſure encore quand il dit expreſſément: „ Plût à Dieu que les Mémoires que M. de „ Vaugelas avoit déja tous prêts pour faire „ un ſecond Volume de Remarques, ſe „ trouvaſſent! Ce que M. Péliſſon n'auroit „ pas ſçû ſi M. de Vaugelas n'avoit montré ces Remarques à ſes amis & à quelques habiles gens étant bien-aiſe de ſçavoir ce qu'ils en penſoient.

Mais (me dira-t-on encore) qui êtes-vous pour que ce Manuſcrit ſe trouve entre vos mains? Vous n'êtes pas un de ces créanciers qui détournérent ce Manuſcrit après la mort de l'Auteur, puiſque vous nous aſſurez que vous n'étiez pas encore au monde lors qu'il mourut: & apparemment que vous n'êtes pas non-plus ni héritier ni ceſſionnaire de ces créanciers. A quoy je répons, que je ne ſuis rien de tout cela: mais pour contenter ceux que la curioſité preſſe un peu trop, je veux bien leur apprendre ſans déguiſement comment j'ay eu ce Manuſcrit.

Lors que la premiére partie de mes

eſtions de Langue fut prête à paroi-
, j'en portay un Exemplaire à M.
bé de la Chambre, Curé de Saint Bar-
emy, ſur la Paroiſſe duquel j'avois
marié & où je demeurois encore pour
. Et comme pour m'en faire un ami,
ois pris un ſoin particulier d'enchâſ-
dans cet Ouvrage de fort beaux en-
its tirez de ſes Oraiſons funébres, de
Panégyriques, & de ſes autres Oeu-
s; il témoigna m'en ſçavoir plus de
que ſi je luy avois déd é l'Ouvrage:
ſa modeſtie ne peut ſouffrir une Epî-
. Son humeur bienfaiſante l'enga
a mêmes quelques jours après de me
re preſent de ce Manuſcrit, à me
ſant d'une maniére fort obligeante: à
n ordinaire Tenez, Monſieur, voilà
Manuſcrit de M. de Vaugelas que je
us donne, profitez de ce que vous y
ouverez, & vous en ſervez comme
us le jugerez à propos; car je ne
ute plus que vous ne faſſiez bien va-
r ce qu'il y aura de bon. Et après
e je luy eus fait tous les remercimens
e cette faveur demandoit de moy, je
y promis de luy rendre cet Original
and je m'en ſerois ſervi. Ce que j'ay
t dans la ſuite, quoiqu'un peu plus

tard que je n'aurois voulu, ne l'ayant pourtant gardé que cinq ou ſix mois, pendant leſquels je l'ay fait voir à pluſieurs habiles gens & de la Ville & de la Cour, dont quelques-uns prenoient tant de plaiſir à le lire, & à le comparer même avec des Lettres qu'ils avoient de M. de Vaugelas, qu'ils ne me l'ont fait rendre que le plus tard qu'ils ont pû. Voilà donc comment ce Manuſcrit eſt tombé entre mes mains : ce qu'on doit croire d'autant plus facilement, que le même M. de la Chambre donna auſſi généreuſement à M. Corneille le jeune le Manuſcrit des Notes de M. Chapelain ſur les premiéres Remarques du même Auteur, dont M. Corneille a preſque compoſé toutes ſes Notes. Enfin, je ne croy pas après tout ce que je viens de dire, qu'on puiſſe douter un moment que le Manuſcrit que je publie ne ſoit de M. de Vaugelas, à-moins que ce doute ne fût de quelque utilité, comme il le peut être au Libraire qui vend les premiéres Remarques, qui a quelque intérêt à témoigner qu'il ne croit pas que celles-cy ſoient du méme Auteur, quelques bonnes preuves qu'on luy en puiſſe donner.

Mais paſſons à-preſent au motif qui
obligé de joindre mes Obſervations
es Remarques. Il me ſemble qu'on
s'appercevoir incontinent que j'y ay
obligé premiérement parce qu'il s'y
ıve quantité de déciſions qui reſ-
blent aſſez en quelque choſe à plu-
rs de celles qui avoient été impri-
es. Et comme tous les Lecteurs ou
ıroient pas été capables, ou ne ſe ſe-
nt pas voulu donner le loiſir d'exa-
ıer en quoy conſiſtoit la raiſon de
érence; j'ay crû que pour aider aux
, & épargner la peine aux autres, je
ois moy-même faire obſerver en quoy
derniéres Remarques qui avoient
lque reſſemblance ou quelque rapport
premiéres, en différoient pourtant
ıtant plus que cet examen mettra l'eſ-
en repos de ceux qui ayant intérêt
'impreſſion des premiéres, auroient
ord crû qu'on auroit entrepris ſur
Privilége en faiſant r'imprimer par-
de leur Ouvrage. Mais je m'aſſure
ils n'auront aucun ſujet de plainte là
ſus, car j'ay pris un ſoin exact de re-
ıcher tout ce qui leur pouvoit faire
la peine: & ils trouveront que dans
choſes douteuſes je les ay ſi-bien

éclaircis, qu'ils demeureront convaincus qu'on ne leur a fait aucun préjudice.

Secondement. J'ay été obligé de faire des Obſervations, à-cauſe que dans les derniéres Remarques comme dans les premiéres, il y a pluſieurs déciſions qui étoient bonnes dans le tems que l'Auteur vivoit, & qui ne le ſont plus à-preſent. Ce qu'il a fallu relever pour ceux qui ne ſont pas capables de ce diſcernement. Car enfin, quand on écrit, on écrit pour tout le monde, & plus même pour ceux qui apprennent que pour les ſçavans, puiſque le but des livres doit être uniquement de plaire & d'enſeigner.

En troiſiéme lieu. Il s'eſt rencontré dans cet Ouvrage pluſieurs endroits qui ſouffrent aujourd'huy quelque difficulté, comme quelques-uns en ſouffroient déja du tems même de M. de Vaugelas. Il a donc fallu obſerver ſurquoy ce different étoit établi, & en quoy même ce Grammairien n'avoit pas quelquefois pris le bon parti. Car enfin, quelque réputation qu'il ait acquiſe en nôtre Langue, il ne ſe faut pourtant pas imaginer qu'il y ſoit infaillible, reconnoiſſant luy-même de bonne-foy qu'il ne l'eſtoit pas.

Enfin, M. de Vaugelas s'eſt quelquefois attaché

ıché à condamner ou à deffendre de
tains mots & de certaines façons de
rler qui étoient reçuës ou rejettées de
ut le monde. Et de-peur que l'autorité
n homme comme luy ne gâtât quel-
'un, il a fallu faire obſerver ces
droits-là. Outre que le P. Bouhours,
onſieur Ménage, & Monſieur Corneil-
le jeune même en ont uſé à l'égard
s premiéres Remarques, comme je fais
y à l'égard des derniéres. Car ces deux
fauts ſe trouvent également dans les
ıes & dans les autres.

Il eſt vray que ſi j'avois eu un peu plus
e tems que je n'en ai eu, ces Obſervations
ıroient peut-être été plus curieuſes &
us recherchées qu'elles ne le ſont:
ais bien loin d'avoir été une dizaine
années à les compoſer, comme M. Cor-
eille a été à faire ſes Notes, je n'ay em-
oyé que cinq ou ſix mois à ces Obſer-
ations: & encore je n'y ay travaillé que
ar intervalles, ayant mêlé cet Ouvrage
vec quelques autres auſquels je me ſuis
ngagé. Cependant j'oſe dire ſur le té-
oignage qu'en ont donné des connoiſ-
eurs qui ne ſont guéres accoutumez à
atter, que ces Obſervations ne ſont pas
out-à-fait indignes d'accompagner les

Remarques de M. de Vaugelas. Et le ſoin que j'ay pris d'apprendre l'origine & la généalogie d'un mot, & d'obſerver l'uſage ancien, bien loin de leur déplaire, leur a paru fort inſtructif & fort utile ; & ils ont même reconnu que c'étoit là le ſeul endroit par où la citation de Nicod, de Ronſard, & des autres Auteurs du ſiécle paſſé pouvoit être ſupportable.

Mais c'eſt aſſez parlé, & même un peu plus que je ne voulois, de ce que j'ay fait, Réparons donc ce petit égarement, en ne parlant plus que de M. de Vaugelas : & pour cela il m'eſt venu en penſée de dire quelque choſe de l'Hiſtoire de ſa Maiſon & de celle de ſa vie, d'autant plus que M. Péliſſon dans ſon Hiſtoire de l'Académie n'en a parlé que fort ſuccintement, & qu'une infinité de gens témoignent ſouhaitter d'en ſçavoir davantage. Cependant, pour ne rien diminuer de la beauté & de l'agrément de ce que M. Péliſſon & quelques autres habiles gens en ont dit, je rapporteray le plus ſouvent leurs propres termes : car je n'en aurois point de plus beaux à mettre à la place.

Mais auparavant tâchons de contenter tout le monde, ſi ce n'eſt pas une choſe impoſſible, & mettons icy la raiſon pour ceux

qui la voudront ſçavoir, pourquoy nous n'avons pas ſuivi dans cet Ouvrage l'ordre Alphabétique que nous avons ſuivi dans un autre ſur la Langue. J'ay donc rejetté cet ordre en cette rencontre, parce qu'il a déplû à M. de Vaugelas. Auſſi ſes premiéres Remarques ne ſont point dans cet ordre; & voicy la raiſon qu'il en rend dans ſa Préface: Peut-être (dit-il) qu'on trouvera étrange que je n'aye obſervé aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de ſi beau ni de ſi néceſſaire que l'ordre en toutes choſes. Mais n'eſt-il pas vray que ſi j'euſſe obſervé celuy qu'on appelle Alphabétique, on eut été content? Et la Table ne le fait-elle pas, & encore avec plus d'avantage, puiſque non ſeulement elle réduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui eſt tout ce qu'on eût demandé; mais auſſi toutes les choſes principales qu'elles contiennent, qui eſt ce qu'on n'auroit pas eu ſans la Table? Outre que cet ordre Alphabétique ne produit de ſoy autre choſe que de faire trouver les matiéres plus promtement. C'eſt pourquoy il a toujours été eſtimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matiéres

que l'on traitte. Et de fait, ajoute-t'il, pour en donner un exemple tout visible, entendroit-on mieux la Remarque que je fais sur ce mot *Amour*, & celle que je fais sur la prépoſition *avec*, s'ils étoient tous deux rangez ſous une même lettre? Ont-ils quelque choſe de commun enſemble, ſi ce n'eſt de commencer par une même lettre, qui n'eſt rien?

Après une explication ſi nette je n'avois garde de mettre ces nouvelles Remarques dans un ordre Alphabétique, & j'ay beaucoup mieux fait (ce me ſemble) de me conformer en cela entiérement à ſon goût, d'autant plus que c'eſt une choſe aſſez indifférente que cet ordre-là, & que j'y ay en quelque façon ſuppléé par une Table Alphabétique des Titres des Remarques, que je mets au commencement. Mais paſſons à ce que nous avons promis.

La Maiſon des *Favres*, qui porte d'argent au chevron d'azur accompagné de trois têtes de More liées ou tortillées d'argent, deux en chef & une en pointe, & de laquelle eſt ſorti M. de Vaugelas, eſt originaire de la Province de Breſſe, & en particulier une des plus illuſtres du païs de Bugey, qui fait partie de cette

Province. Cette Maiſon s'eſt renduë recommandable dans l'Epée & dans la Robe, mais particuliérement dans cette derniére profeſſion, où elle a eu des Hommes excélens. Ce qui a obligé l'Avocat Guichenon, qui a fait l'Hiſtoire de Breſſe & de Bugey, de dire que parmi toutes les Familles de ces deux contrées qui ſe ſont renduës illuſtres par les Lettres, au moyen des Hommes doctes qu'elles ont produit, il n'y en a point qui ne le doive céder à celle des *Favres*. Car outre qu'elle a donné de grands Perſonnages, elle s'eſt d'ailleurs maintenuë de pére en fils, pendant plus de trois ſiécles, dans les principales Charges des Provinces de Breſſe & de Savoye : Choſe rare & ſinguliére, dit cet Hiſtorien : Et, ſi je l'oſe dire, ajoute-t-il ; ſans exemple, du moins en ce païs.

Les *Faures* de Dauphiné ſont de cette Maiſon, comme le croyent quelques-uns. Et ils ont eu auſſi les premiéres Charges du Parlement de Grenoble, pendant près de deux ſiécles. Il y a plus que tout cela; car les *Favres* de Breſſe & de Savoye ont poſſédé les Baronies de Péroges, d'Aiguebelette, de Domeſſin, de Villaret, & de Charmettes, & les Seigneuries de Vau-

gelas, de Felicia, de Valbonne, de Primery, de Betonnet, de Brecoran, de Ville, de Moiron, de Pygros, de Blanchiéres, & de Longry: ce qui les a mis au rang des plus riches & des plus considérables Seigneurs de ces deux Provinces.

Cette Maiſon a eu encore depuis 1357. pluſieurs Sécretaires des Commandemens & Maîtres d'Hôtel des Ducs de Savoye, des Gentilshommes ordinaires de nos Ducs d'Orleans, des premiers Chevaliers du Senat de Chambéri, des Lieutenans Généraux aux Bailliages de Breſſe, des Senateurs au Senat de Savoye, des Procureurs Généraux au Senat de Piémont; & au Conſeil Souverain de Breſſe, des Avocats Généraux au même Conſeil, des Conſeillers ordinaires de la Maiſon des Ducs de Savoye, ce que nous appellons en France des Maîtres des Requêtes. Elle a eu encore des Conſeillers d'Eſtat, des Préſidens uniques au Conſeil de Génévois, des Premiers Preſidens au Senat de Chambéri, & Commandans en Savoye & enfin des Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires des Ducs de Savoye à la Cour de France.

Il y a eu auſſi dans cette illuſtre Mai-

son quantité d'Hommes doctes & éloquens ; mais sur-tout de grands Jurisconsultes. *Benoît Favre*, bisayeul de M. de Vaugelas, fut sçavant dans le Droit, & est mort en cette réputation qu'il avoit bien méritée. *Antoine Favre*, petitfils de celuy-là & pére de M. de Vaugelas, fut encore plus grand Jurisconsulte que tous ses prédecesseurs. Il se qualifioit Chevalier Baron de Péroges, de Domessin & d'Aiguebellette, Seigneur de Vaugelas, de Villaret, de Charmettes & de Felicia, Conseiller d'Etat des Ducs de Savoye, Premier Président au Senat de Chambéri, & Commandant en Savoye. Il nâquit à Bourg en Bresse. A l'occasion dequoy l'Historien de ce païs dit, que la ville de Bourg a autant de sujet de se glorifier de sa naissance, que les sept Villes de Gréce qui prétendoient toutes être la patrie du grand Homére. Et comme ce fameux Jurisconsulte étoit le pére de M. de Vaugelas, on ne trouvera peut-être pas mauvais que nous fassions remarquer icy les plus beaux endroits de sa vie avant que d'entrer dans le détail de celle de son fils.

Antoine Favre, que l'on appelle plus communément *Faber* en Dauphiné & en

Savoye, fut donc premiérement Juge-Mage de Breſſe, Charge fort conſidérable & fort lucrative. Il fut enſuite Senateur au Senat de Chambéri, & peu après Préſident au Conſeil Souverain du païs de Génevois, & enfin il fut fait Premier Préſident au Senat de Savoye: & en 1617. Sigiſmond d'Eſte Marquis de Lens, Gouverneur de la Savoye, étant abſent, le Duc Charles-Emmanuel fit le Préſident Favre Commandant pour ſon ſervice au même païs: & en 1619. comme ce Duc faiſoit ſes efforts pour marier le Prince de Piémont ſon fils avec Chriſtine de France, fille d'Henry IV. & ſœur de Louïs XIII. alors régnant, il envoya à Paris pour Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires pour en faire la demande & pour travailler à cette importante négociation, le Prince-Cardinal de Savoye, Saint François de Sales Evêque & Prince de Généve, & le Préſident *Faber*: & ce fut en cette occaſion que ce Préſident fit voir à la Cour de France la grandeur & la beauté de ſon génie; en ſorte que le Parlement de Paris luy fit des honneurs extraordinaires, & Louïs XIII. l'embraſſant dit, *Eſt-ce là ce Favre dont l'on parle tant?*. Et avant qu'il partît, il luy établit

même une penſion de deux mille livres pour les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, ſoit dans cette négociation, ſoit dans celle de l'échange de la Breſſe avec le Marquiſat de Saluces. Et en effet l'on ne parloit en ce tems-là que de ce grand Juriſconſulte : & ce n'étoit pas ſans raiſon ſi l'on conſidére les Ouvrages qu'il a faits, qui ſont en grand nombre, quoique M. Péliſſon n'ait parlé que du Code Fabrien : car outre cet excélent Ouvrage il a compoſé un Traitté de Conjectures, un autre des Erreurs des Praticiens & des Interprétes du Droit. Il a mis au jour des Déciſions Forenſes du Senat de Savoye, la Juriſprudence de Papinien, des Raiſonnemens ſur trois parties du Digeſte, une Conſultation au ſujet du Duché de Montferrat pour le Duc de Savoye contre le Duc de Mantouë, un Abregé de la Pratique Judiciaire & Civile, un Volume de tres-belles & tres-doctes Conſultations, & quelques autres Ouvrages qui ſont en tout dix Volumes in folio ſuivant la derniére édition.

Mais comme *invidia ægris oculis alienam ſcientiam intuetur*, la haute réputation qu'avoit acquiſe ce grand Homme fit que pluſieurs Juriſconſultes qui vi-

voient alors en différentes parties de l'Europe, regardérent tous ces excélens Ouvrages avec des yeux malades. Les plus considérables de ces envieux étoient Gilkénius, Khol, Lectius, Cabotius, & Lyklama, qui écrivirent tous contre luy. Mais comme il ne daignoit pas leur répondre, & qu'il se confioit à la bonté & à la solidité de ses Oeuvres, ce silence obligea Schifordegherus Jurisconsulte Siléſien de faire trois volumes entiers pour défendre seulement le Préſident *Faber* & ses opinions contre tous ceux qui les avoient attaquées, & ce Préſident luy en écrivit même une fort belle Lettre de remerciment. Après cela il sembloit que personne ne devoit plus l'attaquer: mais comme il n'avoit pu s'empêcher de pouſſer un peu fortement dans ses Chyliades, des erreurs des Praticiens & des Interprétes du Droit, le Jurisconsulte Lyklama qui n'avoit pourtant écrit contre luy qu'en passant dans quelques Traittez de Droit qu'il avoit faits, ce Lyklama fit pour sa défense un gros Ouvrage qu'il intitula *Benedictorum*, & après la mort de nôtre *Faber* il parut encore un Livre contre luy, intitulé *Chyliade des Erreurs d'Antoine Faber*, qui fut composé par

Bachovius Echtius Professeur de Droit en l'Université d'Heidelberg.

Mais tout ce qu'on a pu dire n'a pas pu empêcher qu'il ne soit mort en réputation d'un grand Jurisconsulte, & qu'il ne soit encore en la même estime, de l'aveu général de tout le monde. Mais il n'étoit pas seulement docte, il étoit encore fort éloquent, & ses Livres Latins sont écrits d'un stile si sublime, si élevé & si peu ordinaire parmi les Jurisconsultes, qu'il en est plus difficile à entendre par ceux qui ne sont accoutumez qu'à un stile plus commun. Et c'est ce qui fait aussi qu'on ne voit point les Ouvrages de ce grand Homme entre les mains des commençans. Qu'on ne s'étonne donc plus si *Claude Favre* Seigneur de Vaugelas, Baron de Péroges, Conseiller du Roy en ses Conseils, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de feu M. le Duc d'Orleans, & Gouverneur de feu M. le Comte de Soissons & Prince de Carignan, a été si habile homme, puisque sa Maison ne produisoit que d'habiles gens, & qu'il avoit hérité de l'éloquence de son pére. Et c'étoit là aussi son plus grand partage; car comme il n'étoit que puîné, & qu'outre son aîné il avoit encore trois fréres,

& une sœur, il n'eut pas de grands biens de patrimoine, ils consistoient pourtant en la Seigneurie de Vaugelas, que *Benoîte Favre* sa mére avoit apportée dans sa branche, & en la Baronnie de Péroges. Ces deux Terres étoient dans le Bugey & dans la Bresse, elles n'étoient pourtant pas fort considérables : c'est pourquoy il eut encore dans son lot la pension de deux mille livres que Loüis XIII. avoit accordée à son pére, pour les raisons que nous avons déja remarquées.

L'aîné de M. de Vaugelas étoit *René Favre* Baron d'Aiguebellette & de Villaret, Seigneur de Valbonne, de Primery & de Betonnet, Conseiller d'Etat des Ducs de Savoye, Senateur au Senat de Chambéri, & Présidents du Conseil de Génevois, duquel sont sortis les Barons d'Aiguebellette & de Villaret.

Les autres fréres de M. de Vaugelas furent *Antoine Favre* Doyen de Savoye, Conseiller & Aumônier d'une Duchesse de Savoye, & Prieur de Saint Pierre d'Entremonts & de Nôtre-Dame d'Alondes.

Son autre frére fut *Philibert Favre* Baron de Domessin, Seigneur de Félicia & de Brecoran, Conseiller des Ducs de Sa-

voye, Sénateur au Senat de Chambéri, & Juge-Mage du Duché de Chablais.

Le dernier fut *Jean-Claude Favre* Baron de Charmettes, Seigneur de Ville, Moyron & Pygros, Conseiller de la Duchesse de Savoye, son premier Maître-d'Hôtel, Conseiller d'Etat des Ducs de Savoye, & premier Chevalier du Senat de Chambéri. Ils ont tous laissé des successeurs qui soutiennent encore la gloire & l'éclat de leur Maison.

La sœur de M. de Vaugelas fut *Jacqueline Favre* seconde Religieuse de la Visitation de Sainte Marie, qui a le plus contribué à l'établissement de son Ordre, & qui y est considérée comme une de leurs saintes Fondatrices. Car de vingt-sept ans qu'elle demeura en Religion, elle en fut vingt-un ans Supérieure en différentes Maisons, comme à Lyon, à Montferrant en Auvergne, à Dijon, à Paris, & à Chambéri où elle est morte. Enfin, elle a mérité par la sainteté de sa vie & par les grands soins qu'elle prit à établir son Ordre, que Henry de Maupas du Tour Evêque d'Evreux, & auparavant Evêque du Puy, ait écrit sa vie.

Au reste comme M. de Vaugelas avoit eu pour partage la pension que nos Rois

avoient accordée à ſa Famille, il ſe crut obligé, ſoit par reconnoiſſance, ſoit par inclination, ſoit enfin pour mieux conſerver cette penſion, de s'attacher entiérement à la France en quittant la Savoye, d'autant plus que la Breſſe, où étoient ſes Terres, & où ſa Maiſon avoit pris origine, venoit de paſſer de la domination des Ducs de Savoye en celle de nos Rois. C'eſt ce qui le détermina donc entiérement de venir fort jeune à la Cour qu'il ſuivit preſque toujours. Cependant, quelque bon Courtiſan qu'il fût & qu'il eût cet avantage d'être aimé & eſtimé de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens, grands & petits, ſa penſion fut pluſieurs années ſans être payée: mais le Cardinal de Richelieu la fit rétablir, quand M. de Vaugelas s'engagea à travailler au Dictionnaire de l'Académie. Et voicy de quelle maniére ce rétabliſſement ſe fit.

Le Cardinal s'étoit ſouvent plaint que l'Académie ne faiſoit rien d'utile pour le Public, & s'en étant même fâché juſques à dire qu'il l'abandonneroit, abſolument. Les Académiciens réſolurent donc qu'on luy propoſeroit une ſeconde fois. M. de Vaugelas. Car on le lui avoit déja propoſé pour

avoir la direction & la conduite de ce Dictionnaire. M. de Boisrobert qui étoit alors dans une haute faveur auprès du Cardinal, & dont tout le soin étoit de délasser l'esprit de son Maître, tantôt par d'agréables contes qu'il faisoit mieux que personne du monde, tantôt en luy rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour & de la Ville, & que ceux qui gouvernent aiment beaucoup; ce divertissement étoit même si utile au Cardinal, que son premier Médecin avoit accoutumé de luy dire: Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour la santé de Vôtre Eminence; mais toutes nos drogues seront inutiles si elle n'y mêle un peu de Boisrobert. Ayant donc été fortement prié par tous les Académiciens ses confréres, & en particulier par M. Chapelain & par quelques autres de ses plus familiers amis, il prit son tems pour témoigner au Cardinal que l'unique moyen de venir bien-tôt à-bout du Dictionnaire (car on en étoit déja en peine en ce tems-là comme on l'est encore en celuy-cy) étoit d'en donner la charge principale à M. de Vaugelas, & de luy faire rétablir pour cet effet par le Roy la pension de deux mille livres dont il n'étoit plus payé, exagé-

rant là-dessus sa capacité pour cette entrepriſe, ſa naiſſance illuſtre, & ſon mérite particulier qui étoit connu depuis long-tems de toute la Cour. Le Cardinal reçut alors favorablement cette ouverture; car il n'y avoit pas répondu quelque tems auparavant. Il ajoûta auſſi qu'il étoit prêt de payer luy-même la penſion, s'il le falloit; mais qu'il deſiroit voir comment M. de Vaugelas s'y voudroit prendre. On luy preſenta donc deux projets : l'un de M. Chapelain, & l'autre de M. de Vaugelas. Il goûta fort le plus long qui étoit le premier. La penſion de deux mille livres ayant donc été rétablie en ſa faveur, il en fut incontinent remercier le Cardinal : & comme il avoit l'eſprit fort preſent & fort poli avec une longue pratique de la Cour & des belles converſations, ce fut alors qu'il fit cette heureuſe repartie qui fut tant admirée. Car on dit que le Cardinal le voyant entrer dans ſa chambre, s'avança avec cette majeſté douce & riante qui l'accompagnoit preſque toujours, & s'adreſſant à M. de Vaugelas il luy dit : Hé bien, Monſieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionnaire le mot de *penſion*. Surquoy M. de Vaugelas luy faiſant une ré-

vérence fort profonde répondit : Non, Monſeigneur, & moins encore celuy de *reconnoiſſance.*

M. de Vaugelas étant donc venu à la Cour fort jeune, y paſſa tout le reſte de ſa vie, & y acquit une connoiſſance ſi parfaite de nôtre Langue, que tout Savoyard qu'il étoit, il eut cet avantage d'être reconnu pendant ſa vie, comme il l'eſt encore après ſa mort, pour l'Oracle du Langage François, quoiqu'il fût né dans un païs où nôtre Langue eſt ſi corrompuë, qu'il eſt preſque impoſſible de l'y reconnoître. Il eſt vray que M. de Vaugelas n'a pas été le ſeul Académicien de réputation de ces contrées : car le Dauphiné & la Breſſe Provinces contigues à la Savoye, ont auſſi produit d'excelens Académiciens, puiſque M. de Méziriac & M. Faret étoient Breſſans, & M. Baro, M. de Boiſſat, & le Secretaire d'Etat M. de Servient etoient Dauphinois, ſans parler d'un grand nombre d'autres perſonnes excélentes qui ſont ſorties de ces trois Provinces, & qui n'étoient pas de l'Académie : mais il faut avoüer auſſi qu'il n'y en a jamais eu qui puiſſe entrer en comparaiſon avec M. de Vaugelas pour la Langue Françoiſe. Et qu'on ne s'étonne

pas que des perſonnes élevées dans des Provinces barbares ayent pû ſi-bien parler & écrire en nôtre Langue : car le Cardinal Bembo à qui la Langue Italienne eſt ſi redevable, & qui n'a pas terni l'éclat de ſa pourpre parmi la pouſſiére de la Grammaire, a obſervé que preſque tous les meilleurs Auteurs de ſa Langue n'ont pas été ceux qui étoient nez dans la pureté du langage. Et voicy la raiſon qu'en donne M. de Vaugelas, qu'il n'y a jamais eu de lieu au monde, non-pas même Athénes ni Rome où le langage étoit ſi pur, qu'il ne s'y ſoit mêlé quelques defauts ; & qu'il eſt comme impoſſible que ceux à qui ils ſont naturels, n'en laiſſent couler dans leurs écrits : Au lieu que les autres ont cet avantage, que ſe défians continuellement des vices de leur Province, ſe ſont attachez à d'excélens modeles qu'ils ſe ſont propoſez d'imiter, & qu'ils ont ſouvent ſurpaſſé, prenant de chacun ce qu'il y avoit de meilleur.

M. de Vaugelas n'étoit pas au reſte ſimple Académicien, puis qu'il fut Gentilhomme ordinaire, & enſuite Chambellan de feu M. le Duc d'Orleans, qu'il ſuivit conſtamment en toutes ſes retraites hors du Royaume, & ſur-tout en Eſpagne où

il apprit un peu d'Eſpagnol, comme il paroît par quelques endroits de ſes premiéres Remarques & de celles-cy. Il fut auſſi ſur la fin de ſes jours Gouverneur d'Emanuel-Philibert Prince de Carignan & du feu Comte de Soiſſons, fréres. Il eſt même mort dans l'Hôtel de ce nom, comme nous le verrons incontinent. Mais bien qu'il ne négligeât rien de ce qui pouvoit ſervir à ſa fortune, qu'il fût en eſtime & en réputation à la Cour, & qu'il ne fût pas débauché; les divers voyages qu'il avoit faits à la ſuite de feu Monſieur, & d'autres rencontres fâcheuſes, ont fait qu'il eſt mort pauvre, & que ſon bien après ſa mort n'a pas été ſuffiſant pour payer ſes dettes: juſques-là que M. Faret, qui étoit de Breſſe & de l'Académie, comme nous l'avons déja remarqué, faillit à gâter entierement ſes affaires propres pour s'être pluſieurs fois engagé afin de le ſecourir en différentes affaires qui luy étoient arrivées, M. Faret luy ayant rendu ſervice par une reconnoiſſance loüable qu'il conſervoit pour les bons offices que M. de Vaugelas luy avoit généreuſement faits lors qu'il vint chercher de l'employ à Paris. Enfin, M. de Vaugelas mourut âgé

d'environ ſoixante-cinq ans en l'année 1649. d'un abcès dans l'eſtomac, qui s'étoit formé durant le cours de pluſieurs années, & qui luy cauſoit de tems en tems une douleur de côté qu'on attribuoit à la ratte : car ayant été extraordinairement travaillé pendant cinq ou ſix ſemaines de cette même douleur, il ſe ſentit tout-d'un-coup ſoulagé; & croyant même être bien guéri, il voulut aller prendre l'air dans le jardin de l'Hôtel de Soiſſons, où il avoit un appartement. Mais le lendemain matin le mal l'ayant repris avec plus de violence, de deux laquais qu'il avoit, il envoya celuy qui étoit demeuré auprès de luy appeller du ſecours : mais avant le retour de celuy-là l'autre étant ſurvenu, le trouva qui rendoit l'abcès par la bouche. Et luy ayant demandé tout étonné ce que c'étoit, il luy répondit froidement & ſans émotion: *Vous voyez, mon ami, ce peu que c'eſt que de l'homme.* Après ces paroles il n'en prononça plus, & n'eut que quelques momens de vie.

M. de Vaugelas étoit un homme agréable, bienfait de corps & d'eſprit, de belle taille : il avoit les yeux & les cheveux noirs, le viſage plein & vermeil : il étoit

fort devot, civil, & respectueux jusqu'à l'excès particuliérement envers les Dames, pour lesquelles il avoit une extrême vénération. Aussi feu Madame la Marquise de * * * * * qui l'avoit connu particuliérement lors qu'elle étoit jeune, en a rendu un témoignage fort authentique après sa mort, comme nous l'apprend le P. Bouhours à-peu-près en ces termes : Comme cette Dame étoit bonne amie, & qu'elle conservoit pour la mémoire de cet illustre mort tous les sentimens qu'elle avoit autrefois pour sa personne, elle ne perdoit point d'occasion de le loüer. Elle disoit que M. de Vaugelas étoit un homme admirable, & que ce qu'elle estimoit le plus en luy ce n'étoit pas le bel esprit, la bonne mine, l'air agréable, les maniéres douces & insinuantes; mais une probité exacte & une devotion solide sans affectation & sans grimaces. Elle ajoutoit, qu'elle n'avoit jamais vû un homme plus civil & plus honnête, ou pour mieux dire, plus charitable & plus chrétien. Il ne fâcha jamais personne, & M. Pélisson a dit de luy véritablement, qu'il craignoit & que le plus souvent il n'osoit pour cette raison prendre parti dans les questions que l'on

mettoit en diſpute en ſa preſence. Et cette grande réſerve eſt cauſe auſſi que lors qu'il reprend, qu'il critique, qu'il cenſure, ou qu'il blâme quelque Auteur dans ſes Remarques, il prend un ſoin extrême à empêcher qu'on ne reconnoiſſe cet Auteur. Dans ces répréhenſions, diſoit-il, je ne nomme ni ne déſigne jamais perſonne ni mort ni vivant. En ſervant le Public je ne voudrois pas nuire aux particuliers que j'honore ; & en reprenant la faute que je laiſſe, je change les mots qui ſe peuvent changer, ſans toucher à la faute, pour empêcher qu'on ne connoiſſe l'Auteur.

Il joignoit encore à ſes autres qualitez une rare modeſtie ; &, quoiqu'il fût tres-verſé dans nôtre Langue, & que la Cour l'écoutât comme un Oracle, il ſe défioit pourtant de ſes propres lumiéres ; il profitoit de celles des autres ; il ne faiſoit jamais le maître ; & bien loin de ſe croire infaillible en fait de langage, il doutoit de tout juſques à ce qu'il eût conſulté ceux qu'il eſtimoit plus ſçavans que luy. Et pour ne point faire de faute, ou n'en faire guéres, il communiquoit ſes compoſitions, comme il nous l'apprend luy-même, à des perſonnes intel-

ligentes & fidelles, qu'il prioit avec autant de ſincérité qu'ils en devoient avoir, de luy dire franchement leur avis ſans diſſimulation ni flatterie, quoiqu'il ſemble qu'il y en ait encore plus qui diſent leur ſentiment avec franchiſe, qu'il n'y en a qui le demandent de cette ſorte. Il ne leur liſoit pas, mais il les faiſoit lire, la cenſure des yeux étant bien plus exacte & plus aſſurée que celle de l'oreille, à qui il eſt tres-aiſé d'impoſer. Et quand ceux qu'il avoit conſultez luy diſoient leur avis, il paſſoit franchement condamnation. Car, diſoit-il, un homme du métier, s'il n'eſt bien préoccupé & aveuglé de l'amour-propre, connoît auſſi-tôt s'il a tort. Mais auſſi s'il croyoit avoir raiſon, il ne l'abandonnoit pas par une lâche complaiſance; mais il s'enqueroit d'autres perſonnes capables. Et ſi toutes ces perſonnes le condamnoient, quelque bonne opinion qu'il eût de ſon ſentiment, il y renonçoit volontiers, & ſe ſoumettoit à celuy des autres; ſçachant bien que quelque habile homme que l'on ſoit, on n'eſt jamais impeccable, *magnus homo, homo tamen.* A mon gré, ajoutoit-il, il n'y a rien de beau & d'héroïque comme de ſe retracter généreuſement

dès qu'il paroît que l'on s'eſt trompé. Et ainſi il conſultoit toujours ſes amis pour chercher la cenſure, & non-pas la loüange, quoiqu'il ſoit également juſte de donner & de recevoir l'un & l'autre quand ils ſont bien fondez.

C'eſt pourquoy ayant crû fortement que dans la vie civile & dans le commerce ordinaire du monde il n'étoit pas permis aux honnêtes gens de parler, ni aux bons Ecrivains d'écrire jamais autrement que dans le bon & dans le bel uſage, en quelque ſtile qu'on pût écrire, ſans en excepter même le bas; néanmoins ſe défiant de luy-même, il voulut ſçavoir l'opinion de ceux qui connoiſſoient parfaitement nôtre Langue, qui furent tous de ſon avis; & déclarérent que le bon uſage comprenoit tout le langage des honnêtes gens, & tous les ſtiles des bons Ecrivains; & que le mauvais étoit renfermé dans le Burleſque, dans le Comique, & dans le Satyrique. Ce qui s'accordoit aſſez avec ce que M. Faret, célébre Académicien, diſoit dans le Projet d'Etabliſſement de l'Académie, qu'en établiſſant un uſage certain des mots, il s'en trouvera peu à retrancher de ceux dont on ſe ſert aujourd'huy, pourvû qu'on les rapporte à

un

un des trois genres d'écrire auſquels ils ſe peuvent appliquer ; que ceux qui ne vaudroient rien, par exemple, dans le ſtile ſublime, ſeroient ſoufferts dans le médiocre, & approuvez dans le plus bas & dans le Comique, afin qu'il n'y eût rien de confus dans l'uſage que l'on feroit des mots, & qu'on pût ſauver par cet expédient un grand nombre de termes, qu'il faudroit bannir autrement de nôtre Langue.

Et c'eſt peut-eſtre auſſi pour cette raiſon que de M. Vaugelas blâmoit ceux qui dans la converſation & dans les compagnies diſoient en raillant un mauvais mot & qui n'étoit pas du bon uſage, ſans faire connoître par le ton de la voix & par l'action qu'ils le diſoient pour rire : ce qui leur faiſoit tort, ſur-tout quand ils en faiſoient métier : qu'ils ſe rendoient inſupportables aux gens de la Cour, qui ne ſont pas accoutumez à ſe ſervir de mots burleſques & comiques : qu'ils croyoient cependant paſſer pour hommes de bonne compagnie, ne s'appercevant pas qu'entre les fauſſes galanteries c'en eſt une des premiéres que l'on doit éviter ; parce que des gens qui uſent de ces termes plaiſans, faiſant rire le monde, penſent

avoir réuſſi, diſoit-il : & cependant on ſe rit d'eux, & non-pas de ce qu'ils diſent, quoiqu'on ſçache bien qu'ils ne croyent pas que les termes dont ils ſe ſervent ſoient bons. Il ne prétendoit pourtant pas que dans la converſation on parlât un langage ſoutenu : il reconnoiſſoit parfaitement bien que cela ſeroit encore en quelque façon plus inſupportable, & ſouvent ridicule : Mais il diſoit qu'il y avoit bien de la différence entre un langage ſoutenu, & un langage compoſé de mots & de phraſes du bon uſage, qui peut être bas & familier, & du bon uſage tout enſemble. Il pouſſoit la choſe bien plus loin : car il diſoit que s'il avoit à écrire à ſon Fermier ou à ſon Valet, il ne voudroit pas ſe ſervir d'un mot qui ne fût pas du bon uſage, de-peur de faire une faute en ce genre-là. Il ne faut qu'un mauvais mot (ajoûtoit-il) pour faire mépriſer une perſonne dans une compagnie, pour décrier un Prédicateur, un Avocat, un Auteur. Un mauvais mot enfin, parce qu'il eſt aiſé à remarquer, eſt capable de faire plus de tort qu'un mauvais raiſonnement, dont peu de gens s'apperçoivent d'abord, quoiqu'il n'y ait nulle comparaiſon de l'un à l'autre. Et il

avoit raiſon : car il n'eſt pas donné à tout le monde de ſe tirer auſſi heureuſement d'affaire ſur un mauvais mot ou ſur une mauvaiſe conſtruction, que s'en tira Caſſius Severus plaidant contre Pomponius Marcellus, comme nous le voyons dans Suétone.

Mais pour laiſſer un peu ces Réfléxions, remarquons avec Monſieur Péliſſon, que M. de Vaugelas étoit fort aſſidu à l'Hôtel de Ramboüillet, qui étoit le rendez-vous de tous les gens d'eſprit & de mérite ; que ſes plus particuliers amis étoient M. Faret, qui avoit été comme ſon diſciple & qui fut enſuite ſon créancier, (comme nous l'avons déja obſervé) ſans ceſſer d'être toujours ſon ami. Il voyoit ſouvent M. de Chaudebonne, M. de Voiture, & ſur la fin de ſa vie M. Chapelain & M. Conrart ; mais ſur-tout il avoit lié une ſociété tres-étroite avec le Baron de Foras, qui étoit auſſi-bien que luy au ſervice de feu M. le Duc d'Orleans. Ils s'appelloient fréres & s'étoient mis enſemble dans la dévotion, en laquelle auſſi-bien qu'en leur amitié ils perſévérérent conſtamment. Auſſi la deviſe de la Maiſon des *Favres* étoit *Fermeté*.

M. de Vaugelas avoit toujours eu une

forte paſſion pour nôtre Langue : car il avoit commencé à la bien étudier dès ſon enfance : & plus il alloit, plus il ſe fortifioit dans le deſſein où il étoit de l'apprendre parfaitement ; étant perſuadé qu'elle étoit arrivée à un comble de perfection qui la pouvoit faire comparer aux plus parfaites Langues du monde, & luy faire prétendre pluſieurs avantages ſur les vulgaires les plus eſtimées, puiſque bien loin d'être plus pauvre que les autres, elle étoit au contraire beaucoup plus riche & plus abondante : témoin ces excélentes Traductions qu'on a faites de nos jours des plus belles Piéces de l'Antiquité, où non ſeulement nos François égalent ſouvent leurs Auteurs, mais les ſurpaſſent même quelquefois : en ſorte qu'il n'y a peut-être jamais eu de Langue où l'on ait écrit plus purement & plus nettement qu'en la nôtre, qui eſt grave & douce tout enſemble, chaſte en ſes locutions, judicieuſe en ſes figures, aimant l'élégance & l'ornement, & haïſſant l'affectation, les équivoques, & l'obſcurité. Il diſoit luy-même qu'elle ſçavoit encore mieux qu'aucune autre tempérer ſes hardieſſes avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas

donner dans ces figures monſtrueuſes où donnent aujourd'huy les Italiens & les Eſpagnols modernes ; & qu'enfin il n'y en avoit point qui obſervât plus exactement le nombre & la cadence dans ſes périodes, que la nôtre ; & qu'en cela conſiſtoit ſur-tout la véritable marque de la perfection des Langues : & qu'ainſi il ne falloit pas l'accuſer, mais bien nôtre génie, nôtre pareſſe, ou nôtre peu de courage, ſi nous ne faiſions rien de ſemblable à ces chefs-d'œuvres des Grecs & des Romains qui ont ſurvécu tant de ſiécles, & donné tant d'admiration à la Poſtérité.

Il s'étoit principalement formé ſur Coëffeteau, & il avoit tant d'eſtime pour les Ecrits de ce Prélat, & ſur-tout pour ſon Hiſtoire Romaine, qu'il ne pouvoit preſque recevoir de phraſe qui n'y fût employée. Ce qui donna occaſion à M. de Balzac de dire, qu'au jugement de M. de Vaugelas il n'y avoit point de ſalut hors de l'Hiſtoire Romaine non-plus que hors de l'Egliſe Romaine. En quoy il étoit bien oppoſé au ſentiment de M. de Colombi autre Académicien, qui étoit le parent & *l'éléve* de Malherbe, & qui n'eſtimoit pas Coëffeteau, mais blâmoit preſque

tout ce qu'il voyoit de luy, peut-être parce que Coëffeteau & Malherbe étoient rivaux en l'art de bien écrire ; & que M. de Vaugelas avoit assez fait connoître qu'il préféroit beaucoup le premier à l'autre pour la prose : car Coëffeteau ne faisoit pas des vers, au lieu que Malherbe y excéloit. Le principal talent de M. de Vaugelas étoit aussi pour la prose : il avoit pourtant fait quelques vers Italiens qu'on estimoit assez ; mais il ne se mêloit point d'en faire en François, si ce n'étoit sur le champ pour quelque galanterie, comme par exemple il arriva, qu'un jour passant à Nevers, où la Princesse Marie de Gonzague de Mantouë, (qui fut ensuite deux fois Reine de Pologne, ayant épousé les deux fréres, Uladislas IV. & Jean-Casimir) se trouvoit alors; quelques Demoiselles de cette Princesse, qui faisoient une quête, vinrent dans l'hôtellerie où il étoit. Mais comme elles ne purent le voir, à cause d'un reméde qu'il venoit de prendre, il leur envoya un moment après deux Louïs d'or avec cette Epigramme :

Empêché d'un empêchement
Dont le nom n'est pas fort honnête,

Je n'ay pu d'un ſeul compliment
Honorer au moins vôtre quête :
Pour en obtenir le pardon
Vous direz que je fais un don
Auſſi honteux que mon remède :
Mais rien ne paroît précieux
Auprès de l'Ange qui poſſéde
Toutes les richeſſes des Cieux.

C'étoit de la Princeſſe qu'il entendoit parler dans ces deux derniers vers. On voit encore de luy une autre Epigramme faite ſur le champ au ſujet d'un mot de travers que luy avoit dit un portier de l'Hôtel de Ramboüillet, en luy faiſant un meſſage de la part de Madame la Marquiſe de Ramboüillet, mére de feu Madame la Ducheſſe de Montauſier :

Tout à ce moment Maître Iſâc,
Un peu moins diſert que Balzac,
Entre dans ma chambre, & m'annonce
Que Madame me dérenonce
Me dérenonce, Maître Iſâc ?
Ouy, Madame vous dérenonce.
Elle m'avoit donc renoncé,
Luy dis-je d'un ſourcil froncé ?
Portez-luy pour toute réponce,
Maître Iſâc, que qui dérenonce

Se repent d'avoir renoncé.
Mais avez-vous bien prononcé?

M. Pélisson ajoute, qu'on pouvoit se passer de ces Epigrammes, qu'on ne peut pas mettre au nombre des meilleures : mais que des grands Hommes les moindres choses sont précieuses.

Il ne parut d'abord que deux Ouvrages considérables de M. de Vaugelas. Le premier fut ce Volume de Remarques sur la Langue Françoise, qui ne fut pas d'abord bien reçu, & contre lequel, parmi une infinité de gens qui y trouvoient à redire, M. de la Mothe-le-Vayer & Dupleix firent des Critiques. M. Ménage ensuite s'est comme attaché dans ses Observations à vouloir détruire la plûpart des décisions de cet illustre Grammairien François: Ce qui a causé une grande querelle entre le P. Bouhours & luy, ce Pére ayant entrepris la défense de M. de Vaugelas. Mais parlons un peu de cette dispute, pour égayer la matiére en deffendant nostre Auteur.

M. de Vaugelas a fait plusieurs Remarques sur le mot *paralelle*, mais qui sont toutes fausses, dit M. Ménage : ce qui l'oblige de les réfuter, afin que l'autorité

d'un Auteur ſi célébre n'impoſe point *à* ſes Lecteurs. Car il eſt des Auteurs célébres, dit-il, comme des Souverains, dont les fautes ſont contagieuſes. Surquoy il ne manque pas de citer cette belle autorité Latine: *Perniciosè merentur de Republica vitioſi Principes, quòd non ſolùm vitia concipiunt ipſi, ſed ea infundunt in civitatem: neque ſolùm obſunt, quod illi ipſi corrumpuntur, ſed etiam quod corrumpunt, pluſque exemplo quâm peccato nocent.* M. de Vaugelas ne ſçait ce qu'il veut dire, ajoute M. Ménage, toutes les fois qu'il parle de *paralelle* au propre & au figuré: & le Pére Bouhours ſon diſciple confond auſſi ſouvent le propre & le figuré. Car M. de Vaugelas a gâté le P. Bouhours, parce que ce Pére n'ayant pas aſſez de lumiére pour diſcerner les bonnes choſes de Monſieur de Vaugelas d'avec les mauvaiſes, ne manque guéres de ſuivre celles-cy plûtôt que les autres. M. de Vaugelas étoit un bonhomme; mais il étoit ſi mauvais Etymologiſte (c'eſt toujours M. Ménage qui parle) qu'il ne ſçavoit pas même comment il falloit écrire le mot d'*Etymologiſte* & celuy d'*Etymologie*. Car il écrit toujours ces mots par *th*, & il dérive *paralelle* d'ἄλλος ἀλλῶ. Il vouloit dire

Remarquez bonhomme, &c.

Preſque tous les Sçavans écrivent ainſi,

ou plûtôt il devoit dire ἄλλω. Ce mot venant de προάλληλος, & προάλληλος de πρὸ & d'ἄλληλος, & ἄλληλος a été formé d'ἄλλη féminin d'ἄλλος, en cette maniére: ἄλλος, ἄλλη, ἄλληλος, προάλληλος, & de-là προαλληλίζω & προαλληλισμὸς. M. Ménage, comme l'on voit, eſt toujours merveilleux en étymologies, ſoit Grecques, ſoit Latines, ſoit Françoiſes; témoin celles de *Jargon*, de *Laquais*, de *Larigot*, de *Salmigondi*, & quelques autres: & il faut aller droit là-deſſus avec luy, puis qu'il fait une querelle à M. de Vaugelas ſur un accent circonflexe qui ſe trouve ſur ἀλλω; & ne ſe contentant pas de cette chicane, il ajoute: Si le bon Pére Bouhours s'étoit apperçû de toutes ces fautes, (remarquez que voilà de grandes fautes) il n'auroit pas choiſi M. de Vaugelas pour ſon Héros en matiére de Grammaire; il ne l'auroit pas comparé à M. le Prince & à M. de Turenne; il ne l'auroit pas nommé ſon Oracle: Je ſçay (dit-il) le mot de M. Saraſin, qu'il eſt des Héros d'une douce maniére: mais je ſçay auſſi que le mot de « *héros* n'a pas été fait pour un Grammairien en Langue vulgaire, tel que M. de Vaugelas. M. de Vaugelas étoit un fort honnête homme; ce que j'eſti-

« Pour quoy non?

me beaucoup plus que d'être un ſçavant homme : mais ce n'étoit pas un ſçavant homme. [b] Je connois une perſonne qui luy a fourni tous les paſſages Grecs, Latins & Italiens qui ſont dans ſon Livre. [c] Il pourtant fait de tres-doctes, de tres-belles & de tres-curieuſes Remarques ſur nôtre Langue ; mais avec le ſecours de ſes amis, de M. Chapelain, de M. Conrart, de M. Patru, & de quelques autres de ces Meſſieurs de l'Académie. [d] Je ne luy ay pas nui auſſi (ajoute-t-il) je luy ay fait part de pluſieurs Obſervations que le P. Bouhours admire aujourd'huy [e], & qu'il ſe garderoit bien d'eſtimer s'il ſçavoit qu'elles ſont de moy. Et ſur ce que le P. Bouhours luy reproche d'avoir préféré Nicod à M. de Vaugelas, en aimant mieux dire *Cypre* avec le premier, ſeulement parce qu'il l'a dit, que de dire *Chypre* avec M. de Vaugelas. Voicy comme M. Ménage continuë à l'égard de *Nicod* : Puis qu'on m'oblige de m'expliquer à ſon égard, j'avouë que je l'eſtime davantage que je n'eſtime M. de Vaugelas, que j'eſtime pourtant beaucoup. Nicod étoit un des plus ſçavans hommes du Royaume, non ſeulement dans les belles Lettres, mais dans la Juriſprudence & dans la

[b] Il n'étoit pas trop ſçavant comme M. Ménage, mais il l'étoit aſſez.
[c] Suppoſition.
[d] Il les a conſultez, & puis c'eſt tout.
[e] Vanité des vanitez.

Politique. Et c'eſt par la connoiſſance qu'il avoit de la Juriſprudence & de la Politique, ajoûte-t'il, qu'il eut part aux affaires, qu'il fut Maître des Requêtes & Ambaſſadeur en Portugal. Lambin dans ſa ſeconde Préface ſur Horace en a parlé avec beaucoup d'eſtime & de reſpect. Muret luy a dédié ſes Lettres Latines comme à un homme de Lettres: & parmi ces Lettres de Muret il y en a une de Nicod qui eſt tres-Latine:

Doctus ab Heſperiis rediens Nicotius oris.

dit Bucanan. Il étoit auſſi tres-verſé dans l'Hiſtoire de France: ce qu'il a bien témoigné par l'édition d'Aimoïnus Monachus, & par l'Indice qu'il a fait ſur cet Hiſtorien. Il a écrit les Antiquitez de Nîmes, lieu de ſa naiſſance en faveur de Belleforêt qui les a inſérées dans ſa Coſmographie, avec cet Eloge: *L'excélent & docte Seigneur M. Nicod Conſeiller du Roy & Maître des Requêtes ordinaire de ſa Maiſon, homme de grandes recherches & de rare érudition, & ſoigneux du bien & du profit de la Poſtérité.* A l'égard de ſon Dictionnaire, dit-il, c'eſt un Ouvrage où Ranconnet Préſident des Enquêtes de Paris, qui étoit encore plus ſçavant que Nicod, a beaucoup de part. Et puiſque le

P. Bouhours mépriſe cet Ouvrage, il faut qu'il n'ait pas de goût pour les Ouvrages d'érudition.

Mais M. Ménage ne prend pas garde, ſans doute, que cet Eloge de Nicod ne fera jamais que cet Auteur ſoit plus à eſtimer en nôtre Langue, en l'état où elle eſt aujourd'huy, que M. de Vaugelas: le Dictionnaire de Nicod eſt fort bon pour le François du ſiecle paſſé, & il nous ſert aujourd'huy à faire l'hiſtoire d'un mot, & à ſçavoir s'il eſt vieux en nôtre Langue, ou s'il y eſt nouveau. Car c'eſt en cette maniére qu'on s'en ſert aujourd'huy, & qu'on le cite dans les queſtions de Langue qu'on examine. Mais il n'y a que M. Ménage au monde qui entreprenne de régler nôtre uſage moderne par l'autorité de Nicod contre celle de M. de Vaugelas.

M. Ménage n'avoüe pas au reſte d'avoir dit que quelques raiſons de M. de Vaugelas étoient fauſſes & ridicules, comme le P. Bouhours l'en accuſe; & on ne peut pas deſavoüer que M. Ménage ne ſe juſtifie paſſablement là-deſſus: puis qu'il prouve aſſez bien (ce me ſemble) que les termes de *faux* & de *ridicule* ne ſont point ſi fort offenſans entre

les Ecrivains quand ils ne se disent point de la personne, mais seulement de la chose; Muret ayant commencé une de ses Leçons, *Falsum est quod ait Victorius*; & que bien que le mot de *ridicule* (dit-il) soit un peu plus fort que celuy de *faux*, les gens de Lettres ne laissent pas de s'en servir sans avoir dessein d'offenser ceux de qui ils traittent de ridicules les raisonnemens & les opinions. Et il cite la Loy 28. au Digeste *qui testamenta facere possunt*, où l'on voit, *Domitius Labeo Celso suo salutem, quaero an testium numero habendus sit is qui cùm rogatus est ad testamentum scribendum, idem quoque cùm tabulas scripsisset, signaverit. Jubentius Celsus Labeoni suo salutem: Aut non intelligo quid sit de quo me consulueris, aut valde stulta est consultatio tua: plus enim quàm ridiculum est dubitare an aliquis verè testis adhibitus sit, quoniam idem & tabulas testamenti scripserit.*

Néanmoins comme aujourd'huy au Palais on est beaucoup réservé à se servir du mot de *ridicule* en parlant même de la chose, & encore plus de celuy de *faux*, quoique M. Ménage s'imagine que *ridicule* soit plus offensant que *faux*, ce qui est contraire à la raison & à l'usage, &

que d'ailleurs nous n'oserions dire avec le Jurisconsulte Celsus, *Vôtre demande est tres-folle:* ce qui seroit trop brusque & trop offensant, & blesseroit même le respect que l'on devroit aux Juges devant qui l'on parleroit; cette autorité prouvant trop, & par-conséquent ne prouvant rien; Je croi que M. Ménage devoit dire avec un peu plus de ménagement qu'il n'a fait, que des raisons que M. de Vaugelas alleguoit, *étoient fausses & ridicules.*

Mais ce que je trouve ici de merveilleux, c'est que M. Ménage ait dit contre M. de Vaugelas toutes ces belles choses que nous venons de remarquer, & que cependant il nous veüille faire accroire qu'il ait fait son éloge, qu'il l'estime & qu'il l'honore infiniment, & que le Pere Bouhours ait tort de l'accuser d'en vouloir à M. de Vaugelas, & de le ménager si peu qu'il paroisse qu'il ait entrepris de l'offenser. Car cette accusation n'est assurément point outrée; & je trouve même que bien loin que le P. Bouhours ait rien exagéré en cette rencontre, qu'au contraire il a été trop modéré, & n'a pas deffendu M. de Vaugelas autant qu'il le pouvoit & qu'il le devoit: car on ne peut

guéres le traitter plus mal que M. Ménage a fait. Et il ſe moque quand il dit qu'il en a parlé avantageuſement dans d'autres endroits de ſes Ecrits, comme dans ſes Origines de la Langue Françoiſe, luy qui prétend que M. de Vaugelas étoit un franc ignorant en étymologies; qu'il l'a loüé encore dans ſes Obſervations ſur la Langue & ſur Malherbe, après luy avoir hautement préféré Nicod; ſoutenant que M. de Vaugelas étoit un bon homme, & un honnête homme à la vérité; mais ignorant, qui ne ſçavoit ni Grec, ni Latin, ni Italien, ni Eſpagnol; qu'on luy avoit fourni tous les paſſages que l'on voit en ces Langues-là dans ſes Remarques; que ce qu'il y avoit de docte, de beau & de curieux dans cet Ouvrage, n'étoit pas de luy, mais bien de M. Chapelain, de M. Conrart, de M. Patru, & de quelques autres Académiciens; & que c'étoit enfin ſe moquer de ce pauvre homme que de le traitter d'Oracle, de Héros, & de Maître-Juré de nôtre Langue, puis qu'il luy devoit même pluſieurs déciſions que l'on admire dans ſes Remarques. Peut-on rien imaginer de plus offenſant?

M. de Vaugelas n'en a pas uſé de la

ſorte à ſon égard : il aimoit M. Ménage, & c'eſt à ſon amitié qu'il doit cet éloge qu'il a mis dans l'endroit de ſes Remarques, où il parle du mot de *bailler*. Voicy les propres mots de M. de Vaugelas, qui devroient faire de la peine à M. Ménage: Outre que je ſuis bien-aiſe de fortifier cette Remarque du ſentiment d'une perſonne qu'on peut nommer un des *Oracles* de nôtre Langue, auſſi-bien que de la Gréque & de la Latine, & chez qui les Muſes & les Graces, qui ne s'accordent pas toujours, ſont parfaitement unies. Après tout cela M. Ménage ne peut pas empêcher qu'on ne diſe que quand il a offenſé M. de Vaugelas, il a été non ſeulement le plus injuſte, mais le plus ingrat de tous les hommes, & beaucoup plus même qu'il ne l'a été envers M. de Balzac *qui bruloit d'amour pour luy*, & qu'il n'a cependant pas plus épargné que M. de Vaugelas.

" Remarquez que M. de Vaugelas ne refuſe pas de traiter M. Ménage d'Oracle.

Je ſçay bien que M. Ménage me peut oppoſer que dans mes Queſtions de Langue j'ay fortement attaqué en quelques endroits des déciſions de M. de Vaugelas: mais je l'ay fait parce que M. de Vaugelas n'eſt pas infaillible, comme il l'avouë luy-même, & qu'il ne prétend pas avoir

toujours dit le vray, y ayant quelquefois de l'entêtement au choix qu'il fait des mots & des phraſes qu'il condamne ou défend. Mais généralement parlant, ſes Remarques ſont incomparables ; & quelques petits manquemens qui marquent tout au plus qu'il étoit homme, mais non pas ignorant, ne doivent porter perſonne, & M. Ménage encore moins que tout autre, à le maltraitter, mêpriſer & injurier.

Mais ce qu'il y a de plaiſant en cette rencontre, c'eſt que le P. Bouhours ayant parlé avantageuſement de M. de Vaugelas, M. Ménage prétend que ce Pére n'en a uſé ainſi que par politique ; que toutes ces loüanges infinies ne viennent point du cœur; qu'il ne les luy donne que pour décrier ſes Obſervations, dans leſquelles il n'eſt pas toujours de l'avis des Remarques, ou pour luy dire des injures, en diſant qu'il eſt l'antipode de M. de Vaugelas : Ce qui n'eſt pas, à la vérité, ſans apparence, quand on conſidérera que le Pére Bouhours ſemble auſſi avoir attaqué la réputation de Monſieur de Vaugelas, ayant fini ſon Livre de Remarques par cinquante autres Remarques qu'il a faites expreſſément contre luy. Il eſt

vray aussi que ce Pére oppose que les choses qu'il reprend dans ces cinquante Remarques étoient bien décidées, & que c'est le tems qui y a apporté du changement: mais d'un autre côté M. Ménage soutient que cela ne peut pas être, puis qu'il paroît par les Ouvrages que Dupleix & M. Le-Vayer firent contre les Remarques dès qu'elles furent publiées, qu'ils reprennent à-peu-près les mêmes choses que le P. Bouhours trouve aujourd'huy à redire dans les mêmes Remarques: & ainsi le changement d'usage ne peut pas le mettre à couvert.

D'ailleurs, quand on considére par le détail tout ce que le P. Bouhours a dit à l'avantage de M. de Vaugelas on trouvera que le contresens en est presque tout appliqué à M. Ménage. Par exemple, Ce Pére dit que M. de Vaugelas a été élevé à la Cour, où il vint extrémement jeune, & qu'ainsi il ne s'est point senti du mauvais air des Provinces; [a] qu'il fit une étude du langage avant que de songer à composer des Remarques; & que quand il eut pris le dessein d'écrire ses lumiéres & ses Réfléxions, il ne se précipita point pour faire un livre. [b] Qu'y-a-til de plus judicieux, de plus élégant & de plus mo-

[a] M. Ménage est d'Anjou, y a été élevé, & son langage s'en sent, selon le P. Bouhours.

[b] M. Ménage dit dans sa

Préface à M. le Chevalier de Meré, qu'il a composé ses Observations avec la plus grande précipitation du monde, & dans le cours de l'impression.

deſte que ſes belles Remarques, dit ce Pére, qu'il a travaillées avec tant de ſoin, & où il a mis tant d'années? [c] Il choiſit bien les Auteurs qu'il cite, il ne confond pas les modernes avec les anciens, les bons avec les mauvais: les raiſonnemens qu'il fait ne ſont ni vagues ni faux; il ne s'amuſe point à des queſtions inutiles; il ne remplit point ſon livre de fatras & de je ne ſçay quelle érudition qui ne ſert à rien, ou qui ne ſert qu'à fatiguer les lecteurs. [d] S'il cite quelquefois du Latin, c'eſt avec réſerve, quand il ne peut ſe faire entendre autrement. Quelque ſombre que ſoit ſa matiére, il trouve le ſecret de l'égayer par des Réfléxions ſubtiles, mais ſenſées, & par des traits de loüange ou de ſatyre fort delicats; de ſorte que les Remarques de M. de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup d'autres Livres dont la matiére n'eſt ni ſeche ni épineuſe: mais ce que j'eſtime infiniment, il parle toujours en honnête homme. Il ne dit rien qui bleſſe la pudeur ou la bienſéance, [e] il ne ſe loüe point, il ne fait point le doc-

[c] Le Pére Bouhours a dit positivement tout le contraire de M Ménage.

[d] Le Pére Bouhours prétend que M. Ménage eſt trop hériſſé de Grec & de Latin.

[e] Ce Pére entend parler des libertez que s'eſt donné M. Ménage en pluſieurs occaſions, & particuliérement dans ſon livre des Origines de la Langue Françoiſe.

teur, il ne dit jamais, *Selon moy ce mot eſt bon, Selon moy ce mot ne vaut rien, Dites ſur ma parole,* &c. enfin il ne ſe propoſe point pour modelle; & je ſuis aſſuré que ſi la Traduction de Quinte-Curce avoit paru avant les Remarques ſur la Langue Françoiſe, il n'y auroit pas renvoyé les lecteurs, en diſant par-tout, *Voyez mon Quinte-Curce, Je me ſuis ſervi de ce mot dans mon Quinte-Curce, J'ay employé cette phraſe dans mon Quinte-Curſe,* [g]

Voicy à preſent comme M. Ménage rend le change au P. Bouhours, aux dépens toujours de M. de Vaugelas, en appliquant les contrevéritez à ce Pére. M. de Vaugelas (je l'ay connu particuliérement) étoit le meilleur homme du monde, dit M. Ménage. Il n'offenſoit jamais perſonne; il reprenoit les fautes des Auteurs ſans les nommer, bien loin de les ridiculiſer; il étoit ami fidelle; il avoit de la reconnoiſſance; il avoit de l'honnêteté; il avoit en effet de la pudeur, & il n'eut jamais fait imprimer la turlupinade de *Foin de moy, Foin de vous, Foin de tous les hommes;* il n'étoit point arrogant; il étoit véritablement modeſte; il étoit ſolidement vertueux; il n'étoit point plagiaire[h]; il n'étoit point envieux; il n'é-

Ce Pére prétend que M. Ménage ſe loüe trop, & ſe ſert de façons de parler trop magiſtrales.

[g] C'eſt ainſi que M. Ménage cite tous ſes ouvrages de poëſie & de proſe.

M. Ménage a pretendu dire tout le contraire du P. Bouhours, comme on le pourra voir plus amplement dans la ſeconde partie de ſes Obſervations.

[h] Remarquez le

toit point vindicatif; il n'étoit enfin ni médiſant, ni menteur, ni impoſteur, ni calomniateur, ni * * * *

Mot de plagiaire, qui prouve que M. Ménage ſe contredit ayant dit plus haut que M. de Vaugelas étoit pagiaire.

M. Ménage n'acheve pas, comme l'on voit, & il dit avec le Neptune de Virgile

Quos ego? Sed motos præſtat componere vultus.

Mais avant que de quitter toutes ces conteſtations, remarquons à l'avantage de M. de Vaugelas, que quoique le Pére Bouhours & M. Ménage ſe ſoient joüez de luy, & n'ayent fait ſon éloge que pour ſe dire apparemment des injures; ils n'ont cependant rien dit de luy dans tout ce jeu-là qui ne luy convienne parfaitement bien, & qu'il n'ait mérité d'une bouche ſincére, & non diſſimulée.

Ses Remarques ne méritent pas moins de loüanges. Ecoutons encore à leur ſujet un témoignage qu'on ne peut démentir. C'eſt celuy de M. Péliſſon, qui dit que cet Ouvrage au jugement du Public, mérite une eſtime tres-particuliére. Car non ſeulement la matiére en eſt tres-bonne pour la plus grande partie, & le ſtile excélent & merveilleux; mais il y a dans tout le corps de ce Traitté je ne ſçay quoy d'honnête homme, tant d'ingénuité &

tant de franchiſe, qu'on ne ſçauroit preſque s'empêcher d'en aimer l'Autheur. M. Faret diſoit auſſi dans le beau Projet qu'il fit pour l'Etabliſſement de l'Académie, que M. de Vaugelas s'étoit appliqué dans ſes Remarques à nettoyer la Langue des ordures qu'elle avoit contractées ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais & dans les impuretez de la chicane, ou par le mauvais uſage des Courtiſans ignorans, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, & de ceux qui diſent bien dans les chaires ce qu'il faut, mais autrement qu'il ne faut.

Mais pour reprendre le fil de nôtre diſcours, l'autre Ouvrage conſidérable de M. de Vaugelas eſt la Traduction de Quinte-Curce, qui eſt un Auteur Latin qui a écrit la vie d'Aléxandre le Grand. M. de Vaugelas a été trente années à compoſer cette Traduction, la changeant & la corrigeant ſans ceſſe. Il y en a d'autres qui diſent qu'il fut vingt ans à faire la premiére traduction ou le premier canevas, & qu'il fut dix années entiéres à le changer & à le corriger: ce qui paroît plus vraiſemblable. On ajoute même qu'après qu'il eut vû quelques Traduc-

rions de M. d'Ablancourt, il en goûta tellement le ſtile un peu moins étendu que le ſien, qu'il recommença tout ſon travail & fit une Traduction toute nouvelle. Et M. Péliſſon nous aſſure qu'il en a vû les cahiers, où le plus ſouvent chaque période eſt traduite à la marge en cinq ou ſix différentes maniéres, toutes preſque fort bonnes, M. Chapelain & M. Conrart, qui prenoient le ſoin de revoir exactement cet Ouvrage, qui n'a été imprimé qu'après la mort de ſon Auteur, ayant eu bien ſouvent de la peine à juger quelle étoit la meilleure. Et ce qu'il y avoit de remarquable, c'eſt qu'il ſe trouvoit d'ordinaire que celle qu'il avoit miſe la premiére étoit celle que l'on aimoit le mieux. Et c'eſt de ce Travail que M. de Balzac a dit : *L'Aléxandre de Quinte-Curce eſt invincible, & celuy de M. de Vaugelas eſt inimitable.* En quoy il copioit la penſée d'un Ancien qui avoit dit, que *l'Aléxandre de Philippes étoit invincible, & que celuy d'Apellés étoit inimitable.*

Au reſte, M. de Voiture, comme nous l'apprend M. Péliſſon, railloit fort M. de Vaugelas ſur le trop de ſoin & le trop de tems qu'il employoit à cette traduction,

luy

luy disant qu'il n'auroit jamais achevé; que pendant qu'il en poliroit une partie, nôtre Langue venant à changer, l'obligeroit a refaire tout le reste. A quoy il appliquoit plaisamment ce que l'on voit dans le Poëte Martial de ce Barbier qui étoit si long-tems à faire une barbe, que quand il l'avoit achevée d'un côté, elle commençoit à revenir de l'autre.

Eutrapelus tonsor dum circuit ora luperci
Expungítque genas, altera barba subit.

Au lieu de ces derniers mots M. de Balzac disoit *altera lingua subit:* & je pense que la même chose est déja arrivée au Dictionnaire de l'Académie. Car comme il y a déja près d'un demi-siecle qu'il est commencé, à mesure qu'on tâche de l'achever, le commencement sort hors d'usage: & quand on l'a raccommodé, & qu'on regarde ensuite la fin, on est tout surpris que par le tems qui s'est écoulé depuis qu'on n'y a travaillé, cette fin n'est presque plus usitée, nôtre Langue ayant souffert des changemens considérables pendant qu'il a été sur le métier: en sorte que cet Ouvrage pourroit bien être comparé au tonneau percé des Danaïdes, qui ne pouvoit rien retenir:

Assidue repetunt quas perdunt Belides undas,

Et si M. Pélisson étoit Prophéte, comme il est Antiprophéte, ayant fortement réfuté depuis peu les prophéties, ou plûtôt les chiméres du sieur Jurieu, l'Académie ne viendroit à bout de son Dictionnaire que comme les Danaïdes venoient à bout de leur entrepriſe. Car voicy les propres termes dont il se sert dans l'Histoire de l'Académie: On s'assemble deux fois la semaine, pour avancer ce Dictionnaire: mais sans compter qu'il faut repasser une partie de ce qui a été fait dans les petits Bureaux, il n'a été conduit jusques icy qu'à environ la lettre *I.* Et cette longueur avec l'incertitude de la fortune que l'Académie doit avoir à l'avenir, peut faire douter s'il s'achevera jamais. Et il ajoute incontinent: Plusieurs ne peuvent assez s'étonner que tant d'Hommes illustres par leur mérite & capables de plus grandes choses, comme leurs Ouvrages particuliers le font assez voir, s'amusent depuis si long-tems après un travail qui semble n'avoir rien de noble & dont pas un, peut-etre, n'espére de voir la fin. Ce qui s'accorde assez avec ce qu'en a dit M. de Boisrobert célébre Académicien, &

qui a tant contribué à l'établiſſement de l'Académie :

Depuis dix ans deſſus l'F on travaille,
Et le deſtin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit, Tu vivras juſqu'au G.

Je ne dis pas au reſte toutes ces choſes pour blâmer ni pour inſulter l'Académie, puiſque je ne prens rien dans les Factums de M. de Furetiére, & que je ne fais que répéter les mêmes termes dont s'eſt ſervi celuy qui a compoſé l'Hiſtoire, ou plûtôt l'éloge de l'Académie, d'autant plus qu'en faveur de cet Ouvrage elle ordonna de ſon propre mouvement, & ſans que, conformément à ſes Statuts, l'Auteur demandât d'être reçu Académicien, que la premiére place qui vaqueroit dans le Corps luy ſeroit deſtinée, & que cependant il auroit droit d'aſſiſter aux Aſſemblées, & d'y opiner comme Académicien, avec cette clauſe, que la même grace ne pourroit plus être faite à perſonne, pour quelque conſidération que ce fût. Je n'ay donc retouché tous ces endroits que pour faire connoître que le Dictionnaire de l'Académie avoit beaucoup perdu, & peut-être tout perdu, à la mort de M. de Vaugelas. Comme il l'avoit commencé, il étoit auſſi peut-être

ſeul capable de l'achever : car quoiqu'il y ait eu & qu'il y ait encore de fort habiles gens dans cette Compagnie, ou ils ne ſe mêlent point du Dictionnaire, ou ceux qui s'en mêlent ne ſont pas de la force de M. de Vaugelas. Je ne croi pas même qu'ils s'en piquent ni qu'ils s'offenſent de ce que je dis ici : car M. de Vaugelas étoit ſans doute incomparable en nôtre Langue. M. Péliſſon reconnoît auſſi que deux morts ont apporté beaucoup de retardement au deſſein du Dictionnaire : Que la premiére fut celle du Cardinal de Richelieu, après laquelle l'Académie malgré les ſoins & les diligences du nouveau Protecteur M. le Chancelier Seguier, relâcha beaucoup de cette ardeur qu'elle avoit fait paroître au commencement pour achever ce Dictionnaire. L'autre mort fut celle de M. de Vaugelas qui avoit toute la conduite de cet Ouvrage. A quoy il faut ajoûter un autre accident, qui eſt que cet Académicien ayant eu moins de fortune que de mérite, les cahiers du Dictionnaire avec *le reſte de ſes Ecrits* furent ſaiſis après ſa mort, parmi d'autres choſes, par ſes créanciers, qui prétendoient en tirer une ſomme conſidérable de quelque Impri-

meur, en ſorte que l'Académie ne put retirer ce qui luy appartenoit qu'en plaidant, & après une Sentence du Châtelet du 17. May 1651. Outre que l'Académie *della Cruſca* de Florence a demeuré quarante ans entiers à compoſer ſon Vocabulaire qui paſſe pour un excélent Ouvrage, & dont cette Académie a tiré autant de gloire que la Langue Italienne en a tiré de profit; ſans qu'on penſe plus au tems qu'on y a employé, quoiqu'avant qu'il fût achevé on murmurât pour le moins autant en Italie de cette longueur, qu'on murmure en France ſur ce qu'on ne voit point paroître le Dictionnaire qu'on attend. Et en effet je ne puis que je ne me ſerve encore icy des propres termes de M. Péliſſon, & que je ne reconnoiſſe avec luy, que quoique l'on diſe aujourd'huy de ce retardement; la Poſtérité, ſi elle voit jamais ce Dictionnaire, on ne s'informera point du tems qu'on aura été à le compoſer; ou ſi elle s'en informe, elle en louëra d'autant plus les Auteurs, & s'en croira d'autant plus redevable à l'Académie; puiſque d'ailleurs, ſi l'on veut blâmer le deſſein du Dictionnaire, & blâmer la longueur qu'on apporte à le faire, c'eſt loüer ce qui luy appartient propre-

ment, & blâmer ce qui ſemble n'être point d'elle, & ne devoir pas luy être imputé. Je paſſe plus avant avec luy. Quand ce Dictionnaire ne s'acheveroit jamais, puis qu'après tout on y travaille ſans ceſſe, & que la conſtance avec laquelle on y travaille ne mérite que des loüanges; qui peut douter que cet exercice de conſidérer exactement les mots en leur ſource, d'en remarquer les divers uſages, d'obſerver toutes les phraſes qu'on en peut former, ne ſoit tres-propre à un Corps qui ſe propoſe pour but l'embelliſſement de la Langue, ne ſoit tres-utile aux particuliers Académiciens pour leur inſtruction, & par conſéquent tres-avantageux au Public à qui tous les jours ils font part de leurs Ouvrages: Outre qu'après de ſi exactes Obſervations que le ſeront celles que l'Académie aura faites pour perfectionner ſon Dictionnaire, il y a apparence qu'elle laiſſera faire ceux qui voudront prendre la peine d'y ajouter les leurs, peut-être avec un ſuccès auſſi ridicule, pour m'exprimer comme M. Faret, que ceux qui penſent avoir remarqué des taches dans le Soleil. Que ſi enfin les déciſions de l'Académie ne peuvent ſervir de regles, au moins pour-

ront-elles bien ſervir de conſeil, à-moins qu'on ne voulût recevoir l'opinion de M. Sirmond ancien Académicien, qui propoſa dans ſa Compagnie, que tous ſes membres fuſſent obligez par ſerment à employer les mots approuvez par la pluralité des voix, afin que ce ne fût pas ſeulement une faute de ne s'y pas conformer, mais même un péché, puis qu'il n'y a pas d'apparence que tant d'habiles gens aſſemblez n'ayent pû décider des choſes dont on ne peut nier que la plûpart n'ayent fait voir une aſſez heureuſe pratique.

Mais ne finirons-nous jamais nos digreſſions & cette Préface? car il en eſt tantôt tems, d'autant mieux qu'il ne nous reſte plus qu'à parler du troiſiéme Ouvrage de M. de Vaugelas, qui eſt celuy-cy, c'eſt-à-dire ſes ſecondes Remarques ſur la Langue. Mais comme il ne s'agit plus d'en rien dire, puiſque nous en avons déja dit aſſez; il faut donc ſeulement que nous laiſſions icy au Lecteur la liberté de les lire, pour qu'il puiſſe en juger. Et c'eſt ce que nous allons faire, en attendant que nous ayons occaſion de luy parler d'un autre Ouvrage de M. de Vaugelas ſur les fautes de Langue que l'on fait dans les différentes Provinces du Royaume.

TABLE DES TITRES DES REMARQUES.

A

A Beaucoup près, à peu près. page 270
Abîme. 427
A celle fin que, &c. 290
Acharner. 524
Accorder. 300
Adjectifs. 150
Affecté & affété. 414
Affectueusement & affectionnément. 504
Age. 378
Aider. 530
Ains. 284
A la mienne volonté. 404
A l'Arabesque. 306
Aller pour *s'agir.* 261.
A lerte. 419
Alors & lors. 187
An & année. 396
A-part-moy, à-part-soy. 501
Appeller à témoin. 507
Apprendre. 432
Apreté. 369
Argent vif ou *vif argent.* 517
Arres ou *Erres.* 385
Articles. 206
Articles du Génitif. 464
Articles qui ont un usage excélent. 536
Assener. 510
Assez. 204

Atteindre. 534
Atroce, atrocité. 429
Aucunefois, ſouventefois. 236
Avenir. 391
Augure. 176
Avoir ceſſe. 313
Auprès pour *au prix.* 522
Auſtére. 486
Autonne. 412
A une autre où *à l'autre.* 539
Autrement. 481

B

Baiſemain. 11
Barguigner. 19
Bas, armes bas, 34
Baſme pour *baume.* 307
Battant. 32
Benin, bénignité. 42
Bien à peine. 7
Bouger. 16
Bris ou *débris.* 1
Brocher. 54

C

Car. 446
Ce pour *il.* 439
Celle. 223
Celuy. 129
Celuy mal placé en tout genre & en tout nombre. 461
Ce luy fut force, c'eſt force. 76
C'eſt fait. 226
Chacun, chaque. 107
Change pour *changement.* 236
Chaſſe, donner la chaſſe, ou *donner chaſſe.* 450
Chériſſable. 459
Chommer. 332

Choſe. 191
Cicatrice. 457
Clarté ou *clairté.* 241
Comme. 317. 337
Comparer, faire comparaiſon. 163
Comptant. 103
Je fais compte. 95
Conſolider. 335
Conſtruction. 323. 500
Conſtruction des Noms avec le Verbe. 502
Conſtruction ou *arrangement.* 505
Conſtruction double. 142
Conſtruction irréguliére. 132
Conſtruction renverſée. 131
Continence. 274
Controoller. 128
Controuver. 224
Courroucer. 58
Croire. 77
Culte. 494
Culture. 514

D

DÈ article. 92
De répété. 110. 136
De article indéfini, ou *du* article défini. 150
De employé d'une maniére extraordinaire. 144
De répété aprés *ou.* 139
De mis pour *qui ſoit.* 102
Il n'y a à dire que, ou *que de.* 104
De après *il y a de la honte.* 105
Déceŕner. 133
Découdre. 96
Défalquer. 82
Defauts de nôtre Langue. 72
Demeurer. 147
Dériver. 62

Doüé. 160
Du tout point ou *point du tout.* 1;

E

ECrire. 221
Elabouré pour *travaillé.* 156
Eluder. 393
Emmy. 338
En particule. 248
En rélatif. 400
En prépoſition. 387
Encor bien que. 286
Enhardir. 219
Envieillir. 255
Eriger. 195
Étant pour *ayant été.* 157
Eſtimation pour *eſtime.* 291
Et conjonction. 322
Etrange pour *étranger.* 293
Exceller. 276
Exercite. 377

F

FAire. 86
Faix des playes. 65
Fallacieux. 90
Faner, fanir ou *féner.* 64
Favori. 98
Feu. 116
Feu pour *defunt.* 113

G

GArder pour *empêcher.* 280
Garroté. 277
Gent. 197
Gliſſer. 268
Grace à Dieu. 184

I

Jardin ou *jardrin.* 156
Jceluy, icelle. 244
Je. 344
Imaginer. 351
Inaccoutumé. 252
Inculquer. 333
Inébranlé. 363
Infinitifs. 310
Ingénieux & Ingénieur. 211
Inſigne. 318
Inſtigation. 212
Intercepter, intercepté. 341
Intériner. 233
Intrépide. 368
Iſlette. 209

L

Langages. 269
Le Pronom. 282
Lettres. 202
Libéralité. 149
Lieu. 180
Lieutenant Général. 201
Lignes. 186
Limites. 264
Locutions baſſes. 288
Luxure, luxurieux. 303

M

Maſſacre, maſſacrer. 441
Mauvais. 316
Même. 239
Mille pour *beaucoup.* 434
Mille au figuré. 437
Modération. 328
Mollir, amollir. 416

N

Naulis. 253
Netteté de conſtruction. 170
Nettir pour *nettayer.* 364
Niger, nigerie. 342
Nüe, nuée. 352
Ny particule. 346

O.

Obſervance. 183
Offre. 229
Omiſſion de mots. 230
Ongle. 266
Oté. 227
Ou. 301
Oublier. 279
Outrecuidance, outrecuidé. 164

P

Pancher. 370
Panégyrique. 44
Par prépoſition. 50
Parcourir, parſemer. 8
Pardeſſus. 10
Pardonner. 232
Par enſemble. 315
Par entre. 304
Participer. 523
Par trop. 41
Pas. 18. 263
Paſſer. 520
Peindre. 21
Périodes trop longues. 37
Perſonne. 492
Pierreries. 488
Se piquer de quelque choſe. 416
Plaindre. 298
Plein de bonne mine. 251

Plorer ou *pleurer.* 532
Plus. 173
Plus comparatif. 516
Plûtôt. 26
Point. 177
Porter. 308
Poſte pour *deſſein.* 5
Pour autant que. 258
Prenez le cas. 28
Profuſion. 321
Propreté. 53
Proſpérer. 36
Prou. 467
Proverbes. 4
Public. 56
Pupil ou *pupille.* 57

Q

Que. 27
Que après *ſans doute.* 508
Que trop ſouvent employé. 511
Que pour *avec.* 483
Quelqu'un. 459
Qui. 151. 354
Quoy. 460

R

Rachet ou *rachat.* 63
Rafinement de nettcté de langage. 83
Rancœur pour *rancune.* 208
Raporter & *ramener.* 111
Ravager. 135
Redondance de mots. 99
Reliques. 116
Répétition de pluſieurs mots. 121
Répétition des Prépoſitions devant les Noms. 23
Répétition des Pronoms perſonnels. 46
Réſervé. 67

Reſſouvenance. 91
Reſtauration. 120
Rétribution. 137
Rien de. 145
Rien devant *que ce que.* 61
Ruer. 70

S

Sentir. 472
Seul. 430
Si peu pour *ce peu.* 443
Somme pour *ſommeil.* 394
Son pronom. 421. 422
Souvenance. 438
Suader. 390
Subjonctif pour l'*Indicatif.* 158
Subſtantifs. 454
Superérogatoire ou *ſurérogatoire.* 299
Superficie, ſurface. 217
Superintendant ou *Surintendant.* 215
Supporter. 174
Suppreſſion de mots. 258
Suppreſſion d'articles. 413
Supplicier. 427
Sus; ſuſpied. 408

T

Tardité. 256
Tel. 60
Tems de Verbe fort élégant. 296
Tendreté, tendreur. 470
Tenir. 93
Tomber. 125
Toucher. 167
Tous deux ou *tous les deux.* 365
Tout. 73
Tout beau. 238
Tout ce que. 314

Tout enſemble. 140
Tout plein. 526
Toutes & quantesfois, & toutesfois & quantes. 81
Traitreuſement. 474
Traitter mal ou *maltraitter.* 271
Tranſir. 327
Travail d'enfant. 302.
Trembleterre. 108
Tres-fort. 189
Tres-tous. 497
Tympaniſer. 479

V.

Verbes actifs. 347
Vergogneux. 330
Vieillir. 213
Un. 340
Voire, voirement. 343
Voir pour *tâcher.* 336
Vois, voiſe. 235
Vôtre bel eſprit, vôtre beau jugement. 33
Vray-ſemblance. 311

NOUVELLES REMARQUES DE M. DE VAUGELAS SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

Bris ou *débris.*

R I S pour *débris* d'un vaiſſeau ou du naufrage n'eſt guéres uſité que dans M. Coëffeteau & dans M. de Malherbe, qui en ſont

repris de beaucoup de gens qui condamnent absolument ce mot, & veulent qu'on die toûjours *débris*. Aussi à la verité n'ay-je jamais oüi dire *bris*, à personne que je sçache.

Observation.

J'ay veu soutenir à d'habiles gens, que dans un stile sublime on pourroit dire *bris*, *le bris d'un vaisseau*, à l'imitation de Malherbe & de Coëffeteau. Nicod vouloit mesme autrefois que l'on dît plûtôt *bris* que *débris*, bien qu'il convînt qu'on dît *débris*, *débrisé* & *debrisement*, qu'on ne dit plus aujourd'huy. Amiot qui disoit plus communément *briser*, disoit aussi *bris*, & non pas *débris*; & en effet ce qui favorise *bris* quand on parle sur-tout de naufrage, c'est qu'on appelle *brisans* ces rochers où les vaisseaux vont ordinairement se briser. Aussi ce Verbe est formé du Grec βρίζω *impetum facio, conscindo*, ce qui marque parfaitement bien ce qui arrive à un vaisseau qui se va briser contre un banc de sable ou contre un écueil. Pour moy, je croy que *bris* & *débris* doivent être considérez comme ayant deux significations différentes. *Bris* signifie l'action par laquelle un vaisseau ou autre bâtiment se brise: & *débris* marque les parties qui restent de ce corps brisé. Ainsi nous entendons dire, *le débris de nostre fortune*, pour

dire ce qui nous en demeure de reſte. *Le débris d'un repas*, &c. *le débris d'un bâtiment*, pour dire les reſtes d'un repas & d'un bâtiment. M. l'Abbé Fléchier à-preſent nommé à l'Eveſché de Niſmes aprés l'avoir été à celuy de Lavaur, dit en cette maniére dans la vie du Cardinal Commendon: *il avoit recueilli trois cens écus d'or du* débris *de ſon patrimoine.* M. d'Ablancourt dit auſſi, *recueillir le débris de l'armé*. Et ainſi je pourrois dire que l'on n'a pas bien compris juſques icy la veritable ſignification de ce mot *bris*: mais comme l'uſage favoriſe peu ou point-du-tout ce terme-là, il faut rengainer ſur toutes nos raiſons & nous en tenir abſolument à ce qui eſt uſité. *Briſement* s'eſt introduit depuis peu, & apparemment à la faveur de la proſcription de *bris*: mais *briſement* n'eſt gueres uſité que parmi les devots, qui diſent *briſement de cœur*. Et encore le P Bouhours a-t-il peine à le ſouffrir en cette maniere. Apparemment parce que M. de P. R. s'en ſont ſervis ce Pére trouve ce terme trop nouveau, & ne veut pas qu'on s'en ſerve. L'Auteur des Réflexions Critiques prétend au contraire que *briſement* eſt en uſage, & que toutes les perſonnes polies s'en ſervent ſans difficulté. Pour moy je ne puis convenir de ce grand uſage avec ce Critique; mais je ne voudrois pas auſſi maltraiter ce mot avec le P. Bouhours. Je le ſouffrirois où l'oreille le trouve bien placé: mais je n'aurois garde de le loüer quelque part où je le puſſe trouver.

Proverbes.

COmme j'ay mis dans mon Quinte-Curce, *qu'un chien qui abaye ne mord point*, Meſſieurs de l'Académie dirent qu'il falloit mettre le Proverbe à nôtre mode, & non pas à la mode des Bactriens, & dire, *chien qui abaye ne mord point.*

OBSERVATION.

M. Ménage a été de l'avis de l'Académie. Car il dit dans ſes Obſervations, qu'il n'eſt pas permis de changer en aucune maniére les termes des proverbes ou façons de parler proverbiales; & il reprend M. de Racan qui a dit en vers.,

Je ſçay ce qui vous met la puce dans l'oreille.

parce qu'on dit, *il a la puce à l'oreille.* Mais je croy qu'il eſt permis à un Poëte de changer quelque choſe aux mots d'un proverbe, pour le réduire en vers. Autrement il ſeroit fort ſouvent impoſſible d'employer les proverbes en poëſie: outre que c'eſt être un peu trop ſévére & ſcrupuleux en fait de proverbes, de ne vouloir pas commencer celuy-cy par l'Ad-

jectif *un*, comme avoit fait M. de Vaugelas. Il eſt vray que les proverbes étant comme des ſentences & des maximes générales, elles doivent être conçuës en termes généraux & indéfinis; au lieu qu'*un* eſt un terme défini. Ainſi l'Académie prétendoit que *un chien qui aboye ne mord point*, n'a pas tant l'air d'un proverbe, comme *chien qui aboye ne mord point*.

Poſte pour *deſſein*.

Poſte en cette ſignification ne me ſemble pas fort bon ; aumoins eſt il encore ſi nouveau, que je n'en voudrois pas uſer, quoyque Malherbe ait écrit, *Pour ôter le ſoupçon que ce fût choſe faite à poſte*. C'eſt-à-dire *à deſſein*. C'eſt une façon de parler purement Italienne, *l'ho fatto à poſta*.

Observation.

Les Eſpagnols diſent auſſi *hecho à poſta*, fait exprés & à deſſein. L'exemple de Malherbe ne me paroît ſur-tout guéres uſité aujourd'huy. Ainſi la remarque de M. de Vaugelas eſt fort bonne. Il eſt vray que le mot de *poſte* eſt bien plus ſupportable quand on y ajoûte un pronom,

& qu'on dit, *Je le veux faire à ma poſte*, *Il l'a fait à ſa poſte*, *mettre gens à ſ poſte*, On ſe ſert encore aſſez communément de ces phraſes: elles ne ſont pourtant pas des meilleures: mais on ne peut pas auſſi les condamner abſolument, pourveu qu'on ne s'en ſerve que dans le diſcours ordinaire & dans un ſtile ſimple. *Poſte* au reſte ſignifie en cette rencontre volonté & *fantaiſie*. Moliére s'en eſt ſervi dans ſon Malade imaginaire, où il dit, *il faudroit faire une medecine à vôtre poſte*. Et M. R. approuve fort ce mot en cette façon. Il eſt vray qu'il le met au bas ſtile. Les Eſpagnols pour marquer qu'un Bénéficier fait ordinairement ce qu'il veut des revenus de ſon Bénéfice, & non pas toûjours ce qu'il devroit, diſent *tener una poſſeſſion de la Yglesia a ſu poſta*: ce qui revient aſſez au ſens que nous venons de donner à ces exemples, *J'en veux faire à ma poſte*. Nicod enfin dit fort bien que le mot de *poſte* vient de *poſtus per ſincopem* de *poſitus*, parce que les chevaux de poſte & les poſtillons ſont mis de diſtance en diſtance en des lieux certains. Le P. Monet fait encore remarquer qu'on appelle *poſte* un jeune enfant qui ne fait que courir, duquel on dit, *c'eſt un petit poſte*, & cela eſt vèritable. L'Auteur du Dictionnaire François approuve pareillement cette ſignification. Il y ajoûte *poſter* pour *courir*, au même ſens. Si nous avons pris enfin ce mot de *poſte* des Italiens (dans le ſens auquel nous nous en ſervons) comme le dit M. de Vaugelas, il faut qu'il y ait bien du tems, puis que nous voyons par le Dictionnaire de Nicod, que *poſte* pour deſſein & fantaiſie étoit déja fort en uſage bien avant dans le ſiécle paſſé.

Bien à peine.

MOnſieur de Malherbe & M. de Gombaud ſe ſervent de cette façon de parler. J'ay vieilly dans la Cour; mais je ne l'ay jamais oüi dire : j'avouë néanmoins qu'elle me plaît : je me défie un peu qu'elle ne ſoit du crû du pays du premier, & qu'elle n'en ſente l'élément.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas veut dire que cette façon de parler eſt de Normandie : car Malherbe en étoit. Elle a cependant beau luy plaire, l'uſage ne la ſouffre pas davantage à la Cour, qu'il la ſouffroit de ſon tems : perſonne enfin ne ſe pique aujourd'huy d'imiter en cela Malherbe & Gombaud. Et *bien à peine* eſt encore une locution purement Normande, qui n'a pû s'établir ny faire fortune à Paris. On ne la voit point auſſi dans nos derniers Dictionnaires, ny dans aucun bon Livre. Il ne faudroit pourtant pas faire le procés à un homme qui s'en ſerviroit quelquefois.

Parcourir, parſemer.

Parcourir, *parſemer*, ſont des mots dont la plûpart du monde ſe ſert en parlant & en écrivant, qui néanmoins ne ſont pas approuvez de ceux qui ſavent parfaitement la pureté de nôtre Langue. *Parſemer* eſt encore beaucoup plus recevable que *parcourir*. Que ſi on me demande comme on dira donc ce qu'ils ſignifient, je répondray que par tout où l'on dira *parſemer*, on pourra dire *ſemer* plus purement, & pour *parcourir* il faudra chercher quelque autre terme: car je ne dirois point, *Je n'acheverois jamais de parler de vos vertus ſi je les voulois parcourir toutes*, ny *ſi je les voulois courir toutes*. Il y a mille moyens de dire la même choſe en bons termes. Il ſuffit que je donne cet avis, que

ces deux façons de parler ne valent rien, & qu'il les faut éviter.

OBSERVATION.

Depuis le tems auquel M. de Vaugelas travailloit à cette remarque, les mots de *parcourir* & de *parſemer* ſe ſont rendus meilleurs. On ne fait plus aucune difficulté de les employer dans le diſcours : ils ſont même aſſez fréquens dans les bons Livres. M. Rohaut & Moliére s'en ſont ſervis, comme le remarque l'Auteur du Dictionnaire François, où il met ces deux Verbes comme fort bons en tous ſtiles, au propre & au figuré. Car on *parcourt* une Province & un livre : on *parſéme* un chemin de roſes, & un livre de belles citations ; & je croy qu'on ne feroit plus difficulté de dire, *je n'acheverois jamais de parler de toutes vos vertus ſi je les voulois toutes parcourir :* qui eſt l'exemple qui ne plaît point à M. de Vaugelas.

Enfin, je ne voy pas qu'il manque plus rien à ces termes du côté de l'uſage, qui témoigne avoir bien plus de penchant pour les Verbes compoſez que pour les ſimples, témoin *ramaſſer*, *remporter*, *remplir*, *refroidir*, *rejaillir*, *reſſouvenir*, *reſſembler*, & pluſieurs autres qui ſe ſont établis au préjudice des ſimples qui leur ont donné l'être. C'eſt ainſi que M. Daucourt employe *raſſemb'er* au lieu d'*aſſembler*, dans ſon Diſcours prononcé à l'Académie ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roy, où il dit : Mais voicy encore de nouveaux ſujets d'ad-

» miration. Le Roy n'a pas même voulu que
» pendant sa maladie les divertissemens de la
» Cour ayent été interrompus : il a fait ou-
» vrir les magnifiques appartemens où sont
» *rassemblez* tous les jeux & les plaisirs qui
» peuvent charmer l'esprit sans le corrom-
» pre. C'est une fête perpétuelle que sa ma-
» gnificence & sa sagesse ont inventée, pour
» apprendre aux Courtisans à joüer avec mo-
» dération & à se divertir innocemment.

Pardessus.

PArdessus pour *superficiellement* ne vaut rien : comme de dire, *Cette parole à ne la prendre que* pardessus *semble généreuse.*

Observation.

Si cette façon de parler ne valoit rien du tems de M. de Vaugelas, elle ne vaut pas mieux à-present. Cela ne veut pourtant pas dire que *pardessus* ne soit bon, & comme prépositon & comme adverbe : car on dit par exemple, *avoir de l'eau pardessus la tête*, &, *l'eau coule pardessus*. Il y a bien davantage, c'est que *pardessus* est quelquefois substantif, puis qu'on appelle le *pardessus* tout ce que l'on donne outre le poids, le nombre & la mesure ordinaire. La plûpart des Financiers disent en termes de fi-

nances *le parenſus* : mais cette façon de parler n'eſt bonne que parmy eux.

Baiſemain.

Baiſemain eſt un mot qui eſt à la bouche & à la plume de tout le monde, & qui néanmoins ne vaut pas grand' choſe. Il faut exprimer par le Verbe ce qu'il ſignifie, & dire, *Un tel vous baiſe les mains*, & non pas *vous fait ſes baiſemains* : *Baiſez-luy les mains de ma part*, & non, *faites-luy mes baiſemains*. A cauſe qu'il eſt un peu plus brief & plus commode pour l'ordinaire de ſe ſervir du Nom que du Verbe, cela fait que beaucoup de gens uſent plûtôt de l'un que de l'autre : mais ce mot n'en eſt pas meilleur. Nôtre Langue n'aime guéres ces mots ainſi compoſez d'un Verbe & d'un Nom : & quoiqu'en une infinité d'autres choſes elle ait de gran-

des conformités avec la Langue Grecque qui eſt copieuſe & élégante en ces ſortes d'Adjectifs; ſi eſt ce qu'en ce point elles ne ſe reſſemblent pas. Je ne voudrois jamais dire ny écrire *baiſemain*, qu'en parlant du *baiſemain* de Meſſieurs les Curez, qui eſt, comme tout le monde ſçait, une ſainte offrande qu'on leur fait les jours des Fêtes ſolemnelles, en leur baiſant la main. C'eſt là ſon vray & ſon ſeul uſage.

OBSERVATION.

Il ſuffit que M. de Vaugelas reconnoiſſe que *baiſemain* eſt un mot qui eſt à la bouche & à la plume de tout le monde, pour dire qu'il n'a pas dû le condamner abſolument, comme il a fait. Quelque monſtrueux que puiſſe être ce terme compoſé d'un Verbe & d'un Nom, il n'importe, il devient beau & agréable dès le moment qu'il plaît à l'uſage de le regarder favorablement. C'eſt ce qu'il nous a dit ſi ſouvent dans ſes premiéres Remarques, & dans celles cy.

Sic vult lingua loqui, ſit pro ratione voluntas.

Il eſt vray que la maniére de dire la même choſe

par le Verbe eſt plus naturelle, & même, ſi l'on veut, plus réguliére & plus ordinaire, *Un tel vous baiſe les mains, baiſez luy les mains de ma part.* Mais cela n'empêche pas que l'autre n'ait ſa place auſſi dans l'uſage, & ne ſoit par-là à l'abri de toute cenſure. Le célebre M. Scarron dit: *Vous luy ferez de ma part mille & mille baiſemains.* Et quand il ſeroit vray que l'on ne pourroit pas dire, *faire des baiſemains à quelqu'un*, c'eſt-à-dire, qu'on ne pourroit pas joindre ce terme avec le Verbe *faire*, il ſeroit toûjours certain que *baiſemains* ſeroit un bon ſubſtantif, & en uſage. C'eſt ainſi que l'on dit ſans difficulté, *Vos baiſemains ont été fort bien reçus*, & *recevoir une choſe à belles baiſemains.* A-propos dequoy le ſieur R. remarque fort bien que ce n'eſt que dans cette derniére façon de parler que le mot de *baiſemains* eſt féminin, & que par-tout ailleurs il eſt maſculin. Et cela eſt véritable. D'ailleurs il n'eſt pas vray que nôtre Langue n'aime pas les mots compoſez d'un Verbe & d'un Nom: car le P. Bouhours ayant voulu dire la même choſe, M. Ménage luy a fait voir qu'il ſe trompoit, & pour le prouver il donne une liſte de plus de trente ou quarante mots uſitez qui ſont formez d'un Verbe & d'un Nom, outre ceux qui ſont compoſez de deux Noms: & ainſi *baiſemain* n'eſt pas ſi mauvais qu'on le voudroit faire accroire.

Voicy au reſte ce que je trouve dans les Dialogues du fameux Henry Etienne ſur le nouveau langage François italianiſé: Le *baiſemain* eſt fort commun en France, non-pas de fait mais de parole. Car quand on prend congé de quelqu'un, c'eſt l'ordinaire de dire, *je vous*

» *baiſe la main*, ou, *je baiſe la main de vôtre* » *ſeigneurie*, pour ſentir doublement ſon italianiſ-» me. Et cecy a commencé dès longtems : car » je voy que mêmement Joachim du Bellay à » la fin de l'Epître dédicatoire qu'il met devant » ſon Traitté intitulé, La Défenſe & l'Illuſtra-» tion de la Langue Françoiſe, dit au Cardinal » du Bellay : *Reçoy donc avec cette accoutumée* » *bonté les premiers fruits, ou pour mieux dire les* » *premiéres fleurs du primtems de celuy qui en* » *toute révérence & humilité baiſe les mains de* » *vôtre Reverendiſſime Seigneurie.* CELTOPHILE. » Il uſe icy du Plurier, & non-pas du Singu-» lier. N'eſt-ce point parce qu'il parle à un » Cardinal ? PHILAUSONE. Je croy que non. » Mais depuis on a trouvé le Singulier plus plai-» ſant : & au commencement on n'uſoit pas de » cette façon de parler qu'à l'endroit des Grands. » CEL. Si donc aujourd'huy je me veux accom-» moder, il me faudra dire, Je vous baiſe la » main, plûtôt que, Je vous baiſe les mains. » PHIL. Cela eſt certain. CEL. Je ne mépriſe-» ray pas un de vos avertiſſemens, deſquels je » vous remercie, & me ſouviendray de ce que » dit Ovide,

Sed quæ non proſunt ſingula, multa juvant.

» PHIL. J'oubliois à vous dire qu'on a appli-» qué ces termes de *baiſer la main* encore à un » autre uſage, de ſorte qu'on dit communément, » Je vous baiſe la main, pour dire, Je vous re-» mercie. Comme auſſi hier je vous en alleguay » un exemple d'une Dame, ſi j'ay bonne mémoi-» re. CEL. Il me falloit donc dire, que je vous » baiſois la main de vos avertiſſemens, au lieu » de dire que je vous remerciois. PHIL. Oüi il

le falloit, & faudroit ainſi parler pour uſer du bon langage Courtiſan. CEL. Je vous baiſe donc la main, Monſieur Philauſone, de tant de bons enſeignemens que vous me donnez. PHIL. Vous ne pouvez parler ainſi ſans rire. CEL. Il me ſeroit impoſſible pour le commencement de me garder de rire; mais j'eſpérerois bien me pouvoir façonner.

Ce qui me donne occaſion de remarquer les variations de nôtre uſage au ſujet de cette façon de parler, *je vous baiſe les mains*, que nous avons empruntée des Italiens, comme on a toûjours dit au Plurier, *bacio le mani*, non ſeulement en Italie, mais encore en Eſpagne où l'on dit *beſo las manos*, & que les deux Nations n'ont point dit au Singulier ny *bacio la man*, ny *beſo la mano*; nôtre uſage, pour ſe conformer à ces Langues, n'a dit auſſi d'abord que *je vous baiſe les mains* au Plurier, comme le remarque Henry Eſtienne: ce qui changea enſuite, & on diſoit au Singulier, *je vous baiſe la main*. Mais enfin cette façon de parler eſt revenuë au Plurier, & c'eſt où elle eſt aujourd'huy. A l'égard de ce que le même Auteur ajoûte, qu'au commencement on ne ſe ſervoit de cette locution qu'en parlant aux Grands, c'étoit pour ſe conformer à l'uſage qui avoit introduit cette façon de parler. Car anciennement les Empereurs Romains donnoient leurs mains à baiſer comme un grand honneur: & cette coûtume s'eſt encore conſervée à la Cour de l'Empereur d'Allemagne & des Rois de la Grand' Bretagne, où ces Souverains donnent encore leurs mains à baiſer. Enfin on dit encore, *je vous baiſe les mains*, pour remercier; mais ce n'eſt pas en la maniére

que dit Henry Eſtienne, en y mettant un régime. Car on ne dira pas, *Ie vous baiſe les mains de vos enſeignemens.* Mais ſeulement, *Ie vous baiſe les mains.* Sans rien ajouter. Cet uſage n'eſt même guéres reçû aujourd'huy. L'on dit au contraire, *Ie vous baiſe les mains*, pour marquer un refus. On parle encore de la maniére en quittant quelqu'un.

Bouger.

CE Verbe ne veut point régir de Nom : il eſt abſolument neutre. Par exemple, *ils ne bougérent point;* & non pas, *ils ne ſe bougérent point*, comme a écrit M. de Malherbe en ſa traduction de Tite-Live. Cela eſt du pays de Normandie.

Observation.

Il n'y a rien à dire que *bouger* eſt mieux neutre encore aujourd'huy: cependant bien des gens qui ne ſont point de Normandie font ce Verbe réciproque & actif en imitant Nicod & le P. Monet par exemple qui diſent *ne ſe bouger d'une place, ſe bouger de ſon fort*, & *bouger quelque choſe*, la remuer. Ce Pére n'a pourtant pas eu raiſon

de faire ce Verbe actif, nôtre bon uſage ne le permet point du tout : mais je ne croy pas que *ſe bouger* reciproque ſoit ſi mauvais. Il eſt pourtant mieux de ne le faire que neutre, & de ne dire que, *ne bouger delà*, & non-pas, *ne ſe bouger delà*. On ſe ſert encore de *bouger* dans le diſcours ordinaire : mais on ne l'écrit guéres à-moins que ce ne ſoit dans le moyen ſtile. M. R. ajoûte que ce Verbe ne ſe doit point mettre ſans négative, & à la vérité c'eſt le meilleur uſage. M. d'Ablancourt dit dans ſon Arrian, *L'armée ennemie s'avançoit à petit-pas, & la nôtre ne bougeoit.*

Pas.

Pas ne doit point être oublié en vers quand il doit être mis en proſe: & c'eſt une faute en M. de Malherbe, d'avoir écrit en cette Ode ſi célébre,

Ainſi quand Mauſole fut mort,
Vous n'êtes ſeule en ce tourment,
Qui témoignez du ſentiment,
O trop fidelle Caritée !

Il faut dire, *Vous n'êtes* pas *ſeule en ce tourment.*

Observation.

Ceſt être un peu trop ſévére: nos Poëtes ont toûjours eu & ont encore la liberté de ſupprimer quelquefois *pas* dans un vers quand la meſure le demande, & que la négative qui y eſt, ſupplée au deffaut de *pas*.

Barguigner.

Barguigner eſt un mot de la lie du peuple, dont il ne ſe faut jamais ſervir. Il eſt ſi bas & ſi abjet, que je ferois même ſcrupule d'en uſer en une lettre que j'ecrirois à mon Fermier. Au lieu de dire *ſans barguigner*, dites *ſans marchander*, *ſans héſiter.*

Observation.

M. de Vaugelas eſt un peu trop rigoureux. Il eſt vray que *barguigner* eſt bas : mais il eſt vray auſſi que l'on s'en peut ſervir ; ce que l'on fait tous les jours dans la converſation & dans le diſcours ordinaire. On le peut mettre auſſi dans des lettres familiéres à des amis & dans une compoſition d'un ſtile ſimple : & c'eſt en cette maniére que M. R. employe dans ſon Dictionnaire non ſeulement *barguigner*, mais encore *barguigneur* & *barguigneuſe*.

Il y a apparence qu'on a formé ce Verbe du mot *baragoüin*, ou plûtôt de *baragouiner*. Car ceux qui héſitent à faire quelque choſe, parlent un langage que nous n'entendons pas mieux que s'ils *baragouinoient* ou parloient un *baragoüin*

qui nous fût inconnu. Et cela vient de ce que les *baragoüins* murmurent; grommelent, & barbottent entre leurs dents, en ſorte que nous ne pouvons point entendre ce qu'ils diſent, ou plûtôt ce qu'ils veulent dire. Nicod Maître des Requêtes, & le P. Monet Jéſuite employent *barguigner* & *barguigneur* comme de bons mots dans leurs Dictionnaires. Ce qui marque que ces termes ne ſont pas de nouveaux-venus; mais que ce ſont des vétérans qui ſont exemts de ſervir tous les jours & à tous momens.

Peindre.

ON dit *peignons* en parlant de *peindre*, & non pas *peindons*, comme diſent quelques-uns, nonobſtant l'équivoque de *peignons*, qui vient de *peigner* : & il en eſt de même de *peindre*, *feindre*, *ceindre*, *atteindre*, &c. qui prennent le *g* devant l'*n* au Preſent, à l'Imparfait & aux Preterits, & ne conſervent le *d* qu'au Futur, quelque équivoque qu'il y ait.

OBSERVATION.

Il n'y a guéres que le peuple qui diſe *peindons*, *atteindons*, *peindez*, *atteindez*, &c. Car pour *teindons*, *feindons*, *ceindons*, il n'y a que la plus baſſe lie, & la populace qui parle de la ſorte. Cependant les façons de parler par *d* dans tous ces tems que marque M. de Vaugelas, ſeroient fort néceſſaires pour éviter l'équivoque qu'il y a autrement : mais comme il y a peu ou point de langues qui ne ſoient ſujettes à avoir

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

des mots à deux visages, c'est-à-dire de deux significations absolument differentes, qui ne se déterminent jamais que par le sens du discours où ils sont employez ; il ne faut pas s'étonner si la nôtre, qui n'est pas des plus riches, est sujette à la même imperfection, si c'en est là une: car on en peut justement douter ; puisque la Langue Grecque qui est si belle & que nous estimons tant, avoit des mots en quantité qui avoient cinq ou six significations non seulement differentes, mais même quelquefois contraires, & opposées, comme nous l'avons déja observé. Il ne faut donc pas faire difficulté de suivre icy la décision de l'usage, quelque équivoque qu'il y ait. On ne gouverne pas ce souverain des langues comme l'on voudroit, les loix de la raison sont des loix qu'il ne suit le plus souvent que par fantaisie: enfin c'est un Tiran qui ne reconnoît d'autres loix que celles de son caprice. Tuez-vous après cela de raisonner, Grammairiens, & vous verrez que l'on dira de vous que *oleum & operam perdidistis.*

Ronsard au reste trouvoit déja l'usage douteux de son tems sur *peignons* & *peindons* de *peindre*, puisque nous trouvons qu'il a mis l'un & l'autre dans ses Oeuvres. *Peindre* enfin vient de *pingere*. Car en changeant le *g* en *d* nous avons premiérement dit *pindere*, & dans la suite nous en avons formé *peindre*, à l'Allemande: car les Allemans mettent toujours l'*r* devant l'*e*. Ainsi ils disent *Padrebonne*, *Munstre*, &c.

De la répétition des Prépoſitions devant les Noms.

LEs Prépoſitions doivent être néceſſairement répétées quand le ſecond ſubſtantif eſt réellement ſéparé & diſtingué du premier, ſans qu'il faille conſidérer s'ils ſont ſynonimes ou approchans, différens ou contraires. Ainſi il faut dire, *Les Poëtes ſont différens les uns des autres* par *la variété des ſujets qu'ils imitent* & par *la maniére de l'imitation*, & non-pas & *la maniére de l'imitation*, d'autant plus que *variété* & *maniére* ne ſont ny ſynonimes ny approchans: & je ne tiens pas que ce ſoit un ſcrupule ny une ſuperſtition ny un raffinement; mais bien une regle néceſſaire à laquelle on ne peut manquer ſans commettre une faute; & qu'ainſi ne

ſoit, vous verrez combien il eſt plus obſcur de ne le répéter pas, ou plus clair de le répéter. Cette régle donc doit paſſer pour une loy inviolable. M. Coëffeteau n'a garde d'y manquer, puiſque même il a accoutumé de répéter la prépoſition devant les ſynonimes ou approchans ; en quoy j'avouë que je ne voudrois pas toûjours l'imiter, comme auſſi je ne voudrois jamais manquer de la répéter devant les ſubſtantifs contraires, éloignez ou diſtinguez. Ainſi je prens un milieu entre les uns & les autres, qui (ſi je ne me trompe) eſt le parti qu'il faut prendre.

OBSERVATION.

Cette nouvelle régle doit être ajoutée à celle que M. de Vaugelas a déja donnée ſur la répétition des prépoſitions devant les Noms & devant les Verbes contraires & différens, où il n'avoit point parlé quand ils étoient ſéparez & diſtinguez

diſtinguez par quelque choſe d'interpoſé, comme dans l'exemple de cette Remarque, ſçavoir ſi cet éloignement ou cette diſtinction devoit obliger à répéter les prépoſitions, quand même ces Noms & ces Verbes étoient ſynonimes ou approchans ? & c'eſt ce qu'il décide icy pour l'affirmative. Mais comme l'exemple qu'il en donne n'eſt pas bien concluant, parce que les deux ſubſtantifs étant contraires ou différens ; il ſemble que c'eſt la ſeule raiſon qui faſſe répéter la prépoſition. Changeons donc un peu cet endroit, pour faire que les deux ſubſtantifs ſoient ſynonimes ou approchans ; & l'on verra qu'il faut encore répéter la prépoſition, *Les Poëtes ſont différens les uns des autres* par *la variété des ſujets qu'ils imitent*, *&* par *la diverſité qui ſe rencontre preſque toûjours dans leurs maniéres d'imiter.* Qui ne voit que c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *& la diverſité*, &c. L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue connoîtra par cette remarque de M. de Vaugelas ſur la répétition des prépoſitions : Que tout ce qu'il en a dit n'approche pas de la beauté de ce que cet excellent Académicien en dit en cette rencontre.

Plûtôt.

J'Ay mis dans le livre 4. de ma traduction de Quinte-Curſe, & *étoit venu à la bataille cloüé ſur un char* plûtôt *en appareil de triomphe* qu'*en équipage de guerre.* Ce qui eſt mieux que de dire, *étoit venu à la bataille cloüé ſur un char en appareil de triomphe*, plûtôt qu'*en équipage de guerre;* quoy que l'un & l'autre ſoit bon : mais le premier a été jugé beaucoup meilleur.

OBSERVATION.

Le Pere Le Boſſu Jéſuite met dans l'Epître dédicatoire de ſes Heures Royales, *Loin de ce Favory Courtiſan de Tibére, qui portoit ſes vœux* plûtôt *aux oreilles de ſon Prince* qu'*aux autels de ſes dieux.* Et en effet il paroît plus élégant de ſéparer *plûtôt* du *que* qu'il régit, dans les endroits où il y a une comparaiſon. M. de Ségrais dit auſſi dans ſes Eglogues,

Plûtôt *les froids Lapons boiront l'onde du Gange,*

Que *je ceſſe jamais de chanter ſa loüange.*

Il y a même des endroits où nôtre uſage demande ſi abſolument qu'on ſépare *plûtôt que*, qu'on ne pourroit pas l'employer autrement, C'eſt ainſi que l'on dit, *plûtôt mourir que de changer*, & il s'en faudroit bien qu'il fût ſi bien dit, *mourir plûtôt que de changer*. Et ainſi de pluſieurs autres exemples.

Que.

COmme j'ay mis dans ma traduction de Quinte-Curce, *mais ſi nous manquons de cœur* qu'*il n'en ſoit jamais parlé*; l'Académie trouve meilleur de mettre le *que* devant, en cet exemple & preſqu'en tous les autres, & de dire; *mais* que *ſi nous manquons de cœur, il n'en ſoit jamais parlé.*

OBSERVATION.

Cette remarque eſt entiérement différente de celle qui a déja paru du même M. de Vaugelas ſur la répétition de *que* dans un même membre de période, comme il ſera aiſé de le reconnoître dès le moment qu'on les comparera l'une à l'autre, puis qu'il ne s'agit pas icy d'une ré-

pétition de cette particule, mais de l'endroit où il la faut placer, au commencement ou au milieu de la phraſe. Je juge au reſte cette remarque autant utile que celle qui regarde la répétition vicieuſe de cette conjonction. Toutes les perſonnes qui entendent nôtre Langue, à qui j'ay communiqué cette déciſion de l'Académie, en conviennent.

Prenez le cas.

CEtte façon de parler dont uſe preſque toujours un de nos plus célébres Ecrivains, n'eſt pas à beaucoup près ſi bonne que *poſez le cas*, qui eſt le vray terme François dont il faut ſe ſervir; outre que l'on évite une mauvaiſe équivoque pour laquelle on a repris ce même Auteur dont je viens de parler en une fort belle Lettre qu'il a écrite à une Princeſſe. J'avouë que l'on ne ſçauroit empêcher les eſprits enclins aux mauvaiſes penſées d'en faire naître preſque par tout, & de détourner beaucoup de paroles innocen-

tes en mauvais ſens, étant toujours comme au guet ſur des paroles à deux ententes, qui eſt certes une marque d'un eſprit bien bas, & d'une ame mal-née: mais on ne doit pas laiſſer pour cela d'avoir un extrême ſoin d'éviter tous les mots & tous les termes qui donnent lieu à une ſi ſotte raillerie, par le moyen de laquelle, le meilleur Ecrivain & le meilleur Prédicateur du monde ſe peuvent rendre ridicules, & ainſi perdre le fruit des bonnes choſes qu'ils ont dites. Certes quand on écrit aux femmes, il faut apporter une attention toute particuliére pour cela, & avoir un ſoin extraordinaire d'éloigner de ces eſprits folâtres tout ce qui leur peut donner de mauvaiſes penſées.

OBSERVATION.

Peu de gens font difficulté de dire aujourd'huy, *prenez le cas*, en imitant M. de Voiture qui eſt l'Auteur dont M. de Vaugelas veut parler dans cette remarque. On dit auſſi, *poſez le cas* : mais je ne voy point qu'on ſoit ſi malicieux à-preſent qu'on l'étoit du tems de M. de Vaugelas, & que ce mot de *cas* dans *prenez le cas* faſſe un ſi mauvais effet ſur l'eſprit ny des hommes ny des femmes, à-moins que ce ne ſoit ſur celuy de quelques débauchez ou de quelques libertins qui ſe divertiſſent de tout, & donnent toûjours des ſignifications fort mauvaiſes aux choſes les plus innocentes qu'on peut dire. A quoy je puis ajoûter ce que dit M. de Vaugelas dans ce Manuſcrit, qu'un des plus renommez Ecrivains de nôtre Langue avoit une telle averſion pour *pendant que*, qu'il fit réſolution de ne s'en jamais ſervir, parce que ce mot fait équivoque avec *pendre*, *pendoit*, & *pendant* d'epée : ce qui eſt bien ridicule. M. de Vaugelas ajoûte qu'il y pourroit avoir quelque raiſon à cette haine s'il dépendoit de nôtre choix de faire ou de détruire des mots : mais l'uſage ſeul qui a ce pouvoir, dit-il, a celuy encore d'adoucir toutes ces rudeſſes. Il n'a pourtant pas pû empêcher que *dépendre* pour *dépenſer*, qu'on diſoit encore beaucoup du tems de M. de Vaugelas, ne ſoit tout-à-fait tombé par la ſeule raiſon que *dépendre* & *dépendu* faiſoient équivoque avec *pendre* & avec *pendu*. Le même M. de Vaugelas avouë que c'eſt là toute

la raiſon qu'il en a vû alleguer dans toutes les diſputes qu'il a vû faire à la Cour au ſujet de *dépendre* pour *dépenſer*. Cependant le P. Monet appréhendant ſans doute qu'on ne dît de luy qu'il avoit employé des phraſes qui pouvoient avoir un mauvais ſens, n'a oſé mettre dans ſon Dictionnaire *prenez le cas*, bien qu'il l'ait trouvé dans celuy de Nicod. Ce Jéſuite met ſeulement *poſez le cas* : mais apparemment que ce n'a été que par précaution, & qu'il n'a pas prétendu pour cela condamner *prenez le cas*. Comme j'ay cherché cette derniére façon de parler dans le Dictionnaire de M. R. & que je ne l'y ay point trouvée d'abord, ny ſous le mot *prendre*, ny ſous celuy de *cas*, je me ſuis incontinent allé imaginer que cet Auteur du Dictionnaire François avoit condamné les locutions où le mot de *cas* étoit employé, puiſque je ne trouvois pas même *poſez le cas*. Car je n'avois garde de ſoupçonner qu'il fût de ces ſcrupuleux qui n'oſent ſe ſervir de mots équivoques qui peuvent donner des idées ſales, ſon Dictionnaire étant rempli de pluſieurs impuretez : mais enfin à force de chercher, j'ay trouvé qu'il explique *poſé que cela ſoit*, par *prenez le cas que cela ſoit*. Ce Dictionnaire au reſte ne peut pas avoir toute la perfection dans une premiére édition qu'il auroit ſans doute dans une ſeconde, ſi l'on permettoit à l'Auteur de s'y appliquer avec liberté.

Battant.

ON dit fort bien, *ils les ont mené battant*, comme ſi on vouloit dire que ceux qui les ſuivoient, alloient battant ceux qui fuyoient devant eux ; & l'on ne ſçauroit ce ſemble comprendre cette façon de parler d'une autre ſorte, mais au paſſif on ne peut pas dire, comme dit un de nos plus célébres Ecrivains, *Ils furent maltraittez & remenez battant ;* car ce gérondif étant actif, il ne peut s'accorder avec *maltraittez & remenez*, qui ſont participes paſſifs. C'eſt *battus* & non pas *battans*, qui s'y accorderoit.

Observation.

Tout le monde n'approuve pas abſolument cette cenſure de M. de Vaugelas. On convient bien que dans le dernier exemple qu'il propoſe, il y peut avoir quelque choſe à dire par *rapport*

aux régles : mais il oublie que la Grammaire ſe doit taire quand l'uſage parle, & que ce n'eſt pas à elle à condamner ce que celuy-cy approuve ; & qu'au contraire l'entrepriſe de cette eſclave ne ſervira qu'à rendre cette façon de parler la favorite du tiran.

Vôtre *bel eſprit*, vôtre *beau jugement*.

Bel eſprit, *beau jugement*, avec le Pronom *vôtre* devant, eſt une façon de parler qu'il faut éviter, comme eſtant de mauvaiſe grace quand on le dit ſérieuſement ; car ſi c'eſt que l'on ſe veüille moquer de la perſonne à qui on le dit, alors il eſt bon, néanmoins Monſieur de Malherbe dit ſérieuſement en des endroits de ſes Oeuvres : *Vôtre bel eſprit*, *vôtre beau jugement*. Ce que j'ay de la peine à approuver.

Observation.

Ce mot de *beau* ſe peut dire avec ces mots

accompagné du pronom *vôtre*, à l'imitation de Malherbe ſans qu'on ſe mocque. Il eſt vray qu'ordinairement on s'en ſert en ſe moquant: mais cela dépend plûtôt du ton de voix avec lequel on le dit, que des mots dont on ſe ſert. Il en eſt de même du mot *bon, bon ſeigneur, bon juge, bon ſoldat*, &c. qui ont ordinairement un ſens favorable; mais qui le prennent mauvais quand par la maniére dont on les dit, on marque qu'on les employe ironiquement ou par raillerie, & même à deſſein de choquer & d'offenſer.

Bas.

Mettre bas les armes, & *mettre les armes bas*, jugé également bon par l'Académie, quoyque Monſieur d'Ablancourt employe toûjours *mettre bas les armes*, & jamais l'autre.

Observation.

Mettre les armes bas, me ſemble beaucoup plus uſité aujourd'huy: auſſi eſt-il plus naturel que *mettre bas les armes*, à cauſe de ce mot *bas* interpoſé entre le Verbe & l'Accuſatif. Je ne ferois pourtant pas difficulté de parler comme M. d'Ablancourt. Il y en a cependant qui

ne peuvent ſouffrir *mettre bas* que dans le ſens qu'on donne à cette façon de parler, quand il s'agit des animaux femelles qui font des petits. Ainſi ils ne veulent point qu'on diſe mettre *bas les armes*, ils croyent même avoir trop d'indulgence quand ils ſouffrent *mettre les armes bas*: mais ce ſcrupule eſt trop grand. Le ſujet dont l'on parle, & ce mot d'*armes* qui ſuit incontinent, leve d'abord toute ſorte d'ambiguité: & ainſi cette raiſon n'eſt pas ſuffiſante pour faire tort à ces façons de parler qui ſont uſitées, quoy que M. R. ne les ait point miſes dans ſon Dictionnaire. Car apparemment il les a oubliées. C'eſt ainſi que l'on dit encore également bien *mettre la main à l'épée*, & *mettre l'épée à la main*. M. Ménage trouve ſeulement qu'il y a plus de juſteſſe dans le premier, & que l'autre eſt plus naturel. Je ne les croy pourtant pas plus naturels l'un que l'autre. Car on met auſſi-tôt *la main à l'épée* que *l'épée à la main*. Il eſt bien difficile de ſéparer ces deux idées, & de faire paſſer l'une avant l'autre. *Mettre* au reſte vient de *mittere*, *per ſincopen*, & *bas* vient du Grec βάσις dont nous avons fait *baſe*, qui eſt le plus bas de quelque choſe, puiſque c'en eſt le ſoûtien & le fondement.

Proſpérer.

Proſpérer eſt un Verbe neutre, & non pas actif, tellement qu'on ne dit point *Dieu proſpére les gens de bien*, mais *fait proſpérer les gens de bien*. M. de Malherbe dit,

Ce qu'elle avoit fait proſpérer
Tombe du faîte au précipice.

Observation.

Il eſt vray que la lie du peuple, & même pluſieurs bons bourgeois, font *proſpérer* actif; mais les perſonnes un peu relevées & qui fréquentent les habiles gens, ne commettent point cette faute. On voit encore quelques gens de Collége faire ce Verbe actif, parce que *proſperare* eſt actif. Je n'avance pas cela ſans preuve: on n'a qu'à ouvrir le parallele du P. Monet Jéſuite: on y verra, *Dieu nous a proſpéré juſqu'à cette heure.* Les perſonnes qui n'ont point d'autre profeſſion que celle d'apprendre la Langue Latine, corrompent le plus ſouvent leur langue naturelle, & font paſſer ſans s'en appercevoir les genres & les regimes d'une langue à l'autre, ſans examiner auparavant ſi l'uſage le permet.

Périodes trop longues.

MOnſieur de Malherbe dit: Mais aujourd'huy que de « l'amour d'un frére vous ſemblez « paſſer à la haine de vous-même, « & faites appréhender à vos ſervi- « teurs quelque mauvaiſe iſſuë de « cette obſtination à vous affliger, « je ne puis que pour l'intéreſt de « la vérité dont vous êtes preſque « le ſeul appuy en cette Cour, je « ne vous ſupplie très-humblement « de trouver bon que je quitte la « complaiſance pour me courrou- « cer à vôtre douleur, & vous fai- « re voir que ſans honte vous ne « pouvez céder à un ennemy qui « n'ayant autre force que celle que « luy donne vôtre foibleſſe, indu- « bitablement ceſſera de vous pour- « ſuivre auſſi-tôt que vous aurez « ceſſé de reculer. La période étoit «

raiſonnable juſques à *vôtre douleur*, s'il l'eut fermée là, mais tout ce qui ſuit eſt exceſſif, & il s'en faut bien que la période ſuivante que j'ay miſe dans le cinquiéme livre de mon Quinte-Curſe ſoit ſi longue que celle-là, cependant quelques-uns l'ont jugée trop étenduë : mais Monſieur Chapelain, Monſieur de Gombaud, Monſieur Patru & enfin toute l'Académie ne l'ont point trouvée trop longue, & l'ont approuvée tout d'une voix, la voicy,

„ Mais cette grande magnificence,
„ ce beau naturel, en quoy il a ſur-
„ paſſé tous les Roys du monde, ce
„ courage à l'épreuve de toute ſor-
„ te de dangers, cette promtitude
„ à entreprendre & à exécuter, ſa
„ foy, ſa clémence, ſa modération
„ dans les plaiſirs même innocens,
„ tout cela fut ſoüillé par un vice
„ infame qui n'étoit pas pardonna-

ble à un grand Prince, & ſur tout «
à Aléxandre. «

Observation.

M. de Vaugelas avoit déja remarqué que la longueur des périodes étoit un vice contre la netteté du ſtile, & ſur-tout les périodes qui ſuffoquent par leur grandeur exceſſive : mais il n'en avoit donné aucun exemple, parce que (*diſoit-il alors*) ces exemples n'étoient que trop fréquens dans nos mauvais Ecrivains. Cependant Malherbe en eſt un des meilleurs, & un de ſes oracles. Il prétend cependant qu'il a fait de ces trop longues périodes en plus d'un endroit de ſes Oeuvres. Il veut donc que les périodes ayent des repoſoirs comme en ont celles de ces deux grands Maîtres de nôtre Langue, Amiot & Coëffeteau. Je ſuis pourtant certain que ces deux Auteurs ont ſouvent fait de ces périodes exceſſives. Et s'il en falloit des exemples, j'en donnerois plus d'un: à l'égard de cette période que M. de Vaugelas a miſe dans ſon Quinte-Curce, ſi elle n'eſt pas exceſſive & ſuffocante, elle eſt du moins bien longue, & il l'auroit pû accourcir de quelques membres ſans luy rien ôter ny de ſa force ny de ſa grace.

Diſons cecy avant que de finir cette Obſervation. Le P. Bouhours reprenant le Port-Royal, qu'il prétend avoir ſouvent fait des périodes exceſſives, dit dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne : Les grandes périodes, & ſur- «
tout celles qui par leur longueur exceſſive «

» ſuffoquent ceux qui les liſent (comme parle
» un Auteur Grec) ſont tout-à-fait à leur goût.
M. Daucourt a prétendu dans ſon Cléanthe, que cette période qui reprend la longueur eſt elle-même trop longue. L'Auteur des Réflexions Critiques dit la même choſe. Mais j'ay de la peine à être de leur avis. Si l'on trouve cette période exceſſive, je ſoutiens qu'il n'y a pas un Auteur, pour ſerré qu'il ſoit, qui n'en ait fait tres-ſouvent de ſemblables. Les périodes vicieuſes par leur longueur, ont plus de membres que celle de ce Pére, laquelle je ne puis condamner, quelque amour que j'aye pour le ſtile court, ſerré & coupé. Il n'y a que l'Auteur Grec cité dans la parenthéſe, qu'il falloit retrancher. Ce Pére pouvoit bien, ſans citer ce Grec, nous dire qu'une période trop longue ſuffoque le Lecteur.

Par trop.

CEtte façon de parler ne vaut rien : Exemple : *C'eſt eſtre par trop ſcrupuleux :* il ſuffit de dire : *C'eſt eſtre trop ſcrupuleux*, quoyque j'avoüe que *par trop* a beaucoup d'emphaſe & de force pour exprimer l'excès que l'on veut blâmer, mais le bon uſage le condamne.

OBSERVATION.

Je ne ſçay ſi c'eſt à cauſe de cette emphaſe & de cette force qui eſt dans cette façon de parler, qu'elle s'éſt encore conſervée en uſage : mais je ſçay bien qu'une infinité de gens qui parlent bien, diſent encore aujourd'huy ſans ſcrupule *par trop :* mais on ne voit guéres cette locution dans nos bons Livres. C'eſt une imitation du *pernimium* des Latins. Il eſt vray que ces particules *par* ou *per* donnent quelque force aux mots où elles ſont employées, témoin *parachever, parfaire, parfait, parfournir, parvenir, perfectionner, permanent, pernicieux, perſuader*, & pluſieurs autres ſemblables, qui étant compoſez de ces particules ont plus d'énergie

que les ſimples, non ſeulement en nôtre Langue, mais encore dans l'Italienne & dans l'Eſpagnole. M. R. n'a cependant point mis *par trop* dans ſon Dictionnaire. Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il ne l'a pas jugé bon, ou bien qu'il l'ait oublié, comme bien d'autres façons de parler qui ſont fort en uſage, & qu'on ne trouve cependant point dans ſon Dictionnaire. Je ne voudrois pourtant pas approuver entiérement cette locution *par trop*, ſur-tout dans un livre. Mais je ne la condamnerois pas abſolument dans le diſcours ordinaire où je croy qu'elle doit être quelquefois permiſe.

Benin, benignité.

CEs termes ne ſont pas uſitez par les bons Autheurs qui font choix des mots. Jamais Monſieur Coëffeteau n'en a uſé.

Observation.

Il eſt vray que ces termes ſont un peu vieux, & qu'on ne s'en ſert plus guéres qu'en riant dans des Ouvrages comiques & burleſques. C'eſt ainſi que M. Moliére employe *benin* dans ſon Baron de Pourceaugnac : il y a cependant des perſonnes qui croyent que ces mots ſont encore fort bons dans des matiéres de piété & de Religion où l'on peut dire, *Dieu eſt benin*

& *la benignité de Dieu*, comme les devots ont leurs mots à part, il ſe pourroit bien faire que ceux-cy en ſeroient, & en effet, j'ay ſouvent vû ces termes mis en cette maniére dans de bons livres, il eſt vray qu'ils n'étoient pas des plus nouveaux. Je ne ſçay au reſte ſi ce n'eſt point par moquerie que M. Paſcal attribuë la *bénignité* aux RR.PP. Jéſuites dans ſes Provinciales, où il dit: *C'eſt là où vous verrez la derniére bénignité de la conduite de vos Péres.* M. R. met non ſeulement ce mot au rang des bons dans ſon Dictionnaire, mais encore *benin* & *benigne*. Il eſt vray qu'il ajoûte que *benin* ne ſe dít guéres qu'en riant, excepté en parlant des Cieux & des Aſtres, *Aſtre benin*, *Influence benigne*, tout cela ſe dit à la vérité en termes d'Aſtronomie & d'Aſtrologie, mais on peut encore, comme je l'ay dêja dit, paſſer *benin*, *benigne*, & *benignité*, employez ſérieuſement en parlant de Dieu & dans des matiéres de piété & de devotion. Nos plus excellens Prédicateurs ne font aucune difficulté d'employer quelquefois ces termes qui ont ſouvent plus de force & meilleure grace que tous les autres dont on pourroit ſe ſervir.

Panégyrique.

IL faut dire & écrire *Panégyrique*, & non pas ny *Panégerique* ny *panigirique* ny *panygérique*, ce mot étant purement Grec, & s'écrivant πανηγύρικον avec un η après le π, lequel η se change en *e*, & avec un υ après le γ, & un ι après le ρ, quelques-uns disent *panégyre*, mais je doute qu'il soit françois, il faut dire *panégyrique.*

Observation.

Après *panégyrique*, les trois autres *panégerique*, *panygirique*, & *panygerique* ont à peu prés un usage égal, c'est-à-dire, fort borné, il n'y a guéres que les personnes qui n'ont pas étudié qui se servent de ces derniers mots, si on en excepte ceux qui disent *panygirique*; car ce mot en cette maniere est conforme à la prononciation moderne du Grec. On dit en cette Langue *ita* & non pas *eta*, *panygiricon*, & ce n'est que dans l'ancienne prononciation qu'on disoit *eta*, *panegiricon*, & ainsi la raison qui fait dire *panegyrique* ne vient pas absolu-

ment du mot Grec, comme le dit Monſieur de Vaugelas, mais bien plûtôt du mot Latin *panegyricum*, lequel eſt conforme à l'ancienne prononciation Grecque, ce que nous avons imité, puiſqu'il eſt certain que nous avons emprunté ce terme des Latins, comme ceux-cy l'ont pris chez les Grecs, & ainſi du côté de la raiſon *panygirique* pourroit le diſputer à *panégyrique*, mais celui-cy a le grand & le bon uſage pour luy, ce qui fait que l'autre n'oſe le combattre que de loin, c'eſt-à-dire qu'on le dit dans la plûpart des Provinces où l'on dit auſſi *panégérique* & *panygérique*, mais pour *panégyre* il ne ſe dit aſſurément nulle part.

Je connois au reſte des Dames qui donnent volontiers leur voix à *panegerique*, elles préférent les *e* aux *i*, elles trouvent bien plus de rudeſſe dans cette derniére voyelle que dans l'autre. En effet ſi on y prend bien garde on prononce preſque ſans s'en appercevoir *panegérique* plûtôt que *panégyrique*, tant il eſt vray que deux *e* de ſuite ont plus de douceur. Le mot de *panégyrique* enfin n'eſt pas ancien en nôtre Langue, puiſqu'on ne le trouve point dans Nicod ny dans le P. Monet. M. R. eſt un des premiers qui l'ait employé dans un Dictionnaire, je parle des bons Dictionnaires: il remarque fort bien auſſi, que ce mot eſt ſubſtantif & adjectif tout enſemble, on dit que Pline Second fit ſon *panégyrique* en faiſant celuy de Trajan. Nous venons de voir pareillement un fort bel ouvrage à la loüange du Roy, dédié à l'Académie, lequel a pour titre *Panégyrique* hiſtorique du Roy, & cet ouvrage a été trouvé ſi bon que l'Auteur M.

de Cailleres a été mis au nombre des Académiciens François auſquels il l'avoit dédié. Voilà pour le ſubſtantif. On dit auſſi *un Diſcours panégyrique*, ce qui fait voir que ce terme eſt auſſi adjectif, on appelle enfin *panégyriſte* un faiſeur de *panégyriques*. Tout le monde ſçait cela.

Quand l'on doit répéter les pronoms perſonnels.

VOicy la nouvelle Régle que j'en donne : Si le premier *pronom perſonnel* eſt joint à une propoſition négative, & que la ſeconde propoſition qui dépend du même pronom ſoit affirmative, il faut néceſſairement le répéter, & ſi la premiére propoſition eſt affirmative & la ſeconde négative, il en faudra uſer de même. M. de Malherbe qui péchoit plus ſouvent à ne pas répéter ces pronoms que de l'autre façon dit, *Mais puiſque vous avez toutes ſortes d'avantages ſur moy je ne refuſeray*

point que vous ayez encore celuy-cy, & ſans rien conteſter avec vous, me contenteray de diſputer à tous ceux que vous honorez de vôtre amitié, la gloire d'en avoir plus de reſſentiment, il devoit dire *je me contenteray*, que ſi ces deux propoſitions étoient négatives, il me ſemble qu'il n'en iroit pas ainſi, par exemple, ſi je diſois: *Mais puiſque vous avez toutes autres ſortes d'avantages ſur moy, je ne refuſeray point que vous ayez encore celuy-cy, & ſans rien conteſter avec vous ne me ſoucieray pas de diſputer, &c.* toutefois s'il y avoit *je ne me ſoucieray pas*, il me ſembleroit meilleur, M. de Malherbe dit encore en la même maniére, *Vous recevrez, Madame, ma bonne volonté, & pour une des plus grandes ſatisfactions que je puiſſe avoir de ma fortune m'accorderez l'honneur de me tenir toûjours pour vôtre trés-humble ſer-*

viteur, il faut *vous m'accorderez*; parce qu'il y a entre deux *pour une des grandes ſatisfactions que je puiſſe avoir de ma fortune*, ainſi ſi j'ôte de l'exemple précédent ces paroles, *& ſans rien conteſter avec vous*, alors il ſera mieux de ne répéter pas *je*, & de dire *ne refuſeray point que vous ayiez encore celuy-cy, & ne me ſoucierai pas*, il y a bien davantage c'eſt que lors même que ces deux propoſitions ſont l'une négative & l'autre affirmative, & au contraire, comme au premier exemple, cela auroit encore lieu & ne ſeroit pas beſoin de répéter le pronom, ſi ces paroles étoient ôtées, *ſans rien conteſter avec vous*, d'où je tire cette concluſion que ce n'eſt pas tant la nature contraire des propoſitions qui fait cela comme l'éloignement & la trop grande diſtance du premier pronom, qui

pouvant

pouvant être échapé au lecteur ou à l'auditeur durant cet intervalle, demande d'être répété, ainſi le même Monſieur de Malherbe ayant encore dit : *un autre me rendra ce que celuy-cy m'a fait perdre, au contraire je continuëray de donner encore au même, & comme un bon laboureur vaincray par la culture l'infertilité du terroir*, je doute ſi *je vaincray* ne ſeroit pas meilleur, quoyque l'intervalle ſoit moins conſidérable.

OBSERVATION.

Monſieur de Vaugelas avoit commencé à nous donner quelques régles ſur cette répétition des pronoms perſonnels ; mais comme il ajoûtoit qu'on en pourroit faire encore d'autres ſemblables tirées des endroits où les Auteurs ont manqué, il fait celle-cy ſur quelques endroits de Malherbe, ce n'eſt pas qu'il n'y ait bien du monde qui ne croye que la plûpart des exemples que Monſieur de Vaugelas condamne dans cette Remarque, ne ſoient fort bons, mais il eſt toûjours certain qu'il ſera beaucoup mieux de ſuivre toûjours ſa déciſion,

c'eſt l'opinion de tout ce qu'il y a d'habiles gens en nôtre Langue, l'Auteur des Réfléxions Critiques, a parlé de quantité de répétitions vicieuſes & élégantes, mais il n'a pas pû atteindre à celle-cy.

Par.

LEs uns vouloient que je miſſe dans mon Quinte-Curce, *nos propres inventions* avec *leſquelles nous avons vaincu juſqu'icy, ſe ſont tournées contre nous*, les autres me conſeilloient de dire, *nos propres inventions* dont *nous avons vaincu juſques-icy*; mais j'ay mis *nos propres inventions* par *leſquelles nous avons vaincu*. Monſieur de Prieſſac & toute l'Académie rejettent *dont*, & préférent de beaucoup *par* à *avec*.

OBSERVATION.

De ces trois phraſes il n'y en a que deux de raiſonnables, celle où il y a *avec*, & la derniére qui ſe ſert de *par*; car celle où l'on

roit *dont* eſt ridicule, & contraire à l'uſage, qui ne permet pas que l'on parle de la ſorte, & à la raiſon, car *dont* ne marque que le Génitif au lieu que c'eſt icy un ablatif, de maniére qu'en mettant *dont*, on dit tout le contraire de ce que l'on a intention de dire, *nos propres inventions, dont nous avons vaincu*, ne ſignifie autre choſe ſi ce n'eſt qu'on a vaincu les inventions, au lieu qu'on veut dire qu'on a vaincu ſes ennemis *par* ou *avec les inventions*, mais pourquoy s'arrêter ſur une choſe qui eſt plus claire que le jour, il ne s'agit donc plus que de ſçavoir s'il eſt mieux de mettre icy *par* ou *avec*, & à la vérité il n'eſt pas aiſé de décider à móins qu'on ne prenne le party de dire que ces deux prépoſitions ſont également bonnes dans l'exemple propoſé comme dans les autres qui ſeront ſemblables.

Si nous pouvions ſuivre en nôtre Langue la régle que les Latins avoient introduite en la leur, on ſe pourroit tirer d'affaire fort aiſément ſur cette difficulté ; car ils vouloient qu'on miſt les inſtrumens avec quoy ils avoient exécuté quelque choſe à l'ablatif ſans aucune prépoſition, dont nous ne pouvons pas nous paſſer dans nos expreſſions, s'il falloit cependant choiſir néceſſairement d'*avec* ou de *par*, je ſerois plûtôt pour cette derniére que pour l'autre, en quoy je me conforme au ſentiment de l'Académie & de Monſieur de Vaugelas, enfin nous vainquons plûtôt *par* le moyen de nos inventions, qne nous ne vainquons *avec* elles. *Avec* marque une compagnie qui ne convient guéres à *inventions*; il eſt vray que nôtre Langue permet *avec* dans le ſens de

par: mais il eſt toûjours vray auſſi que ce n'eſt que par tolérance, au lieu que l'uſage de *par* eſt le premier, le plus naturel & le plus régulier. Ce qui ſemble cependant réchauffer la diſpute, c'eſt qu'*avec vôtre permiſſion* eſt mieux dit ſans doute que *par vôtre permiſſion*, quoyque Monſieur de Vaugelas ait dit dans ſon Quinte-Curce, *il prit le diadéme par la permiſſion d'Aléxandre*; car il ſemble qu'il a dû dire *par*, & non pas *avec*; parce qu'autrement il y auroit un mauvais ſens, *il prit le diadéme avec la permiſſion d'Aléxandre*, il ſembleroit qu'on piît la permiſſion d'Alexandre avec le diadéme. Je trouve enfin que ces derniers exemples ſont un peu différens de celuy qui cauſe la diſpute; parce qu'il s'y agit d'une choſe qui fait vaincre qui eſt conſidérée comme un inſtrument de la victoire qu'on exprime ce me ſemble mieux par la prépoſition *par*, que par la prépoſition *avec*. Mais, me dira-t-on encore: Ne dit-on pas, *fendre la téte à quelqu'un avec une hache*, *frapper quelqu'un avec un bâton*? & ainſi de toutes les autres façons de parler ſemblables où il s'agit d'inſtrumens avec quoy on fait quelque choſe, juſques-là qu'on ne pouroit pas employer dans ces endroits, la prépoſition *par*: en diſant, *frapper par un bâton*, *bleſſer quelqu'un par une épée*? & c'eſt où j'avouë qu'il n'y a aucune raiſon à nôtre uſage, aucune regle certaine là-deſſus, & ainſi il n'y a qu'à conſulter l'oreille pour ſçavoir ce qui eſt uſité & le ſuivre. Il me paroît pourtant qu'*avec* n'eſt néceſſaire qu'au propre, comme dans les exemples d'inſtrumens que nous venons de donner: mais qu'au figuré *par* va mieux, té-

moin l'endroit de la Remarque de Monſieur de Vaugelas & ceux-cy, *je l'ay convaincu* par *des raiſons qui furent ſans replique*, *je l'ay perſuadé* par *des conſidérations ſi puiſſantes que je l'ay détourné de ce deſſein*, par *des réflexions*, &c. Je ne ſçay ſi je me trompe, mais cette diſtinction me paroiſt aſſez bonne.

Propreté.

JE doute que *propretés* au plurier ſoit bon, il ne faut s'en ſervir qu'au ſingulier.

Observation.

On en peut encore douter, l'uſage étant partagé là deſſus : les uns ſont pour l'affirmative, & les autres pour la négative. On entend dire, *ce ſont de grandes propretés*, *ce ſont tous les jours de nouvelles propretés*, & tout cela par rapport aux habits ou aux ameublemens : je préférerois pourtant toûjours le ſingulier en cette rencontre, & je trouve que l'uſage le plus général favoriſe mon goût. M. R. ne met ce mot qu'en ce nombre-là *les Dames aiment la propreté*. Je ne voudrois pourtant pas entiérement rejetter avec Monſieur de Vaugelas *propretés* au plurier dans les endroits où il ne choque ny la raiſon ny l'oreille.

Brocher.

Brocher pour *effacer* ce que l'on a écrit, ou faire des ratures, ne vaut rien, ou il eſt de la lie du peuple, auquel cas il ne vaut rien encore : mais il eſt fort bon pour dire une choſe *brochée* d'or, qui eſt une eſpéce d'ouvrage fort riche & fort beau.

Observation.

Brocher dans la premiére ſignification n'eſt pas à la vérité du plus beau ſtile, mais il n'eſt pas auſſi de la lie du peuple : de fort honnêtes gens le diſent tous les jours dans le diſcours ordinaire & familier, & l'on peut l'employer dans un ſtile ſimple & approchant de la liberté de la converſation, & dire *je n'ay fait encore que brocher cet ouvrage*, c'eſt-à-dire, je n'ay fait encore que commencer ou ébaucher cet ouvrage ; parce qu'ordinairement ces ſortes de canevas ſont pleins de ratures, en quoy il ſemble que *brocher* eſt plûtôt employé en cet exemple au figuré qu'au propre ; car il eſt certain que ſi l'on vouloit dire abſolument *brocher*, pour *effacer*, il ne vaudroit rien, comme *j'ay*

broché cette ligne, *j'ay broché ce mot*, il faut dire ſans difficulté, *j'ay effacé cette ligne*, *j'ay effacé ce mot*, bien que Nicod ait employé *brocher* en cette maniére-là. On dit auſſi *brocher* pour *faire à la hâte*, il *broche* tout ce qu'il fait, il faut *brocher* cela, cette ſignification approche fort de celle de *brocher* pour *ébaucher* & *commencer*, ſi ce n'eſt pas tout-à fait la même. On a dit auſſi autrefois *brocher un cheval des éperons*, mais on ne dit plus aujourd'huy que *donner des épérons*. *Brocher* n'eſt donc bon à preſent au propre que pour marquer que l'on broche une étoſe avec de la ſoye, de l'or, ou de l'argent, *étoſe brochée d'or & d'argent* : d'où apparemment ſont venus les mots de *brocard* & *brocatel*. *Brocher* eſt encore reçû, comme le remarque M.R. entre les Tricoteuſes, qui diſent *brocher un bas*, parmi les Marêchaux qui diſent *brocher un clou*, parmi les Cordonniers qui diſent *brocher un talon*, parmi les Couvreurs qui diſent *brocher des tuiles*, & enfin parmy les Cordiers qui diſent *brocher le tour-*

Public.

PUblic & *publique* ſont tous deux bons pour adjectifs maſculins ; car on dit fort bien *un deüil public*, & *un deüil publique*.

Observation.

L'uſage a changé ; car on ne dit aſſurément plus au maſculin que *public*, *un deüil public*, *publique* eſt pour le féminin, *une perſonne publique* : c'eſt ainſi que tout le monde parle aujourd'huy. Monſieur Boileau, comme l'a remarqué M. R. dans ſon Dictionnaire, dit au maſculin dans ſa Réponſe à M. Coſtar *quelque décrié que ſoit le public il n'y a pas un juge plus incorruptible, & tôt ou tard il rend juſtice*, & Monſieur Patru met au féminin dans ſes Plaidoyés, *en Droit, les ſervantes de Cabaret paſſent pour publiques.* Il y a même ſi long-temps qu'on parle de la maniére que Nicod met dans ſon Dictionnaire comme une choſe digne de remarque, que du Bellay qui eſt un Auteur du ſiécle paſſé a mis *publique* pour *public*, en ſorte que je ne ſçay pas quelles autorités Monſieur de Vaugelas a pû ſuivre pour ſe porter à dire dans le temps qu'il faiſoit cette Remarque, c'eſt-à-dire depuis l'établiſſement de l'Académie que *public* & *publi-*

que étoient tous deux bons pour adjectifs maſculins, d'autant mieux que je ne trouve point qu'il ait ſuivi cette déciſion dans ſa Traduction de Quinte Curce où il dit toûjours *public* au maſculin, & *publique* au féminin, & jamais ce dernier au maſculin.

Pupille ou pupil.

IL faut dire au contraire *pupille* & non *pupil*, l'uſage & la raiſon le veulent ainſi.

OBSERVATION.

Cette Remarque eſt entiérement conforme à l'uſage que nous ſuivons encore aujourd'huy. Il n'y a que les perſonnes qui ne ſçavent ce que c'eſt que de bien parler, qui diſent *pupil*. M. R. remarque fort bien auſſi ſur ce mot qu'il faut dire *ſon pupille eſt grand*, & *ſa pupille eſt riche* : cependant ce n'eſt que l'uſage qui le veut ainſi. La raiſon voudroit au contraire qu'on dit *pupil* au maſculin, & *pupille* au féminin, comme on dit en Latin *pupillus*, *pupilla* : autrement quand on dit *pupille* pour le dernier genre, comme nous faiſons, n'eſt-il pas vray qu'on ne comprendra que par la ſuite du diſcours, ſi l'on entend parler d'un garçon ou d'une fille ? A quoy on remédieroit ſi l'on diſoit *pupil* & *pupille* ; & en effet, le P. Monet Jéſuite a

été de ce ſentiment dans ſon Paralléle, bien que Nicod avant luy n'eût admis que *pupille* aux deux genres, les Péres Jéſuites accoûtumés à raiſonner ſur les Langues dans leurs Claſſes veulent tout mettre dans les régles ſans trop examiner ſi l'uſage ſe ſoumet à leurs leçons auſſi aveuglément que le font leurs écoliers *ſub ferula trepidantes.*

Courroucer.

Courroucer régit l'accuſatif, ce me ſemble, avec la prépoſition *contre*, & non pas le datif, comme l'a écrit M. de Malherbe, qui dit *trouvez bon que je quitte la complaiſance pour me courroucer à vôtre douleur.*

Observation.

Il faut d'abord diſtinguer icy, ou ce verbe eſt actif, & ainſi il faut toûjours dire *courroucer quelqu'un*, ou il eſt paſſif *être courroucé*, & il y a eu deux uſages : le premier eſt le meilleur, & le plus général ; Car on a toûjours dit, *être courroucé contre quelqu'un* : l'autre a dit, *être courroucé à quelqu'un*, témoin Nicod qui dit avec Malherbe, *il eſt courroucé à moy* :

mais cet uſage n'eſt plus. Enfin ce verbe eſt encore réciproque *ſe courroucer*, & il eſt certain encore que l'uſage le plus receu eſt pour *ſe courroucer contre quelqu'un*, il y en a pourtant qui, à l'exemple de Malherbe, ont mis *ſe courroucer à quelqu'un*, & le Pére Monet Jéſuite eſt de ceux-là dans ſon Parallelle. Je préférerois pourtant toûjours le régime de *contre* avec le Paſſif & avec le réciproque. Mais c'eſt une queſtion de ſçavoir ſi *courroucer, courroucé* ou *courroux* ſont des mots qui ne ſoient point ſortis de l'uſage moderne: & pour cela voyez ce que j'en ay dit dans la premiére partie de mon Traitté *de la Guerre Civile des François ſur la Langue.* M. R. dit que *courroucer* verbe actif, pour *mettre quelqu'un en colére*, eſt vieux & n'eſt bon que dans le burleſque ou au figuré; qu'il en eſt de-même de *ſe courroucer*, & que *courroux* eſt un mot plûtôt de la poëſie que de la proſe: en quoy il ſe trompe aſſûrément, puiſque nous avons montré que *courroucer* ſe dit fort bien au propre dans nos meilleurs Auteurs. A quoy j'ajoûte, que nos plus excélens Ecrivains n'ont jamais fait difficulté de mettre *courroux* au propre & en proſe: & ainſi l'Auteur *des Réfléxions ſur la Langue Françoiſe* a eu tort de copier ſi aveuglément la déciſion de ce Dictionnaire, puiſqu'il avoit devant ſes yeux l'exemple de M. de Vaugelas, qui dit dans ſa belle traduction de Quinte-Curce: *Toutes nos paſſions nous entrainent avec violence, nous ſommes touchez de pitié ou enflamez de courroux ſelon les divers objets qui nous entraînent.* M. Sarraſin, M. d'Ablancourt, & M. Peliſſon, qu'il cite aſſez ſouvent, ont auſſi

employé *courroux* en cette maniére en plusieurs endroits de leurs Ouvrages ; & il vaut bien mieux former des décisions sur la pratique de ces grands Maîtres de nôtre Langue, que de s'amuser à suivre trop légérement & sans examen l'opinion d'un particulier qui ne prétend pas l'emporter sur ceux que nous venons de nommer qu'il reconnoît pour ses Maîtres. Disons cecy en passant : Il y en a qui font venir *courroucer* de *corruscare*, parce que ceux qui *se courroucent* sont ordinairement tous en feu comme des éclairs.

Tel.

Tel veut *que* aprés soy, & non pas *comme*. Exemple, *faites-moy la part telle qu'il vous plaira*, & non *telle comme il vous plaira*.

Observation.

Il n'y a guéres que le peuple qui dise, *telle comme il vous plaira*. Je ne l'ay jamais veu dans aucun Auteur : & si M. de Vaugelas l'y avoit trouvé, il n'auroit pas manqué de nous le dire, ou de nous le faire connoître. Je ne sçay cependant si on ne pourroit point permettre à des Poëtes de parler de la sorte dans le besoin où ils se voyent de mesurer un bon vers, puis qu'ils ont pris cette liberté à l'égard d'*aussi*,

qu'ils ont fait ſuivre par un *comme*, bien que dans les régles & même ſelon l'uſage il régiſſe toûjours un *que*, comme on le pourra voir plus amplement dans mes nouvelles Obſervations : mais je ſçay bien que pour hazarder *tel comme*, il faudroit être un grand Poëte, & que la penſée, le tour & le vers fuſſent d'ailleurs ſi excélens qu'on ne prît preſque pas garde à cette faute contre le bon uſage, qui ne ſouffre aſſurément que la particule *que* aprés *tel* : & en effet, puis qu'on dit *tel quel*, *tellement quellement*, & *tellement que*, pourquoy ne dira-t-on pas auſſi *prenez-nous tels que nous ſommes*, *nommez-en un tel que vous voudrez* : & ainſi d'une infinité d'autres exemples ? M. R. obſerve pourtant tres-bien que *tel* n'eſt pas toujours ſuivi de la particule *que*, mais de quelques autres encore : par exemple de la particule *qui*, M. de Voiture diſant, *Telle perſonne s'eſt ſauvée de mes mains, qui ne m'échapera pas à cette heure.* Comme encore de la particule *dont*, Moliére, *Il y en a tel dont il ne faut que la ſeule fréquentation pour*, &c.

Dériver.

CE Verbe eſt neutre, & il faut dire par conſéquent *les Grammairiens font dériver ce mot d'un autre*, & non pas *les Grammairiens dérivent ce mot d'un autre.*

OBSERVATION.

Dériver aujourd'huy eſt auſſi-bien actif que neutre, preſque tous nos Grammairiens en uſent indifféremment; M. Ménage ſur-tout, fait ſouvent *dériver* actif, & particuliérement en cet endroit qui vient de ſe preſenter à moy comme par hazard : *Théodore de Béze dérive auſſi* haran *d'*halec. Et un peu plus bas il met encore : *Je ne parle point de* hache *que Beze dérive de* haſta, *étant perſuadé qu'il vient d'*aſcia, s'il en faut croire encore les RR. PP. Jéſuites qui uſent ſouvent de ce mot dans leurs claſſes. *Dériver* eſt actif, c'eſt ainſi que nous l'apprennent le P. Monet, le P. Pajot, & le P. Pomey dans leurs Dictionnaires; & en effet *dériver* ſe diſoit autrefois activement au propre; car il n'eſt icy qu'au figuré. C'eſt ainſi que nous voyons dans Nicod, *dériver des ruiſſeaux.* Amiot dit auſſi à-peu-près dans le même ſens, *dériver le ſoupçon d'un fait ſur quelqu'un*, pour dire *en jetter le ſoupçon ſur luy.* Outre que le mot de *déri-*

vre eſt actif en Latin, pourquoy ne le ſera-t-il donc pas en François, diſent les Jéſuites ? Pour M.R. il le met ſeulement actif dans ſon Dictionnaire, & aprés il en donne un exemple qui marque qu'il eſt neutre : car il dit, *mot qui dérive d'un autre.* S'il retouche jamais ſon Dictionnaire, il mettra ſans doute que ce Verbe eſt actif & neutre, puis qu'il n'ignorera plus la conteſtation qu'il y a ſur ce ſujet.

Rachet ou *rachat.*

RAchet que dit M. de Malherbe ne me ſemble pas ſi bon que *rachat.* Certes je doute même que *rachet* ſoit bon.

OBSERVATION.

Nous diſons au Palais & *rachet* & *rachat* : je trouve ſeulement que le dernier eſt plus uſité, ſur tout dans le diſcours public. *Rachet* comme plus doux ſe dit plus communément dans la converſation par les Dames & par ceux qui n'ont pas un grand commerce avec les gens de Juſtice & les gens d'affaires, qui diſent tous plus ordinairement *rachat*, qui eſt le mot ancien, comme Nicod nous l'apprend, des delicats ayant introduit depuis *rachet*, qui devroit pourtant l'emporter, puiſqu'on dit *racheter* : mais l'uſage ſe moque bien ſouvent de toutes

ces reſſemblances & de toutes ces analogies, Il y en a qui diſent *reachat*, mais mal. M. R. ne met que *rachat*, & il a fort bien fait.

Faner, fanir & fener.

CEs trois mots ſont également bons & ſignifient une même choſe. Mais *faner* eſt encore plus uſité que les deux autres.

Observation.

Pour *fanir*, on peut dire que s'il eſt encore en uſage, (car il n'y eſt guéres) il n'eſt pas au moins du bon uſage. Pour moy je ne connois point-du-tout ce mot-là : il faut qu'il ſoit ſeulement uſité dans quelques Provinces. A l'égard de *fener*; il n'y a que ceux qui changent toûjours l'*a* en *e*, qui le diſent. Il y a même longtems qu'il eſt en uſage, puiſque nous le voyons dans Deſportes :

Mais que vous ſervira cette fleur de beauté;
Beauté qui a rendu mon ame empriſonnée,
Si ſans être cueillie elle devient fennée ?

Pluſieurs bons Auteurs s'en ſont auſſi ſervis dans ce ſiécle, M. Coſtar ayant dit dans ſes Lettres, *de vieilles loüanges ſont comme des fleurs* fennées, & *L'éloquence commence un peu à défleurir & à ſe* fenner. Et bien des gens parlent encore de la ſorte. Mais *faner* eſt tres-bon

en toutes maniéres, ſoit du côté de la raiſon, ſoit de celuy de l'uſage. M. d'Ablancour dit: *ſa beauté eſt bien* fannée. M. de Segrais met dans ſes Eglogues:

Belle jeuneſſe de l'année,
Ta beauté me ſemble fannée.

Féner a une autre ſignification, qui eſt de remuer l'herbe fauchée pour la faire ſécher & devenir foin. *Féner* pour *fenner*, quaſi *fœnerare* ou *fœnum facere*. Et c'eſt en ce ſens de *ſécher* qu'on a dit *fêner* pour *faner*. Il y en a qui en cette derniére façon veulent qu'on écrive *fener*, & que l'on prononce *fenner*. Le P. Monet Jéſuite eſt de cet avis dans ſon Parallelle. M. R. ne connoît point *féner*, & il met *faner*, *ſe faner* pour *faire ſécher le foin* & pour *ſe flétrir*. Je croy cependant que le bon uſage veut qu'on diſe *féner* au premier ſens, & *faner* pour *flétrir*. J'ay toûjours oüy dire *féner* par tous les Faucheurs dans toutes les Provinces du Royaume où j'ay été.

Faix des playes.

MOurir *ſous le faix de ſes playes*, eſt fort bien dit. *Qui mouroient cruellement* (dit M. Coëffeteau en la vie d'Auguſte) *ſous le faix de leurs playes & de leurs armes*. Car puis qu'on dit communément & tres-élégam-

ment *chargé de bleſſures*, comme *Céſar mourut chargé de vingt-quatre bleſſures*, il s'enſuit qu'on peut dire auſſi *ſous le faix des playes*.

Observation.

Il eſt certain qu'on dit au propre, *il ne peut pas ſupporter le faix de ſes armes*, & au figuré, *il ſuccomba ſous le faix des affaires*, & avec M. de Voiture dans ſes Poëſies,

Vous ne ſçauriez avec conſtance
Porter le faix *de mon abſence.*

Je doute pourtant qu'on puiſſe dire avec M. de Vaugelas, ou plûtôt avec Coëffeteau, *mourir ſous le* faix *de ſes playes*, & l'induction que nôtre Grammairien tire de *chargé de bleſſures*, n'eſt pas bonne ce me ſemble: car *chargé* ſignifie icy *couvert*. D'ailleurs, quoique le mot de *faix* ait rapport à *chargé*, puis qu'on charge un faix ou fardeau, & qu'on en eſt chargé; il ne s'enſuit pas toûjours que ces mots puiſſent s'accorder enſemble ſans exception: il y a de certaines façons de parler que toutes les raiſons & toutes les analogies du monde ne ſçauroient rendre ſupportables dans l'uſage: & ainſi il ne faut pas s'étonner ſi *le faix des olyves* paroît rude, pendant que *le* faix *des affaires*, *le* faix *d'une abſence*, &c. ſe diſent ſans peine.

Réſervé.

Reſervé eſt indéclinable comme *excepté*. Ce mot en cette rencontre eſt regardé comme s'il étoit adverbe ou prépoſition, & ne ſe dit point au féminin ny au plurier. Par exemple il faut dire, *réſervé une femme*, non *réſervée*; *réſervé deux hommes*, non *réſervez*. Ce que je n'ay touché qu'imparfaitement dans mes premiéres Remarques.

Observation.

Monſieur de Vaugelas a remarqué la même choſe d'*ôté*; & ainſi ces trois mots *excepté*, *réſervé*, *ôté*, doivent être conſidérez comme adverbes, puiſqu'ils ne ſuivent ni le genre ni le nombre des Subſtantifs dont ils ſe diſent, horſmis que ces mots ne ſuiviſſent le Subſtantif. Car pour-lors ils ſe déclinent, comme l'a tres-bien remarqué l'Auteur des Réfléxions ou Remarques Critiques ſur la Langue, qui fait voir qu'il faut dire *excepté eux*, quand *excepté* précéde; & qu'au contraire il faut mettre, *eux*

exceptez, elle exceptée, parce qu'*excepté* ſuit, & qu'il faut dire de même *ſuppoſé ces principes* & *ces principes ſuppoſez*. Ainſi on doit dire, *Réſervé un homme*, & *deux hommes réſervez*. Ce que M. de Vaugelas avoit remarqué avant luy, comme nous le verrons ſur *ôté*. M. R. au reſte ne connoît point cet adverbe *réſervé*, mais ſeulement *à la réſerve de trois ou quatre villages que l'on a conſervez, tous les autres ont été pillez*: & ainſi c'eſt une queſtion, s'il ne faut dire qu'*à la réſerve*, ou ſi l'on peut dire auſſi *réſervé*. Il eſt vray que le grand & bon uſage n'eſt pas trop pour celuy-cy: on le peut pourtant employer en quelques endroits choiſis, qui ſont pourtant rares, *horſmis*, *excepté*, & *ôté*, étant aujourd'huy ſi uſitez qu'ils ont comme occupé toutes les places où l'on pourroit mettre *réſervé*; & encore celles où l'on pourroit le fourer ſont d'abord priſes par *à la réſerve*. Il eſt aiſé d'entendre ce que cela veut dire.

Rien devant *que ce que*.

Rien ne ſe doit jamais mettre devant *que ce que*. Par exemple, *vous ne faites rien que ce que vous devez*, n'eſt pas bon. Il faut dire, *vous ne faites que ce que vous devez*: *je ne ſçay que ce que vous m'avez appris*, & non *je ne ſçay rien*

que ce que vous m'avez appris. Que ſi l'on me vouloit diſputer que ce ne fût pas une faute, au-moins on ne me diſputera pas qu'il ne ſoit incomparablement plus élegant de l'ôter que de le mettre.

OBSERVATION.

Il eſt vray que l'uſage eſt encore pour ces deux façons de parler : mais le bon uſage eſt toujours encore pour celle que M. de Vaugelas favoriſe, bien qu'il ſemble que *rien* ajoute plus de force à l'expreſſion. Une perſonne au-reſte tres-ſçavante en nôtre Langue a prétendu que bien que *rien* s'employât ordinairement pour le *nihil* des Latins, il ne ſignifioit pourtant pas entiérement la même choſe : car *rien* eſt affirmatif & ſe dit de quelque choſe, comme ſon étymologie le marque aſſez : puiſqu'il vient de *res* & a la même ſignification : d'où vient que nous tournons en Latin, *ſi res eſt aliqua quæ tibi noceat*, par *s'il y a rien qui te nuiſe* : *Si ulla in re poſſim eſſe uſui*, *S'il y a rien en quoy je puiſſe ſervir.* Ce qui a fait dire à des-Eſſarts dans ſes Amadis, *Toutesfois il eſt bien déçû, car elle le hayt ſur tout rien*, c'eſt-à-dire *ſur toutes choſes.* Et ſi *rien* eſt employé en pluſieurs endroits pour *nihil*, cela vient, dit Nicod, de ce qu'il y a une négation expreſſe ou tacite dans la phraſe : comme quand on demande, *que fais-tu? que*

dis tu? qu'as-tu? on répond en Latin *nihil*, & en François *rien* : car on entend, *je ne fais, je ne dis, ni n'ay aucune chose* : ce que l'on exprime en moins de paroles en disant *je n'ay rien* : & ainsi la négation qui précede, fait que *rien* est employé pour le *nihil*.

Ruer.

MOnsieur de Malherbe dit, *se rueront sur eux*, ce qui ne me semble pas bon en prose, la façon de parler étant basse : il me semble que *se jetteront sur eux* est mieux : il s'en sert ordinairement en vers, où je croy qu'il est meilleur :

Telle en ce grand assaut où des fils de la terre
La rage ambitieuse à leur honte parut,
Elle sauva le Ciel & rua le tonnerre
Dont Briaré mourut.

Lança seroit peut-être meilleur en cette rencontre que *rua*.

OBSERVATION.

Ruer eſt encore bas, & ne peut pas entrer dans la belle proſe. On entend dire tous les jours par le peuple de Paris, *il ſe rua ſur moy, ils ſe ruérent ſur luy*: mais les honnêtes gens diſent, *il ſe jetta, ils ſe jettérent ſur luy.* Les Poëtes en uſent un peu plus volontiers dans la belle Poëſie: ce qu'on peut bien leur ſouffrir: on feroit pourtant mieux de ne le mettre jamais que dans un ſtile bas, ſoit en proſe ſoit en vers: cela s'entend de *ſe ruer* ſeulement au figuré, pour *ſe jetter.* Ce qui ſouffre pourtant de la difficulté, M. de Maucroix ayant dit dans ſon Schiſme d'Angleterre écrit d'un ſtile moyen, *les Sergens ſe ruerent ſur les meub'es*: & cette autorité eſt d'un ſi grand poids en nôtre Langue, que je n'oſerois blâmer ceux qui imiteroient cet excellent Auteur. Mais je crois qu'il faut toujours s'abſtenir de cette façon de parler dans le haut ſtile, c'eſt bien aſſez qu'elle entre dans le moyen. Il n'en eſt pas de même de *ruer*, mis pour *jetter*: car ce Verbe n'eſt pas toujours bon dans tous les uſages qu'il a eus autrefois. Par exemple, les façons de parler ſuivantes ne ſe diſent plus, *ruer ſus, ruer jus, ruer par terre.* Il eſt ſans difficulté qu'il faut dire aujourd'huy *jetter* en tous ces endroits. Il n'y a que *ruer* des pierres, ou quelque autre matiére, qui ſe diſe encore: mais je crois que ce ne doit être que dans le bas ſtile, ou tout-au-plus dans le moyen, & non-pas indifféremment par-tout, comme le prétend M. R. dans ſon Dictionnaire, & Moliére qu'il cite le luy apprend;

puiſque ce Comique n'employe cette façon de parler que dans ſon Cocu imaginaire, où il dit, *Ah! je devois du moins jetter ſon chapeau, ou luy ruer quelque pierre à la tête.* J'ay dit plus haut, *ruer des pierres* ou quelque autre matiére: car on a dit autrefois *ruer des coups*, qu'on ne dit plus, ce me ſemble, que dans cette façon de parler que l'Auteur du Dictionnaire François a fort bien remarquée, *les plus grands coups ſont ruez*, pour dire que les plus grands éfforts ſont faits: ce qu'il met au plus bas ſtile. Cependant elle n'eſt pas plus roturiére, ſi on laiſſe la qualité du proverbe à-part, que les autres façons de parler dont nous venons de faire mention.

Defauts de nôtre Langue.

QUelques-uns ont remarqué ceux-cy, de joindre deux contraires enſemble, *trop peu*, *fort foible*, *bien mal*, *beaucoup moins*, &c.

OBSERVATION.

Il pouvoit y ajouter encore *bien peu*, *fort peu*, *un peu trop*, *il eſt bien mal*, *un peu plus*, *peu ſouvent*; *fort peu ſouvent*, *tant ſoit peu*. *tant ſoit peu plus*, & quelques autres encore. Cependant, ſi l'on peut appeller tout cela des imperfections, les autres Langues n'en ſont pas exemtes: La Latine par exemple dit, *plus minus*, *multò minus*, *ſunt oppido pauci*, *valde quàm paucos habet*, *paulò amplius*, *paulò magis*, &c.

Tout,

Tout.

Tout adverbe ſe joint à beaucoup de mots pour leur donner plus de force & exprimer quelque choſe de plus que ne feroit le mot ſimple ſans cette adjonction, comme, *tout auſſi-tôt, tout auprés*, & autres ſemblables. Car encore qu'*auſſi-tôt* & *auprès* veüillent dire la même choſe, néanmoins *tout* étant mis devant l'un & l'autre, ſignifie au premier une plus grande promtitude, & au dernier une plus grande proximité, s'il faut uſer de ce mot. On dit auſſi *tout premiérement*, pour mieux exprimer le vray commencement de quelque choſe. Amiot & M. Coëffeteau s'en ſervent ſouvent ſur-tout au commencement de la période : mais pluſieurs condamnent cela comme une redondance ſuperfluë. En quoy ils ſe

trompent ; car il faudroit auſſi qu'ils condamnaſſent les deux autres façons de parler pour la même raiſon. Ce que néanmoins ils n'oſeroient faire, parce qu'elles ſont reçûës & approuvées de tout le monde, & on en peut dire autant de *tout de même :* car *de même* tout ſeul ſuffiroit, & ce *tout* ſert à mieux exprimer. Voyez ce que j'en ay remarqué ſur la redondance des mots & de certaines façons de parler, que ceux qui ne ſont pas bien verſez en la connoiſſance des Langues ont accoûtumé de condamner comme quelque grande faute ; au lieu qu'au contraire ce ſont des ornemens & des graces dont il ſe voit mille exemples dans les Auteurs Grecs & Latins.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas n'a parlé dans ſes premiéres Remarques que de *tout-de même*, entant que c'eſt un terme de comparaiſon différent pour le

ſtile de *tout de même que :* mais il n'a point examiné ce qu'il traitte ici, que *tout de même* a plus de force que *de même*, a cauſe de *tout* qui précede. Il y a bien des gens qui diſent *tout premiérement*; mais il y en a d'autres au contraire qui évitent autant qu'ils peuvent d'uſer de cette façon de parler. Pour *tout auſſi-tôt & tout auprès*, ils ſont bons ſans difficulté. Voicy encore d'autres façons de parler auſquelles *tout* donne plus de force & d'énergie, *tout autant, tout au plus, tout ainſi que, tout le plus qu'il a pû, tout le moins que nous pouvons, tout par tout, tout incontinent, tout maintenant*, & peut-être quelques autres encore. Ce qui me fait croire qu'on peut dire auſſi *tout auprès & tout auſſi tôt*. Le ſieur Richelet met dans ſon Dictionnaire *tout bas, tout contre, tout tard, tout au plus, tout de même, tout du long, tout le long*, comme des façons de parler où *tout* eſt employé pour rendre la ſignification plus forte: mais il ne fait point mention de *tout auprès*, de *tout auſſi-tôt*, & de *tout premiérement*. Je ne parle point des autres locutions où l'on ne peut pas ſupprimer *tout*, comme *tout à coup, tout à fait*, &c. Car il ſeroit inutile d'examiner ſi *tout* ajoûte, ou non, à la ſignification, puis qu'on ne peut pas le retrancher. Et pour faire voir par un ſeul exemple que ces façons de parler où *tout* eſt employé ſont non ſeulement fort bonnes pour la plûpart, mais même néceſſaires en bien des rencontres; je ne veux mettre que cet endroit de la paraphraſe faite par Malherbe ſur le Pſeaume 8. *Domine Dominus noſter.*

Certes je ne puis faire en ce raviſſement
Que rappeller mon ame & dire baſſement:

O Sageſſe éternelle en merveilles féconde,
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde!
Et que le Ciel eſt bas au prix de ta hauteur!

Qui ne voit que *baſſement* ne va plus bien en cet endroit, & qu'il faudroit dire aujourd'huy *tout bas* ou *tout doucement?*

Ce luy fut force, c'eſt force.

CE *luy fut force* (dit M. de Malherbe) *de hazarder la bataille.* Cela ne vaut rien, il faut dire *il luy fut force. C'eſt force* ne vaut rien auſſi, il faut dire *il eſt force.* Cela eſt ſi connu, que je ne l'aurois pas remarqué ſi un des plus célébres Ecrivains de nôtre Langue ne l'avoit écrit pluſieurs fois: Et de peur qu'on ne l'imite en cette façon de parler, *il eſt force* d'en faire une remarque: *pour ingrat que ſoit un homme, c'eſt force que l'objet excite ſa mémoire*, dit ce célébre Ecrivain,

OBSERVATION.

C'eſt une choſe étrange que la bizarrerie de nôtre uſage : il condamne, *il eſt dommage*, *il eſt bienfait*, pour recevoir *c'eſt dommage*, *c'eſt grand dommage*, *c'eſt bienfait*. Icy au contraire il chaſſe *c'eſt force*, *ce luy fut force*, pour dire *il eſt force*, *il luy fut force*. Mais enfin, quelques bizarres que ſoient ſes arrêts, ils ſont rendus en dernier reſſort, & il faut les ſuivre. Il y a apparence au reſte qu'on diſoit autrefois, *c'étoit force*, puiſque je trouve cette façon de parler dans nos anciens Dictionnaires. Le P. Monet étant le premier qui ait dit *il eſt force*, il y a cependant bien des gens qui imitent encore Malherbe : ils feroient pourtant mieux de ſuivre l'uſage général & cette remarque de M. de Vaugelas. On dit auſſi, *c'eſt mal-à propos*. Le même Malherbe dit pourtant en parlant de la mort,

De murmurer contr'elle & perdre patience,
Il eſt mal à-propos :
Vouloir ce que Dieu veut eſt la ſeule ſcience
Qui nous met en repos.

Croire.

CRoire regit un Accuſatif, & non-pas un Datif. Il faut donc dire, *croire une perſonne, croire un livre*, & non pas *croire à une*

perſonne & *à un livre*, comme parlent les Gaſcons & leurs voiſins qui ont accoûtumé de faire régir le Datif à beaucoup de Verbes qui régiſſent l'Accuſatif. Ce qu'ils tiennent du voiſinage des Eſpagnols, qui entre autres choſes ont cela de particulier en leur Langue, qu'ils donnent des Datifs à la plûpart des Verbes auſquels les autres Langues vulgaires, & même les anciennes, à ſçavoir la Gréque & la Latine, donnent l'Accuſatif: Comme quand ils diſent, *matar à un hombre*, *tuer à un homme*, pour *tuer un homme*; ainſi les Gaſcons & leurs voiſins diſent, *ſentir à l'oignon*, à *la ſuye*, pour *ſentir l'oignon* & *la ſuye*.

Observation.

Les Théologiens admettent trois regimes du Verbe *croire*. Le premier de l'Accuſatif, *croire Dieu*, qui eſt croire qu'il y a un Dieu; les diables mêmes ont cette foy, & croyent

qu'il y a un Dieu, & en tremblent. Le ſecond du Datif, *croire à Dieu*, qui eſt, croire que tout ce que Dieu a dit eſt véritable : & ainſi l'on dit au même ſens, *croire à l'Evangile*, *croire aux prophéties*, *croire au vieux Teſtament* ; pour dire qu'on croit que tout ce que ces Livres contiennent eſt véritable. Le dernier régime eſt celuy de la prépoſition *en*, *croire en Dieu*, pour marquer qu'on met ſa confiance en luy. On voit que ces trois régimes ſont néceſſaires pour ſignifier ces trois différentes maniéres de *croire*, & on doit être convaincu qu'ils ſont en uſage, puiſque nous diſons tous les jours, *Je croy en Dieu & à la ſainte Egliſe* M. d'Ablancourt dit encore dans ſon Lucien, *A qui croiras-tu, ſi tu ne crois à tes yeux?* Ce qui fait voir que le régime du Datif eſt bon même en matiére prophane. Nous avons emprunté ces trois régimes du Latin, où l'on dit *credere Deum*, *credere Deo*, & *credere in Deum* : & ainſi ce ne ſont pas les Gaſcons ſeuls qui diſent, *croire à Dieu*, puiſque les Théologiens les plus polis ne ſçauroient ſe paſſer de ce régime du Datif dans des matiéres de Théologie. D'ailleurs dans l'uſage ordinaire on dit plûtôt, *croire en Dieu* que *croire Dieu* Enfin, ſi les Gaſcons tiennent tant des Eſpagnols le régime du Datif aux Verbes, comme le dit M. de Vaugelas, cela ne ſe peut pas appliquer à celuy-cy, puiſque les Eſpagnols font ordinairement régir l'Accuſatif à leur Verbe *creor* qui ſignifie *croire*. Ainſi ils diſent *duro ſe me haze de creer eſto*, & non pas *a eſto* : *il m'eſt mal-aiſé de croire cela*, *cela eſt fort difficile à croire* : *noſé qual me crea*, & non pas *à qual*, *je ne ſçay lequel*

croire. Je ne penſe pas même que les Gaſcons ayent jamais dit *ſentir à l'oignon* & *à la ſuye*, dans le ſens de M. de Vaugelas ; mais ſeulement pour dire qu'on approche l'oignon ou la ſuye du nez pour ſentir. Il eſt cependant certain que *croire* ne régit dans l'uſage ordinaire que l'Accuſatif, *croire le premier-venu*, *croire tout ce qu'on nous dit*, *il croit aveuglément tout ce que dit Homére*. On voit néanmoins aſſez fréquemment le régime du Datif dans pluſieurs Auteurs : je m'apperçois même qu'il y a des endroits où l'on auroit de la peine à le condamner abſolument dans un ſens prophané. Je ne ſçay ſi c'eſt raiſon, uſage ou habitude contractée dans ma Province, qui eſt cenſée Gaſconne à Paris, puis qu'elle eſt au-de-là de la ligne tirée de la Loire à Lion. Je parle du Dauphiné. Cependant ſi nous ſommes Gaſcons à Grenoble, M. de Vaugelas l'étoit auſſi, puis qu'il étoit de Chambéri qui n'eſt qu'à neuf lieuës de Grenoble, & au-de-là de la ligne tirée de la Loire à Lion, ſur laquelle les Pariſiens ſe réglent dans l'application qu'ils font du nom de Gaſcon.

Toutes & quantesfois, & *toutesfois & quantes.*

CEs façons de parler ſont encore en uſage; mais elles ne s'écrivent plus par les bons Ecrivains. Ce ſont des mots qui ſentent le vieux & le rance. Néanmoins M. de Malherbe dit, *toutes & quantesfois que bon leur ſembloit.*

OBSERVATION.

M. de Vaugelas n'a parlé dans ſes premiéres Remarques que de *quantesfois* dans la ſignification de *combien de fois.* Ce qui eſt bien différent de ces façons de parler, *toutes & quantesfois*, & *toutesfois & quantes*, qui ſignifient ce que nous exprimons aujourd'huy plus communément en diſant ſimplement *toutes les fois* Ce qui me ſurprend pourtant en cette rencontre, c'eſt que M. de Vaugelas ait tant vanté *quantesfois*, & qu'il blâme cependant tant ici ces autres locutions qui cependant ſont bien moins vieilles & beaucoup plus uſitées que *quantesfois*, dont un Poëte auroit même de la peine à ſe ſervir aujourd'huy, comme l'a tres-bien dit M. Corneille le jeune: au lieu que ces autres

Adverbes ſont aſſez uſitez dans le diſcours ordinaire, & trouvent ſouvent place dans des compoſitions du moyen ſtile. Il me ſemble ſeulement qu'on dit plus communément, *Toutesfois & quantes que vous viendrez, vous ſerez le tres-bien venu*, que *Toutes & quantesfois que vous viendrez*. Ce dernier ſent un peu plus le vieux & le rance que l'autre, qu'on ne peut pas dire auſſi être du bon uſage. *Toutes les fois* eſt celuy dont il faut ſe ſervir quand on veut bien parler. Il n'eſt pas néceſſaire de dire que *toutesfois* n'a rien à faire ici, puis qu'il a une ſignification bien différente de ces trois locutions dont nous venons de parler. Et ainſi on obſervera en paſſant la différence qu'il y a entre *toutes les fois* & *toutesfois*. Le premier eſt un Adverbe qui ſignifie le *quoties* des Latins: & l'autre eſt une conjonction qui eſt employée dans le ſens de *tamen, ſed, atqui, &c.*

Défalquer.

DEfalquer, pour dire *rabattre* ou *déduire* en matiére de compte, eſt un mot Italien qui eſt barbare parmi nous.

OBSERVATION.

Ce mot vient plûtôt de l'Eſpagnol *falcar* & *defalcar, faucher; cortar con la hoz, couper, re-*

trancher avec la faux ou *faucille.* Les Italiens & les Eſpagnols s'en ſervent au figuré comme nous au ſens de *rabatre* & *déduire.* Bien des gens s'en ſervent en France; mais, comme remarque M. R. ce ne ſont gueres que les Marchands ou gens d'affaires ou de Palais. Avec tout cela ce mot n'eſt gueres bon, il eſt fort bas, & je ne voudrois pas l'écrire. Ce terme au reſte n'eſt pas fort ancien en nôtre Langue, on le trouve à la vérité dans le Parallelle du P. Monet: mais on ne le voit point dans Nicod qui eſt plus ancien.

Raffinement de netteté de langage.

AU Diſcours ſur les Oeuvres de M. de Malherbe il y a: *Car comme il n'y a point de lieu ſi ſaint où les impies ne commettent des ſacrileges, il ne faut pas s'imaginer qu'il ſe trouve de ſi excellentes productions d'eſprit, qu'elles puiſſent ſe ſauver des atteintes de la calomnie & de l'ignorance.* Voicy comme je voudrois avoir dit: *Car comme il n'y a point de lieu ſi ſaint où les impies ne commettent des ſacriléges, auſſi ne faut-il pas s'imaginer.* Cet

auſſi ne faut-il pas, au lieu de *il ne faut pas*, a une merveilleuſe grace: d'où l'on peut former cette régle, qu'après qu'on a dit *comme* pour faire une comparaiſon, lors que l'on vient à la réformer & à en faire l'application, *auſſi* y vient fort bien en mettant l'article après le Verbe, en diſant *auſſi ne faut-il pas*, & non *auſſi il ne faut pas*. J'ajoûte, *qu'il ſe trouve de ſi excellentes productions d'eſprit, qu'elles puiſſent ſe ſauver des atteintes de la calomnie & de l'ignorance.* S'il eut mis, *qu'il ſe trouve des productions d'eſprit ſi excellentes, qu'elles puiſſent ſe ſauver*, &c. ſans doute qu'il eut écrit plus nettement & avec plus de force, parce que ces paroles, *qu'elles puiſſent ſe ſauver*, ſe joignent & de conſtruction & de ſens avec celles-cy *ſi excellentes* : de ſorte que de les avoir ſéparées pour mettre entre deux

le Subſtantif *productions d'eſprit*; qui ne s'apperçoit que l'expreſſion n'en eſt pas ſi nette ni ſi forte?

OBSERVATION.

M. de Vaugelas a raiſon de traitter cette remarque de rafinement: car tout ce qu'il y dit en eſt un bien grand. Il faut pourtant avoüer que lors que l'on employe *auſſi* avant *faut*, il eſt certain que *faut-il* a bien meilleure grace que *il faut*, & qu'on fera fort bien de ſuivre la remarque de M. de Vaugelas. Il n'en eſt pas de même de la ſeconde partie de l'exemple qu'il donne: car il eſt aſſez indifférent d'y mettre *productions d'eſprit* apres ou avant ſon adjectif *ſi excellentes*. Il faut bien de la delicateſſe & de la ſubtilité pour diſcerner un effet différent entre ces deux arrangemens.

Faire.

QUand *faire* eſt précédé de la négative *ne*, & ſuivi de la conjonction *que*, & d'un Infinitif, il demande la prépoſition *de* devant cet Infinitif, comme *je ne fais que d'arriver*, *il ne fait que de ſortir*. Et quand l'Infinitif eſt ſuivi du nom précédé de la prépoſition *de*, il ne faut pas laiſſer de mettre *de* devant l'Infinitif. Par exemple il faut dire, *je ne fais que de ſortir de maladie*, & non pas *je ne fais que ſortir de maladie*. Et cette régle eſt ſi importante, que ſi vous obmettez le *de*, vous dites toute autre choſe que ce que vous voulez dire : car le *de* n'y étant pas, ce Verbe *faire* emporte une aſſiduité ſans ceſſer, *il ne fait qu'étudier*, c'eſt-à-dire, il étudie ſans ceſſe, ou il ne ceſſe d'étudier.

Quand aprés le Verbe *faire*, on ajouteroit *autre choſe*, il ne faut pas laiſſer de dire *il ne fait autre choſe qu'étudier*, & non-pas *que d'étudier*, comme diſent quelques-uns. On dit auſſi *il ne fait qu'entrer & ſortir:* & cela veut dire, il entre & ſort ſans ceſſe. Que ſi vous voulez dire, qu'il n'y a rien qu'il eſt ſorti, qui eſt un ſens bien différent & bien éloigné de l'autre, vous direz, *il ne fait que de ſortir* ou *que d'entrer.*

OBSERVATION.

Cette regle établie par M. de Vaugelas dans cette remarque, eſt, comme l'on voit, d'une grande néceſſité en nôtre Langue. Car bien des gens diſent, *je ne faiſois que ſortir de maladie, je ne faiſois que ſortir du bain*, par la raiſon qu'ils croyent que la répétition de la particule *de* feroit un mauvais effet: en quoy ils ſe trompent, une répétition n'étant jamais vicieuſe quand elle eſt néceſſaire. Cependant cette remarque, quelque belle qu'elle ſoit, n'avoit point paru dans la premiére impreſſion des autres Remarques de M. de Vaugelas. Ce qui a

donné occasion à M. Ménage d'en profiter dans ſes Obſervations, dans leſquelles il convient preſque de tout ce qui eſt décidé dans cette remarque, excepté qu'il croit que lors qu'on marque l'endroit d'où l'on ſort, on peut ſupprimer élégamment le *de*. Qu'ainſi *il ne fait que ſortir de table* eſt plus élegant que *il ne fait que de ſortir de table*. Il reconnoît pourtant que quand on met *vient* à la place de *fait*, il faut toujours mettre *de*, comme *il ne vient que de ſortir de table*, & non pas *il ne vient que ſortir de table*. Mais il eſt certain que toute cette différence établie par M. Ménage n'eſt qu'une pure ſubtilité contraire au bon uſage, qui veut qu'on répéte toujours *de* auſſi bien après *fait* qu'après *vient*: & M. Bérain a eu raiſon de le ſoutenir contre M. Ménage dans les Remarques ſur la Langue, que nous avons de luy. Il eſt vray pourtant que M. d'Aucourt vient de ſuivre l'exception de M. Ménage dans les Remarques qu'il a faites ſur deux Diſcours prononcez à l'Académie ſur le rétabliſſement de la ſanté du
» Roy, où il dit: Il eſt certain d'ailleurs & par
„ expérience & par le témoignage de tous les
„ Rhéteurs, qu'une des choſes qui contribuënt
„ davantage à rendre le ſtile grand & ſublime,
„ c'eſt d'appliquer les penſées & les expreſſions
„ des anciens à des ſujets nouveaux. C'eſt ce qui
„ fait le merveilleux des Deviſes, des Emblêmes,
„ des Inſcriptions. Un mot d'Homére ou de
„ Virgile appliqué à-propos ſera le plus bel en-
„ droit du diſcours: & de même que dans le
„ treſor d'un Prince on eſtime beaucoup plus les
„ armes & les couronnes des anciens Rois, que
„ les nouvelles piéces, *qui ne ſont que ſortir de*

la main des ouvriers ; ainſi dans un diſcours « comme celuy-cy, & où il s'agit principalement « de loüer Dieu, rien ne pouvoit y donner plus « de grandeur que d'y employer des paroles « conſacrées par la plus ſainte Antiquité. Le même Academicien dit pourtant dans le même Ouvrage ; Mais Hercule n'eſt point ſatisfait de « ne témoigner ſa tendreſſe que par des larmes « qui ſont naturelles & communes à tous les « hommes. Il a ſur ce point des penſées & des « inquiétudes dont les autres cœurs ne s'aviſe- « roient pas ; & dans le même tems qu'il brûle « de l'ardeur de vanger la mort de ſon ami, « comme il le fait d'une maniére ſi ſanglante & « ſi terrible, il eſt retenu par un mouvement tout « extraordinaire de tendreſſe. Car il n'oſeroit « s'éloigner du corps de ce cher ami, de peur que « les mouches ne viennent le toucher & le cor- « rompre. Il eſt vray que ſi Achille n'avoit *fait* « autre choſe à la guerre de Troye *que de chaſſer* « *des mouches*, comme ce ridicule Empereur qui « paſſoit une partie de ſa vie à en prendre, il n'y « auroit pas lieu de l'admirer : mais quand on « voit que le même Achille qui chaſſe les mou- « ches d'autour du corps de ſon cher Patrocle, « c'eſt le même qui fait fuir devant luy tous les « Troyens avec leur Hector ; c'eſt alors que ces « petits ſoins comparez à ces prodigieux travaux « font concevoir en luy cette admirable grandeur « de courage dont Alexandre même a été ſi ja- « loux, que long-tems après il en a pleuré publi- « quement. On voit donc que dans ce dernier « exemple M. Daucourt ſuit la remarque de M. de Vaugelas, qu'il n'avoit pas ſuivie dans l'autre.

Fallacieux.

F*Allacieux* ne vaut rien ny en proſe ni en vers.

Observation.

Peut-être que cet adjectif eſt devenu meilleur qu'il n'étoit du tems de M. de Vaugelas : car nos Auteurs s'en ſervent aujourd'huy aſſez ſouvent en proſe & en vers dans un ſtile relevé : il ne faut pourtant pas que ce ſoit à tous les jours. Pour *fallace* & *fallacieuſement*, ils ſont tout-à-fait hors d'uſage, & il faudroit être un grand Ecrivain pour les oſer employer. M. R. ne met dans ſon Dictionnaire ni *fallace* ni *fallacieux*. Il y en a pourtant mis de plus mauvais que ce dernier : je ne le blâme pas néanmoins d'avoir mépriſé ce mot : car quand on s'en paſſeroit entiérement, on ne feroit point mal. Il eſt ſi vieux, qu'il a peine à marcher comme les autres.

Reſſouvenance.

MOnſieur de Malherbe s'eſt ſervi de ce mot ; mais il ne vaut rien.

OBSERVATION.

Ce terme eſt vieux, il peut pourtant encore trouver place en quelques endroits, il n'y a qu'à les bien ménager : & en effet, puiſque *ſouvenance* tout vieux qu'il eſt, paſſe encore dans quelques-uns de nos bons Auteurs, au nombre deſquels on peut compter M. de Voiture ; pourquoy le compoſé *reſſouvenance* aura-t-il un ſort plus malheureux que le ſimple, puiſque les Subſtantifs *ſouvenir* & *reſſouvenir* ſont également bons ? Mais toutes les raiſons ne ſervent de rien pour faire retracter l'uſage quand il a une fois décidé. Et ainſi *reſſouvenance* auroit de la peine à paſſer, à moins qu'il ne fût manié par quelque habile homme. M. Richelet auſſi ne fait pas difficulté de dire que *reſſouvenance* ne ſe dit plus du tout, bien qu'il ait un peu épargné *ſouvenance*, que l'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue ſouffre pareillement dans un ſtile plaiſant. Je ſuis pourtant perſuadé qu'il pourroit trouver place dans le ſérieux, pourveu que ce ne fût pas dans un ſtile relevé.

De.

DE veut être mis icy, *il y a bien de l'apparence*, & non comme a dit un de nos plus célébres Ecrivains, *il y a certes bien apparence*. On dit, *il n'eſt rien ſi difficile*, & *il n'eſt rien de ſi difficile*: tous deux ſont bons.

OBSERVATION.

Je crois que dans ces deux façons de parler il eſt mieux aujourd'huy de mettre la particule *de*: & ſuppoſé qu'on la puiſſe ſupprimer, je préférerois *il y a bien apparence* à *il n'eſt rien ſi difficile*. Ce dernier ne me paroît guéres bon, bien que M. de Vaugelas le ſouffre & qu'il condamne *il y a bien apparence*. Une preuve que ce dernier ſe peut dire, c'eſt qu'on dit en ajoutant une épithete à *apparence*, *il y a grande apparence que cela ſoit*, *il y a belle apparence que nous aurons bonne recolte cette année*, &c. On ne pourroit point mettre la particule *de* dans tous ces endroits. On pourroit donc dire, *il y a bien apparence*. Ce qui ſemble pourtant s'y oppoſer, c'eſt qu'il faut dire, *il y a peu d'apparence*, *il y a beaucoup d'apparence*, *il y a plus d'apparence*. L'on ne pourroit aſſûrément pas

ſupprimer la particule *de* dans ces exemples : on le peut néanmoins dans *il y a bien apparence* : on ſera pourtant mieux de dire toûjours, *il y a bien de l'apparence*, ſuivant la remarque de M. de Vaugelas.

Tenir.

CEtte façon de parler, *Darius offrit à Alexandre pour la rançon des Princeſſes autant d'argent qu'il en pourroit* tenir *dans toute la Macédoine*, dont je me ſuis ſervi dans mon Quinte-Curce, eſt tres-bonne, & jugée telle par toute l'Académie; & qu'on ne doit pas l'exprimer autrement. M. de Prieſſac doute pourtant ſi cette façon de parler eſt baſſe ou élégante.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas a décidé dans ſes premiéres Remarques, que le Verbe *pouvoir* mis tout ſeul dans le ſens de *contenir* eſt une façon de parler Françoiſe, quoique fort extraordinaire : comme quand on dit d'un carroſſe, *il y peut huit perſonnes* ; comme encore, *autant qu'il en pourroit dans mon œil* : mais que cette locution eſt pour-

tant baſſe, & qu'on ne l'écrit point dans le beau ſtile. Mais cette déciſion eſt toute différente de celle-cy, où il s'agit bien de plus que de tout cela, puis qu'on demande ſi *tenir* dans le ſens de *pouvoir contenir* eſt François: & ſuppoſé qu'il le ſoit, s'il n'eſt pas du bas ſtile. Il eſt certain qu'aujourd'huy on ne doute plus que cette façon de parler dont M. de Vaugelas s'eſt ſervi dans ſon Quinte-Curce, ne ſoit fort bonne & fort uſitée: *Je ne croi pas que ce que j'en ay, pût* tenir *dans ce vaſe. Je vous fourniray plus de blé qu'il n'en pourra* tenir *dans vos greniers.* Mais l'on ne peut pas dire, *l'Univers qui* tient *toutes les créatures, les Cieux* tiennent *dans leur enceinte les planettes, les étoilles & la demeure des Bienheureux.* Il faudroit dire ſans doute dans ces endroits *contiennent* ou *comprennent:* c'eſt-à-dire, que pour réduire cela en regle, le Verbe *tenir* pour *contenir* n'eſt bon que lors qu'il s'agit au propre de quelque vaſe ou meſure, ou enfin de quelque choſe particuliére qui en peut *contenir* une autre, ſoit qu'on le diſe ſeul ou accompagné de *pouvoir:* mais au figuré ce Verbe ne va point bien du tout. Ainſi on dit encore, que *la mer contient les poiſſons & les monſtres marins*, & non pas *tient*; *qu'une Province contient pluſieurs Villes*, & non-pas *tient.* Et c'eſt peut-être ce que vouloit dire M. de Priézac de l'Academie, quand il diſoit que *tenir* n'étoit pas élégant. Car à bien examiner la choſe de près, *tenir* en la façon que l'a employé M. de Vaugelas dans ſon Quinte-Curce, eſt bien différent de *tenir* pour *contenir:* car ce dernier ſe dit activement de la choſe qui contient ou peut contenir: au lieu que l'autre ne ſe dit que paſſivement de la

choſe contenuë ou qui peut être contenuë. Je croy que peu de gens ont pris garde à cette différence, qu'il faut pourtant néceſſairement faire.

Je ſuis bien-aiſe encore de faire remarquer que *tenir* pour *pouvoir contenir* eſt fort nouveau en nôtre Langue, on ne le voit point dans les anciens Auteurs : & en effet on ne trouve point *tenir* en cette maniére dans le Dictionnaire de Nicod ni dans le Parallelle du P. Monet : & M. Richelet paroît être le premier qui ait employé ce terme en cette nouvelle ſignification. Ainſi il dit, *Toute cette marchandiſe ne ſçauroit tenir dans cette quaiſſe.* On voit ſeulement dans le P. Monet, *tenir* pour *contenir*; comme, *le muid tient*, &c.

Je fais compte.

JE fais compte d'aller en un tel lieu ne me ſemble pas bon à écrire, bien qu'on le die. M. de Malherbe dit, *de-là il faiſoit compte d'aller à Forges. Faiſoit état* ſeroit meilleur, ou bien *faiſoit ſon compte.*

OBSERVATION.

Je crois que puiſque l'on dit & que l'on écrit au figuré, *tenir compte de quelqu'un ou de quelque choſe, il n'en fait point de compte, rendre*

compte; on peut pareillement employer *faire compte*, pourveu que ce ſoit par-tout ailleurs que dans un ſtile relevé. Car de préférer *faire ſon* compte *d'aller quelque part*, parce que *compte* eſt accompagné d'un Pronom, je n'y voy pas de raiſon, puiſque l'on dit au propre ſans Pronom ni Adjectif: *Je vous ay tenu* compte *de cette ſomme*, *Je vous rendray* compte *de ma recepte*, *Je vous demande* compte *de vôtre adminiſtration*, *Faiſons* compte *enſemble*, & autres ſemblables. On peut donc ſe ſervir de ces façons de parler au figuré, ſans donner à *compte* ni Article ni Pronom ni Adjectif, comme M. R. n'employe dans ſon Dictionnaire, ny *faire compte* ny *faire ſon compte*, ni au propre où ces façons de parler ſont bonnes, ni au figuré où elles ſont douteuſes. Il ne faut pas trop s'arrêter à ce ſilence.

Découdre.

IL faut dire *découſit* avec M. de Malherbe, & non *découſut*.

Observation.

On diſpute s'il faut dire *découſit* ou *découſut* au plus-que-parfait: & les voix ſont aſſez partagées. Il me ſemble qu'il y en a un peu plus pour *couſut* & *découſut*. Les Pariſiens diſent preſque tous *couſit*, *découſit*. M. de Benſerade dit *couſit* dans ſes Rondeaux. Le ſieur Bérain conjugue au Préterit-parfait, j'ay *couſu*, tu as *couſu*,

couſu, &c. & au Plus-que-parfait, je *couſus*, tu *couſus*, il *couſut*; nous *couſumes*, vous *couſutes*, *ils couſurent*, & ainſi du compoſé *découdre*. Je ne condamnerois pourtant pas ces Verbes conjuguez à la Pariſienne, qui eſt celle de M.R. qui met, J'ay *cou u* & *découſu*, tu as *couſu* & *decouſu*, au Prétérit parfait; au lieu qu'il met au Plus-que-parfait, Je *couſis* & *découſis*, tu *couſis* & *découſis*, il *couſit* & *découſit*, & cette difference me plairoit aſſez: car enfin ces deux tems doivent être differens: & ainſi il eſt néceſſaire de les diſtinguer. Ce que cette maniére de conjuguer fait fort bien. Il eſt vray d'un autre côté que ces deux Prétérits ſe diſtinguent aſſez d'ailleurs ſans avoir beſoin de cette nouvelle différence. Car le Parfait ou défini ſe conjugue par l'auxiliaire *avoir*, J'ay *couſu*. Et au lieu que le Plus-que-parfait ou indéfini ſe conjugue tout ſeul & ſans aide, Je *couſus* & *découſus*, & ainſi Je *couſis* & *je découſis* ne ſont plus néceſſaires. Il eſt donc vray de dire qu'il eſt plus régulier d'employer *couſus* & *découſus* aux deux tems; mais qu'on ne peut pas abſolument rejetter *couſis* & *découſis*, puiſque l'uſage de Paris a bien voulu recevoir cette plus grande marque de diſtinction entre les deux Prétérits.

Favori ou *favorit.*

IL faut dire *favori*, non *favorit*; comme écrivent plusieurs bons Ecrivains: & toutefois on dit *favorite*, & non *favorie*. Ce mot, à mon avis, vient de l'Italien *favorito*. C'eſt ce qui fait que l'on retient le *t* au féminin: mais au maſculin, parce qu'il finit le mot, il ſeroit trop rude: & en effet on l'a dit au commencement, & puis peu-à-peu on l'a ôté pour adoucir & polir le mot. Car comme une piéce d'argent ou quelque autre monnoye vient à ſe polir par l'uſage à force de paſſer par les mains des perſonnes; auſſi les mots s'adouciſſent à force de paſſer par la langue & la bouche de ceux qui parlent.

Observation.

On ne dit & on n'écrit plus aujourd'huy que *favori & favorite*, *La Sultane favorite*. Nicod a

écrit *favori* & *favorit*, & il remarque que Ronſard eſt le premier qui ait dit *favori* & *favoris* pour *favorit*. Il dit encore que Boiſteau a dit *favorie* pour *favoriſée* : mais pour luy il ne dit que *favorite*. *La maiſon des Favorites* eſt un lieu de plaiſance appartenant à l'Empereur auprés de Vienne.

Redondance de mots.

MOnſieur de Malherbe dit: *Vous luy rendez une aſſiduité ſi grande en tous lieux & à toutes heures, qu'il n'y a perſonne qui la connoiſſe comme vous faites.* Je dis que ce dernier mot *faites* me ſemble ſuperflu, & qu'il eſt mieux dit *comme vous* ſimplement. Que ſi l'on dit qu'il l'a fait parce que la période qui ſuit commence par *vous*, & qu'il a voulu éviter cette cacophonie de deux *vous*; cette excuſe ne vaut rien: parce qu'au ſtile non-plus qu'en la vie Chrétienne il ne faut pas faire un mal pour en éviter un autre, puiſque même il n'en faut pas faire afin

qu'il en arrive du bien. Il ne falloit mettre ni l'un ni l'autre, ni ajouter *faites*, ni en ne l'ajoutant pas commencer la période qui ſuivoit par le même mot qui avoit fini celle qui précédoit. Que ſi l'on allégue une autre raiſon, & que l'on die qu'il a ajouté *faites* pour éviter l'équivoque qu'il y auroit en ce *vous*, qui pourroit être pris pour un Accuſatif, au lieu que c'eſt un Nominatif, comme ſi l'on diſoit *qui la connoiſſe comme on vous connoît;* on répond qu'encore qu'il ſoit vray que cette conſtruction ſe peut faire, ſi eſt-ce que le ſens y eſt ſi violenté, qu'il n'y a pas d'apparence qu'on le doive prendre pour quitter l'autre qui eſt ſi naturel.

OBSERVATION.

Ce n'eſt pas une petite queſtion aujourd'huy de ſçavoir laquelle de ces deux conſtructions

contenuës dans cette remarque eſt la meilleure : car on s'eſt toûjours partagé dans tous les endroits où l'on l'a agité, les uns ayant été pour la conſtruction de Malherbe, & les autres pour celle de M. de Vaugelas Et comme l'uſage les favoriſe preſque également, je croi qu'elles ſont toutes deux bonnes, & qu'on peut s'en ſervir indifféremment. Il eſt vray que M. Corneille le jeune ſemble favoriſer le parti de Malherbe, puis qu'il dit dans ſes Notes, que le Verbe *faire* peut être mis à la place d'un Verbe Actif Par exemple, *on l'eſtima d'abord comme on* fait *toute nouveauté*, *faire* tenant lieu d'*eſtimer* dans cette phraſe : comme ſi on diſoit, *on l'eſtima d'abord comme on eſtime toute nouveauté*. Par cette raiſon il faudroit donc dire en cette rencontre avec Malherbe, *il n'y a perſonne qui la connoiſſe comme vous faites*. C'eſt-à dire *comme vous la connoiſſez*. C'eſt ainſi que le même Malherbe a dit en un autre endroit de ſes Poëſies,

Si le plaiſir me fuit, auſſi fait le ſommeil.

Mais comme M. Corneille ne veut pas qu'on puiſſe employer *faire* quand il tient auſſi la place d'un Verbe Paſſif, & qu'on puiſſe dire, *elle fut d'abord eſtimée comme on fait toute nouveauté*, & qu'il avouë que l'autre phraſe où *faire* eſt mis paſſivement eſt tirée d'un beau diſcours, & que M. de Vaugelas a dit auſſi luy-même dans ſes Remarques, *il faut que les Gérondifs* ayant & étant *ſoient toujours placez aprés le Nom Subſtantif qui le régit, & non pas devant, comme* fait *d'ordinaire un de nos plus célebres Ecrivains*; tout cela, comme l'on voit, augmente la difficulté. Car bien qu'il ſoit plus

régulier de ne mettre point le Verbe *faire* pour le Verbe *être*; néanmoins l'usage semble permettre le contraire. Et enfin, il est encore moins certain s'il est mieux de dire avec M. de Vaugelas, *il n'y a personne qui le connoisse mieux que vous*, ou bien avec Malherbe & le jeune Corneille, *il n'y a personne qui le connoisse mieux que vous faites*. Je trouve seulement que l'usage le plus général semble être pour la construction de M. de Vaugelas, que je suivrois toujours préférablement à l'autre. Il ne faut pas au reste prétendre que cette difficulté soit la même que celle que M. de Vaugelas a traitée sur la répétition du Verbe *faire*, & sur l'employ de ce Verbe à la place d'un autre, puis qu'il ne s'agit du tout point icy d'aucune répétition, mais bien plûtôt d'une suppression. Car bien loin qu'il faille mettre *faire* en cette rencontre, on prétend au contraire qu'il le faut supprimer.

De mis pour *qui soit*.

DE pour *qui soit* m'est fort suspect, & je ne sçay s'il est bon. M. de Malherbe dit, *puis qu'il faut toujours que la premiére partie soit étrangére, & qu'il n'y ait que la seconde de vôtre*, au-lieu de dire *qui soit vôtre*. Je doute fort que cela soit bien dit.

Observation.

Il eſt vray que la conſtruction de M. de Vaugelas ſeroit meilleure & plus réguliére en mettant, *& qu'il n'y ait que la ſeconde* qui ſoit *vôtre:* mais celle de Malherbe eſt ſi uſitée, qu'on ne réuſſiroit pas à la vouloir condamner. Nôtre Langue fait conſiſter la plûpart de ſes élegances dans les ſuppreſſions. Il ne faut pas tout mettre & tout exprimer : il faut laiſſer agir l'eſprit qui ſous-entend toujours aſſez facilement les mots qu'on ne ſupprime le plus ſouvent que pour n'embarraſſer point le diſcours par des répétitions inutiles, le ſens étant d'ailleûrs clair & net : & ainſi il faut ſe mocquer de ces loix de Grammaire qui ôtent tout l'agrément d'une phraſe à force de la rendre réguliére. L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue donne cinq ou ſix belles preuves de l'élégance de ces retranchemens, non ſeulement à l'égard des Verbes, mais même de pluſieurs particules & liaiſons.

Comptant.

IL faut dire *mille écus comptant*, & non pas *comptans*. M. de Malherbe dit, *trois mille écus comptants*, mais mal. Il faut que ce ſoit un Adverbe ou un Gérondif, puiſque

ni l'un ni l'autre ne ſe décline jamais en nôtre Langue.

Observation.

Il n'eſt pas néceſſaire que *contant* ſoit un Adverbe ou un Gérondif pour qu'il ſoit indéclinable en cet endroit. Ce n'eſt pas le premier ni le ſeul nom que nôtre uſage rend fixe & indéclinable dans pluſieurs façons de parler. *Vaillant* en eſt de même, *il a cent mille écus vaillant*, & non-pas *vaillans : je vous prens à partie à témoin*, & autres façons de parler ſemblables. M. Paſcal dit dans ſes Provinciales, *vendre vingt piſtoles comptant.*

Il n'y a à dire que ou *que de.*

J'Ay mis dans mon Quinte-Curce, *il n'y a à dire* que *la largeur du Tanaïs.* Ce qui a été jugé meilleur par l'Académie, que celuy-cy, *il n'y a dire* que de *la largeur du Tanaïs.*

Observation.

Tout le monde ne convient pas que ſuivant la déciſion de l'Académie la premiére phraſe

ſoit meilleure & plus uſitée que l'autre: car la plûpart les croyent égales en tout. On prétend ſeulement que la derniére a l'avantage de la régularité, que la premiére n'a pas; mais en revanche celle-ci eſt plus courte. Je ſerois pourtant plûtôt de l'avis de l'Académie: car j'entens dire communément, *il n'y a dire* qu'*un ſol*. Et il ne faut pas ſe régler ſur ce que l'on dit, *Il n'eſt rien* que de *ſervir Dieu*, *Il n'eſt* que d'*aller ſon grand chemin*, *Il n'eſt* que de *prendre les choſes comme elles viennent*. Car tout cela eſt bien différent. Mais quand on ne ſe ſert point de la négative, il faut ſupprimer *que de*. Par exemple, on doit dire ſans difficulté, *Il y a à dire la largeur du Tanaïs*, *il y a à dire un ſol*.

De après *il y a de la honte.*

DE ne ſe doit pas mettre aprés *il y a de la honte*, mais il faut mettre *a*. Par exemple, *Si un ennemi n'eſt puiſſant*, *il y a de la honte* de *le vaincre*. Il faut dire *à le vaincre*. Je le remarque, parce qu'un excellent Auteur a fait cette faute. Que ſi *de* n'eſt pas mauvais, toujours eſt-il indubitable qu'*à* eſt beaucoup meilleur; je dis

pour la conſtruction, ſans parler de la cacophonie des deux *de* qu'on évite.

OBSERVATION.

On parle aujourd'huy de l'une & de l'autre façon. Nos bons Auteurs en ſont pleins d'exemples. Je préférerois celle de M. de Vaugelas, à-cauſe qu'en mettant *a* il ſe fait une élision avec l'*e* final de *honte* qui rend la phraſe bien plus douce & plus coulante que ſi on mettoit *de*. Il eſt pourtant vray que lors que l'on ſe ſert du Verbe *avoir*, il ſemble que nôtre uſage ne ſouffre que la particule *de*. Ainſi l'on dit, *Avoir honte* de *ſe preſenter devant quelqu'un*, *J'ay honte* de *vous voir habillé de la maniére*. *N'as-tu pas honte* d'*avoir fait une action ſemblable?* Qui ne voit que la particule *a* ne ſe peut pas mettre dans ces exemples & autres ſemblables où l'on employe le Verbe *avoir*? Mais on peut mettre indifféremment *à* ou *de* aprés *il y a de la honte*, & préférer ſi l'on veut avec M. de Vaugelas la particule *a*.

Chacun, chaque.

CHacun n'eſt jamais adjectif: on ne dit point *chacune Langue a ſes propriétez;* mais *chaque Langue:* car *chaque* eſt toûjours adjectif. Néanmoins M. de Malherbe dit *par chacun jour*, mais mal, ce me ſemble. Il faut dire auſſi *chaque jour* ſans *par.*

OBSERVATION.

Cette remarque eſt encore dans ſa force: il n'y a que le mot de *chaque* qui ne plaît pas à tout le monde. D'autres le permettent dans le diſcours, mais ils ont peine à le ſouffrir dans un bon Livre. Pour moy je le croy encore bon par tout. Nous avons pris ces mots des Italiens qui diſent *ciaſcuno, ciaſchaduno.*

Trembleterre.

Trembleterre ne vaut rien, il faut dire *tremblement de terre.*

Observation.

Les Auteurs du siécle passé ne faisoient pas difficulté d'employer le mot de *trembleterre.* Les Poëtes sur tout le trouvoient commode pour leurs vers. Ils aimoient même ces mots composez de deux autres joints ensemble: car c'est aux Auteurs du siécle passé que nous devons la liberté que s'est donnée en cela nôtre Langue: puisqu'auparavant elle étoit aussi timide à former ces sortes de termes que l'étoit la Langue Latine qui n'aime point ces mots doubles, quoique Ramus trouve qu'en cela consiste la beauté & la richesse d'une Langue. Si cela étoit, la Gréque se pourroit vanter d'être une des plus belles & des plus riches: car elle a une infinité de mots composez, soit substantifs, soit adjectifs: comme au contraire la Langue Hébraïque seroit une des plus laides & des plus pauvres, puis qu'elle ne connoît presque pas ces sortes de compositions. Quoiqu'il en soit, il est certain que nous avons encore une grande quantité de ces sortes de termes, soit adjectifs, soit substantifs composez, ou d'un Verbe avec un substantif ou adjectif, ou d'un substantif avec un adjectif, ou de deux substantifs ensemble, ou

bien de deux adjectifs, comme l'a tres-bien obſervé M. Ménage dans la ſeconde partie de ſes Obſervations contre le P. Bouhours, qui dans ſes Entretiens ne reconnoiſſoit que tres-peu de ces ſubſtantifs & point d'adjectifs. Ce que ce Pére n'avoit pas bien examiné ſans doute, puiſque M. Ménage, outre les mots de lieu qui ne ſont pas on petit nombre, comme *la Rochefoucauld*, *Aigues-mortes*, *Charleville*, &c. donne une liſte de cent autres qui ſont tous uſitez, ſans compter ceux qui luy ont échapé & ceux qui ne ſont plus en uſage, comme nôtre *tremble-terre*, *le ſommeil chaſſeſoucy*, *le vent chaſſenuée*, *l'abeille ſucceſleurs*, *les fleurs ſoüefvefleurantes*, *les Dieux chévrepieds*, & autres ſemblables qu'on voit fort ſouvent dans Ronſard, Marot, du Bellay, du Bartas, &c. Ce dernier appelle même un moulin *briſegrain* dans ce vers où il fait la deſcription d'une meule de moulin à la maniére uſitée de ce tems-là parmi les Poëtes :

D'un moulin briſegrain *la pierre ronde & platte.*

Voici au reſte les mots compoſez que ma mémoire m'a pû fournir, & que M. Ménage a oublié, *chapechute*, *vercoquin*, *porte-éponge*, *becfigue*, *becjaune*, *tournebroche*, *ſourde-oreille*, *porte-manteau*, *ſac-à-vin*, *chefd'œuvre*, *griſemine*, *grandchambre*, *antichambre*, *un ſurtout*, *un ſurvenant*, *biendiſant*, *bienvenu*, *bienvenant*, &c.

De répété.

De veut être répété en cet exemple de M. de Malherbe, *Il faut ſe propoſer une contention généreuſe de n'égaler pas ſeulement, mais, s'il eſt poſſible, vaincre en affection ceux qui nous obligent en effet.* Il faut *de vaincre.* Il y a encore une autre raiſon, qui eſt, qu'*égaler* & *vaincre* étant contraires ou différens, il falloit répéter cette particule, quelque éloignez que ſoient ces Infinitifs. Ces petites particules obmiſes ôtent beaucoup de la grace, & quelquefois de la clarté du langage. Il y a encore à remarquer en cette phraſe, que *s'il eſt poſſible* eſt mal placé à cauſe de l'équivoque qu'il fait avec *vaincre* qui ſuit, ſur-tout en y mettant le *de*. Il faut donc dire, *mais de vaincre même en affection s'il eſt poſſible*, &c.

Observation.

On peut réduire cette remarque ſous la regle des répétitions des articles, prépoſitions & particules devant les Verbes contraires & différens : aprés quoy il ſera fort aiſé de connoître les phraſes où il faudra répéter *de*, quelque éloignement qu'il y ait entre les deux Infinitifs, qui ne peut pas être grand, puis qu'il faut qu'ils ſoient dans une même période à cinq ou ſix mots tout au plus près l'un de l'autre.

Sur *rapporter, reporter* & *remporter : ramener, remener* & *remmener.*

Rapporter, reporter & *remporter* ſont trois mots différens & qui ont trois ſens différens auſſi, comme *ramener, remener* & *remmener.* Voici leur uſage. *Rapporter* eſt d'icy là, & delà icy : *remporter* eſt delà icy, & d'icy là : *reporter* eſt d'icy là, delà icy ; & d'icy là, ou bien delà icy, d'icy là, & delà icy. L'exemple le va faire voir clairement : Partant de Lyon je porte

une lettre à Paris, & n'y trouvant pas celuy à qui elle s'adreſſe, je la *rapporte* à Lyon. On m'apporte à Lyon une lettre pour donner à une perſonne qui n'y eſt pas: je dis au Meſſager qu'il la *remporte* au lieu d'où il vient. J'envoye une lettre par un laquais qui oublie de la donner: je luy commande de la *reporter* au lieu d'où il vient.

OBSERVATION.

Cette remarque n'eſt bonne que pour le propre, encore s'y ſert-on plus communément de *reporter* pour *remporter*, & de *remener* pour *remmener*. C'eſt ainſi que l'a tres-bien obſervé M. Ménage. Je dis plus. C'eſt que je ne voy pas de différence dans la prononciation & dans l'uſage entre *ramener* & *remmener*, ſuppoſé qu'on prononce ce dernier par un *a*, *ram*: car ſi on le prononce par un *e*, il ſera ſemblable à *remener*. En effet M. R. ne fait mention que de *remener* & de *ramener* dans ſon Dictionnaire, & point-du-tout de *remmener*, qui eſt inutile par les raiſons de prononciation que je viens de dire. Il n'y aura donc de différence que dans l'écriture où *remmener* paroît avoir quelque uſage. Cela ſuppoſé, ces deux derniers mots ſeront ſemblables. Pour le figuré, *rapporter*

a quantité de ſignifications, comme il eſt aiſé de le voir dans nos Dictionnaires, où je renvoye le Lecteur pour l'explication de tous ces ſens différens. *Remporter* ſe dit auſſi au figuré en fait d'avantage, de victoire, de gloire, & d'autres choſes ſemblables. A l'égard de *ramener*, *remener* & *emmener*, le premier & le dernier ſont comme les ſeuls en uſage au figuré. L'Auteur des Réfléxions ſur la Langue prétend qu'*amener* ſignifie *conduire*, *voiturer*, *introduire*; & *emmener* au contraire, *dérober*, *entrainer*, *emporter*, & qu'ainſi ce dernier marque preſque toujours de la violence. Cela eſt vray quelquefois, mais non pas toûjours. Enfin, M. Bérain & M. R. ont fort approché de la différence que M. de Vaugelas a miſe icy entre *rapporter* & *remporter*, *ramener* & *remener*: & ainſi l'Auteur des Réfléxions ne ſera pas le premier, comme il le croit peut-être, qui ait trouvé cette diſtinction.

Feu pour défunt.

FEu pour *defunt* eſt un mot indéclinable qui n'a ni genre ni nombre: *feu ma mére*, & non *feuë ma mére*, comme quelques-uns écrivent: & *feu mes fréres*, & non *feux mes fréres*. Il y en a même à la Cour qui de *feu* & de *defunt*

font un mot, & disent *defeu mon pére:* mais cela est barbare.

Au reste, on ne sçait pas bien l'étymologie de ce mot; mais il y a apparence qu'il vient de *fut*, comme encore quelques-uns l'écrivent: *fut mon pére*, c'est-à-dire *qui fut, & qui n'est plus;* mais qu'après par adoucissement on a ôté le *t*, comme à *favorit* où je vous renvoye. Et pour plus grande douceur on a ajouté un *e* devant l'*u*, pour faire une diphthongue. Ceux-là sont plaisans qui le dérivent de *feu, ignis*, parce que les Anciens bruloient les corps; & disent qu'encore que cela ne se pratique pas aujourd'huy, cette façon de parler est néanmoins demeurée en usage: comme si une coutume qui peut-être n'a jamais été en France, y pouvoit avoir introduit ce mot.

OBSERVATION.

Comme M. de Vaugelas n'avoit rien dit dans ſes premiéres Remarques ſur cet Adjectif *feu* pour *défunt*, la diſpute a été entre M. Ménage & le P. Bouhours. Le premier a profité du ſilence de M. de Vaugelas, & a ſoutenu dans ſes Obſervations que cet Adjectif eſt déclinable, & qu'il vient de *félix*. L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue croit pareillement qu'il faut dire *la feuë Reine*, en déclinant ce mot. Le P. Bouhours au contraire croit qu'il eſt indéclinable, & qu'il vient de *fuit*. Ce qui revient un peu plus à l'opinion de M. de Vaugelas, qui outre qu'il eſt auſſi pour l'indéclinabilité de *feu*, croit encore que ce terme vient de *fut* François, & non pas de *fuit* Latin. Et en effet, à quoy bon aller chercher une origine ſi loin, quand on la peut trouver près ? J'eſpére de parler un peu plus amplement ailleurs (c'eſt-à-dire dans mes Queſtions de Langue) de cette difficulté. J'ajouteray ſeulement icy l'opinion de Nicod, qui après avoir dit que ce mot vient de *fuit*, il donne incontinent une autre étymologie, qui eſt autant vray-ſemblable que les autres. C'eſt celle de *functus*, comme ſi l'on diſoit, *functus vita pater meus*, dont nous avons encore retenu nôtre *défunt* que nous employons au même ſens, quoique moins élégamment. Je ne ſçay enfin ſi M. de Vaugelas a raiſon de ſe mocquer de ceux qui font venir ce mot du *feu* dans lequel les anciens Payens faiſoient conſumer les cadavres de leurs morts. Car cette étymologie n'eſt pas ſans vray-ſemblance.

Feu.

LE *Soleil y eſt ſi ardent qu'il y brule comme le feu, comme un feu,* & *comme feu.* L'Académie a jugé ce dernier bas, & que les autres deux ſont également bons. Quelques-uns trouvent *comme un feu* un peu plus élégant.

OBSERVATION.

Non ſeulement *comme un feu* eſt plus élégant, mais même plus uſité. On dit en touchant un malade, *il brule comme un feu*, plûtôt que *comme le feu* Je ne condamnerois pourtant pas, *ce malade brule comme feu.* C'eſt la façon de parler la moins reçuë parmi ceux qui parlent bien.

Reliques.

C'Eſt tres-bien parler François que de dire *les reliques du naufrage, les reliques d'une armée défaite,* & autres ſemblables.

Non ſeulement M. Coëffeteau & preſque tous les excellens Ecrivains anciens & modernes en uſent, mais je l'entens dire tous les jours à la Cour, & aux hommes & aux Dames. Je dis cecy parce que je l'ay oüy condamner injuſtement à des gens qui écrivent fort bien, mais qui en celà ne laiſſent pas d'avoir tort, alléguant une fort mauvaiſe raiſon; qui eſt que *reliques* eſt un mot tellement affecté aux *reliques des Saints*, qu'il ſemble ne pouvoir plus convenir à nulle autre choſe, & qu'étant appliqué ailleurs, il eſt profané & choque l'oreille: car par cette même raiſon il faudroit reſtreindre le mot de *ſacrifice* & de *ſacrifier* au ſeul uſage du Chriſtianiſme. Ce qui toutefois ne ſe fait pas, puiſqu'on dit à toute heure *ſacrifier ſa vie*, *ſon honneur*, *ſa liberté*, & tels autres, & *faire un*

ſacrifice au feu, pour dire *bruler*. Mais qu'eſt-il beſoin de combattre par raiſon, où le ſeul uſage ſuffit; ſi ce n'eſt qu'il eſt encore meilleur d'avoir pour ſoy la raiſon & l'uſage tout enſemble. Ces Meſſieurs diſent donc *reſtes* pour *reliques*, & en cela je ne les blâme point, car *reſte* eſt fort bon: ni je ne veux pas chicaner ſur ce mot en récriminant, leur pouvant dire que *reſtes* ſe prend d'ordinaire pour les *bribes* que l'on deſſert de la table. Ce qui repreſente à la penſée un objet auſſi vil & auſſi bas, que l'autre eſt grand & relevé. Mais je les blâme de condamner *reliques* qui ſans doute eſt meilleur & beaucoup plus noble que *reſtes* dans la majeſté du ſtile de l'Hiſtoire. J'aimerois bien mieux uſer de celuy-là que de celuy-cy, qui eſt trop commun parmi la lie du peuple, pour ne pas dire parmi les gueux.

OBSERVATION.

M. Coſtar dans la Défenſe de M. de Voiture a auſſi traitté cette queſtion à fond, ſçavoir ſi l'on pouvoit employer le mot de *reliques* en un ſens profane. M. de Voiture & M. de Gombaud ont été pour l'affirmative, ce que M. Ménage a approuvé dans ſes Obſervations : & M. de Vaugelas a bien fait connoître quel étoit ſon ſentiment, puis qu'il a employé *reliques* en cette maniére dans ſon Quinte-Curce, *Il rentra dans Babylone avec les triſtes reliques de l'armée.* M. de Balzac cependant s'eſt oppoſé tout ſeul à cet uſage général. On pourra voir ſes raiſons dans ſon Socrate Chrétien. M. de Balzac cependant a luy-même employé *reliques* en un ſens profane. Ce qui fait obſerver qu'il y a un tempérament à prendre dans cette queſtion, qui eſt de dire *reliques* en parlant des choſes religieuſes, & de celles qui ſont profanes, mais anciennes.

Il ne faut pas que tu penſes
Trouver de l'éternité
Dans ces pompeuſes dépenſes
Qu'invente la vanité :
Tous les chefs d'œuvres antiques
Ont à-peine leurs reliques :
Par les Muſes ſeulement
L'homme eſt exemt de la Parque ;
Et ce qui porte leur marque
Demeure éternellement.

Au lieu que *reſtes* doit être mis en parlant des choſes profanes, mais modernes. Je ne voudrois

pourtant pas condamner ceux qui employeroient *reliques* indifféremment par tout dans le ſens de *reſtes*, & l'Auteur des Reflexions Critiques ſur la Langue; qui nous parle de cet uſage comme ſi jamais perſonne que luy n'en eut rien dit, préfére même *les miſérables reliques de cette guerre* aux *miſérables reſtes de cette guerre*, Je ne ſerois pourtant pas pour cette préférence: & c'eſt bien aſſez, ce me ſemble, d'admettre l'égalité.

Reſtauration.

MOnſieur de Malherbe dit, *reſtauration de la ville*, c'eſt un mot à fuir.

OBSERVATION.

Il me ſemble cependant que ce terme, quoy que vieux, peut avoir place dans le ſublime. Je ne ſçay ſi je ne me trompe point; mais je croi que M. de Maucroix employe *reſtauration* en un moyen ſtile, c'eſt-à dire dans le Schiſme d'Angleterre, où il dit *travailler à la reſtauration de la Foy Catholique*: & M. d'Ablancourt ayant mis dans ſa traduction des Commentaires de Ceſar, *Pompée vouloit paſſer pour le Reſtaurateur du Tribunal*. L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue trouve que ce mot eſt du bel uſage. Pour *reſtaurer* je le croi hors du bon uſage, bien que M. R. l'employe pour fort bon

dans

dans ſon Dictionnaire, où il dit *reſtaurer* une figure de bronze ou de marbre : car ce pourroit être en cette occaſion un terme d'art. Et ainſi cet exemple ne prouveroit pas, & en effet on ne ſe ſert plus gueres de *reſtaurer* que dans le plus bas ſtile, & preſque en riant. C'eſt ainſi que l'on dit en s'approchant du feu lors que l'on a bien froid, ou après avoir bû quand on a bien ſoif, *cela me reſtaure*. Et c'eſt en cette façon que M. de Benſerade, que l'Auteur du Dictionnaire cite, l'a employé dans le ſtile libre de ſes Rondeaux, où il dit:

En un rocher fut convertie Aglaure.
Voici le fait. Mercure un jour l'implore,
Ayant beſoin d'elle auprès de ſa ſœur,
Et luy promet de plus quelque douceur.
Un peu d'argent luy plaît & la reſtaure.

Répétition de pluſieurs mots.

NOſtre Langue aime extrémement les répétitions non ſeulement aux articles, aux particules, aux Prépoſitions, aux Adverbes & aux Verbes, comme il ſe voit à tous coups dans M. Coëffeteau, mais encore en pluſieurs mots joints enſemble : comme en cet exemple : *Combien prend un*

homme plus de plaiſir (dit un célébre Ecrivain) *quand on luy donne ce qu'il n'a point, que ce qu'il a en abondance!* Qui ne voit qu'il faut répéter tous ces mots, *quand on luy donne*, & dire; *Combien prend un homme plus de plaiſir quand on luy donne ce qu'il n'a point, que quand on luy donne ce qu'il a en abondance?* Il eſt plus clair & plus élégant que de le ſupprimer.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas avoit déja remarqué que la répétition du Verbe *faire* étoit quelquefois néceſſaire, & que d'autres fois elle avoit bonne grace, & ainſi de quelques autres termes, & même de deux mots enſemble: mais il pouvoit être douteux ſi la répétition de quatre mots, & preſque d'une phraſe, ſe pouvoit ſouffrir ou non. Et c'eſt ce que M. de Vaugelas décide fort bien icy pour l'affirmative, en faiſant voir que la répétition de ces quatre mots, *quand on luy donne*, peut ſe faire avec grace. Il approuve encore dans le même Manuſcrit cet endroit de Coëffeteau: *Tous les deux partis furent victorieux, & tous les deux furent vaincus:* diſant que la répétition de ces trois mots *tous les deux*

contribuënt à la clarté : Comme encore ces autres exemples du même Auteur : *Dans l'un* couchérent *les sénateurs & les Chevaliers, & dans l'autre* couchérent *ceux de moindre qualité, & toutefois ils ne* pouvoient *remuer leur camp, ny ils ne* pouvoient *repaſſer en Italie :* & enfin *ce deſaſtre, ſoit qu'on le* nomme *naufrage ou qu'on* l'appelle *bataille navale.* Je croi pourtant qu'on pourroit bien ne rien répéter dans ces derniers exemples, & je ne voudrois pas être ſi ſévere que l'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue, qui reprend de bons Auteurs, comme Meſſieurs de Port-Royal & quelques autres, parce qu'ils n'ont pas toujours été exacts à faire les répétitions, qui ſont excellentes à la vérité quand elles ſont faites à propos ; mais auſſi faut-il avoüer qu'elles ont bien ſouvent mauvaiſe grace. CeCritique a pourtant oublié de remarquer cette répétition de pluſieurs mots, & comme d'une phraſe entiére dont parle icy M. de Vaugelas : mais il n'eſt pas obligé d'avoir autant de pénétration & de lumiére que ce grand Oracle de nôtre Langue en a eu.

Du tout point ou *point du tout.*

DU *tout point* ne me ſemble point bon du tout, quoy qu'un de nos plus célébres Ecrivains ait accoutumé d'en uſer ſouvent. Au moins s'il eſt Fran-

çois, il n'eſt pas fort poly. Mais *point du tout* me ſemble fort bon, ſoit qu'on le diſe tout de ſuite ſans interruption, comme *je ne le croi point du tout ;* ſoit qu'on le ſépare comme j'ay fait, en diſant que *du tout point ne me ſembloit point bon du tout.*

Observation.

Il eſt vray que *point du tout* eſt beaucoup plus uſité que *du tout point :* mais ce dernier ſe dit encore. S'il les faloit cependant examiner du côté de la raiſon, ils ne vaudroient gueres mieux l'un que l'autre. Ce qui me feroit particuliérement rejetter *du tout point*, c'eſt qu'il fait équivoque avec *de tout point* qui a une ſignification différente. Il ſignifie même tout le contraire : car *de tout point* veut dire *entiérement ;* comme, *bannir de tout point le vin de la table*, dit le P. Monet : &, *il eſt accommodé de tout point*, dit M. R. C'eſt auſſi en ce ſens de *point* qu'on dit encore *bien à point*, *mal à point*, *tout à point*, *fort à point*, *à point nommé*, & autres ſemblables. M. Bourſaut a fait une fort jolie lettre où l'on voit *point du tout* plaiſamment répété.

Tomber.

Tomber eſt un Verbe neutre : il faut dire au Prétérit, *je ſuis tombé*, *j'étois tombé*, & non pas *j'ay tombé*, ni *j'avois tombé* : en un mot il ſe doit conjuguer avec le Verbe auxiliaire *être*, & non-pas avec l'auxiliaire *avoir*. Ainſi il ne faut pas dire, *la roſée avoit tombé ſur nous*, mais *étoit tombée ſur nous*.

Observation.

Nos Grammairiens ont remarqué que *tomber* ne régiſſoit point l'Accuſatif, & qu'on prononçoit *tomber*, & non pas *tumber* : mais ils ont oublié d'obſerver ce que M. de Vaugelas remarque icy, en diſant que *tomber* ſe conjugue par le Verbe *être*, & non par le Verbe *avoir*. Et en effet on ne voit guéres que le peuple dire, *j'ay tombé dans la bouë*, &c. J'ajoute encore icy ce que M. de Vaugelas & M. Ménage n'ont point dit, que la raiſon qui a fait dire *tumber*. ne vient pas de ce qu'en Grec on appelle τύμβος une *tombe*, un *tombeau*. Ce qui a donné occaſion de dire *tumbe*, dit Nicod. Ce que l'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue a copié,

mais bien plûtôt de ce qu'on a tiré le Verbe *tomber* du Latin *titubare* : en ôtant la premiére voyelle on a fait *tubare*, d'où ſont venus *tumbare*, *tumber* que bien des gens diſent encore, comme l'ont tres bien remarqué M. de Vaugelas & M. Ménage : au lieu que M. Corneille le jeune prétend que perſonne ne parle plus de la ſorte. Ce qui eſt bien contraire à ce que nous entendons dire tous les jours à Paris & dans la plûpart des Provinces. Mais il vouloit peut-être dire qu'on ne devoit pas prononcer ainſi : en quoy il a pris une déciſion pour l'autre. Le ſieur Richelet a mieux rencontré dans ſon Dictionnaire, que cet Académicien dans ſes Notes. Car l'Auteur de ce Dictionnaire dit fort bien que le petit peuple & ceux qui ne parlent pas bien, diſent encore *tumber*; mais que le bon uſage & tous les bons Auteurs diſent & écrivent *tomber*. Ce qui eſt véritable. Il devoit ſeulement ajouter le mot de *modernes* à *Auteurs* Car je trouve que de bons Auteurs du commencement de ce ſiecle écrivent *tumbe*, *tumber*. C'eſt ainſi que le Preſident Mainard qui n'eſt pas même des plus vieux, dit au ſujet du tombeau du Chevalier de Guiſe :

J'eſtime à nulle autre ſeconde
La témérité de ſes yeux
Qui ſont le moindre feu des Cieux
Beaucoup plus grand que tout le monde :
Quel eſprit clair & ſans defaut
A croire un miracle ſi haut
Peut facilement ſe réſoudre,
Après qu'un malheur ſans pareil
D'un fort petit monceau de poudre
A fait la tumbe *d'un Soleil ?*

Tout ce que je trouve à redire dans M R. c'eſt qu'il ait avancé que *tombe* pour *ſepulchre* ſoit plus uſité en vers qu'en proſe. Car premiérement nôtre uſage diſtingue les *tombes* des *tombeaux*. Ce dernier eſt le mot général qui ſe dit plus ordinairement des tombeaux élevez. C'eſt ainſi que pour ne me ſervir des exemples de M. R. Mainard dit dans ſes Poëſies,

Les Rois n'auront ſur toy que le triſte avantage
D'infecter un tombeau *plus riche que le tien.*

M. d'Ablancourt dit pareillement dans ſon Arrian, *On voit à Anchiale le* tombeau *de Sardanapale avec cette inſcription : Sardanapale a bati Anchiale & Tarſe en un jour : Va, paſſant, boy, mange, & te réjoüy, le reſte n'eſt rien.* Mais *tombe* ne ſe dit communément que de ces caves ſoûterraines qui ſont dans les Egliſes & dans les Chapelles ; & c'eſt en ce ſens que s'en ſont ſervis Saint-Amant, Mainard, M. Racine, & tous nos autres Poëtes. D'où vient qu'on ne pourroit pas dire, *Dans toute la Chrétienté il n'y a point d'Egliſe où il y ait tant de* tombes *de Rois & de Reines que dans l'Egliſe de Saint Denis en France* : mais bien, *où il y ait tant de tombeaux.* Je ne deſavouë pourtant pas qu'un Poëte forcé par la meſure ne pût employer *tombe* pour *tombeau* : & c'eſt peut-être ce que l'Auteur du Dictionnaire François vouloit dire, & qu'il n'a pas bien exprimé ; enſorte même qu'il ſemble inſinuer que le mot de *tombe* ne ſe diſe guéres en proſe, mais ſeulement en vers. Ce qui n'eſt pas véritable, comme je viens de le montrer, *tombe* étant fort bon en proſe quand il s'agit

d'exprimer ces caves ſouterraines où l'on met les corps morts.

Controoller, &c.

MOnſieur de Malherbe a dit, *contrerooller*, *contreroolleur*. Il faut dire *controoller* & *controolleur*.

OBSERVATION.

On diſoit autrefois ſeulement *contreroller* & *contrerolleur*, comme Nicod nous l'apprend: & Ronſard a été un des premiers qui ait dit *controller* & *controlleur*, qui ſont plus courts & plus aiſez à prononcer. Il ſemble même que ce ſoient les ſeuls en uſage aujourd'huy. *Contreroller* & *contrerolleur* ſeroient à la vérité plus réguliers: mais ce n'eſt pas toujours une recommandation auprès de l'uſage. Je ne voudrois pourtant pas les rejetter entiérement: mais je ne voudrois pas auſſi écrire ces termes avec deux *o*, à l'imitation de Malherbe & de M. de Vaugelas. Cette double lettre eſt inutile, *Roolle*, *rooller*, *roolleur*. Il eſt mieux de dire *rolle*, *roller*, *rolleur*; *controlle*, *controller*, *controlleur*. Il eſt vray qu'on a dit autrefois *roolle*; mais on ne connoît plus que *rolle*. On a dit auſſi *roule* à cauſe qu'on dit *rouler*. les *rolles* étant ordinairement faits en *rouleaux*. Ainſi on diſoit *joüer le roule d'un autre*, *mettre la cauſe au roule*. On diſoit encore *roulet*. On voit tous ces mots dans Nicod: mais on ne

dit plus que *rolle*, *rollet*, bien qu'on diſe toujours *roüe*, *roüer*, *roüelle*, *roüet*, *rouler*, *roulcau*, & *rouloir*. M. R. n'écrit que *controller* au propre & au figuré. Car ce Verbe ſignifie auſſi depuis quelque tems, trouver à redire. C'eſt ainſi que Moliére dit : *Taiſez-vous, ignorante, ce n'eſt pas à vous à controller.* M. d'Ablancourt dit auſſi dans ſa traduction de Lucien, *controller les actions des Dieux.* Voyez ce que je dis ſur le mot *extraordinaire.* Car c'eſt preſque la même queſtion, ou plûtôt ce ſont les mêmes raiſons à peu de choſe près.

Celuy.

CE*luy* après l'Adjectif n'eſt pas bien placé. Exemple, *ingrat eſt celuy qui*, &c. comme dit un de nos plus fameux Ecrivains. C'eſt une tranſpoſition vicieuſe. Il faut dire *celuy-là eſt ingrat*, & non *celuy eſt ingrat.*

OBSERVATION.

Nos plus célébres Prédicateurs ne font point de difficulté de dire, *ingrat eſt celuy qui refuſe*, &c. La véhémence du diſcours permet ces ſortes d'inverſions, comme le dit M. de Vaugelas en d'autres endroits; Le P. Bouhours trouve

même que ces façons de parler où l'ordre ordinaire est renversé, bien loin d'être vicieuses, sont élégantes & ont fort bonne grace dans un discours prononcé avec chaleur ; & il en donne quelques exemples de nos meilleurs Auteurs, & particuliérement de M Patru dans ses Plaidoyez : & en effet qui est ce qui voudra condamner, *malheureux sont ceux qui*, & *heureux sont ceux qui*, &c. qu'on dit ordinairement non seulement dans des discours publics, mais qu'on met encore tous les jours dans des livres écrits d'un stile oratoire ? Et ainsi je ne croi pas que du côté de l'usage M. de Vaugelas ait eu raison de blâmer ce fameux Ecrivain qui a dit, *ingrat est celuy qui*, bien que du côté des regles il y eût quelque chose à dire. On en sera d'autant mieux convaincu quand on aura lû les deux Remarques suivantes : outre qu'on dit en tous stiles, même dans le discours ordinaire, *Heureux celuy qui craint le Seigneur, heureux celuy qui a trouvé le repos de la vie & qui le sçait conserver.* Ce qui est même mieux dit que si en ajoûtant le Verbe *être* on disoit, *Celuy-là est heureux qui craint le Seigneur : Celuy-là est heureux qui a trouvé le repos de la vie.*

Conſtruction renverſée.

VOicy une conſtruction pervertie qui néanmoins eſt bonne : *Le vulgaire ne prend garde quà ce qu'il voit, qu'il touche, & qu'il poſſede : de ce qui eſt le plus cher & le plus eſtimable il ne fait point de compte*, dit M. de Malherbe.

OBSERVATION.

On voit que M. de Vaugelas approuve icy ce renverſement : car, pour parler avec ordre, il auroit fallu dire, *il ne fait point de compte de ce qui eſt de plus cher & de plus eſtimable.* Ce qui fait voir qu'il auroit bien pû ſouffrir cette autre tranſpoſition qu'il vient de blâmer, *ingrat eſt celuy qui*, &c.

Conſtruction irréguliére.

COnſtruction violée, mais façon de parler élégante & en proſe & en vers, *Ils s'en-vont ces Rois de ma vie, Elle s'en-va cette merveille, Qui me croit abſent il a tort,* dit M. de Malherbe.

OBSERVATION.

On voit encore dans ces phraſes que M. de Vaugelas trouve élégantes, une inverſion de mots : car pour mettre les choſes dans l'ordre, il auroit fallu dire, *Ces Rois de ma vie s'en-vont, Cette merveille s'en-va, Celuy là a tort qui me croit abſent.* Mais ſi on parloit de la ſorte, y auroit-il rien de ſi bas & de ſi rampant ? au lieu qu'en renverſant la phraſe & rompant l'ordre, on forme des beautez & des élégances qui attirent l'admiration de nos premiers Grammairiens, *Ils s'en-vont ces Rois de ma vie, Elle s'en-va cette merveille*, &c. Il n'eſt rien de ſi ordinaire que ces ſortes d'arrangemens parmi ceux ſur-tout qui ſont obligez de parler en public. M. Robert de Saint-Martin, M. Nivelle, & M. Vautier, qui ſont ſans contredit les plus grands Orateurs qu'il y ait aujourd'huy au Barreau, font ſouvent de ces belles inverſions

dans leurs beaux Plaidoyez. Il n'eſt pas néceſſaire de dire que les Prédicateurs les plus célebres en uſent pareillement dans leurs Sermons. Car comme l'exclamation eſt plus ordinaire dans la Chaire qu'au Barreau, l'inverſion y eſt auſſi plus fréquente, parce qu'elle ne ſe fait preſque jamais que dans les endroits du diſcours où il faut de la force & de la véhémence.

Décerner.

DEcerner *des honneurs* eſt fort bon contre Phyl. Je l'ay mis ainſi dans mon Quinte-Curce au livre 10. où je dis, *on luy décerna les honneurs divins.*

OBSERVATION.

Décerner ſignifie *ordonner.* Ce Verbe eſt formé du Latin *decernere :* & ainſi *décerné* ſignifiant la même choſe que *décreté*, *ordonné* dont nous eſt reſté *decret ;* je ne voy pas pourquoy on ne dira pas *décerner des honneurs à quelqu'un*, pour dire *ordonner qu'on rende des honneurs publics à quelqu'un :* à-moins qu'on ne veüille dire que ce mot de *décerner* eſt trop Latin & preſque hors d'uſage. Ce qui eſt véritable. Car ce n'eſt guéres qu'au Palais que l'on dit *décerner une priſe de corps contre quelqu'un.* Cependant je croy qu'on peut employer *décerner des honneurs*

dans un ſtile relevé & pompeux. C'eſt ainſi que M. Patru dit dans ſes Plaidoyez, *on luy décerna les honneurs funebres.* L'on peut même ſe ſervir de *décerner* ſans y ajouter *honneurs*, pourveu que le mot qu'on mettra à la place ſoit ſynonime, c'eſt-à-dire qu'il renferme la ſignification d'honneurs. Et c'eſt en cette façon que M. d'Ablancourt dit dans ſa traduction de Tacite, *Le petit triomphe fut* décerné *à Germanicus.* Le ſieur R. dit auſſi que *décerner* n'eſt gueres bon que dans un livre, & non-pas dans la converſation. Il devoit excepter quand on dit *décerner des honneurs publics*, *décerner un triomphe.* Car on peut fort bien ſe ſervir de ces façons de parler dans le diſcours ordinaire quand le ſujet dont l'on parle convient à ces expreſſions; c'eſt-à-dire quand la matiére dont il s'agit eſt de ſoy noble & relevée. Il devoit encore excepter *décerner* en termes de Palais, qui eſt autant bon dans le diſcours ordinaire que dans un livre.

Ravager.

MOnſieur de Malherbe ſe ſert quelquefois de ce Verbe dans ſa traduction de Tite-Live, *qui étoient allez ravager ſur les terres de Sycionne.* On dit *ravager les terres*, & non pas *ſur les terres.*

OBSERVATION.

Ce Verbe ſe gouverne comme *inonder :* & ainſi la remarque de M. de Vaugelas eſt fort bonne. M. d'Ablancourt donne pareillement toujours l'Accuſatif à ce Verbe dans ſes traductions, comme l'a remarqué l'Auteur du Dictionnaire François. Je ne ſçay pourtant ſi on ne pourroit point dire, *Les ennemis ſont venus ravager ſur nos terres, ſur nos états,* &c. Il me ſemble du moins que j'entens ſouvent parler de la ſorte des perſonnes qui parlent fort bien. Et ce qui a obligé de donner le régime *ſur* à ce Verbe, c'eſt qu'on dit, *ils ſont venus faire un ravage étrange ſur nos terres.* Et on a donné le régime de la conſtruction du Subſtantif à la conſtruction du Verbe. Cela eſt pourtant bien différent non ſeulement icy, mais encore dans une infinité de façons de parler où ces deux conſtructions oppoſées ne ſe communiquent

que rarement leurs régimes. C'eſt pourquoy l'on peut bien dire, par exemple, *L'amour que l'on a pour quelqu'un*; au lieu qu'on dit avec l'Accuſatif *aimer quelqu'un*: & ainſi je ne rejette point abſolument *ravager ſur*, parce que je croy qu'il y a des endroits où il peut paſſer; mais je ne l'approuve pas auſſi entiérement.

Répétition de la particule de.

LA triple répétition de cette particule eſt vicieuſe, comme, *On doute de plus de la vérité de la choſe: de plus* eſt là fort mal.

Observation.

Le P. Bouhours ſe plaint de ce que Meſſieurs de Port-Roval mettent fort ſouvent pluſieurs *de* fort près l'un de l'autre. Ils diſent, par exemple, dans le Traitté de l'Education d'un Prince: *Ce ſont des regles qu'ils doivent ſuivre dans la conduitte de toute leur vie, & de tâcher de les diſcerner de ce nombre innombrable de fauſſes régles.* Voilà quatre *de* tout-de-ſuite & aſſez près les uns des autres. Ce Pére prétend donc que ſi ce n'eſt pas une faute contre la pureté & la netteté de la Langue, c'en eſt une au moins contre la politeſſe & la perfection du ſtile. Pour moy, je trouve qu'il n'y a dans cet exemple que le *de* qui eſt devant *tâcher*, qui ſoit un peu rude;

& s'il étoit ôté ; je ſuis ſeur qu'on ne s'appercevroit pas des autres, bien qu'ils ſoient au nombre de trois, contre la déciſion de M. de Vaugelas. Il eſt véritable qu'il y a des endroits où trois *de* près-à-près ſont vicieux : mais ce n'eſt pas par-tout. Je doute même qu'ils ſoient ſi mal dans l'exemple de la Remarque.

Il ne faut pas au reſte confondre cette déciſion avec celle qui regarde pluſieurs Génitifs employez dans une même phraſe. Car bien que ces deux remarques ayent aſſez de reſſemblance, elles ne ſont pourtant pas tout-à-fait ſemblables, comme il eſt aiſé de le remarquer. Car il peut y avoir pluſieurs *de* dans une phraſe, ſans que pour cela il y ait pluſieurs Génitifs, *de plus*, qui gâte un peu la phraſe qui eſt en queſtion en eſt une preuve ſuffiſante.

Rétribution.

MOnſieur de Malherbe dit, *pour la rétribution de ſes dévotions extraordinaires*, c'eſt-à-dire *pour la récompenſe*. Je doute que ce mot ſoit bon en cette maniére.

OBSERVATION.

Ce terme de *rétribution* pour *recompenſe* eſt aſſeurément fort vieux & fort uſé, & peu de gens s'en ſervent aujourd'huy. Il ſemble que

nous avons entiérement rendu aux Latins en cette rencontre, ce qu'ils nous avoient prêté en nous donnant ce mot. C'étoit un Coloniſte Romain qui s'étoit venu établir en France avec la foule des autres mots Latins que Marot, Ronſard, du Bartas, & quelques autres y avoient appellez, dont la plûpart ſe retirent voyant qu'on commence à donner la chaſſe aux termes étrangers. Ce n'eſt pas que dans le ſublime *rétribution* ne pût bien encore trouver quelque place, puiſque pluſieurs autres qui ne valent gueres mieux y ſont employez tous les jours, témoin *l'extirpation de l'héreſie* dont nos Prédicateurs ſe ſervent tres-ſouvent, & dont M. Daucourt de l'Académie vient de ſe ſervir tout nouvellement dans ſes Remarques ſur les deux Diſcours prononcez à l'Académie au ſujet du rétabliſſement de la ſanté du Roy. Pour *retribuer*, il eſt abſolument mauvais & hors d'uſage. Ce que je dis en faveur de *rétribution* eſt d'autant plus véritable, que le ſieur R. le met pour bon en tout ſtile dans ſon Dictionnaire pour ſignifier ſalaire, recompenſe de ſervice ou du bon office que l'on a rendu à quelqu'un. Il eſt vray qu'il ajoute que ce terme eſt fort uſité ſur tout entre les Eccléſiaſtiques, qui diſent, *Il faut tant pour la rétribution d'une petite Meſſe, & tant pour la retribution d'une grande.* Pour moy je ne croy point *rétribution* ſi bon, & il peut être tres-uſité & tres-ſignificatif parmi les Eccléſiaſtiques, ſans qu'on puiſſe inférer qu'il doive être mis par tout. L'Egliſe a des termes & des loix à-part.

De *répeté aprés* ou.

DE doit être répété aprés *ou*. Par exemple, *il n'y a rien de défectueux ou de ſuperflu*, & non *ou ſuperflu*, comme a écrit un grand Auteur ; ni *& ſuperflu*.

Observation.

Cette regle de M. de Vaugelas doit être exactement obſervée. Nous voyons cependant de fort habiles gens la négliger tous les jours, en quoy ils ne font pas mieux. Mais, me diront-ils, nous ne ſçavions pas que ce Grammairien en eût fait une regle, puis qu'elle paroît ſeulement aujourd'huy. Et bien, nous verrons ſi aprés qu'elle aura paru, on ſe corrigera. Il faut ſçavoir encore que ce n'eſt pas ſeulement à l'égard de cette particule *de*, que cette remarque eſt véritable ; mais encore à l'égard de toutes les autres ſans en excepter aucune. Ainſi on doit dire *qu'il boive ou qu'il s'en aille* ; & non pas *qu'il boive ou s'en aille*. On dit encore, *C'eſt une queſtion de ſçavoir ſi l'on doit recommencer la guerre, ou ſi l'on continuëra la paix* & ainſi de mille autres exemples que je laiſſe à deſſein.

Tout enſemble.

Tout enſemble ne ſe met jamais entre deux Noms ſubſtantifs, mais toujours à la fin ou au commencement, & beaucoup mieux à la fin. Par exemple, *vous m'avez comblé d'honneur, & tout enſemble de honte,* ne vaut rien; mais il faut dire, *vous m'avez comblé d'honneur & de honte tout enſemble.* Il pourroit paſſer au commencement, *vous m'avez comblé tout enſemble d'honneur & de honte:* mais il eſt incomparablement meilleur à la fin.

Observation.

Il y a des perſonnes qui diſputent encore ſi *tout enſemble* eſt mieux au commencement ou à la fin, ou pour mieux dire avant ou après les Subſtantifs. Les uns ſont pour *tout enſemble* avant, & les autres pour *tout enſemble* après: & il y a apparence que cela eſt aſſez égal, bien que M. de Vaugelas préfére le premier arrange-

ment. Mais *tout enſemble* au milieu eſt aſſurément le moins bon, s'il n'eſt pas tout-à-fait mauvais.

Mais à propos de cette façon de parler, Monſieur de Piles ayant dit dans ſon Traitté de la Peinture, *Ce Tableau eſt beau partie à partie, mais le tout enſemble y eſt mal-entendu*; le ſieur Richelet a prétendu dans ſon Dictionnaire que *le tout enſemble* dans cet endroit étoit un terme de peinture, & que ces trois mots faiſoient un Subſtantif. Ce que je ne croy pourtant pas: car premierement il n'eſt pas véritable que cette façon de parler doive être conſidérée comme un terme de peinture, c'eſt-à-dire, comme particulier à la peinture: car on le peut dire de toute autre choſe. Par exemple: *Les parties de ce diſcours conſidérées à part ſont excellentes: mais* le tout enſemble *ne ſignifie rien. Les mots dont eſt compoſée cette période, quand on les conſidére chacun à part, ſont beaux, nobles & bien choiſis; mais* le tout enſemble *ne forme qu'un galimatias*, &c. Il n'eſt pas vray non-plus que le tout enſemble ſoit un Subſtantif. Car où en ſeroit la raiſon? Eſt-ce parce qu'il ſert de Nominatif au Verbe? Mais pour cela il ſuffit de *tout* ſans y ajoûter *enſemble*. Et ainſi on dit, Le *tout* ne ſignifie rien, c'eſt-à-dire, *tout cela, tout ce qu'on vient de dire, tout ce qu'on vient de faire*. Mais, me dira M. R. cette façon de parler a un article: ce qui marque un Subſtantif ou un Adjectif qui fait fonction de Subſtantif. A quoy je répons que cet article *le* ſe rapporte uniquement à *tout*, & non pas à *enſemble*, qui n'eſt qu'un Adverbe, comme il l'avouë luy-même.

Conſtruction double.

COnſtruction double eſt quelquefois bonne, comme quand j'ay dit, *l'honneur de vos bonnes-graces, de vôtre amitié, de vôtre vuë, de vôtre preſence*, je pourray rapporter le pronom rélatif qui ſuivra à *l'honneur*, à *bonnes-graces*, à *vuë*, ou à quelqu'un des autres exemples: *J'eſtime tellement l'honneur de vos bonnes graces, qu'il n'y a rien que je ne f'ſſe pour me le conſerver*, ou *pour me les conſerver*, comme il vous ſera plus commode & ſelon les rencontres où il vaut mieux choiſir l'un que l'autre: mais quand par le moyen de l'éliſion il peut eſtre rapporté à tous deux, alors il eſt excellent & délicat. Comme, *J'eſtime tant l'honneur de vôtre amitié, qu'il n'y a rien que je ne faſſe pour me l'acquerir*

Icy le pronom rélatif peut ſe rapporter à tous deux, parce que l'éliſion de la voyelle couvre le genre, & l'on peut choiſir & entendre celuy que l'on veut.

Observation.

Cette remarque eſt une des plus belles & des plus neceſſaires de toutes celles que M. de Vaugelas ait faites. Je me ſuis trouvé dans une diſpute ſur une conſtruction double où l'on auroit eté bien-aiſe d'avoir cette déciſion. On ne ſe ſeroit peut être pas partagé comme l'on fit. Les uns vouloient qu'on ne pût rapporter le pronom qu'à *bonnes graces*, puiſque c'eſt la choſe à quoy *honneur* même ſe rapporte. Ils ajoutoient même que ce Génitif étoit plus proche qu'*honneur* : & qu'enfin ce n'étoit pas la ſeule occaſion où ces Génitifs formoient tout le régime de la phraſe, ſoit pour la rélation des pronoms, ſoit pour le tems des Verbes, témoin *une infinité de gens diſent*. Les autres vouloient que comme on n'employe *honneur* dans ces façons de parler que pour s'expliquer en termes plus reſpectueux ; il falloit pour demeurer toujours dans le reſpect, que tout ce qui etoit dans la phraſe ſe rapportât à *honneur* & fut régi par ce mot. On voit que les raiſons ſont aſſez bonnes de part & d'autre. Enfin, M. de Vaugelas permet qu'on rapporte le relatif à *honneur* ou au Génitif comme l'on voudra. Ce qui eſt bien commode.

De *employé d'une maniére extraordinaire.*

DE a un étrange uſage, mais qui eſt bien François en ces façons de parler dont M. de Malherbe s'eſt ſervi *un maraud de valet, un petit fripon d'Officier.* Je ne ſçay néanmoins ſi en un ſtile hiſtorique il ſeroit permis d'en uſer : j'en doute ; mais je ne le condamne pas.

Observation.

Tout le monde parle aujourd'huy ainſi : & quelque étrange que ſoit cet uſage, on s'en pourroit ſervir en toutes ſortes de ſtiles, puiſque même cette grande irrégularité luy ſert d'embelliſſement, comme le dit ſi ſouvent M. de Vaugelas en d'autres rencontres, parce que l'uſage s'attache preſque toûjours à favoriſer les façons de parler qui ſont formées en dépit de toutes les regles de la Grammaire.

Rien de.

Rien de.

Rien devant un Adjectif veut la particule *de* entre deux. C'eſt pourquoy M. de Malherbe a mal dit: *Il n'eſt rien mauvais que ce qui n'eſt point honnête, ni rien bon que ce qui ſe peut faire avec honneur:* au lieu de dire, *rien de mauvais*, *rien de bon*, comme il a dit en un autre endroit,

Il n'eſt rien de ſi beau comme Caliſte eſt belle.

Il falloit mettre encore *de* dans ces autres vers du même M. de Malherbe, où il dit en parlant à Dieu au ſujet de Henry le Grand:

Il étendra ta gloire autant que ſa puiſſance;
Et n'ayant rien *ſi cher que ton obeïſſance,*
Où tu le fais regner, il te fera ſervir.

Observation.

Il eſt aiſé de voir que cette remarque eſt fort différente de celle que M. de Vaugelas a faite ſur *il n'y a rien de tel*, ou *il n'y a rien tel*, ſoit parce que *tel* n'eſt pas conſidéré comme un Adjectif en général, ſoit parce qu'*il n'y a rien tel*, & *il n'y a rien de tel* ſont également bons, ſuivant M. de Vaugelas & le jeune Corneille, avec cette différence pourtant que le premier préfere *il n'y a rien de tel*, au-lieu que Monſieur Corneille eſt pour *il n'y a rien tel*: mais icy *il n'eſt rien mauvais*, *il n'eſt rien bon*, *il n'eſt rien ſi facile* ſont rejettez de tout le monde. Ce qui a échapé au même M. Corneille, qui avoit remarqué dans ſes Notes ſur *il n'eſt* pour *il n'y a* toutes les façons de parler, où *il n'eſt rien de*, & où *il n'y a rien* avec *de* ou ſans *de* pouvoient être employez. Voyez ce que nous avons dit ſur la particule *de*.

Ce ſeroit toute autre choſe ſi *rien* précédoit le Verbe ſubſtantif: car alors il faudroit ſupprimer *de*, & dire avec Monſieur Deſpreaux dans ſes Satyres:

Rien n'eſt beau que le vray, le vray ſeul eſt aimable:
Il doit régner par tout, & même dans la fable.
De toute fiction l'adroite nouveauté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

C'eſt encore ainſi que Bertaud Evêque de Sées a dit il y a long-tems:

Rien n'eſt doux ſans ameur en cette vie humaine;

Ceux qui cessent d'aimer cessent de vivre aussi, Ou vivent sans plaisir comme ils vivent sans peine.

Demeurer.

DEmeurer pour *rester* est souvent vicieux, comme *je n'en sçaurois tant employer qu'il en demeurera*. Il faut dire *qu'il en restera* ou *demeurera de reste*.

Observation.

Nôtre usage le plus ordinaire permet aujourd'huy que l'on parle ainsi, quoyque M. de Vaugelas vienne de le condamner. Nous n'entendons dire tous les jours si ce n'est, *il y en a plus qu'il n'en demeurera*, il est néanmoins plus régulier d'ajouter incontinent *de reste*. On ne peut pourtant pas condamner l'autre façon de parler, puis qu'il plaît à l'usage de la souffrir.

Quem penes arbitrium est & jus & norma loquendi.

On dit encore, *il n'en demeura pas un, & ils furent tous passez au fil de l'épée : ils s'en allérent tous & il n'en demeura aucun : tout fut mangé, & il ne demeura rien de tout ce grand repas : on a pris les meilleurs, & les méchans sont demeurez*, &c. Il est vray que M. R. ne met aucune de ces façons de parler dans son Dictionnaire ;

mais comme il ne met pas même *demeurer de reſte* qui a toûjours été fort uſité, il faut plûtôt regarder ce ſilence comme un manque d'exactitude que comme une condamnation. Ce qui eſt ſi véritable, que je viens de m'appercevoir qu'il explique le mot *reſte* ſubſtantif par le Verbe *demeurer* dans le ſens de *reſter*, ſans ajouter *de reſte*. Mais à-propos de *demeurer*, on ne ſera peut-être pas fâché de ſçavoir qu'on a dit autrefois *demourance* auſſi-bien que *demeurance*. On voit ce mot dans Muret ſur Ronſard, & dans la plûpart des Auteurs de ce tems-là, comme du Bellay, Boiſteau, des-Eſſarts, & pluſieurs autres. Ils diſoient auſſi *demourer*, *je demourray*. Et la raiſon de tout cela étoit, que ces mots ſont formez de *mora*, *commorari*, *demorari*, *commoratio*. Ce qui a obligé de dire premiérement *demourance* & *demourer* On a changé enſuite l'*o* en *e*, & on a dit *demeurer*, *demeurance*. Ce dernier ne ſe dit gueres plus qu'en riant, *Où eſt la demeurance?* Il faut dire *Où eſt la demeure?* On avoit commencé à dire il y a long-tems *demeurée* pour retardement; mais ce mot n'a pas réüſſi en ſubſtantif.

Libéralité.

J'Ay mis dans mon Quinte-Curce, *un Prince qui avoit comblé le Roy de ſes libéralitez.* L'Académie a jugé tout d'une voix que *libéralité* ne ſe peut pas dire de l'inférieur au ſupérieur ; mais ſeulement du ſupérieur à l'inférieur, ou d'égal à égal. C'eſt pourquoy il faut que je corrige au dixiéme livre de ma Traduction ces paroles. Pour *preſent*, il ſe dit à l'égard de tous.

OBSERVATION.

Cette déciſion de l'Académie eſt digne de remarque, en effet il ſemble que noſtre uſage ait voulu être raiſonnable en cette rencontre, puiſqu'il n'a pas permis qu'on ait employé *libéralité* en parlant d'un inférieur à l'égard de ſon ſupérieur : car cela choque, que celuy qui eſt moins & qui a moins, donne à celuy qui eſt plus & qui a plus que luy. Et c'eſt peut-être la raiſon pour laquelle nous avons dit que *la libéralité eſt la vertu des Rois.* Ce n'eſt pas qu'à

prendre le mot *libéralité* dans ſa ſignification générale, on ne pût l'appliquer à un don ou à un preſent que pourroit faire un inférieur à ſon ſupérieur: car enfin où ces ſupérieurs pourroient être réduits dans un état où ils auroient beſoin de la libéralité de leurs inférieurs, ſuppoſé que ces derniers ne fuſſent pas abſolument obligez de droit naturel, divin, civil ou politique de ſacrifier tout leur bien pour leurs ſupérieurs, comme ſont les enfans à l'égard de leurs péres ou de leurs méres, ou les Sujets à l'egard de leurs Souverains, où ces inférieurs pourroient ſans néceſſité faire un don ſi conſidérable à leur ſupérieur, que par rapport à tous les deux on pourroit l'appeller *libéralité* au même ſens que nous diſons *largeſſe*, *magnificence*, comme les Latins ont dit *largitio*, *effuſio*, *munificentia*, *beneficentia*, &c.

Adjectifs.

QUand deux Adjectifs contraires ou fort différens ſuivent un Subſtantif, il faut répéter le Subſtantif devant le ſecond Adjectif, ou pour le moins il faut répéter l'article: autrement ce n'eſt pas parler François ny écrire purement. Exemple, *La Philoſophie ſainte & profane deffendent.*

Je dis qu'encore qu'une infinité de gens écrivent ainſi ; néanmoins c'eſt une faute contre la pureté du langage, qui veut que l'on diſe, *La Philoſophie ſainte & la Philoſophie profane défendent*, ou bien, *La Philoſophie ſainte & la profane défendent.* Mais je tiens que le premier eſt meilleur : car il faut toujours ſe reſſouvenir que nôtre Langue aime grandement les répétitions des mots, leſquelles auſſi contribuënt beaucoup à la clarté du langage, que la Langue Françoiſe affecte ſur toutes les Langues du monde. Auſſi pour l'ordinaire elle ne ſupprime rien : ce qui eſt toutefois une grande élégance parmi les Grecs & les Latins, qui engendre néanmoins bien ſouvent de l'obſcurité & des équivoques. Mais la nôtre dit tout, & répéte même des mots qui ſemblent inutiles, afin d'ôter

toute occaſion de douter de ce que l'on veut dire. Les exemples en ſont fréquens dans M. Coëffeteau. Voyez-en quelques-uns au mot répétition.

Observation.

Toutes les perſonnes que j'ay conſultées ſur cette Remarque conviennent avec moy, que *la Philoſophie ſainte & la profane défendent*, eſt la meilleure des trois conſtructions. Ce qui eſt contre l'avis de M. de Vaugelas qui préfére, *La Philoſophie ſainte & la Philoſophie profane défendent*, qu'on trouve cependant la moins bonne des trois, en ſorte qu'on luy préfere même *La Philoſophie ſainte & profane défendent*, qui eſt bonne & uſitée, & ne s'oppoſe du tout point à la clarté ni à la pureté du langage, comme il eſt aiſé de le voir. Voyez la queſtion que j'ay traittée dans la premiére partie de la Guerre Civile des François ſur la Langue au ſujet de *il ſçait la Langue Gréque & la Latine*.

Qui.

J'Ay mis dans ma Traduction de Quinte-Curce: *Mais les deſtinées de l'Empire Macédonien approchoient, qui avoient réſolu ſa ruine.* On demande ſi ce *qui* eſt bon, y ayant un Verbe entre deux. Car pour les Génitifs interpoſez, ils ne nuiſent point. L'Académie trouve que les Verbes interrompent la liaiſon du pronom rélatif *qui:* & quoiqu'il n'y ait point de faute à écrire ſelon cet exemple, ſi eſt ce qu'elle juge qu'il le faut éviter tant qu'on peut. Il faudroit mettre: *Mais l'Empire Macédonien approchoit de ſes deſtinées qui*, &c. ou quelque autre choſe de ſemblable.

Observation.

Cette déciſion de l'Académie ſerviroit à terminer le différend qu'il y a entre le P. Bouhours & M. Ménage au ſujet de cette conſtruction,

Le Soleil que les Mathématiciens disent qui est plus grand que la terre. C'est ainsi que M. Ménage veut que l'on parle en prenant ce tour de phrase, que l'Auteur des Réfléxions Critiques sur la Langue prend aussi, bien qu'il avouë qu'il n'y ait pas beaucoup de Grammaire, mais seulement beaucoup d'usage. Ce qu'il ne prouve néanmoins gueres : car si d'un côté il fait voir que M. de Fontenelle a parlé de la sorte dans ses Entretiens sur la pluralité des mondes, où il dit : *La Lune que je vous disois hier* qui, *selon toutes les apparences, étoit habitée, pourroit bien ne l'être point*, il rapporte en même tems un exemple de la nouvelle traduction de l'Imitation de JESUS-CHRIST, où l'on suit l'autre construction, comme : *L'humble contrition est ce parfum précieux que vous vouliez autrefois être répandu sur vos pieds sacrez.* Le P. Bouhours veut donc qu'en suivant cette derniére construction on dise, *Le Soleil que les Mathématiciens disent être plus grand que toute la terre*, soûtenant que l'usage le veut ainsi : Mais que s'il falloit suivre la Grammaire, il faudroit dire, *qu'il est plus grand que la terre.* Cependant, suivant l'avis de l'Académie, il ne faudroit ni *qu'il* ni *qui*, parce qu'y ayant non seulement un Verbe, mais plusieurs mots d'interposez entre le Substantif *soleil* & son rélatif *qui*, il y a une interruption suffisante. La plûpart des Auteurs ont pourtant quelque attache pour cette façon de construire de M. Ménage. Nous voyons même par cette remarque, que M. de Vaugelas l'a suivie dans son Quinte-Curce, & je fais voir dans la Guerre Civile des François sur la Langue, que M. de Voiture par-

loit fort volontiers ainſi : & M. Corneille le jeune vient de nous témoigner qu'il préféreroit pour la régularité le *qui* de M. Ménage au *qu'il* du P. Bouhours. Mais à propos de M. Corneille le jeune, je m'étonne qu'il n'ait pas ſçu cette déciſion de l'Académie, luy qui eſt Académicien, puis qu'apparemment elle eſt ſur les Regiſtres de la Compagnie. Il en devoit profiter pour décider cette queſtion, comme auſſi pour ſe tirer de l'embarras où il paroît être au ſujet de ces autres phraſes : *C'eſt un tems de confuſion & de trouble qu'on ſouhaitteroit* qui *n'eût jamais été : C'eſt une femme qu'on ne ſçauroit croire* qui *ait jamais été belle : Ce ſont des choſes qu'on ne peut s'imaginer* qui *ayent été faites par un homme de bon ſens.* Car comme il y a encore dans ces conſtructions des Verbes interpoſez, on pourroit dire avec l'Académie, que ce ne ſeroit pas une faute de parler de la ſorte : mais qu'il faut éviter ce tour autant qu'on pourra, & en prendre un autre. Et je croy que cet autre tour eſt celuy que nous enſeignent le P. Bouhours & l'uſage : *Le Soleil que les Mathématiciens diſent être plus grand que la terre*, quoique cette maniére de s'exprimer ſoit un peu Latine. On peut dire encore : *C'eſt un tems qu'on voudroit n'avoir jamais été : C'eſt une femme qu'on ne ſçauroit croire avoir été jamais belle : Ce ſont des choſes qu'on ne peut s'imaginer avoir été faites.* D'autant mieux que M. Corneille le jeune aprouve le tour que l'on donne à ces phraſes par l'Infinitif. Ou bien l'on pourroit encore s'exprimer d'une autre ſorte, & dire : *C'eſt ce parfum précieux que vous voulûtes autrefois qu'on répandit ſur vos pieds ſacrez*, &c.

Jardin ou *jardrin.*

Jardrin pour *jardin* eſt un mauvais mot, & qui n'eſt pas moins fâcheux à l'oreille de celuy qui l'écoute, qu'à la langue de celuy qui le prononce. A quel propos cette *r* après le *d* pour rendre un mot rude qui de ſoy eſt doux, & ſignifier une choſe ſi agréable & ſi délicieuſe ? Je m'étonne néanmoins qu'à la Cour une infinité de gens qui parlent tres-bien quant au reſte, commettent cette faute.

Observation.

La plûpart de ceux qui prononcent *jardrin* le font par un vice de langue, qui leur fait prononcer des *r* là où il n'y en a point. Et cette prononciation eſt celle des Eſpagnols, qui redoublent cette lettre-là où elle eſt ſimple : car il ſemble qu'on leur entende rouler rudement dans la bouche les *r* preſque dans tous les mots où il s'en rencontre : Au lieu que nôtre prononciation tâche à adoucir cette lettre, bien loin de la rendre rude. Cependant comme il

y en a beaucoup qui ne peuvent pas s'empêcher de prononcer fortement l'*r* par tout où elle eſt, il leur faut pardonner une choſe qu'ils tiennent de la nature, & qu'ils ne pourroient pas corriger quand ils le voudroient. Ils diſent encore *je trouverray, tu trouverras, il trouvera, nous trouverrons, vous trouverrez, ils trouverront.* Cependant il ne faut qu'une *r* dans ce Futur, comme l'a tres-bien remarqué M. Corneille le jeune. Le mot *jardin* vient apparemment de ἄρδω *irrigo*, en ajoutant un *i* au commencement: car on n'a point de jardin ſi on ne l'arrouſe. Il y en a qui font venir ce mot de ἰάομαι *medeor, ſano*, d'où eſt venu auſſi celuy de ἰατρὸς *medicus* medecin, par la raiſon que c'eſt dans les jardins que l'on trouve ordinairement les herbes médecinales, témoin ce fameux vers,

Contra vim mortis nullum medicamen in hortis.

Etant pour *ayant été.*

J'Ay mis dans ma traduction de Quinte-Curce, *Ce diſcours étant rapporté au Roy il fit*, &c. *Etant* pour *ayant été* eſt jugé fort bon par l'Académie, qui veut qu'on uſe tantôt de l'un tantôt de l'autre, ſuivant l'oreille & la meſure.

Observation.

Cette décision de l'Académie est encore suivie par nôtre usage, qui employe tantôt *étant*, tantôt *ayant été*, suivant qu'elle le trouve à propos pour la mesure de la phrase: car il y a deux voyelles de plus dans la derniére: mais encore selon qu'on veut se servir, ou du tems present ou du passé, dans la narration. Ce qui est de conséquence.

Subjonctif pour *l'Indicatif.*

PLusieurs font cette faute de se servir de l'*Indicatif* là où il faut mettre le *Subjonctif.* Par exemple ils disent, *Je ne pense pas que personne croit*, au lieu de dire *que personne croye.* Il est vray que peu de gens font cette faute: mais il y a d'autres endroits où il est plus aisé de se méprendre. Vous en pouvez voir des exemples fréquens dans les Epîtres de M. G. au Livre dernier, ou à l'Epître derniére.

OBSERVATION.

M. de Gombaud n'eſt pas le ſeul qui ait employé l'Indicatif pour le Subjonctif. Tous les Auteurs de ce tems-là parloient fort ſouvent ainſi. M. d'Ablancourt dit: *Vous êtes le premier Romain qui a entrepris une telle accuſation :* au lieu de *qui ayez*. M. de Voiture ne parle preſque jamais autrement dans ſes Lettres, où il met ; *Il vous ſemble que tous les autres ont du loiſir, & qu'il n'y a que vous qui travaille. On croit que c'eſt vous qui fera ce miracle. Il n'y a que vous au monde qui le ſçache faire ainſi*, &c. Enfin, tant d'Auteurs ont parlé de la ſorte, que cela a formé une grande difficulté parmi nous, pour ſçavoir ſi l'on peut abſolument condamner cet uſage, ou non. L'Auteur des Réfléxions Critiques le rejette preſque abſolument, & prétend qu'on eſt fort exact aujourd'huy à employer le Subjonctif dans tous ces endroits. Mais il me ſemble qu'il n'a pas trop bien compris ce qu'il décide : car ces exemples de M. d'Ablancourt & de M. de Voiture ſont bien différens de ceux que ce Critique donne pour authoriſer ſa remarque : *C'eſt moy qui ay fait cela*, & non *qui a fait. Ce n'eſt pas moy qui l'ay dit*, & non *qui l'a dit*, puiſqu'il n'y a point de Subjonctif dans ces derniers : au lieu qu'il y en a dans les autres, comme dans celuy-cy : *Vous n'êtes pas gens qui vous contentiez de peu de choſe* ; & non *qui ſe contentent*. Et ainſi ce ſont deux Remarques différentes auſquelles ſon raiſonnement de Logique ne peut pas également convenir.

Doüé.

UN des plus grands génies de nôtre Langue ne pouvoit uſer du mot de *doüé*, & n'eut dit pour rien du monde *une fille doüée d'une excellente beauté.* Cependant ce mot a toutes les qualitez que les plus difficiles Eſprits ſçauroient deſirer pour être excellent. Car premiérement il eſt en uſage à la Cour, au Palais, & dans les chaires des Prédicateurs; tous les bons Ecrivains s'en ſervent en proſe & en vers, & non ſeulement les Auteurs modernes, mais les anciens. Amiot le dit à tout propos. Surquoy il faut noter que de tous les mots & de toutes les façons de parler qui ſont aujourd'huy en uſage, les meilleures ſont celles qui l'étoient déja du tems d'Amiot, comme étant de la

vieille & de la nouvelle marque tout enſemble. De-plus *doüé* eſt extrémement doux à l'oreille, qui eſt encore une choſe à quoy il faut avoir quelque égard. Et enfin il tire ſon origine du mot Latin *dotatus* qui eſt fort beau, & plus beau encore en François, parce que nous ne l'employons qu'à un ſens métaphorique qui eſt toûjours plus noble & plus riche que n'eſt la propre & naturelle ſignification des paroles. Ce grand homme avoit-il donc raiſon de rejetter celle-cy qui eſt pourvûë de tous les attraits & de toutes les conditions deſirables.

OBSERVATION.

On ne peut pas faire un plus bel éloge d'un mot que celuy que fait icy M. de Vaugelas. Et en effet *doüé* eſt fort bon encore en toutes ſortes de ſtiles : en quoy je ne me trouve pas du ſentiment de M. R. qui ne met ce mot en ce ſens qu'au bas ſtile. J'en rens juge le Lecteur,

ſi *doüé* n'eſt pas plûtôt un terme d'un ſtile relevé, bien loin de n'être que du bas. Ce qui eſt ſi véritable, que je ne croy pas même qu'on doive s'en ſervir dans le diſcours ordinaire & familier, qui eſt du même ordre que le dernier ſtile. On dit en parlant *il a mille bonnes qualitez* ; mieux que, *il eſt doüé de mille bonnes qualitez*. Il y auroit trop d'affectation dans cette derniére phraſe : au lieu que l'autre eſt naturelle & ordinaire. Mais on dit dans un ſtile pompeux : *Cette Princeſſe étoit* doüée *non ſeulement d'une excellente beauté, mais encore d'une vertu ſans égale.*

Je ne puis encore que je ne m'oppoſe au ſentiment de M. R. ſur le Verbe *doüer une femme femme doüée*, qu'il met pour de bonnes façons de parler dans ſon Dictionnaire. Cependant on dit peu ou point-du-tout, *Doüer une femme, Cette femme eſt bien doüée :* au lieu dequoy l'on dit ſans difficulté, *Aſſigner un doüaire à une femme, Cette femme a un bon doüaire.* C'eſt comme nous parlons tous à preſent au Palais.

Comparer, faire comparaiſon.

FAire *comparaiſon* pour *être comparé* eſt fort mauvais. M. de Malherbe s'en ſert pourtant : car il dit : *je n'ay autre deſir que de vous témoigner une fidélité à qui nulle autre ne puiſſe* faire comparaiſon.

OBSERVATION.

Je croy que ſi cette façon de parler de Malherbe pouvoit être ſoufferte, ce ne ſeroit tout au plus qu'en vers : car ailleurs *faire comparaiſon* en ce ſens-là n'eſt gueres bon, pour ne pas dire tout-à-fait avec M. de Vaugelas, qu'il eſt fort mauvais. Il n'y a que les perſonnes qui puiſſent faire des comparaiſons, & ainſi Malherbe ne devoit pas dire, qu'*une fidélité fera des comparaiſons avec une autre.* Nous comparons les choſes entr'elles : mais elles ne peuvent pas elles-mêmes ſe comparer. C'eſt à nous à qui ce droit appartient, puiſque c'eſt le propre de la raiſon, de la réfléxion & du jugement de comparer une choſe à une autre.

Outrecuidance & *outrecuidé.*

MOnſieur de Malherbe ſe ſert d'*outrecuidance* : mais M. Coëffeteau n'en a jamais uſé, & je voy peu de gens de ceux-mêmes qui ne ſont pas des plus délicats au choix des mots, approuver celuy-cy non plus qu'*outrecuidé.*

OBSERVATION.

Il eſt ſans difficulté que ces deux mots ſont aujourd'huy fort vieux, & *outrecuidé* beaucoup plus qu'*outrecuidance*. M. R. ſouffre ce dernier dans un ſtile bas, & M. de Benſerade l'a employé de la ſorte dans ſes Rondeaux. C'eſt en parlant de *Celme* qui étant aimé de Jupiter, ne laiſſa pas de publier que Jupiter n'étoit pas Dieu, quoiqu'il ſçût bien qu'il étoit le premier & le plus grand de tous les autres Dieux. Ce qui fut cauſe qu'il fut changé en diamant. Ce qu'Ovide exprime en cette maniére :

Te quoque nunc Adamas, quondam fidiſſime parvo —— Celme Jovi.

M. de Benſerade nous l'apprend à ſon tour en cette façon :

QUe fait cela d'être dur de créance
Quand le contraire eſt dans la conſcience?

Les quatre coins du monde & le milieu,
Tout nous convainc & rien ne donne lieu
De mettre en doute une premiére eſſence :
Celme puni de ſon outrecuidance
En diamant vit changer ſa ſubſtance ;
Il affectoit d'être digne du feu
Que fait cela.
Peut-on des Cieux voir la magnificence
Et l'harmonie, & l'ordre, & la puiſſance ;
Le globe ferme ou roulant ſur l'eſſieu,
Et s'endurcir à ne pas croire un Dieu :
Rien du bon ſens ne prouve tant l'abſence ;
Que fait cela.

Ce qui a fait ſans doute qu'*outrecuider* & *outrecuidance* n'ont pû ſe conſerver en l'état qu'ils étoient autrefois en nôtre Langue, vient apparemment de ce que *cuider*, *cuidance*, *un faux cuider*, *cuidereau*, ne ſont plus en uſage. Le Verbe *cuider* étoit formé du Grec κυθίω *glorior*, d'où enſuite eſt venu au même ſens *outrecuider* & *outrecuidance*. Car *cuider* au commencement n'a ſignifié qu'*avoir opinion*, *penſer*, *eſtimer*, & on n'étoit *outrecuidé*, & on n'avoit de l'*outrecuidance* que parce qu'on vouloit exiger un honneur & un reſpect qui n'étoit pas dû : c'eſt-à-dire qu'on penſoit & *cuidoit* outre ce que l'on devoit penſer & *cuider*. Car κῦδος *gloria* vient de κύω *pario*, & θέος *reverentia*. Il ſemble même que la plûpart des mots compoſez de la particule *outre* n'ont jamais pû faire un établiſſement ſolide en nôtre Langue : comme on le peut voir par l'exemple d'*outremarcher*, *outrepercer*, & quelques autres qui ont été en uſage & qui n'y ſont plus. Enfin il ne nous eſt reſté qu'*outrepaſſer*, il a *outre-*

passé mes ordres, que plusieurs personnes rejettent aussi : & apparemment qu'il suivra bientôt le sort d'*outrepassement* & d'*outrepasse*, qu'on disoit & qu'on ne dit plus : Car qui est-ce qui voudroit dire aujourd'huy que le P. Bourdaloüe est l'*outrepasse* des Prédicateurs ?

Elabouré pour *travaillé.*

Elabouré que tant de gens écrivent, n'est point François. Un de nos meilleurs Ecrivains se sert de *travaillé* en sa place assez heureusement, ce me semble. C'est M. de Malherbe qui est le premier qui en a usé en ce sens. Il dit, *Les actions les plus* travaillées *des Anciens ne sont pas d'une égale force.* Nous disons donc *un ouvrage bien travaillé* au lieu d'*élabouré.*

Observation.

Il ne s'agit point de sçavoir si *élabouré* est François, ou non. Il ne faut qu'examiner s'il est en usage. Or il est certain qu'on ne le dit plus. Je connois pourtant une personne sçavante & fort âgée qui s'en sert encore. Ces

vieilles gens mépriſent les mots nouvellement établis, & ils ont autant de peine à ſe ſervir de ceux-cy, qu'ils en ont à ſe défaire de ceux qui étoient en uſage de leur tems & qui n'y ſont plus à-preſent. *Travaillé* en ce ſens eſt parfaitement bon aujourd'huy. Ronſard a ſouvent employé *élabouré*. Nous le voyons dans Nicod & dans le P. Monet. *Elaboré*, *laboratus*, quaſi *exlaboratus*, un ouvrage achevé & que l'art a perfectionné, comme on dit *Excenſul* pour dire une perſonne qui eſt ſortie du Conſulat, nous diſons en un autre ſens *horſd'œuvre*.

Toucher.

JE ne ſçay ſi ce Verbe eſt bon au ſens dont M. de Malherbe s'en ſert en ce paſſage de ſa Traduction de Tite-Live, *Cette partie de la Toſcane avoit été miſe entre les départemens des Préteurs, afin que celuy à qui elle* toucheroit *tinſt les Liguriens en bride.* Cette façon de parler eſt Italienne, *toccarebbe*.

Observation.

Je ne voudrois pas deffendre cet endroit de Malherbe : mais on dit communément au même

ſens, *Cela me touche*, *Cette affaire me touche*, pour dire, *Cela me regarde*, *Cette affaire me regarde*. M. Nicole dit au même ſens dans ſes » Eſſais de Morale : Cet amour nous faiſant re- » garder toutes les fautes que nous commettons » contre les autres comme grandes & importan- » tes, & toutes celles qu'ils commettent contre » nous comme petites & légéres ; il éteint par là » la plus ordinaire ſource des querelles, qui ne » naiſſent le plus ſouvent que de ces fauſſes idées » qui groſſiſſent à nôtre vûë tout ce qui nous » *touche* en particulier, & qui amoindriſſent tout » ce qui *touche* les autres. Cependant on peut dire que le bon uſage a bien eu de la peine à s'accommoder de cette façon de parler étrangére : peut-être que c'eſt à-cauſe qu'elle fait une équivoque en nôtre Langue. Car *toucher* ſignifie naturellement & ordinairement parmi nous au figuré, *Attendrir*, *Emouvoir à pitié & à compaſſion*, *Donner de la tendreſſe*, *Exciter une paſſion en nous*. Et ainſi quand on dit, *Cela me touche*, *Cette affaire me touche*, *Ce malheur me touche*, il ſemble qu'on employe ce Verbe en ces derniéres ſignifications. Ce qui a fait qu'on a été au commencement fort réſervé à employer *toucher* dans le ſens Italien, quoiqu'il ſe puiſſe trouver des endroits où ce qui précede & ce qui ſuit détermine abſolument ce mot à cette ſignification, ſans qu'on puiſſe s'y méprendre. Ce qui à la vérité ſeroit un peu plus pardonnable alors ; à-moins qu'on ne répliquât, comme quelques-uns font, qu'on ne doit employer ce Verbe en ce ſens, que dans le diſcours ordinaire ſeulement : & en ce cas je voudrois excepter les endroits où l'on ajoute *de prés*, *de*

fort

fort prés, ou quelque autre Adverbe : comme, *Cela vous touche de près, Cette affaire vous touche de fort prés, Cette affaire ne me touche ni de prés ni de loin, Cela ne me touche ni en bien ni en mal.* Car alors il n'y a point de danger d'équivoque, & il faut néceſſairement prendre *toucher* dans ces exemples pour *regarder & concerner*. A l'égard de l'endroit des Eſſais de Morale que nous venons de citer, l'Auteur a été comme contraint de mettre *toucher*, pour ne pas répéter *regarder* qu'il venoit ſeulement d'employer. Il eſt vray que l'endroit de Malherbe pourroit être conſidéré dans une autre ſignification. Car *toucher* ſignifie encore être joignant & contigu : *Ma maiſon touche la ſienne, mes terres touchent les ſiennes.* Et en cette maniére on pourroit deffendre la traduction de Tite-Live, *Cette partie de la Toſcane avoit été miſe entre les départemens des Préteurs, afin que celuy à qui elle toucheroit tînt les Liguriens en bride* : c'eſt-à-dire, afin que celuy à qui cette partie de la Toſcane ſeroit contiguë, tînt les Liguriens en bride. M. de Vaugelas ne prend pourtant pas ce mot en ce ſens, puiſqu'il l'explique par le *tocarebbe* des Italiens, qui ne ſignifie proprement qu'*appartenir, regarder, concerner*. M. Richelet enfin remarque ſi-bien toutes les ſignifications différentes de ce Verbe, que je n'en diray plus rien icy.

Netteté de conſtruction.

VOicy une remarque importante, parce que les meilleurs Ecrivains y manquent ſouvent. Et quoique tous ceux qui en ſeront avertis, demeureront peut-être d'accord que de n'obſerver pas ce que je vay remarquer ſoit une faute contre la netteté du langage, parce qu'elle trompe l'eſprit & luy fait entendre d'abord une choſe, luy en voulant néanmoins dire une autre. Si eſt-ce que, ſi on ne les en avertiſſoit point, il leur ſeroit mal-aiſé de n'y tomber pas. En voici un exemple. *Comme nous refuſons de l'eau à un malade, un couteau à un deſeſpéré, & à un amoureux tout ce que le déréglement de ſa paſſion luy fait déſirer à ſon préjudice.* C'eſt ainſi que parle M. de Malherbe. La

faute eſt en ces paroles, *& à un amoureux*, parce qu'il y a devant *un couteau à un deſeſpéré*: & de mettre enſuite *& à un amoureux*; qui ne voit que la conſtruction rapporte *amoureux* auſſi-bien que *deſeſpéré* au *couteau?* Ce qui n'eſt pas néanmoins le ſens de l'Auteur. Le reméde qu'il y faudroit apporter n'eſt pas bien-aiſé à trouver en cet exemple: mais j'en rapporteray un autre où il ſera facile de le corriger. Le même M. de Malherbe dit: *Si le Prince donne le droit de Bourgeoiſie à toute la Gaule, & à toute l'Eſpagne quelque immunité;* qui ne voit l'équivoque en ces mots *& à toute l'Eſpagne*, qui ſemblent ſe rapporter au *droit de Bourgeoiſie* auſſi-bien que ceux-cy *à toute la Gaule*: ce qui toutefois eſt faux, parce qu'ils ſe rapportent aux ſuivans *quelque immunité*. Pour éviter donc cela il

faut dire : *Si le Prince donne le droit de Bourgeoiſie à toute la Gaule ; & quelque immunité à toute l'Eſpagne.* Jamais M. Coëffeteau n'eſt tombé dans ces fautes-là.

OBSERVATION.

Il ſeroit mieux ſans difficulté de ſuivre la remarque de M. de Vaugelas dans le premier exemple, en ne mettant pas, *& à un amoureux* ſi près de *à un deſeſpéré*, de peur qu'il ne ſemble qu'on refuſe un *couteau* à l'*amoureux* auſſi-bien qu'au deſeſpéré. Ce qu'on ne veut pourtant pas dire. Mais comme ce Grammairien avouë luy-même qu'il eſt bien difficile de prendre un autre tour dans cette phraſe ſans la gâter entiérement ; je ne voudrois donc pas la condamner, parce que la ſuite fait d'abord voir que le ſens eſt coupé : outre que la virgule qu'il ne faut pas oublier, y aide beaucoup. Pour l'autre exemple, comme il y a du remède, il faut ſuivre le tour que M. de Vaugelas nous donne comme le plus correct.

Plus.

QUand *plus* eſt répété, à cauſe du rapport que les deux *plus* ont enſemble, ils doivent tous deux être ſituez comme vis-à-vis & à l'oppoſite l'un de l'autre. Par exemple, *plus les hommes ont de bien, plus ils ont de peine & de ſoucy*, & non-pas *ils ont plus de peine & de ſoucy.* Leur place eſt au commencement des deux conſtructions de la période. Il ſemblera à quelqu'un qu'il eſt ſuperflu de remarquer cela ; mais voyant faire ordinairement cette faute à une des meilleures plumes que nous ayons, j'ay crû qu'il étoit néceſſaire de la noter.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas a deja fait une remarque qui approche un peu de celle-cy, quand il dit que *d'autant plus* doit toujours être répété de la

même maniére qu'on a commencé à le mettre Surquoy le jeune Corneille a dit qu'il ſemble que *plus* ait pris la place de *d'autant plus*, puis qu'aujourd'huy on ſe contente de dire, *plus une perſonne eſt élevée en dignité, plus elle doit être humble*, & non-pas *d'autant plus qu'une perſonne eſt élevée en dignité, d'autant plus doit-elle être humble.* M. Richelet avoit été de cet avis avant cet Académicien, puis qu'il met dans ſon Dictionnaire que *plus* ſe met élégamment pour *d'autant plus*. Et pour le prouver il cite cet endroit de M. de Racan :

Plus on eſt élevé, plus on court de dangers.

Il falloit donc que quelqu'un nous apprît de quelle maniére cette répétition de *plus* ſe devoit faire: & c'eſt ce dont M. de Vaugelas vient de nous inſtruire par cette remarque.

Supporter.

Supporter de eſt une conſtruction purement Françoiſe. Par exemple c'eſt tres-bien dit, *il faut qu'un bon ſerviteur ſupporte de ſon maître.* Et c'eſt dans cette même conſtruction qu'on a accoutumé de dire *il faut ſupporter les uns des autres.* M. Coëffeteau parle toujours ainſi.

OBSERVATION.

Il y en a qui ne veulent pas qu'on mette *supporter* en cette maniére. Ils veulent qu'on dise, *il faut qu'un bon serviteur souffre quelque chose de son maître:* Il faut *supporter* les uns des autres, signifie, qu'il faut souffrir quelque chose les uns des autres. C'est en ce sens que M. le Président Cousin dit dans son Histoire Romaine: *C'est l'effet d'une sagesse fort rare de* supporter *les fautes de plusieurs personnes.* On dit en un autre sens, *Il faut se* supporter *les uns les autres:* c'est-à-dire, qu'il faut se soutenir les uns les autres. Ce qui marque qu'au premier sens il faut dire, suivant la remarque de M. de Vaugelas, *supporter de* pour distinguer ces deux significations, qui autrement seroient les mêmes si les régimes n'étoient pas différens. Les Latins expriment parfaitement bien, *Supporter de quelqu'un, Supporter de son maître,* quand ils disent *permittere iracundiæ domini sui.*

Augure.

ON dit *prendre à bon augure.* M. de Malherbe dit pourtant *prendre pour bon augure :* & je ne le voudrois pas abſolument condamner : mais je croi qu'*à bon augure* eſt beaucoup plus élégant & plus François.

Observation.

Il ſemble que toutes ces façons de parler *prendre à témoin, prendre à partie, prendre à bon augure, prendre à ſon ſervice*, & autres ſemblables, ſoient les ſeules bonnes, & que le régime *pour* ne leur convienne point. Il y a pourtant des endroits où l'on le peut ſouffrir, ſur tout dans le ſtile ſublime, comme je l'ay obſervé ſur le Verbe *appeller pour témoin*, & comme on le peut voir dans cette phraſe, *On prenoit cet accident pour un augure favorable à la guerre qu'on alloit entreprendre.* On dit auſſi *augurer.* M. d'Ablancourt met dans ſon Arrian, *il augura leur future grandeur par leur modeſtie.*

Point.

CE n'eſt jamais que l'article indéfini *de* qui ſe met après *point*, & non-pas l'article défini *du*, ou *de la* ou *de l'*, comme les Lyonnois, les Dauphinois & leurs voiſins ont accoutumé de le mettre, diſans *je n'ay* point de *l'argent*, pour dire *je n'ay* point d'*argent*, Et ce qui leur donne occaſion de faire cette faute, c'eſt qu'ils en veulent éviter une autre dont on les reprend ordinairement, qui eſt de dire *j'ay d'argent* pour *j'ay de l'argent*: en quoy ils ſe trompent, parce que lors que *point* n'y eſt pas, il faut uſer de l'article défini *du*, *de la*, ou *de l'*, à ſçavoir *du* pour les Noms maſculins qui commencent par une conſonante, *de la* pour les féminins qui commencent auſſi par une conſonante, &

de l' tant pour les masculins que pour les féminins qui commencent par une voyelle: & lors que *point* y est, il faut toujours sans exception que l'on mette après l'article indéfini *de* qui sert à tout genre & à tout nombre devant les consones, ou *d'* qui sert à tout genre & à tout nombre devant les voyelles.

Observation.

M. de Vaugelas pouvoit sçavoir des nouvelles certaines de la faute que font les Provinces des environs de Lyon, en ne mettant pas l'article qu'il faut aprés *point*, puis qu'étant de Chambéri capitale de Savoye, il faisoit peut-être bien la faute aussi luy-même au commencement, dont il a eu de la peine à se corriger. La même chose m'est pareillement arrivée à moy qui suis de Grenoble, & ainsi je puis dire après M. de Vaugelas, que cette remarque est fort nécessaire à la plûpart des Provinciaux. Mais pour qu'elle soit beaucoup plus claire, il faut supposer ce que M. de Vaugelas a établi dans ses premiéres Remarques, que *point* ne se met jamais devant les Noms, qu'il ne soit suivi d'un *de*, comme *je n'ay* point *d'argent*, *il n'a* point *d'honneur*; & que ceux qui disent, *il n'y*

a point *moyen*, parlent tres-mal, & qu'il faut dire, *il n'y a* point *de moyen*. Mais comme il n'a point donné pour-lors la raiſon de cela, voicy celle que j'ay trouvée dans ſon Manuſcrit qu'on ſera ſans doute bien-aiſe de voir dans les mêmes termes dont ce Grammairien ſe ſert, & qui ſerviront de ſupplément à cet endroit de ſes premiéres Remarques :

Pour ſatisfaire la curioſité des gens, il me « ſemble que l'on pourroit bien rendre encore une « raiſon pourquoy *point* devant le Nom a tou- « jours un article aprés luy. C'eſt que *point* dont « l'uſage eſt ſi fréquent en nôtre Langue, eſt vé- « ritablement un Adverbe, comme il ſe voit clai- « rement en ce qu'il n'eſt jamais qu'avec le Verbe, « & tout proche ou devant ou derriére : mais de « ſon origine il eſt certain que c'eſt un Nom qui « ſignifie un *point*, qui étant indiviſible ſuivant « les Mathématiciens, eſt ſi peu de choſe qu'il eſt « pris pour *rien* : tellement que nôtre Langue s'en « ſert pour exprimer ce *rien*, & pour *nier* qui eſt « la-même choſe qu'exprimer le *rien*. Et cela eſt « ſi vray, que les Italiens ſe ſervent auſſi-bien que « nous, quoi-que non-pas ſi ſouvent ni prés de là « de *punto* qui ſignifie l'un & l'autre comme en « nôtre Langue. Cela étant donc préſuppoſé, que « c'eſt un Nom & un Nom ſubſtantif, il tombe « dans la regle générale, qui veut que quand il y « a deux Subſtantifs l'un aprés l'autre, il y en ait « un qui regiſſe le Génitif. C'eſt pourquoy aprés « *point* il faut un *de* qui eſt un des articles & une « des marques du Génitif. «

A quoy j'ajoute que ceux qui voudront ſçavoir d'où vient le mot de *point*, remarqueront que nous l'avons pris du Latin *punctum*, qui

nous avons introduit en nôtre Langue pour rendre une négation plus forte. Ainſi quand on dit *je n'iray point*, c'eſt comme ſi on diſoit *ne punctum quidem progrediar ut eam: Il n'y eſt point:* comme s'il y avoit, *Illius ne punctum quidem ibi eſt*; *punctum* étant pris dans ces exemples pour *rien du tout*. Cette obſervation, comme l'on voit, ne fait pas tort à ce ſupplément de M. de Vaugelas dont je fais part au Public.

Lieu.

QUand on ſe ſert de ce mot pour nombrer, & que l'on dit *en premier lieu, en ſecond lieu*, il faut dire *en troiſiéme lieu*, & non pas ſimplement *en troiſiéme:* car il ne le faut jamais ſous-entendre, & il le faut toûjours exprimer. Il eſt à noter auſſi, qu'en faiſant un dénombrement, quand on a uſé trois fois de ſuite d'une même façon de nombrer, c'eſt aſſez, il faut diverſifier. Par exemple, je veux alleguer cinq raiſons. Je diray *premiérement, ſecondement, en troiſiéme lieu, en quatriéme lieu, en*

cinquiéme lieu, & répéteray toûjours *lieu* par tout. Que s'il y avoit encore pluſieurs autres raiſons, il faudroit varier cette façon de parler, en diſant, *la ſixiéme raiſon*, *la ſettiéme*, *la huitiéme*; mais il ne faudroit pas répéter *raiſon* comme *lieu*, parce que ce ſeroit une eſpéce de faute de répéter *raiſon*, quoique non-pas comparable à celle que l'on fait de ne pas répéter *lieu*. Et la cauſe de cette différence eſt, qu'en l'un l'article y eſt, qui ſupplée au défaut de la répétition; & en l'autre il n'y a point d'article: ſi-bien qu'il faut toûjours répéter *lieu*. Après avoir dit *la huitiéme raiſon*, il faudroit encore changer & reprendre *lieu*, en diſant *en neuviéme lieu*, *en dixiéme lieu*, &c. Tant-y a que quand on s'eſt ſervi trois ou quatre fois pour le plus d'une façon de compter, c'eſt une faute

de ne pas varier. Au reſte, on dit bien *premiérement*, *ſecondement*, & encore *troiſiémement*, quoique fort rarement : mais après on ne dit plus, quand on veut bien parler, ni *quatriémement*, ni *cinquiémement*, ni ainſi d'aucuns des autres nombres qui ſuivent.

OBSERVATION.

Ce ſeroit dommage que nous n'euſſions pas cette remarque, qui eſt fort néceſſaire. Elle a pourtant échapé au P. Bouhours, à M. Ménage & à M. Bérain qui n'en ont remarqué que la derniére partie qui commence *Au reſte*, &c. Ceux que j'ay conſultez ne conviennent pourtant pas que ce ſoit une faute de répéter *raiſon*, en diſant *la ſixiéme raiſon*, *la ſettiéme raiſon*, *la huitiéme raiſon*, ſur-tout quand on ne fait cette répétition de *raiſon* que de loin à loin. Il y en a même qui croyent qu'alors il faut auſſi-bien répéter *raiſon* que *lieu*, afin de ne laiſſer aucun ſujet de douter que lors qu'on dit *la ſetriéme*, *la huitiéme*, &c. on ne veüille dire *raiſon*. Ce que le grand nombre de paroles interpoſées pourroit bien autrement faire oublier.

Obſervance.

MOnſieur de Malherbe dit; *j'y apporteray cette obſervance.* Cela ne vaut rien. Il faut dire; *j'obſerveray cela*, &c.

OBSERVATION.

J'entens encore des Avocats & des Prédicateurs ſurannez parler comme Malherbe; mais ils n'en parlent pas mieux pour cela. Il faut abſolument ſuivre la remarque de M. de Vaugelas. On peut néanmoins dans un Diſcours public & dans une compoſition relevée dire *l'obſervance des Loix*, *C'étoit une ancienne obſervance*. On fera pourtant mieux de ne pas prodiguer ce terme en ce ſens-là. M.R. ne le ſouffre que par rapport aux Religieux. Et c'eſt-là le véritable uſage. J'en parleray un peu plus amplement dans mes Queſtions de Langues.

autant comme s'il y avoit écrit *aime autant.*

OBSERVATION.

M. Le-Vayer croit qu'on peut dire *grace* au ſingulier dans cette façon de parler, *gagner la bonne grace de quelqu'un.* M. de Vaugelas eſt d'un avis contraire, & le P. Bouhours le ſuit. Ce Pére croit d'un autre côté qu'un Poëte peut dire au ſingulier *rendre grace.* Il eſt vrai que Deſportes dit toûjours *rendre grace* au ſingulier toutes les fois qu'il en a beſoin pour meſurer un vers. Ce que la plûpart des meilleurs Poëtes qui ſont venus apres ont imité. Les modernes ne ſe ſervent pourtant guéres de cette liberté. Ce que l'on peut dire enfin de toutes les autres façons de parler où *grace* eſt employé au ſingulier, on le peut appliquer à celle-cy. Il faut encore remarquer que les gens qui ne ſe piquent pas de bien parler, diſent, *Grace à Dieu, je ne ſuis pas ſujet à ce vice. Vous étes-vous trouvé à cette action? Non, grace à Dieu.* Et voilà preciſément ce que M. de Vaugelas condamne ici. Et en effet les perſonnes qui parlent bien, diſent toujours *graces à Dieu* en prononçant l'*s*. Il y a même long-tems qu'on dit *graces* au plurier, puiſqu'on le trouve dans Henry Eſtienne : Au-lieu qu'on diſoit il n'y a pas long-tems *vôtre bonne grace*, maintenant on dit au pluriel *vos bonnes graces*, enſorte qu'on ne pourroit y manquer ſans tomber dans une grande incongruité. On dit encore, *Dieu l'a doué de beaucoup de graces.* Il y a même de cer-

» taines élégances dans l'uſage de ce mot, dont
» voici un exemple : *Je deſirerois infiniment avoir*
» *un petit coin au cabinet de vos bonnes graces.*
» Mais parler ainſi c'eſt non ſeulement pindariſer,
» mais c'eſt pindariquement dithyrambizer, en
» ſorte qu'il ne faudroit pas ſe ſervir à tous les
» jours de ce trait vraiment dithyrambique. Nous
appellons cela aujourd'huy, un compliment de la Place-Maubert.

Lignes.

ON n'approuve plus à la Cour que l'on ſe ſerve de ce mot dans une Lettre, en écrivant comme font la plûpart des gens, *j'ay voulu vous écrire ces lignes*, ou, *vous verrez par ces lignes*.

OBSERVATION.

Cette façon de s'exprimer eſt tres-commode dans des Lettres, ſur-tout quand on y écrit d'affaires ; & une infinité de gens qui ne s'arrêtent pas à ce qui eſt poli, s'en ſervent encore tous les jours : mais il eſt certain qu'il ne faut point écrire de la ſorte ; à-moins qu'on n'écrive à ſes domeſtiques ou à ſes fermiers : car ce ſtile me paroît un peu trop familier, & n'eſt gueres propre que lors qu'on écrit à des inférieurs, où il n'eſt pas néceſſaire ny d'élégance ny de politeſſe.

Alors & *lors.*

IL y a cette différence entre *alors* & *lors*, qu'*alors* ſe peut mettre au commencement, au milieu, & à la fin de la période: & *lors* ſans *que* ne ſe peut mettre qu'au milieu: & s'il ſe met quelquefois à la fin, il faut que *pour* aille devant, & que l'on diſe *pour lors*, & encore faut-il que ce ſoit à la fin d'un des membres de la période. Car ſi on en fait la fin d'une période entiére, elle finira aſſez mal.

OBSERVATION.

Il ne ſeroit preſque pas néceſſaire de donner des exemples de ce que M. de Vaugelas décide dans cette Remarque. En voicy pourtant: *Alors nous verrons Dieu face à face, & nous goûterons*, &c. *Alors* y eſt au commencement. Le voicy au milieu: *Nous conſidérons* alors *les grandes graces que Dieu nous a faites*, &c. *Voulez-vous attendre de faire pénitence quand vous ne vivrez plus? Je vous le déclare, qu'il ne ſera plus*

tems alors. Le voilà à la fin. A l'égard de ce qu'il dit, que *lors* ſans *que* ne ſe peut mettre qu'au milieu de la phraſe ou de la période, cela eſt un peu contraire à ſes premiéres Remarques, où il dit poſitivement que *lors* ne doit jamais être ſans *que*, & que c'eſt mal-parler de dire comme font nos meilleurs Ecrivains, *voyant* lors *le péril dont il étoit menacé*, qu'il faut dire *voyant* alors *le péril*, &c. Mais peut-être auſſi que Monſieur de Vaugelas avoit voulu détruire un uſage qui à la vérité n'étoit pas tout-à-fait ſi grand que celuy qu'il établiſſoit, mais qui ne laiſſoit pas d'être conſidérable. En effet M. Ménage ne tarda pas long-tems aprés de ſoutenir que *voyant* lors *le péril dont il étoit ménacé* étoit auſſi bon que *voyant* alors *le péril*, &c. & qu'il ne feroit point de difficulté de dire, *Le Cardinal du Perron* lors *Evêque d'Evreux*. Il eſt vray que M. Corneille le jeune qui nous a donné depuis peu des Notes ſur les premiéres Remarques de M. de Vaugelas, eſt de l'avis de ce dernier contre M. Ménage. Cet Annotateur ne permet pas même aux Poëtes *lors* ſans *que*. En quoy M. Ménage & M. de Vaugelas même n'avoient pas été ſi rigoureux. Enfin, il faut croire que M. de Vaugelas a eu intention de ſe relâcher icy ſur *lors* employé en proſe ſans un *que* à ſa ſuite, & qu'il ne s'en eſt tenu à ſa premiére Remarque qu'au cas qu'il y eût danger d'équivoque & d'obſcurité, comme dans cet exemple d'un bon Auteur, qui dit, *voyant* lors *qu'il ne pourra pas éviter*. Car il fait tres-bien voir dans ſes premiéres Remarques, qu'on ne ſçait ſi *lors* dans cette phraſe ſe joint à *que* pour ſignifier *quand*, ou s'il ne s'y joint point,

pour ſignifier le *tunc* des Latins, qui ſont deux choſes non ſeulement différentes, mais oppoſées.

Enfin, M. de Vaugelas dit que ſi on met *lors* à la fin d'une période entiére, elle finira aſſez mal, & il a raiſon. Si on en veut un exemple, on n'a qu'à prendre celuy que j'ay donné pour *alors* à la fin de la période : *Voulez-vous attendre de faire pénitence quand vous ne vivrez plus? Je vous le déclare, il ne ſera plus tems* lors. Qui ne voit que cette fin eſt abſolument inſupportable ?

Tres-fort.

PAr exemple *je l'aime tres-fort* ne vaut rien : c'eſt un mot tout-à-fait barbare & que je ne remarquerois pas, puiſqu'il me ſemble que tout le monde ſçait bien qu'il n'eſt pas bon, ſans ce que je l'ay trouvé dans un Autheur moderne qui eſt mis au nombre de nos meilleurs Ecrivains. Et comme pluſieurs ſe pourroient propoſer ſon exemple pour l'imiter, il eſt néceſſaire de remarquer cette faute.

OBSERVATION.

Je croi que cette façon de parler *tres-fort* eſt beaucoup meilleure aujourd'huy qu'elle ne l'étoit dans le tems que M. de Vaugelas faiſoit cette Remarque. Il en eſt des mots & des locutions comme des fruits. Il y en a qui ne viennent jamais à maturité; mais tombent preſque auſſi-tôt qu'ils ſont formez, ou ſéchent ſur l'arbre. D'autres meuriſſent malgré les vents, les pluyes, & tous les autres obſtacles d'une ſaiſon peu favorable. Les Langues portent & produiſent tous les jours des mots nouveaux. Il y en a qui ſe conſervent: dautres qui ſe gâtent incontinent. Cette comparaiſon eſt une imitation de celle que fait Horace, qui dit des feüilles ce que je dis ici des fruits:

Ut ſylvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt, ita verborum vetus interit ætas.

Tres-fort ſe dit beaucoup aujourd'huy par les perſonnes qui parlent le mieux. Il eſt vray qu'il ne ſort gueres du diſcours ordinaire pour paſſer dans les Livres. Je penſe cependant qu'on pourroit fort bien l'employer dans des compoſitions du dernier ſtile, comme ſont les Comédies, Satyres, Epigrammes, Rondeaux, &c. Je ne ſçay même ſi on ne pourroit point le dire dans un ſtile moyen, & en effet cette locution eſt bien meilleure que *tres tous* dont il eſt parlé dans cet Ouvrage. Je regarde auſſi *tres-fort* & *tres-bien* comme des façons de parler qui ſont aſſez en uſage pour entrer dans des livres qui

ne ſont pas du haut ſtile. Ce que je ne voudrois pas dire de *tres-tous*, quoiqu'il ſoit fort uſité en parlant.

Il ne faut pas au reſte faire quelque conſidération ſur ce que M. R. n'a point mis dans ſon Dictionnaire ces façons de parler, *tres-fort*, *tres bien*, *tres-tous*: car comme il a même oublié la particule *tres* qui eſt bonne & en uſage, comme tout le monde ſçait, il ne faut pas s'étonner s'il n'a fait aucune mention des locutions qui en ſont compoſées. Voyez *tres-tous*.

Choſe.

JE connois un homme de grand eſprit, & reconnu pour tel de tout le monde, qui n'écrit jamais *choſe*, parce que c'eſt un mot qui fait de ſales équivoques. Mais il y a en cela plus de pureté de cœur que de pureté de langue; n'y ayant pas de doute que c'eſt un ſcrupule & une vraye ſuperſtition en matiére de langage, de vouloir condamner pour une ſemblable raiſon un mot reçû d'un chacun, & dont l'uſage eſt ſi néceſſaire, que l'on ne s'en ſçauroit paſſer ſans uſer

de circonlocutions importunes, & tomber dans ce défaut ſignalé de ne dire pas toûjours les choſes de la meilleure façon dont elles doivent être dites: outre que s'il y a de la loüange à éloigner les ſales objets de ſon cœur, il y en a encore davantage à éloigner ſon cœur de ces objets-là: c'eſt-à-dire à ne daigner pas ſeulement tourner les yeux de la penſée vers eux, ni leur faire tant d'honneur que de ſe mettre en garde contre ces vains fantômes qu'il faut mépriſer & non pas combattre, & auſquels auſſi-bien perſonne ne ſonge. Ce que j'ay bien voulu dire pour guérir les ſcrupules de beaucoup de gens qui pour la même raiſon s'abſtenans de quelques mots & de quelques façons de parler excellentes, ſe donnent des gênes non ſeulement inutiles, mais qui les empêchent bien ſouvent

vent de dire une bonne choſe ; ou s'ils la diſent, ils ne la diſent pas ſi bien qu'elle ſe pourroit dire.

OBSERVATION.

Ces autres mots dont quelques-uns ne veulent pas ſe ſervir, à-cauſe des ſales équivoques, ſont entr'autres *face*. M. de Vaugelas en avoit tû la raiſon dans ſes premiéres Remarques : mais l'ayant miſe dans ſon Manuſcrit, je l'ay inſérée tout au long dans la ſeconde partie de mes nouvelles Obſervations au mot *face*, où l'on pourra la voir. Au reſte, *choſe, in obſcœnis*, étant maſculin, comme l'ont tres-bien obſervé M. Ménage & M.R. je ne voy pas que le mot de *choſe* qui par tout ailleurs eſt féminin, faſſe une ſi grande équivoque. La diverſité des genres met toujours une différence aſſez ſenſible entre les différentes ſignifications de ce terme pour que l'eſprit ne les confonde pas facilement. Enfin, que ce ſoit pour cette raiſon ou pour une autre, le mot de *choſe* eſt fort uſité en toutes ſes ſignifications permiſes, & on trouveroit qu'une perſonne ſeroit ridicule, quelque ſçavante qu'elle fût d'ailleurs, qui voudroit condamner ce terme par cette raiſon d'équivoque dont M. de Vaugelas parle. Et les RR. PP. Jéſuites qui nous ont donné des Dictionnaires, comme ſont les PP. Monet, Pajot, Pomey & Tachard, ont employé ſans ſcrupule le mot de *choſe*, qu'ils auroient évité ſans doute s'ils avoient crû donner par-là la moindre idée ſale.

Cette remarque de M. de Vaugelas sert cependant à excuser ceux que l'on blâme pour s'être servis de façons de parler qui peuvent avoir un mauvais sens. L'Auteur des Réfléxions Critiques sur la Langue en a repris fort mal-à-propos M. l'Abbé de la Chambre. Car cet Académicien ayant parlé de l'amour divin dans ses Panégyriques d'une maniére qui semble avoir quelque rapport à l'amour profane, ce Critique l'en a blâmé. Mais si cette censure avoit lieu, il y a peu de Prédicateurs & de devots qui ne soient tombez dans ce défaut, qui n'est absolument que dans l'esprit sale & impur de l'auditeur & du Lecteur, & point-du tout dans le discours & dans les livres de celuy qui parle ou qui écrit. Ce qui est si vray, que les ames pures ne trouvent point dans la plûpart de ces endroits condamnez ce que les autres y trouvent.

Je viens de voir encore, qu'un Critique anonime censure le Port-Royal, parce qu'on voit souvent les mots de *nature*, de *nud* & de *nudité* dans la traduction de l'Imitation de JESUS-CHRIST. Mais s'il falloit écouter ces esprits foibles, il faudroit condamner tout ce que nous avons de meilleurs livres, & imposer silence aux personnes pieuses & aux plus saints Prédicateurs & Missionnaires que nous ayons. Il faut éviter autant qu'on peut les rencontres qui blessent le plus : mais il ne se faut pas mettre en peine des autres : car quelque châtié qu'on soit là-dessus, un esprit impur y trouvera toujours quelque impureté. Il faut observer enfin, que l'on prononce *chose* dans le Royaume en quatre différentes façons : que les véritables François disent *chose*, les Picards *cose*, les Gascons

chauſe & *cauſe*. Une infinité de gens avoient renouvellé de nos jours *chouſe*, que Ronſard avoit le premier introduit : mais quelques efforts qu'aye pû faire *chouſe*, il n'a eu cours que fort peu de tems. Il recommencera peut-être encore dans la ſuitte ; & nous verrons s'il ſera plus heureux.

Eriger.

C'Eſt tres-bien parler de dire, *ériger une ſtatuë, un autel*, &c. & je m'étonne extrémement comme quelques-uns l'ont voulu condamner pour deux mauvaiſes raiſons. L'une, parce qu'il eſt tout-à-fait Latin : & l'autre, à-cauſe que nous avons un mot purement François, à ſçavoir *dreſſer* qui ſignifie cela. Car ils n'ont pas pris garde que ſi ces deux raiſons avoient lieu, ils ſeroient obligez d'en condamner auſſi une grande partie qui eſt compoſée de mots entiérement tirez du Latin, ſoit aux Verbes, comme *exceller*, *exhorter*, *opérer*, &c. ſoit en toutes les

autres parties de l'Oraiſon, dont il n'eſt pas beſoin de donner des exemples; veu qu'on n'a qu'à ouvrir un Livre François pour en trouver à milliers. Ils ſe croyent obligez pareillement de condamner tous les mots ſynonimes, c'eſt-à-dire qui ſignifient une même choſe, pour n'en retenir qu'un ſeul: ce qui ne ſeroit pas ſeulement perdre la meilleure partie des richeſſes de la Langue, mais la retrancher des deux tiers, en luy ôtant encore tous les mots tirez du Latin.

Observation.

Eriger eſt aujourd'huy fort bon en proſe & en vers. Il eſt frequent dans nos bons Auteurs modernes. Je trouve ſeulement qu'on dit bien plus communément *dreſſer des autels*, qu'*eriger des autels*: comme au contraire *ériger des ſtatuës* eſt plus uſité que *dreſſer des ſtatuës*, parce que ce dernier ſemble ſignifier qu'on met une ſtatuë ſur ſes pieds, de couchée qu'elle étoit auparavant: & ainſi l'ambiguité & l'équivoque qui ſe trouve dans *dreſſer des ſtatuës* a favoriſé l'etabliſſement d'*ériger des ſtatuës*,

Gent.

Gent au ſingulier eſt toujours féminin ; mais il ne ſe dit jamais en proſe, & eſt un mot affecté à la poëſie,

La gent qui porte le turban,

dit M. de Malherbe. Auquel propos je diray qu'il n'y a point de mot particulier en toute nôtre Poëſie Françoiſe dont l'on ne ſe puiſſe ſervir en proſe, que de celuy-cy & de *maint, mainte :* pour *quantesfois*, encore que ce ſoit le Prince de nos Poëtes que je viens de nommer qui en a uſé, tout le monde n'a pas laiſſé de le condamner, & perſonne ne s'en eſt oſé ſervir après luy. Notez que je ne parle que des mots, & non pas de la phraſe, qui peut être ſi poëtique qu'elle ne vaudroit rien en proſe: Comme je ne parle point

auſſi de la tranſpoſition des mots, qui d'ordinaire eſt tres-vicieuſe dans la proſe, & a fort bonne-grace en vers quand elle eſt faite comme il faut : car il y en a bien qui ne valent rien du tout. J'ay bien voulu faire cette petite digreſſion à la loüange de nôtre Poëſie Françoiſe, qui tire une de ſes plus grandes douceurs de ce qu'elle ne ſe ſert jamais que de mots uſitez en proſe, à l'imitation de la Poëſie Latine, qui en uſant de même a auſſi des douceurs nompareilles : au lieu que la Langue Grecque & la Langue Italienne ont une infinité de termes particuliérement affectez à la Poëſie, qui ſemblent ſauvages d'abord à ceux mêmes de la Nation, & comme tout le monde ſçait, les Italiens naturels n'entendent pas leurs Poëtes s'ils ne les étudient, comme nous apprenons aux

claſſes à entendre les Poëtes Grecs & Latins.

OBSERVATION.

Je ne parleray point icy fort au long de la prétention de M. Ménage, qui veut que *gent* pour *nation* ne ſe diſe plus même en vers. Je laiſſe cet examen pour la Guerre Civile des François ſur la Langue. Je diray ſeulement que cette opinion de M. Ménage eſt contraire à la déciſion de l'Académie & à l'uſage de nos bons Auteurs : mais je veux ſeulement dire icy un mot ſur ce que M. de Vaugelas ſoutient en cette rencontre, qu'il n'y a point de terme particulier en toute nôtre Poëſie Françoiſe dont l'on ne puiſſe ſe ſervir en proſe, ſi on en excepte ſeulement *gent*, *maint*, *mainte*, & *quantesfois*. Ce qui eſt ſi peu véritable, que j'ay entrepris un Ouvrage où je fais voir au contraire qu'il y a une infinité de mots particuliers à nôtre Poëſie dont on ne ſe peut pas ſervir en proſe, ſoit abſolument, ſoit en les regardant dans les différentes ſignifications propres ou figurées qu'on leur donne : ou enfin par le mariage qu'on en fait avec d'autres mots. C'eſt ainſi qu'on ne peut dire qu'en vers *accens* pour ſignifier *diſcours*, *abſynthes* au plurier, *actes* pour *faits*, *à la fin* pour *enfin*, *alhorſque* ; *la machine ronde* pour dire *le monde*, *courroux* au plurier, *croître* actif, *diſcord*, *dits*, *troupe écaillée* pour dire *les poiſſons*, *eſpoir*, *éloigner* actif, *fol* avec une *l*, *fors*, *les globes de ſon ſein*,

grace au ſingulier, *hymen* pour *mariage*, *ire*, *labeur*, *nef*, *Neptune* pour *la mer*, *nocher*, *odorant*, *Olimpe* pour dire *le Ciel*, *onde* pour *eau*, *olive* pour *paix*, *oublirai* pour *oublierai*, *l'Ourſe* pour *le Septentrion*, *payray* pour *payeray*, *rameau*, *reconfort*, *ſervage*, *tant ſeulement*, *tarder* actif, *victorieux* avec un régime. J'en laiſſe à deſſein un grand nombre d'autres qu'on verra dans mon Traitté de la Différence du François des Poëtes & des Orateurs. Et en effet ne voyons-nous pas que M. Ménage, le P. Bouhours, & M. de Vaugelas luy-même, diſent en mille endroits de leurs Remarques & de leurs Obſervations : Ce mot, cette façon de parler n'eſt bonne qu'en vers. Si je voulois, j'en rapporterois tout-à-l'heure plus de cent preuves tirées des Remarques de ce dernier : mais je laiſſe cela pour une autre fois. Je diray ſeulement icy que Ronſard, qui étoit un grand Poëte, diſoit fort bien dans la connoiſſance qu'il avoit de la différence qu'il y a entre la Poëſie & la Proſe, qu'elles étoient mortelles ennemies.

Lieutenant Général.

L'Académie trouve ces deux façons de parler bonnes, *Lieutenant Général des Armées du Roy, & dans les Armées du Roy.*

Observation.

Je trouve que la premiére eſt beaucoup plus uſitée que l'autre. Il me ſemble même qu'on ne doit pas ſe ſervir de la derniére dans les Titres d'une perſonne, où l'on dit toujours, *Lieutenant Général des Armées du Roy.* Cependant comme on dit avec la prépoſition de lieu, *Lieutenant de Roy* en *Languedoc*, en *Dauphiné*, & *Gouverneur & Lieutenant Général* au *Gouvernement de Guyenne*, *Lieutenant Général* au *Préſidial de . .* &c. Il n'y a point de doute que *Lieutenant Général* dans *les Armées du Roy*, ne puiſſe être fort bon dans une Hiſtoire ou dans une Relation. Meſſieurs de Sainte-Marthe diſent quelquefois *Lieutenant Général* ez *Armées du Roy.* Mais ce n'eſt plus le bon uſage, cette particule *ez* a vieilli. Il y en a d'autres qui diſent *Lieutenant* pour *le Roy.* Mais cet uſage n'eſt pas des meilleurs. On diſoit auſſi autrefois *Lieutenant du Roy*, comme on le peut voir dans Nicod & dans le P. Monet. Mais on ne dit plus que *Lieutenant de Roy.* Cette derniére façon de

parler qui eſt indéfinie, & qui ne détermine cette Lieutenance à aucun Roy, a prévalu ſur l'autre qui étoit plus raiſonnable, puis qu'elle étoit définie, & marquoit préciſément nos Rois, puiſque nôtre uſage ne reconnoît d'autres Lieutenans de Roy que ceux de ce Royaume. Il eſt vray que lorſque nous diſons en France *le Roy* tout court, il faut néceſſairement entendre que c'eſt de nôtre Monarque que l'on parle, & qu'ainſi *Lieutenant de Roy* eſt fondé en quelque raiſon. Mais comme il eſt vray auſſi que lors qu'on eſt dans un autre Etat Monarchique, & qu'on y dit ſimplement *le Roy*, on entend parler alors du Roy qui y regne. Il me ſemble qu'il n'y a plus que l'uſage ſeul qui favoriſe, *Lieutenant de Roy*.

Lettres.

ON verra dans mon Quinte-Curce, *il reçut lettres que les ennemis étoient défaits*. Cette façon de parler n'eſt pas mauvaiſe; mais elle eſt baſſe & indigne du ſtile hiſtorique. Il faut dire, *il reçut des lettres par leſquelles on luy mandoit. Il reçut des lettres qui l'aſſuroient, qui l'informoient de tout ce qui s'étoit paſſé*. C'eſt le ſentiment de toute l'Académie.

OBSERVATION.

M.de Vaugelas a tres-bien remarqué ailleurs que nôtre Langue aime les articles, & qu'elle ne s'en diſpenſe qu'à force d'uſage. Ce qui eſt véritable. Car nous trouvons tres-peu en nôtre Langue de façons de parler où les articles ſoient ſupprimez devant les Noms : d'où vient que *il a eſprit*, qu'on a dit autrefois, n'eſt pas allé fort loin, non plus que *il a ſang aux ongles*, parce qu'ils étoient formez contre le génie de nôtre Langue, qui ſouffre ſeulement aujourd'huy *il a de l'eſprit*, & *il a du ſang aux ongles*. M. Chapelain veut pourtant dans ſes Notes qu'on puiſſe dire *il a bec & ongles*, & il me ſemble qu'il dit vray. Voicy à peu-prés les locutions les plus uſitées où l'on voit l'article ſupprimé : *Il fit main baſſe*, pour dire *il tua*, *faire tréve*, *donner quittance* ; *avoir faim*, *ſoif*, *chaud*, *froid* ; *entendre Veſpres*, *Complies* ; *dire Veſpres*, *Complies*, *ſans peine*, *ſans ſoucy*, & un bon nombre d'autres qu'il ſeroit ennuyeux de mettre icy. Et ſans ſortir du mot de *Lettres*, il eſt conſtant qu'on dit encore ſans article, *il reçut lettres ſur lettres*, *Il envoya lettres ſur lettres*, *Avoir commerce enſemble par lettres*, *Ambaſſadeurs envoyez avec lettres & mandemens de leur Souverain*, *Vous ne ſçauriez prouver par lettres ni par témoins*. Et dans un autre ſens, *C'eſt un homme ſans lettres*. M. de Voiture dit encore : *Il parle de tout capablement : mais s'il eſt bon, ce ſont lettres cloſes*. Et ce qui fait qu'on ne met plus ſi ſouvent comme l'on mettoit

autrefois, des mots ſans articles dans la plûpart de nos conſtructions; c'eſt qu'ordinairement il y a un rélatif qui ſuit, & qui ſe rapporte à ce Nom ſans article. Ce que nous ne ſoûffrons plus aujourd'huy. Ainſi nous donnons un article à ce Nom, afin que le rélatif s'y puiſſe rapporter, comme : *Il reçut des lettres qui l'aſſuroient de la mort de ſon pére.* Nous ne pourrions pas dire à-preſent, *Il reçut lettres qui l'aſſuroient*, &c. Car *lettres* n'ayant point d'article *qui* ne peut pas s'y rapporter. Et c'eſt ce qu'il faut bien obſerver dans tous les endroits où l'on trouvera des relatifs qui ſe rapporteront à des Noms qui n'auront point d'articles. Car alors il y en faudra mettre: au-lieu qu'on s'en pourra diſpenſer dans les occaſions où la phraſe ſera abſoluë & ſans relation, ſuppoſé toujours que l'uſage ne s'y oppoſe point, comme il s'y oppoſe par exemple dans cette façon de parler *il a eſprit*, &c.

Aſſez.

Aſſez joint à un Subſtantif le doit précéder, & non-pas le ſuivre. Par exemple, il faut dire, *il a aſſez d'eſprit*, *il a aſſez d'invention*, & non-pas *il a de l'eſprit aſſez*, *Il a de l'invention aſſez*, comme l'écrit toûjours ſans

y jamais manquer un de nos plus célébres Auteurs, qui eſt cauſe que je l'ay remarqué, afin qu'on ne s'y trompe pas en le voulant imiter. Il eſt vray qu'en parlant on le dit aſſez ſouvent & de bonne grace: & c'eſt ce qui fait que cet Auteur en a ainſi uſé, comme de pluſieurs autres façons de parler qui ſe diſent, & néanmoins ne ſont pas bonnes à écrire; ne s'étant pas reſſouvenu de cette grande régle qui eſt ſi véritable, *que l'on ne doit rien écrire qui ne ſe diſe; mais que tout ce qui ſe dit, ne ſe peut pas écrire, ſur tout en un ſtile grave & ſérieux.*

OBSERVATION.

On ne peut rien ajoûter à cette Remarque, ſi ce n'eſt que comme on peut mettre *aſſez* après le Subſtantif dans le diſcours ordinaire & familier, on peut de même l'employer dans un ſtile ſimple & qui imite le diſcours ordinaire, & qu'il ſuffit qu'on ne le mette pas en un ſtile

grave & ſérieux, comme le dit M. de Vaugelas. Je trouve cependant que de bons Auteurs ont mis *aſſez* dans des Poëmes Epiques après le Subſtantif d'une maniére, ce me ſemble, qu'on auroit de la peine à condamner. En voicy un exemple de la Pharſale de M. de Brébeuf:

Mais enfin retrouvant de ſa vigueur premiére
Aſſez, *pour ſeconder ſon ame grande & fiére.*

Enfin, je croi que cet arrangement doit être permis à un Poëte. Et qu'on ne me diſe pas qu'*aſſez* dans ces deux vers n'eſt pas ſeulement après le Subſtantif, mais encore aprés l'Adjectif. Ce qui peut-être le rend plus ſupportable. Car à cela je répons qu'il n'eſt pas moins véritable que, réguliérement parlant, *aſſez* ne doive auſſi-bien préceder l'Adjectif que le Subſtantif, puiſqu'il eſt mieux dit ſans doute *il eſt aſſez riche*, que non-pas *il eſt riche aſſez*.

Article.

MOnſieur de Malherbe ne met jamais d'article aprés la prépoſition *en* devant les grandes parties du monde, comme *Europe*, *Aſie*, &c. & dit *en Europe*, *en Aſie*, &c. Il ſe met néanmoins quelquefois devant les Provinces particuliéres, mais non-pas toû-

jours. Il me ſemble que M. de Malherbe ne le met jamais, puis qu'il dit *cette partie de Toſcane* (non *de la Toſcane*) *avoit été miſe entre les départemens des Préteurs.* Il dit pourtant dans un autre endroit : *On y donneroit ordre tout auſſi-tôt qu'il auroit pris le chemin de la Syrie.*

OBSERVATION.

M. de Vaugelas ayant négligé de faire imprimer la premiére partie de cette Remarque, qui eſt que l'article ne ſe met jamais après la prépoſition *en* devant les Noms de Province, M. Ménage & le P. Bouhours s'en ſont accommodez. Le dernier dit donc poſitivement qu'on met toujous *en* devant les noms de Royaumes & de Provinces quand on ne leur donne point d'article, *en France*, *en Gaſcogne*, & toujours *dans* quand on y met un article, *dans la France*, *dans la Gaſcogne*. Ce qui eſt généralement vray. Il y a pourtant des perſonnes qui croyent qu'on peut dire *en la Chine*. Mais on dit plus ordinairement *dans la Chine*. A l'égard de l'autre partie de cette Remarque, qui eſt que dans toutes les autres rencontres on peut mettre quelquefois l'article devant les Noms de Royaumes & de Provinces ; cela eſt ſi véritable, que l'uſage en eſt abſolument partagé.

Tantôt on met l'article, tantôt on l'ôte. Les uns le mettent fort ſouvent, d'autres le ſupprimment tant qu'ils peuvent. J'aimerois pourtant mieux ſupprimer cet article quand on ſe ſert de la particule *de*, & dire *Il vient de Provence, de Turquie, d'Italie*, &c. plûtôt que *Il vient de la Provence, de la Turquie, de l'Italie*, &c. Je croy même que ces derniers ne valent rien.

Rancœur pour *rancune.*

MOnſieur de Malherbe dit dans une de ſes plus belles Odes,

Arriére, vaines chimeres
De haines & de rancœurs;
Soupçons de choſes améres,
Eloignez-vous de nos cœurs.

Rancœur n'eſt plus du bel uſage, & on ne dit plus que *rancune.*

Observation.

Ce mot de *rancœur* n'eſt plus ni du bon ni du bel uſage, en un mot on ne le dit plus aujourd'huy. Nous avions emprunté ce terme des Italiens & des Eſpagnols qui diſent *rancore* & *rancor.* Il faut donc, en ſuivant le conſeil de M. de Vaugelas, employer *rancune* que M. R,

met au rang des bons mots dans ſon Dictionnaire, où il fait voir que non ſeulement Moliére a dit, *Allons, mettons bas toute rancune*; mais encore, que M.d'Ablancourt s'en eſt ſervi dans deux de ſes plus belles Traductions. Il met dans celle de Tacite: *il n'apportoit à l'Empire ni haine ni rancune.* Et dans celle de Lucien, *engendrer des haines & des rancunes.* Et ainſi il ne faut pas s'arrêter à la déciſion mal-digérée de l'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue, qui dit que le mot de *rancune* n'eſt preſque en uſage que parmi le petit peuple, qui dit quelquefois, *Il ne faut point avoir de* rancune *contre ſes ennemis.* Car les honnêtes gens & les Courtiſans même ſe ſervent encore fort volontiers de ce terme.

Iſlette.

Islette pour *petite iſle* eſt fort bon. M. Coëffeteau en uſe, quoique les diminutifs ne ſoient pas fort en uſage en nôtre Langue. Car lors même que l'on s'en ſert, on les adoucit d'ordinaire avec l'épithéte de *petit.* On dit plûtôt un *petit livret,* qu'un *livret;* un *petit oiſillon* qu'un *oiſillon* ſimplement. Et ainſi des autres.

Observation.

Les diminutifs ont causé une grande querelle entre le P. Bouhours & M. Ménage: car ce Pere ayant dit que nôtre Langue n'avoit comme point de diminutifs, M. Ménage a soûtenu au contraire qu'elle en avoit beaucoup: & pour le prouver; il en marque un grand nombre. Je ne croi pas cependant avec M. de Vaugelas, qu'on doive joindre l'Adjectif *petit* avec les diminutifs; au contraire on met le diminutif tout seul. Et si on veut employer l'épithete de *petit*, on se sert du mot simple. Ainsi on dit un *oisillon* ou un *petit oiseau*, un *petit livre* ou un *livret*. C'est ainsi que M. de Balzac écrivant à M. Conrard luy dit: *Souvenez-vous, je vous prie, du livret de vôtre Ministre contre le Discours du Cardinal du Perron.* Et après il ajoute: *Le livret de M. du Moulin est celuy que vous avez veu autrefois.* Il est vray que nôtre usage permet qu'on employe quelquefois *petit* avec les diminutifs: mais c'est sur-tout lors qu'on veut marquer que la chose dont l'on parle est encore plus petite qu'à l'ordinaire. C'est ainsi que l'on dit, *quelle petite menotte*, *quelle petite maisonnette*, *quel petit jardinet*, *C'est une petite finette*, *C'est un petit roitelet*, *C'est une petite vieillotte.* Et ainsi d'une infinité d'autres. Je ne veux pas finir cette observation sans faire remarquer encore que Ronsard a appellé *isleaux* de petites isles, comme il a dit *isleau* plein d'isles, & que le Pere Monet a dit *islot* pour insulaire. Mais tous ces mots n'oseroient se

montrer depuis que nous ſommes un peu plus reſervez à former ces termes libertins. A l'égard d'*iſlette*, il a pû être uſité autrefois, mais franchement il ne l'eſt guéres aujourd'huy : & je ne croi pas que M. R. ſoit jamais blâmé de ne l'avoir point mis dans ſon Dictionnaire. On dit certainement *une petite iſle*.

Ingénieux & *Ingénieur.*

INgénieux & *Ingénieur* ſont deux. *Ingénieux* eſt toujours adjectif, & s'attribuë à la perſonne & à la choſe. Car on dit *un homme ingénieux*, *une fontaine ingénieuſe*, *une horloge ingénieuſe*. *Ingénieur* au contraire eſt toujours ſubſtantif, & ne ſe dit jamais des choſes, mais ſeulement de la perſonne, ſignifiant proprement un homme qui fortifie les places & qui met en œuvre les méchaniques.

Observation.

J'ay veu effectivement des perſonnes qui confondoient la ſignification de ces deux mots : mais il faut avoüer auſſi que ce n'eſt guéres

que le peuple qui a de la peine à prononcer l'*x* à la fin de la plûpart des mots, au lieu desquels il met toujours des *r*. C'eſt ainſi qu'il dit *ingénieur* au lieu d'*ingénieux* : *inſidieur* au lieu d'*inſidieux*. Il eſt vray que ce qui a donné occaſion à la plûpart des Sçavans même de dire toujours *ingénieux*, c'eſt l'authorité de Nicod qui n'a point connu *ingénieur*, & qui a mis *ingénieux* en tous ſens. Mais le P. Monet qui eſt venu aprés a fort bien diſtingué ces deux termes dans ſon Parallelle. Les Latins ne les ont point confondus non-plus. Ils ont dit *Machinarius*, *Machinator*, *Architectus civilis & militaris*, *Artifex* dans le ſens d'*Ingénieur* ; & *acutus*, *argutus*, *ſolers* dans la ſignification d'*ingénieux*. Les Eſpagnols & les Italiens diſent de même *ingeniero* & *ingenioſo*.

Inſtigation.

L'Académie a jugé ce mot de Palais & peu élégant : je m'en ſuis pourtant ſervi dans ma traduction de Quinte-Curce.

Observation.

M. de Vaugelas n'eſt pas le ſeul qui ait employé *inſtigation* & *inſtigateur* en d'autres matiéres que de Palais. M. de Maucroix dit auſſi dans le Schiſme d'Angleterre : *il étoit l'inſtiga-*

teur de la perſécution. M. Richelet met pareillement ces termes au rang des bons dans ſon Dictionnaire, où il ne dit point que *inſtigateur* & *inſtigation* ſoient des mots de Palais. Ils en ſont pourtant : car c'eſt là qu'ils ont commencé à paroître : & toute la queſtion eſt ſeulement de ſçavoir s'ils peuvent avoir de l'employ ailleurs. Ce qui leur fait quelque préjudice, c'eſt qu'on ne dit plus *inſtiguer* qu'on a dit autrefois, & que les mots de Palais ſont haïs de tous ceux qui n'aiment pas les procés. Car de dire que ces termes ſont trop Latins, ce péché originel eſt ſi commun en nôtre Langue, que de vouloir attaquer nos mots par-là, ce ſeroit vouloir ſe rendre inſtigateur contre les trois quarts de nôtre Langue, *Communis error facit jus.*

Vieillir.

Vieillir eſt ſeulement neutre tant au propre qu'au figuré. Ainſi on dit *Cette femme vieillit*, & *Il n'y a rien qui vieilliſſe ſi-tôt qu'un bienfait.*

Observation.

Ce Verbe eſt neutre à la vérité, & même plus communément, on dit, *il vieillit*, *elle vieillit.* Mais aujourd'huy nous le faiſons aſſez ſouvent actif. Car on entend dire tous les jours,

Cette maladie l'a beaucoup vieilli, Les chagrins qu'il a eus l'ont vieilli de plus de dix ans. Et ce Verbe ſemble avoir hérité de ce régime du Verbe *envieillir*, qu'on diſoit autrefois & qui étoit actif & neutre tout enſemble. Voyez *Envieillir*.

Il faut ſçavoir au reſte que le mot de *vieillir*, quelque vieille ſignification qu'il ait, eſt pourtant un mot fort nouveau en nôtre Langue. Ce qui fait qu'on ne le trouve point dans nos anciens Auteurs & Dictionnaires François. Il n'étoit pas même établi lors que le Pére Monet Jéſuite fit ſon Parallelle ou ſon Inventaire en 1640. dans lequel on ne voit que *devenir vieil*; en ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi *vieillir* ayant commencé depuis peu ſon établiſſement, cherche à ſe fortifier de différens régimes. Il eſt pourtant toûjours meilleur de ne le faire que neutre : & M. R. ne ſera peut-être jamais repris de ne l'avoir employé qu'en cette façon dans ſon Dictionnaire François. Je ne le condamne pourtant pas actif : & ſi j'avois à faire un Dictionnaire, je ne ferois aucune difficulté de l'y mettre en cette maniére-là.

Superintendant ou *Surintendant.*

IL faut dire *Superintendant*, & non *Surintendant*, qui néanmoins eſt bon.

Observation.

M. Ménage a tres-bien obſervé qu'on ne dit plus que *Surintendant*, & que *Superintendant* dont Malherbe s'eſt ſervi dans ſes vers, eſt vieux & hors d'uſage. Il ajoute une aſſez jolie obſervation, qui eſt que feu M. de la Vieuville avoit été & *Superintendant* & *Surintendant* des Finances. Car la premiére fois qu'il eut les Finances, on diſoit *Superintendant*. Et quand il les eut la ſeconde fois, on diſoit *Surintendant*. On peut dire quelque choſe d'aſſez approchant de quelques Officiers qui ſont au Tréſor Roval, qui ont été à même tems & Officiers de l'Epargne & Officiers du Treſor Royal, parce que lors de leur premier établiſſement on diſoit *l'Epargne*, & aujourd'huy on dit le *Treſor Royal*. Sa Majeſté vient même tout preſentement de rétablir par une Déclaration & l'Epargne & les Treſoriers de l'Epargne.

Ces mots au reſte compoſez de cette particule *ſuper* étoient fort à la mode autrefois. On diſoit *ſuperabondant*, *ſuperabondance*, *ſupernaturel*, *ſupernaturellement*, *ſupernel*, *ſupernellement*, *ſupernumeraire*, *ſuperſcription*, *ſuperſeder*. Mais on ne ſouffre plus guéres aujourd'huy ce

ſuper dans nos termes. Car nous diſons *ſurabondant*, *ſurabondance*, *ſurabondamment*, *ſurnaturel*, *ſurnaturellement*, *ſurnumeraire*, & *ſuſcription*. Pour *ſupernel*, *ſupernellement*, & *ſuperſeder*, ils ſont hors d'uſage, & il ne nous reſte que *ſuperficie*, *ſuperficiel*, *ſuperficiellement*, *ſuperflu*, *ſuperfluité*, *ſupérieur*, *ſupériorité* *ſuperlatif*, *ſuperlativement*, *ſuperſtition*, *ſuperſtitieux*, *ſuperſtitieuſement*. Nous ne recevons pourtant pas indifféremment tous les mots où l'uſage avoit mis *ſur* à la place de *ſuper*. Ainſi nous ne voulons plus entendre parler de *ſurabonder*, *ſuracheter*, *ſurajouter*, *ſurattendre*, *ſurboire*, *ſurconcevoir*, *ſurcouvrir*, *ſurengendrer*, *ſurflotter*, *ſurfondre*, *ſurflorir*, *ſurhâter*, *ſurhauſſer*, *ſurhumain*, *ſurjetter*, *ſurlever*, *ſurlier*, *ſurluire*, *ſurmanger*, *ſurmarcher*, *ſurnaître*, *ſurnaiſſance*, *ſuroindre*, *ſuronder*. *Surpente*, on dit *ſoûpente*. *Surpendre*, *ſurprins*, *ſurprinſe*, *ſurquerir*, *ſurvenuë*, *ſurvenir* pour *aider*, *ſurvenement*, *ſurſemer*, *ſurverſer*, *ſurvoler*, *ſurvoliter*, & *ſurvuider*. Et nous n'avons retenu, outre ceux dont nous avons déja parlé, que ceux-cy, *ſuranné*, *ſurcharger*, *ſurcroît*, *ſurfaire*, *ſurfait*, *ſurjetter un habit*, *ſurmonter*, *ſurnager*, *ſurnommer*, *ſurnommé*, *ſurnoms*, *ſurpaſſer*, *ſurprendre*, *ſurplus*, *ſurpriſe*, *ſurſaut*, *ſurſeoir*, *ſurſéance*, *ſurveillant*, *ſurvenir* pour *venir inopinément*. *Survenant*, *ſurvivre*, *ſurvivant*, *ſurvivance*, ſans parler de quantité d'autres termes qui ſont moins compoſez que ceux-cy & qui commencent par *ſur*, comme *ſurplis*, *ſurgir*, & pluſieurs autres. Et il ne reſte guéres que *ſurcroître* & *ſurdorer*, qui ne ſont uſitez que parmi les Jardiniers & les Doreurs.

Superficie

Superficie, ſurface.

Superficie eſt bon; & meilleur que *ſurface*. Pour *ſuperfice*, que quelques-uns diſent, il ne vaut rien du tout.

Observation.

Il y a des endroits où l'on dit *ſurface*, & d'autres où l'on employe *ſuperficie*, s'il en faut croire les obſervations de M. Ménage: on doit dire *la ſurface des eaux*, *la ſurface de la terre*, & *le fond & la ſuperficie*, même en parlant de l'eau & de la terre. Il y en a qui prétendent auſſi qu'il faut dire, *La ſuperficie de la peau*, *La ſuperficie du corps de l'homme*. Et au figuré, *La ſurface des choſes*. Meſſieurs de Port-Royal ne ſont pas apparemment de cet avis: car voici deux endroits de M. Nicole dans ſes Eſſais de Morale, où il dit *ſurface* en parlant des corps au propre, & des choſes au figuré: *Nos yeux ne pénétrent point la profondeur des corps: ils s'arrêtent à la ſurface: plus ils étendent leur veuë, plus elle eſt confuſe.* Et un peu après: *Ces maſſes prodigieuſes qu'on appelle des étoiles, ne ſont qu'un point à nos yeux, & ne nous paroiſſent preſque que comme des étincelles. C'eſt là l'image de la vûë de nôtre eſprit. Nous ne connoiſſons de même que la ſurface & l'écorce de la plûpart des*

choſes. Ces Meſſieurs ſe ſervent même preſque toujours de *ſurface*, comme il eſt aiſé de le voir dans le Traitté des Elémens de Géométrie qu'ils ont donné au Public. M. R. n'eſt pas du ſentiment de ces Meſſieurs ni de M. Ménage, puiſqu'il préfére *ſuperficie* au propre & au figuré. Il met donc dans ſon Dictionnaire, *la ſuperficie de la terre*, *la ſuperficie des eaux*, & *la ſuperficie des choſes que l'on apprend*. Pour moy je ne croy pas qu'on puiſſe blâmer ceux qui ſe ſervent indifféremment de *ſuperficie* & de *ſurface* en toutes manières. *Surface* comme plus nouveau paroît ſeulement un peu plus à la mode. Je dis plus nouveau, parce qu'on ne voit point ce terme dans le ſiécle paſſé, & qu'on ne commence à le découvrir que dans le Pére Monet, & encore n'eſt-ce pas comme un mot bien reçu & en uſage alors, mais ſeulement comme une locution propre à expliquer *ſuperficie*. Pour *ſuperfice*, il n'y a guéres que la lie du peuple qui s'en ſerve. Il eſt vray qu'il a été uſité autrefois, comme quelques bons Livres du commencement de ce ſiécle nous l'apprennent; mais cet uſage a depuis entiérement ceſſé.

Enhardir.

ENhardir eſt un mot uſité de beaucoup de gens, mais non pas certes des bons Auteurs ni de ceux qui font profeſſion de la pureté de la Langue. Il eſt vray que nouvellement un de nos meilleurs Ecrivains a pris la hardieſſe, ou, pour parler comme luy, *s'eſt enhardi* d'en uſer; mais il ne faut pas l'imiter, quoique j'avouë que ce mot ſoit fort commode, que le ſon n'en ſoit pas deſagréable, & qu'il ſeroit à deſirer qu'il fût hors de tout reproche, afin qu'on s'en pût ſervir. Je ſuis le plus trompé du monde s'il n'eſt bien-tôt légitimé, n'étant paſſé juſques icy que pour bâtard : car le compagnon s'eſt pouſſé merveilleuſement depuis quelque tems en çà, comme ſi ſa propre ſignification

luy étoit un augure du bien qui luy arrivera, puis qu'il le doit attendre de la Cour, mére de l'uſage, où il n'y a que les hardis qui l'emportent.

OBSERVATION.

On peut dire en cette rencontre que M. de Vaugelas a été un véritable prophéte. *Enhardi* eſt aujourd'huy parfaitement en uſage en toutes ſortes de ſtiles. Ce Grammairien n'a pas toujours été ſi heureux en prédictions, comme je l'ay remarqué en quelques endroits de mes Queſtions de Langue. Et enfin, pourquoy *enhardir* ne ſeroit-il pas bon? Nous avons une infinité de mots & de Verbes compoſez de cette particule *en* & d'un ſimple uſité ou non, il n'importe. On n'a qu'à ouvrir nos Dictionnaires pour en être convaincu. Il eſt vray que nôtre uſage en a rejetté pluſieurs autres, comme *embattre*, *embeſogner*, *emparfaire*, *empoudrer*, *encharmer*, *encombrer*, *encommencer*, & quelques autres encore: mais le malheur des uns ne fait rien aux autres. *Enhardir*, *s'enhardir* ont été plus heureux, & il ſuffit.

Ecrire.

TOut ce qui eſt bon à écrire, eſt bon à dire; mais tout ce qui eſt bon à dire, n'eſt pas toûjours bon à écrire. Pluſieurs choſes ſe diſent qui ne ſe peuvent pas écrire. Par exemple, on dit de fort bonne-grace en parlant d'un grand jureur, *Cela ne fait que jurer*, & l'on ne l'oſeroit écrire en cet endroit. *Cela* veut dire *cet homme-là*. Et, *remettez-moy cette épée dans le fourreau*, eſt encore excellent à dire & tres-mauvais à écrire. On ne peut rien écrire qui ne ſe diſe, ou plûtôt rien n'eſt bon à écrire qui ne ſoit bon à dire; mais tout ce qui eſt bon à dire n'eſt pas bon à écrire. En quoy ſe ſont grandement trompez ceux des plus célébres Ecrivains de nôtre ſiécle, qui n'ont pas vû que ces deux

propoſitions n'étoient pas réciproques; mais ont crû qu'il falloit écrire en proſe comme parlent les Crocheteurs & les Harangéres, fondez ſur cette fauſſe préſuppoſition, qu'il falloit écrire comme on parloit. Ce qui eſt tres-vray en certain ſens, mais non pas de la façon qu'ils l'entendoient, qui eſt celle que nous condamnons icy.

OBSERVATION.

Cette maxime de Langue établie dans cette remarque eſt tres-belle & tres-véritable, excepté qu'il faut toujours entendre qu'on peut écrire dans un ſtile bas généralement tout ce qui ſe dit; parce que ce ſtile imite en liberté & en licence le diſcours ordinaire & familier: & ce ſtile-là comprend les Ouvrages comiques, ſatyriques & burleſques, les Rondeaux, les Madrigaux, & autres petits ouvrages de Poëſie, les Sonnets exceptez. A l'égard de la queſtion, s'il faut écrire comme l'on parle, dans l'autre ſens que M. de Vaugelas n'examine pas icy, on n'a qu'à voir ſes premiéres Remarques, où il y en a mis une toute entiére.

Celle.

J'Ay mis dans ma traduction de Quinte-Curce, *Mais il faut uſer de diligence pour prévenir* celle *de la renommée.* Meſſieurs de l'Académie trouvent qu'il y a un peu trop de jeu dans cette phraſe, & qu'il eſt beaucoup mieux de mettre, *Mais il faut uſer de diligence pour prévenir la renommée.* Ce qui eſt bien mieux encore que *prévenir le bruit de la renommée.*

Observation.

Quelque jeu qu'il y puiſſe avoir dans cette premiere conſtruction, elle eſt ſi conforme à l'uſage que nous faiſons ordinairement de ce Pronom, que je ne croy pas qu'on la puiſſe condamner. En effet l'Académie préfére ſeulement la ſeconde. J'ay aſſez parlé de ce pronom dans mes Queſtions de Langue, pour être diſpenſé d'en dire davantage en cette rencontre.

Controuver des menſonges.

J'Ay employé cette façon de parler dans mon Quinte-Curce: cependant ce mot de *controuver* a été jugé vieux par Meſſieurs de l'Académie, qui veulent qu'on diſe *inventer.*

Observation.

Bien des gens parlent encore en cette rencontre comme M. de Vaugelas, & je ne croy pas qu'on doive faire difficulté de les imiter quelquefois dans un ſtile hiſtorique & dans un ſtile relevé. Car je ſçay bien que *controuver* ne ſeroit pas ſi-bien reçû dans le diſcours ordinaire, quoique M.R. l'ait trouvé bon ſans exception. Il faut pourtant prendre garde que l'on ne ſe ſert guéres de ce Verbe qu'à l'Infinitif. Car nôtre uſage ſouffre avec peine qu'on diſe dans les autres tems, *je controuve, j'ay controuvé, je controuveray des menſonges.* On dit ſeulement, *il a controuvé des menſonges.* Ce Verbe étoit bien plus uſité autrefois. L'on pourroit dire encore, *C'eſt une choſe controuvée.* On diſoit auſſi, *Controuver des méchancetez, Controuver des excuſes*, & autres choſes ſemblables : mais il n'y a eu que *Controuver des menſonges* qui ait pû ſe

conſerver. On diſoit encore *Controuvement* & *Controuveur*; mais on ne les dit plus. Qu'on ne croye cependant pas que ce qui fait tort à ces mots ſoit la maniére dont ils ſont compoſez: car nôtre uſage retient encore *Contenir*, *contenant*, *contendant*, *condamner*, *condamnation*, *conquerir*, *conquerant*, *content*, *contorſion*, *contour*, *contourner*, *contracter*, *contraindre*, *contraire*, *convié*, *convoitiſe*, *convaincre*, *conviction*, *convenir*, *convenant*, *convention*, *converſer*, *converſation*, *convertir*, *converſion*, *convoler*, *convoquer*, & pluſieurs autres qui ſont compoſez de la même particule & d'un mot qui peut cauſer une fâcheuſe idée. Je ne voudrois cependant pas dire à tous les jours *Controuver des menſonges*. On peut quelquefois parler de la ſorte & en certaines rencontres qu'il faut ménager un peu adroitement, parce que ce mot commence un peu à vieillir.

C'eſt fait.

MOnſieur de Malherbe dit, *c'eſt fait*, pour *c'en eſt fait.* Il faut dire ce dernier.

C'eſt fait, *belle Calliſte, il n'y faut plus penſer:*
La fâcheuſe rigueur des loix de vôtre empire
M'étonne le courage, & fait que je ſoûpire
Que ce qui s'eſt paſſé n'eſt à recommencer.

OBSERVATION.

Je remarque qu'on diſoit autrefois aſſez indifféremment *C'eſt fait* pour *C'en eſt fait*, comme on le peut voir dans nos anciens Auteurs: mais depuis nôtre uſage a deſtiné *C'eſt fait*, quand on y joint immédiatement la choſe dont l'on veut parler, comme *C'eſt fait de moy*, *C'eſt fait de nous*, *C'eſt fait de nôtre fortune.* C'eſt ainſi que le même Malherbe dit dans des Stances ſur le Pſeaume 28.

J'étois dans leurs filets, c'étoit fait de ma vie.

Comme au contraire nôtre uſage a employé,

C'en eſt fait, quand on le met abſolument & ſans ſuite ou ſans régime, comme dans cet autre endroit, *C'en eſt fait, il n'y faut plus penſer.* Et c'eſt comme il faut parler aujourd'huy.

Oté.

Oté pour *excepté* eſt adverbe, & par conſéquent ne ſuit ni le nombre ni le genre des Subſtantifs avec leſquels on le met. Ainſi l'on dit *Ils ſont tous morts ôté deux*, Et, *Il n'y avoit plus perſonne, ôté une femme :* & non *ôtez deux* au pluriel, ni *ôtée une femme* au féminin, excepté ſeulement quand *ôté* ſuit au lieu de précéder: car alors il ſe décline, comme *dix hommes ôtez, ces exemples ôtez*, &c.

Observation.

Cette déciſion eſt encore aujourd'huy tres-véritable, M. de Vaugelas n'avoit parlé dans ſes premiéres Remarques que d'*excepté* & de *réſervé*, (& encore fort imparfaitement, comme

il l'avouë luy-même) qui s'employent en la même façon qu'*ôté*, dont il n'avoit encore rien dit du tout. Madame de Villedieu ſe ſert d'*ôté* dans un endroit de ſes Poëſies d'une maniére fort agréable, mais un péu trop libre. Ce qui m'oblige de le ſupprimer. Monſieur Richelet veut enfin que cette façon de parler ne ſe puiſſe employer que dans le ſtile ſimple, il prétend même que c'eſt ainſi que M. de Benſerade l'a mis dans ſes vers. Je croy néanmoins qu'*ôté* peut quelquefois entrer dans tous les ſtiles, & je ne croy pas me tromper. Voyez *Réſervé*.

Offre.

Offre eſt toujours féminin ; *une belle offre*, & non-pas *un bel offre.*

Observation.

Cette remarque n'eſt pas encore ſuivie aujourd'huy dans la plûpart des Provinces ſur tout de delà Loire, où l'on dit, *Voilà un bel offre*, *Cet offre eſt impertinent*. Il y a même encore des Barbons à Paris qui le font touûjours maſculin : mais ce n'eſt plus le bel uſage, bien que Meſſieurs de Port-Royal l'ayent fait du même genre dans leur Hiſtoire de la Bible. A la vérité *offre* a été premiérement du maſculin ; mais il y a long-tems qu'on le fait féminin, puiſqu'on le voit plus communément de ce genre dans Nicod. Il eſt vray qu'il y eſt auſſi au maſculin, juſques-là même que le Pére Monet qui eſt venu après, ne l'a fait que de ce dernier genre, ce qui a gâté les Provinces. Mais le féminin a enfin prévalu à Paris. Il y a même cela de particulier, que nous ſommes plus riches en cette rencontre que les Latins, qui nous ont donné *offrir* d'*offerre*, dont nous avons formé *offre* qui leur manque, en ſorte qu'il faut qu'ils diſent *condictio*, *oblatum*, & autres ſemblables qui ne ſignifient qu'imparfaitement nôtre mot *offre*.

Obmiſſion vicieuſe de mots.

IL conſuma les deux ans qu'il fut là tout ſon patrimoine. Il me ſemble qu'il faut dire *durant les deux ans. Si la malheureuſe année en laquelle la peſte déſola tout ce pays, il arriva*, &c. Je croy qu'il faut, *ſi en la malheureuſe année.* M.de Malherbe dit encore: *Les choſes ne vont pas toujours comme elles doivent.* Il faut ajouter, ce me ſemble, *aller. Outre l'ennuy d'avoir*, il faut *Outre l'ennuy que j'euſſe reçu d'avoir.*

OBSERVATION.

M.de Vaugelas a tort, ce me ſemble, de condamner cette derniére conſtruction: car elle eſt fort uſitée. Nos Poëtes & nos *Proſateurs* en ſont pleins d'exemples, où l'on voit, *Outre le chagrin de ſe voir tout crotté*, & *Outre l'ennuy d'être à écouter un mauvais Harangueur*, &c. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe parler comme M. de Vaugelas: mais l'autre conſtruction, quoi-

que moins réguliére, eſt ce ſemble beaucoup plus uſitée. L'autre phraſe que M. de Vaugelas corrige, eſt fort uſitée auſſi. Car comme l'on dit ordinairement, *L'on ne fait pas toûjours ce que l'on doit*, ſans y ajouter *faire*; on a dit de même en ſupprimant *aller*, *Les choſes ne vont pas toûjours comme elles doivent.* Et il ſemble même que cet uſage eſt le plus général. L'autre eſt pourtant fort bon. A l'égard des deux autres conſtructions, on peut dire qu'il faut ſuivre abſolument l'avis de M. de Vaugelas: car autrement il ſembleroit, par exemple, que dans la premiére *conſumer* régiroit *les deux ans*: au-lieu que ſon véritable Accuſatif eſt *patrimoine*, Ce qu'on évite en mettant une prépoſition devant *les deux ans*: *Il conſuma* pendant *les deux ans qu'il fut là tout ſon patrimoine.* Ce qui eſt bien plus clair & plus régulier. Pour l'autre conſtruction, je croy pareillement qu'il eſt beaucoup mieux de mettre *en* devant *malheureuſe année.* Il eſt vray que l'uſage n'eſt pas tout-à-fait ſi oppoſé à celle-cy, d'autant plus que quelques-uns ne peuvent ſouffrir la répétition de la même prépoſition devant le Subſtantif & devant ſon rélatif qui ſuit immédiatement: *Si en la malheureuſe année en laquelle arriva*, &c. Cela ſe peut pourtant: l'uſage le ſouffre tous les jours.

Pardonner.

Pardonner ne ſe doit jamais mettre ſans un cas qu'il régiſſe. Par exemple, il n'eſt pas bien dit, *Pardonnez, je vous ſupplie, ſi j'ay manqué à telle choſe.* Il faut dire, *Pardonnez-moy ſi j'ay manqué*, &c.

Observation.

L'uſage le plus moderne ſemble approuver ces deux façons de parler, & on voit l'une & l'autre dans nos bons Livres. Il ſemble auſſi que *pardonnez* mis abſolument eſt un peu plus uſité dans le diſcours ordinaire : il n'a même point mauvaiſe grace dans le ſublime, où je croi que l'on pourroit dire, *Pardonnez, Monſeigneur, ſi j'oſe*, &c. Ce n'eſt pas au reſte que *pardonner* avec un régime ne ſoit & plus régulier & fort uſité : & tout ce que je prétens icy, c'eſt ſeulement que l'on ſouffre *pardonnez* ſans régime dans les endroits où l'oreille ne s'en trouvera point offenſée.

Intériner.

INtériner *une Requête* ne vaut rien, il faut dire *entériner*. Et il ne ſert de rien d'alléguer que ce mot vient d'*interim*, comme il n'eſt pas ſans apparence, ſans que néanmoins je me veüille amuſer à l'examen de cette étymologie: car c'eſt choſe aſſez ordinaire en nôtre Langue de changer l'*i* en *e* aux mots qu'elle emprunte du Latin, comme en ceux-cy *entrer* d'*intrare*, *entier* d'*integer*, & en une infinité d'autres.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas ayant tardé à nous donner cette Remarque, M. Ménage en a profité, & a dit dans ſes Obſervations qu'il falloit dire *entériner*, & non *intériner*. Ce qui eſt véritable. Mais il tire ce mot d'un autre endroit. Voicy la généalogie qu'il nous en donne, *Integer*, *integerus*, *interus*, *interi*, *interinare*, *entériner*. M. Ménage fait toujours venir les mots d'où

l'on ne se seroit jamais imaginé qu'ils vinssent. Car quel rapport d'*integer* dans sa signification & dans son mot avec *entériner*? Aussi a-t-il eu besoin d'aller chercher *integerus* dans la basse Latinité, & encore cela ne luy auroit de rien servi s'il n'avoit trouvé *interus* dont le fils *interi* a mis au monde *interinare*. Plaisante génération! Ne semble-t-il pas que ce soit icy la généalogie de quelque Roy Got. L'*interim* ou l'*interin* (car on l'écrit avec une *m* & on le prononce une *n*) de M. de Vaugelas est une origine d'*entériner* bien plus vray-semblable. Les Protestans dans leur établissement en Allemagne presentérent une Requête à l'Empereur pour avoir l'exercice de leur Religion par provision, jusques à ce que par un Concile ou par une Diéte on eut remédié aux differends qui regnoient pour lors dans l'Empire entre les deux Religions, la Catholique & la Protestante. L'Empereur accorda cette demande. On appella ce Décret de l'Empereur L'*interim d'Allemagne*. Et depuis on a dit *Intériner* une Requête pour l'*accorder*, &. ensuite *entériner*: & voilà, n'en déplaise à M. Ménage, une origine plus raisonnable que la sienne. Et quant à ce qui a fait dire d'abord *intériner* plûtôt qu'*entériner*, en voicy la raison. C'est qu'à la réserve de dix ou douze mots, tous les autres qui sont composez de la particule *inter* ont retenu la prononciation Latine: car l'on dit *Intercéder*, *intercesseur*, *interceſſion*, *interdire*, *interdit*, *interdiction*, *intérêt*, *intéresser*, *intéressé*, *interception*, *interjetter*, *interloquer*, *interlocutoire*, *interméde*, *intermission*, *intermittant*, *internonce*, *inter-*

peller, *interpellation*, *interpoſer*, *interpoſition*, *interpréter*, *interprétation*, *interprète*, *interregne*, *interroger*, *interrogatoire*, *interrompre*, *interruption*, *interſtice*, *intervalle*, *intervenir*, *intervenant*, & peut-être quelques autres encore. Aprés tous ces exemples on ne peut plus douter que l'uſage n'ait ſes rubriques à-part, ſouvent bien différentes de celles de la Grammaire.

Vois, *voiſe*.

VOis pour *vais* eſt un vieux mot François d'où vient *voiſe* pour *aille*, qui eſt encore un mauvais mot que le peuple de Paris dit, mais que l'on ne dit point à la Cour, & que les bons Autheurs n'écrivent jamais. Néanmoins M. de Malherbe écrit toûjours *je vois* pour *je vais*, pag. 237. & 595. de ſes œuvres. Mais je ne voudrois pas l'imiter en cela, non tant à cauſe de l'équivoque de *vois* pour *video*, quoiqu'il ſoit toujours bon d'éviter les équivoques tant qu'on peut, que parce qu'il ne ſe dit preſque point, & que perſonne ne l'écrit.

Observation.

Le peuple dit encore, *Que je voiſe là je l'y trouveray.* Ce ſont là des reliques du langage de Ronſard & de du Bellay, qui diſoient, *Quelque part que je voiſe.* Mais perſonne ne parle plus de la ſorte, & on l'écrit encore moins; & ainſi ceux qui liront les œuvres de Malherbe pour imiter ſon François doivent ſurtout ſe donner de garde de ce mot là qui eſt inſupportable aujourd'huy. Il y a long-tems que *vais, je vais* dont nous nous ſervons apreſent, eſt uſité parmi nous, puis qu'on le voit dans les Oeuvres de nos plus anciens Auteurs, comme ſont ceux que nous venons de nommer, Ronſard & du Bellay.

Change pour *changement.*

Change pour *changement*, dont M. de Malherbe ſe ſert dans ſes Poëſies:

O que nos fortunes proſpéres
Ont un change *bien apparent!*

eſt bon en vers, mais en proſe il ne vaudroit rien.

OBSERVATION.

Il est vray que les meilleurs Poëtes du commencement & du milieu de ce siecle ont employé *change* pour *changement*, toutes les fois qu'ils ont eu besoin de raccourcir ce mot pour la mesure d'un vers. Il seroit trop ennuyeux d'en rapporter des exemples, cela est commun, & il n'est pas jusques au vieux Corneille qui a mis *change* en cette façon dans son Cid; mais on ne voit pas ce mot dans nos derniers Poëtes, je veux dire les meilleurs, comme M. Racine, M. Despreaux, M. Quinaut, le jeune Corneille, M. de Fontenelle, & autres de cette trempe. Et ce mot de *change* pour *changement* ne s'est conservé jusques à nous que dans cette seule façon de parler, *Ne perdre rien au change*, & encore je croi que ce mot signifie icy le *change* des Banquiers : car l'on gagne & l'on perd à ce commerce-là : & ainsi *Ne perdre rien au change* ne signifie point précisement le mot de *changement*, pris dans sa signification générale. Enfin, ce mot de *change* en prose étoit fort usité pour *changement* dans le dernier siècle & dans le commencement de celuy-cy : mais M. de Vaugelas condamne cet usage qui n'est plus aujourd'huy connu de personne.

Tout beau.

MOnsieur de Malherbe dit, *Allez tout beau.* Cette façon de parler ne vaut rien pour dire *tout doucement, tout bellement.*

OBSERVATION.

On dit encore fort bien *tout beau* dans le sens que M. de Vaugelas condamne; mais c'est quand cette façon de parler est mise absolument: comme quand on dit: *Tout beau, Monsieur, n'allez pas si vîte: Tout beau, ma plume, changeons de langage.* C'est ainsi que M. de Voiture l'a employée. Mais elle ne vaut rien quand elle est construite avec un Verbe, comme dans cet exemple de Malherbe & dans ceux-cy, *Parler tout beau, Chanter tout beau*, &c. Qui ne voit que nôtre usage ne souffre point tout cela? Et ainsi M. de Vaugelas a eu raison de reprendre & de condamner *tout beau* construit avec le Verbe *aller*: mais il devoit excepter *tout beau* mis absolument & au commencement de la phrase: & apparemment que ce qui a trompé Malherbe, c'est que l'on dit *tout beau*, pour dire *N'allez pas si vîte, Allez tout doucement.* Ce qui luy a fait croire qu'on pouvoit dire aussi *Allez tout beau*, Ce qui ne se peut pourtant pas. *Tout beau* a une autre signification qui est celle de sans passion, *Tout beau sans emportement, sans passion.*

Même.

M*Eſme* ſe doit mettre le plus proche qu'il ſe peut du mot auquel il s'applique. Par exemple, *Quoy que l'on donne* & *à qui que l'on donne, rien n'eſt contemptible quand il eſt rare & recherché*, (dit M.de Malherbe dans ſa traduction des Bienfaits de Sénéque.) *Un preſent* même *de pommes communes peut avoir de la grace quand il ne s'en trouve point encore, & qu'elles ſont venuës long-tems avant leur ſaiſon.* S'il avoit dit, *même un preſent de pommes communes*, il ne ſe ſeroit pas ſi-bien exprimé, & n'auroit pas ſi-bien dit ce qu'il vouloit dire, que lors qu'il a dit *un preſent* même *de pommes communes.*

Observation.

On voit par cette Remarque que M.de Vaugelas entendoit parfaitement toutes les fineſſes

de nôtre Langue, & connoiſſoit mieux que perſonne toutes ſes beautez & toutes ſes délicateſſes. Car on voit ordinairement que ſuivant la différente ſituation que l'on donne à un mot, on change tout le ſens d'une phraſe. Ce qui arrive encore plus communément à *même* qu'à tout autre: en ſorte que mis d'une façon il eſt Adverbe, & mis d'une autre il eſt Pronom; & tout cela dans une même phraſe, & ſans qu'on change de mots, comme l'ont tres-bien remarqué nos Grammairiens: juſques-là que M. de Vaugelas a eté obligé de rechercher un moyen pour connoître quand il eſt Pronom ou Adverbe, qui eſt de le tranſpoſer, & le mettre devant le Nom: & s'il fait le même effet avant qu'après, c'eſt une marque infaillible qu'il eſt Adverbe. Cependant, comme il a reconnu que le Lecteur ne voudroit pas s'arrêter tout court pour faire cette expérience, & pour reconnoître de quelle façon un Autheur employoit *même*; c'eſt ce qui l'oblige icy de conſeiller à ces perſonnes d'avoir recours au ſens de ce que l'on lit. Mais comme il voit encore qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent des endroits où l'eſprit eſt d'abord ſupris & héſite pour en juger, il invente un nouveau moyen, qui eſt d'écrire ce mot avec une *s mêmes* quand il eſt proche d'un Subſtantif ſingulier: & *même* ſans *s* quand il eſt placé auprès d'un plurier. Car comme alors l'on verra qu'il ne s'accordera point en nombre avec le Subſtantif, on jugera aiſément qu'il n'eſt qu'Adverbe, & non pas Pronom. Et à la vérité cet expédient eſt le meilleur & le plus ſeur. Car d'écrire toujours *même* ſans *s*, comme le voudroient & M. Ménage &

le

le jeune Corneille ; une fois c'eſt aller contre l'uſage, qui permet qu'on écrive certainement *même* & *mêmes* comme Adverbe, comme l'ont reconnu & M. de Vaugelas & M. Ménage. D'ailleurs, quand *même* ſans *s* eſt auprès d'un Subſtantif ſingulier, on ſera bien embarraſſé de ſçavoir s'il eſt Adverbe ou Pronom : au contraire on le jugera plûtôt Pronom qu'Adverbe, par la raiſon qu'il s'accordera en nombre avec le Subſtantif: au-lieu que ſi on l'écrit en cette rencontre avec une *s*, comme le conſeille M. de Vaugelas, on connoîtra ſans peine que ce ſera un Adverbe.

Clarté ou *clairté.*

Clarté eſt meilleur que *clairté*, quoique l'on diſe *clair* à l'Adjectif : mais on ôte l'*i* au Subſtantif, afin, ſi je ne me trompe, qu'il ſonne mieux : parce que cette diphthongue *ai* ſe prononçant comme *é* maſculin, tel qu'eſt celuy de *clairté*, le mot ſe rend plus doux par la diverſité des ſons que font ces deux voyelles *a* & *e*, en diſant *clarté*, & non pas *clairté*. Cette raiſon eſt aſſez vray-ſemblable : mais ſans s'amuſer à l'exa-

miner, la déciſion eſt, que l'uſage dit plûtôt *clarté* que *clairté*. On diſoit beaucoup ce dernier autrefois. Deſportes :

Que luy ſert la clairté *ſinon pour l'accuſer*
Et la rendre confuſe en voyant tant de vices.

OBSERVATION.

Du côté de la raiſon *clairté* le gagneroit aſſurément ſur *clarté*. On dit *clair*, *éclairer*, *éclairciſſement*, *un éclair*, *éclairoir*, *clairement*. Pourquoy donc ne diroit-on pas *clairté*, qui eſt d'ailleurs plus François en ce qu'il s'éloigne davantage du mot Latin *clarus* : comme au contraire *clarté* s'en approche, & n'a de ſon côté que les mots inuſitez de *claritude* & de *clarifier*. D'ailleurs tout le monde ne convient pas avec M. de Vaugelas, que la diverſité des ſons de deux voyelles oppoſées rende un mot plus doux. Au contraire on prétend que c'eſt ce qui le rend plus rude, comme il eſt aiſé de le voir, en diſant *éclarer*, *éclarcir*, *éclarciſſement*, un *éclar*, comme on dit *clarté*. Car cette diverſité de ſons rend ces mots inſupportables, au-lieu qu'on les adoucit en diſant avec des ſons ſemblables, *éclairer*, *éclaircir*, *éclairciſſement*, un *éclair*. Et c'eſt pour la même douceur que nous

diſons auſſi *ételon*, & non-pas *étalon*; *guérir*, & non-pas *guarir*; *mairain*, & non-pas *marrain*; *ſerge*, & non-pas *ſarge*; *guiterre*, & non-pas *guitarre*: & ainſi de pluſieurs autres. Auſſi faut-il avoüer que *clairté* eſt bien plus doux que *clarté*, quand ce ne ſeroit encore que la rencontre d'une *r* & d'un *t*, qui augmentent la rudeſſe de l'*a* auquel ils ſont joints. Cependant l'uſage preſque toûjours oppoſé à la raiſon, a rejetté *clairté* pour recevoir *clarté*: & je ne trouve guéres parmy nos bons Auteurs modernes que le Préſident Mainard qui ait employé *clairté*, & M. Coſtar qui s'en ſert auſſi dans ſes Lettres quand il dit, *Dieu donne la* clairté *aux ténébres* Ainſi il ne faut point s'en ſervir, bien qu'il y ait encore des perſonnes délicates qui en uſent en parlant. Il eſt vray encore que *clerté* ou *clairté* eſt le plus ancien. Ce qui oblige Nicod, qui donne l'égalité à *clairté* & à *clarté*, de remarquer que du Bellay eſt un des premiers qui s'eſt ſervi de *clarté*, & ainſi ce mot, de cadet qu'il étoit, a acquis le droit d'aîneſſe par la mort de *clairté*.

Iceluy, icelle.

CE ſont les plus mauvais mots & les plus barbares dont on ſe ſçauroit guéres ſervir en nôtre Langue. Ils ſont néanmoins les plus uſitez de tous ceux qui n'ont point de ſoin de la pureté de la Langue. Car il leur ſemble que l'uſage de ces mots eſt ſi néceſſaire, qu'on ne s'en ſçauroit paſſer. Et toutefois ſi vous demandez à nos excellens Ecrivains comment ils peuvent faire de ne s'en ſervir jamais; ils vous répondront qu'ils ne ſe ſont point encore apperçûs de la néceſſité de ce mot-là, & que jamais ils n'en ont eu beſoin. Ceux qui s'en ſervent à tous propos diſent qu'ils évitent avec ce mot force équivoques dont il s'enſuivroit de l'obſcurité. Mais M. Coëffeteau n'a jamais ſoüillé ſes

beaux Ecrits de cette vilaine tache, & pourtant il ne laiſſe pas d'être toujours ſi clair & ſi intelligible, qu'en toutes ſes Oeuvres qui ſont en grand nombre, je ſoutiens qu'on ne trouvera pas une ſeule période qu'il faille relire deux fois pour l'entendre. Il eſt vray que l'uſage de ce mauvais mot a une grande étenduë, comme il ſe voit en ce qu'il tient la place de pluſieurs autres, ainſi que je le feray voir par les exemples que je donneray. Tantôt il tient la place de *luy* & d'*elle* en tous les genres & en tous les nombres. *La charité eſt ſi néceſſaire, que ſans* icelle *on ne peut être ſauvé.* Au lieu de dire *ſans elle.* Tantôt il tient la place de cette particule *y* ou *dedans.* Par exemple, *Prenez force vaiſſeaux vuides & verſez de l'huile en* iceux. Au lieu de dire, *verſez-y de l'huile,* ou *verſez de*

l'huile dedans. Tantôt enfin & fort ſouvent il eſt pris pour la particule *en:* Comme, *Ceux qui ont de l'argent, ſe ſervent d'*iceluy *en beaucoup de choſes.* Au lieu de dire *s'en ſervent.*

OBSERVATION.

Il eſt certain que ceux qui parlent & écrivent bien ne ſe ſervent plus il y a long-tems du Pronom *iceluy, icelle.* Il n'y a plus que les Notaires qui étant obligez à une grande clarté dans leurs Actes, ont retenu ce Pronom dans leur ſtile, afin d'éviter toutes ſortes d'équivoques, & ils ne font point mal, ce me ſemble. Car il n'importe pas que leurs Contracts ſoient en méchant François, pourveu qu'ils ſoient bien clairs & bien intelligibles. Cela ſuffit. Il me ſemble cependant qu'il y a un certain tour à prendre où la clarté & la netteté ſe trouvent avec la pureté de nôtre Langue. Mais un vieux Notaire apprend au jeune à parler comme luy, & il ne faut pas ſe mettre en peine de corriger les Contracts ſur les régles de nos Grammairiens. Les Notaires parlent mieux aujourd'huy dans leurs Actes qu'ils ne faiſoient autrefois; & depuis qu'ils ne parlent plus Latin, ils ne parlent pas mal François. Et il y a lieu d'eſpérer que cela ira de mieux en mieux. Il faut ſouffrir encore *iceluy* dans les Regiſtres des Greffiers,

puiſque les Arrêts même qui viennent des Conſeils du Roy ſont encore remplis de fautes contre nôtre Langue, qui ſont même de ſtile. On ne voit que dans les Arrêts, *A nos amez & feaux*, & autres ſemblables barbaries qu'on ne s'eſt pas encore aviſé de corriger. Enfin, la plûpart des Procureurs & des Avocats ſe ſervent pareillement d'*iceluy* & d'*icelle*; mais mal. Car ils peuvent s'expliquer d'une maniére à s'en paſſer. Je ne ſçay pourtant s'il ne faut point excepter les procédures où l'uſage d'*iceluy* eſt de ſtile: Mais il ne faut pas étendre cette liberté à toutes ſortes d'Actes que l'on fait au Palais, où nous voyons qu'il eſt permis & même fort aiſé de s'exprimer d'une façon plus Françoiſe. *Quod ob gratiam alicujus conceditur, non eſt in diſpendium retorquendum.* Et il faut bien s'empêcher de croire avec ces barbares qui fréquentent le Palais, qu'il eſt impoſſible de s'y faire entendre ſi l'on ne parle le jargon des Procureurs. Il eſt vray que la chicane a ſes termes particuliers dont il faut ſe ſervir: mais on les peut conſtruire d'une façon Françoiſe & correcte, & il n'y a de jargon au Palais que pour ceux qui ne parlent pas bien, quelque part qu'ils ſoient.

En.

EN prépoſition ne ſe doit pas mettre deux fois proche l'un de l'autre en une même période, comme de dire, *En même tems il partit en intention de faire merveilles;* cela choque une oreille délicate, quoique peu de gens y prennent garde. Mais que coute-t-il de dire, *A même tems il partit en intention*, &c. Il y a pluſieurs ſemblables rencontres en d'autres mots qu'il faut pareillement éviter, ſi l'on aſpire à la perfection de la douceur du langage.

OBSERVATION.

Le P. Bouhours a fort parlé de cette prépoſition. Il paroît même en quelque façon oppoſé à cette Remarque, puis qu'il veut que lors qu'on a commencé à employer *en* dans une période, s'il y a une même ſuite de diſcours & que ce ſoit le même ſens, il faut toujours répéter *en* & ſe donner de garde d'employer *dans*

pour diverſifier. Ainſi il veut qu'on diſe, *La gloire d'un Souverain conſiſte bien moins* en *la grandeur de ſon Etat*, en *la force de ſes citadelles*, & en *la magnificence de ſes palais*, *qu'en la multitude des peuples auſquels il commande.* Et il ne veut pas qu'on diſe *fidelle* dans *ſes promeſſes*, *inépuiſable* en *ſes bienfaits*, *juſte* dans *ſes jugemens.* Il permet ſeulement cette variation de prépoſitions quand ce n'eſt pas le même ordre & le même ſens. Il prétend qu'en cette ſeule rencontre il faut abſolument diverſifier, & dire; *Il paſſa un jour & une nuit entiére* en *une ſi profonde méditation*, *qu'il ſe tint toujours* dans *une même poſture.* M Corneille le jeune approuve fort la remarque de ce Pére. Au contraire M. Ménage la combat ouvertement dans la ſeconde partie de ſes Obſervations par pluſieurs raiſons & authoritez tirées de nos Auteurs. J'en ay parlé amplement dans mes Queſtions de Langue, où je renvoye le Lecteur, s'il en veut voir davantage. Je finis en diſant ſeulement que le jeune Corneille eſt néanmoins de l'avis de cette Remarque dans ſes Notes, où il dit que c'eſt une négligence de dire en parlant de la mort: *Nous entrerons tous* dans *ce moment* dans *une ſolitude éternelle.* Il veut qu'on diverſifie icy les prépoſitions, & qu'on diſe. *Nous entrerons tous* en *ce moment* dans *une ſolitude éternelle.* Et tous ceux qui parlent & qui écrivent bien, ſuivent la remarque de M. de Vaugelas quand ce n'eſt pas le même ordre ni le même ſens. Ce qui revient aſſez à l'opinion du P. Bouhours qui ne veut l'uniformité des prépoſitions que dans un ſens & dans un ordre ſuivi.

Plein de bonne mine.

MOnſieur de Malherbe s'eſt ſervi de cette façon de parler, & aprés luy M. de Gomberville dans ſon Poléxandre. Mais elle ne vaut rien, je ne ſçay ſi c'eſt ſimplement parce qu'elle n'eſt pas en uſage, ou pour quelqu'autre raiſon que je n'ay pas encore trouvée : car on dit *plein de majeſté.* Ronſard :

Un port humblement doux ; mais
plein de majeſté.

On dit auſſi *plein de bon ſuc.*

OBSERVATION.

Ce n'eſt aſſurément que l'uſage qui s'oppoſe à *plein de bonne-mine*, il n'y en a point d'autre raiſon, & ainſi je croi qu'il eſt fort inutile d'en chercher une. L'analogie de quelques autres locutions voudroit même que celle-cy fût bonne : car outre *plein de majeſté* on dit encore *une maiſon pleine de pleurs, pleine de deüil, pleine de voluptez & de plaiſirs :* c'eſt-à-dire

que *plein* se dit des choses spirituelles & immatérielles. M. Racine dit aussi dans son Iphigénie, *être plein de sa grandeur*. Voyez *tout plein*.

Inaccoutumé.

Inaccoutumé ne vaut rien, il faut dire *non-accoutumé*.

Observation.

Il faut sans doute que Messieurs de Port-Royal ne se soient pas servis de ce mot qui commence par la particule dérogative *in*. Car s'ils l'avoient employé dans leurs Oeuvres, le P. Bouhours l'y auroit trouvé & les en auroit repris, & ensuite M. Ménage auroit soutenu que ce mot étoit bon : Du-moins je connois un grand partisan de Port-Royal qui soutient que ce terme est des meilleurs, & qu'on s'en peut servir. Pour moy, je croi qu'il faut attendre que le Dictionnaire de l'Académie paroisse avant que de recevoir ou de bannir entiérement *inaccoutumé*, à-moins qu'on ne veüille s'en tenir au Dictionnaire de M. Richelet, où l'on voit *inaccoutumé* au rang des bons mots, *Les plaisirs* inaccoutumez *sont les plus sensibles*, & qu'on ne veüille suivre la décision de l'Auteur des Réfléxions Critiques sur la Langue, qui dit qu'on a fait revivre ce mot depuis que M. Pascal a dit dans ses Pensées, *Les esprits fins seroient Géometres s'ils pouvoient plier leur*

vuë ſur les principes inaccoutumez *de la Geométrie.* Je conſeillerois pourtant qu'on n'employât ce terme qu'avec un peu de modération: car bien des gens ſont encore de l'avis de M. de Vaugelas. Ce qui me fait pourtant croire qu'il ſera conſervé, c'eſt que c'eſt un vétéran en nôtre Langue, puiſqu'on le voit dans nos anciens Dictionnaires. Nicod l'attribuë à Ronſard. Quand je dis au reſte qu'on peut quelquefois dire *inaccoutumé*; je prétens que ce ne ſoit que dans un diſcours ou dans un livre de ſcience. Car il y auroit quelque affectation de s'en ſervir indifféremment dans le diſcours familier.

Naulis.

NAulis, qui eſt ce que l'on donne au Battelier pour paſſer l'eau, me ſemble mieux dit que *naulage.* Toutefois je m'en rapporte a ce qui eſt uſité. M. de Malherbe dit *naulis. Vous étes quitte à luy quand vous luy avez payé ſon* naulis.

Observation.

Dans l'uſage ordinaire on ne connoît ni *naulis* ni *naulage*, bien que M. Richelet ait mis

naulage dans ſon Dictionnaire au nombre des mots qui ne ſouffroient aucune difficulté. On dit *je n'ay pas dequoy paſſer l'eau*, *je n'ay pas dequoy payer le bac* ou *le batteau*, *Donnez-moy dequoy paſſer l'eau*, ou *dequoy payer au bac* ou *au batteau*. Et l'on ſe rendroit ridicule ſi l'on diſoit *naulis* ou *naulage* dans ces exemples. Il n'y a que les Autheurs ou les Sçavans qui entendent ce que ſignifient ces mots, parce qu'ils connoiſſent le mot Latin *naulum*. Si j'avois pourtant à choiſir entre *naulis* & *naulage*, je ferois un chois contraire à celuy de M. de Vaugelas: car je préférerois ce dernier dans un Livre d'une compoſition relevée ou moyenne. Il eſt plus François, & en uſage depuis fort long-tems, puiſque nous le voyons dans Ronſard, dans Nicod même, & dans quelques autres qui ne ſe ſervent point-du-tout de *naulis*, lequel apparemment eſt venu depuis: mais il eſt trop Latin ou trop Grec: car les Grecs diſent ναῦλον: outre qu'on a dit autrefois *naulager* pour payer le naulage: mais on ne le dit plus du-tout.

Envieillir.

MOnſieur de Malherbe dit, *Il ne faut jamais laiſſer* envieillir *la mémoire d'un bienfait.* Et dans de belles Stances qu'il fit pour le Roy Henry IV.

La vigueur de ſes loix après tant de licence
Redonnera le cœur à la foible innocence
Que dedans la miſére on faiſoit envieillir :
A ceux qui l'oppreſſoient il ôtera l'audace,
Et ſans diſtinction de richeſſe & de race,
Tous, de-peur de la peine, auront peur de faillir.

Je croi que *vieillir* ſeroit beaucoup meilleur.

Observation.

On ne peut pas douter que *vieillir* ne ſoit au-

jourd'huy le seul bon, & qu'*envieillir* n'ait si fort vieilli qu'il ne soit tout usé & incapable de servir. On voit ce mot dans Nicod & dans le P. Monet, fidelles témoins de sa caducité. M. R. ne fait aucune mention du Verbe, mais il met le Participe *envieilli envieillie* pour bon au figuré seulement : & cela sur l'autorité de M. Pascal, qui dit dans ses Provinciales, *absoudre les pécheurs les plus envieillis*. Et franchement je croi que l'on pourroit souffrir ce terme en cette façon.

Tardité.

MOnsieur de Malherbe dit dans sa traduction des Bienfaits de Sénéque : *Si un Précépteur accommode sa patience à ma tardité.* Ce mot me semble fort mauvais.

OBSERVATION.

Tardité est entiérement hors d'usage, & il n'y a plus de lieu, ce me semble, pour ce mot là. On diroit aujourd'huy dans l'endroit de Malherbe, *Si un précepteur accommode sa patience à ma lenteur* ou *à ma paresse*, Nôtre Langue est comme malade de répletion de mots Latins, & elle les refuse absolument, ou après les avoir pris elle rejette bien souvent ceux qu'on luy a fait prendre comme malgré elle. *Tardité* est un

de ceux qu'elle n'a pû ſouffrir. Les Latins diſent *tarditas*, & ainſi *tardite* n'a été fort en uſage que lors que nôtre Langue étoit encore toute Latine. C'eſt pourquoy on voit *tardité* dans du Bellay & dans les autres Auteurs qui vivoient de ſon tems. Il y en a eu qui ont dit auſſi & au même ſens *tardement*, qui ne vaut pas mieux, *retardement* luy ayant ſuccedé: mais *tardiveté* a pris enſuite la place de *tardité* & de *tardement*: mais il paroît que *tardiveté* commence pareillement à s'en-aller. On le peut pourtant employer quelquefois, comme l'on dit encore l'Adverbe *tardivement*, que l'on a formé de l'Adjectif *tardif, tardive*. M. Richelet ne met pourtant ni *tardiveté* ni *tardivement* dans ſon Dictionnaire, & encore moins *tardité*. Pour ce dernier il a raiſon; mais c'eſt un doute pour les deux autres. Car beaucoup de gens qui parlent bien, s'en ſervent quelquefois. Je préférerois pourtant *retardement* à *tardiveté*, & *Cela ne vient que tard* à *Cela ne vient que tardivement*. Et ainſi je ne voudrois pas condamner abſolument le parti qu'a pris l'Auteur de ce Dictionnaire, de ne faire aucune mention de ces mots que peu de gens diſent aujourd'huy.

Pour autant que.

Pour autant que, pour dire *dautant que*, ou *parce que*, eſt tout-à-fait barbare, quoiqu'une infinité de gens le diſent.

Observation.

Pour autant que eſt à preſent tout-à-fait hors d'uſage, & il n'y a guéres que des vieillards qui s'en ſervent aujourd'huy. M. de Vaugelas ne devoit pourtant pas dire qu'il étoit barbare; car il a été long-tems en uſage, comme nos Livres en font foy, ſi on en excepte les plus modernes, à-moins que par le mot de barbare il ne veüille marquer un mot qu'on ne connoît plus.

Suppreſſion de mots.

LA ſuppreſſion de mots eſt ordinairement vicieuſe en nôtre Langue. M. de Malherbe dit, *Ce ne vous ſera pas grand dommage de paſſer pardeſſus des choſes qu'il eſt auſſi difficile de comprendre comme*

inutile de ſçavoir. Je doute fort que cela ſoit bien dit, & s'il ne faut point mettre *comme il eſt inutile de les ſçavoir.* Il met en un autre endroit, *En toute la Province cette nouvelle y ſera reçûë comme elle doit.* Je ne croi pas non-plus qu'un de mes amis, (M. de Voiture) que cela ſoit bien dit: nous croyons qu'en bonne Grammaire il faut dire *comme elle doit*, ou mieux encore *comme elle le doit être.* Car *comme elle le doit* eſt trop rude, & puis on y ſous-entend néceſſairement *être* qui rend la phraſe plus élégante & plus claire quand il eſt exprimé que quand il ne l'eſt pas. Avec l'Actif il ſeroit bien dit, *il l'a reçu comme il doit*: mais non pas au Paſſif, *il a été reçu comme il doit.*

OBSERVATION.

La répétition de *il eſt* dans le premier exem-

ple eſt bien plus réguliére & plus grammaticale, & même, ſi l'on veut, plus claire: mais la ſuppreſſion de ces mots eſt aſſurément plus élégante, comme il eſt aiſé de le remarquer dans cet endroit de Malherbe, *paſſer pardeſſus des choſes qu'il eſt auſſi difficile de comprendre comme inutile de ſçavoir.* A l'égard de l'autre exemple, il ſemble que M. de Vaugelas ſoit oppoſé à ſa remarque ſur *comme je ſuis.* Car il y veut que l'on diſe, *Quand je ne ſerois pas vôtre ſerviteur comme je ſuis.* Et il ne fait aucune mention de *Quand je ne ſerois pas vôtre ſerviteur comme je le ſuis*, qui eſt pourtant le plus correct, comme l'a tres-bien remarqué M. Corneille le jeune dans ſes Notes: Au lieu qu'icy M. de Vaugelas veut qu'en mettant le Pronom *le* on diſe abſolument, *Cette nouvelle y ſera reçuë comme elle le doit.* Il veut bien plus, puis qu'il ajoute qu'il ſera encore mieux d'y ajoûter *être.* Et c'eſt dequoy tout le monde ne convient pas. Pour moy je croy bien qu'*être* ne ſeroit pas vicieux icy: mais comme il ne ſerviroit de rien à la clarté ny à la netteté de la phraſe, puiſqu'on l'entend fort bien ſans cela; on pourra s'en paſſer ſans ſcrupule. L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue fait voir qu'il faut répéter le Verbe, & non pas employer le Subſtantif *être* quand ce Verbe eſt actif. Comme, *il ne faut point que cela vous gêne: car on ne doit point être gêné en ces occaſions*, & qu'on parleroit mal ſi l'on mettoit, *Car on ne doit point l'être en ces occaſions.* Parce qu'*être* étant paſſif, ne doit point être mis à la place d'un Actif. Mais lors que le dernier Verbe eſt paſſif, on peut fort bien mettre en-

ſuive le Subſtantif *être*: Comme *Il ne faut pas que vous ſoyez gêné; car on ne doit point l'être en ces occaſions.* Et cela eſt aſſez judicieuſement remarqué,

Aller pour *s'agir.*

MOnſieur de Malherbe luy donne cette conſtruction: *Il ne faut pas trouver étrange que les femmes en une affaire où il leur* va *de l'honneur & de la vie, prennent du tems à ſe reſoudre.* C'eſt à ſçavoir s'il eſt mieux dit que de mettre, *où il* va *de leur honneur & de leur vie.* Pour moy, j'aimerois mieux ce dernier, qui eſt de mettre le Pronom poſſeſſif avec le Nom, & non pas le Pronom perſonnel avec le Verbe. *C'eſt une affaire où il* va *de mon honneur*, me ſemble beaucoup plus doux & plus François que *C'eſt une affaire où il me* va *de l'honneur & de la vie.* J'ay voulu apporter ce ſecond exemple pour mieux faire remarquer

la différence du Pronom perſonnel *me* & du Pronom poſſeſſif *mon*, parce qu'en l'autre exemple *leur* eſt Pronom perſonnel & poſſeſſif tout enſemble.

OBSERVATION.

Tous ceux à qui j'ay communiqué cette Remarque ont convenu avec moy que ceux qui ſe piquent un peu de bien parler, ne diſent plus-du-tout, *une affaire où il leur va de l'honneur & de la vie*; ni, *C'eſt une affaire où il me va de l'honneur & de la vie*: mais bien, *C'eſt une affaire où il y va de leur honneur, où il y va de ma vie.* C'eſt ainſi que M. d'Ablancourt dit dans ſes traductions, *il y alloit de ſa gloire.* Et M. de Vaugelas dans ſon Quinte-Curce, *Il y va de vôtre réputation.* Enfin, le Verbe *aller* en cette ſignification eſt nouveau en nôtre Langue, & une preuve de cela c'eſt qu'on ne le voit point en cette maniére dans les Auteurs du ſiécle paſſé.

Pas.

Pas ſe ſupprime tres-élégamment quand il eſt au milieu de *non* & de *par*. Exemple, *Je ne le veux point voir, non-pas par haine que je luy porte, mais par une raiſon que je ne puis dire.* Qui ne voit qu'en cet exemple il ſera beaucoup mieux dit *non par haine*, que ſi on mettoit *non pas par haine?* & cela non ſeulement à-cauſe de la cacophonie de *pas* & de *par*, qui toutefois eſt une raiſon ſuffiſante pour ſupprimer *pas*, mais auſſi parce qu'aprés *non* la ſuppreſſion de *pas* ou de *point* eſt bien ſouvent élégante. Car ſi au lieu de *par* vous mettez *pour*, & que vous diſiez *non-pas pour haine*, il n'y aura plus de cacophonie: & néanmoins il ſera plus élégant de dire *non pour haine*.

OBSERVATION.

Cette remarque de M. de Vaugelas eſt tres-belle. Cette ſuppreſſion de *pas* entre *non* & *par* ou *pour* fait une élégance qu'il n'eſt pas poſſible de deſavoüer. Car elle eſt des plus belles & des plus ſenſibles : & ainſi ce ſeroit grand dommage qu'elle ne fût pas connuë.

Limites.

LIMITES eſt féminin, & ne ſe dit guéres qu'au plurier, les *limites*. J'ay mis dans mon Quinte-Curce, *Son ambition étoit ſans limites.*

OBSERVATION.

M. Ménage a dit poſitivement que ce mot n'étoit que maſculin. Apparemment que c'eſt de Nicod qu'il a appris cela : car nos meilleurs Auteurs ne le font plus que féminin. M. le Duc de la Rochefoucauld dit dans ſes Mémoires : *Dieu a preſcrit aux Empires de certaines* limites *de puiſſance & de durée.* Ce qui a obligé ſans doute M. R. de ne mettre ce mot qu'en ce genre dans ſon Dictionnaire. Ce qui me fait croire cependant qu'il étoit encore du maſculin

il

il y a trente ans, ce n'eſt pas l'autorité ſeule de M. Ménage, puiſque *limes* en Latin, d'où *limites* en François vient, eſt du maſculin; mais c'eſt que M. de Vaugelas ayant mis dans ce Manuſcrit *Limites eſt maſculin*, il l'a effacé, & a mis au deſſus *féminin*. Ce qui fait voir que ſa premiére opinion avoit été pour le maſculin, & il n'a changé que parce qu'il a veu que le grand uſage étoit pour le féminin. Enfin, on met *limite* au ſingulier au propre. Ainſi on dira fort bien, *Pourquoy a-t on ôté cette* limite? *Il faut mettre là une* limite. Et en effet nous ne voyons pas que les Grammairiens qui nous ont donné une liſte des mots qui n'ont point de Singulier, ſe ſoient aviſez d'y comprendre celuy cy. M. R. le met auſſi au ſingulier: mais je croi qu'il devoit ajoûter que ce terme n'étoit bon en ce nombre qu'au propre; mais qu'au figuré le bon uſage ne le ſouffroit qu'au plurier. Et c'eſt là mon opinion, & tous ceux à qui je l'ay communiquée l'ont fort approuvée.

Ongle.

Ongle eſt toujours maſculin. On dit, *Vous avez les ongles bien longs*, & non-pas *Vous avez les ongles bien longues.* C'eſt-là comme on parle en Savoye, en Dauphiné, & à Lyon.

Observation.

On peut dire que la moitié du Royaume fait toujours ce mot du féminin, puiſqu'au moins toutes les Provinces de delà Loire ſuivent cet uſage. Je ſçay même par ma propre expérience, que la plûpart des Provinciaux ont bien de la peine à s'accoutumer à faire *ongle* du maſculin. Je penſe auſſi qu'on le faiſoit autrefois plus communément du féminin que du maſculin, puiſque nous le trouvons de la ſorte dans nos anciens Dictionnaires. Mais le bon uſage en deçà de Loire ne ſouffre plus ce mot qu'au maſculin. Ainſi l'on dit ſans difficulté, *Avoir de grands ongles*, *Cet animal a les ongles bien forts*, &c. Ce qui eſt conforme au Latin qui fait *unguis* de ce genre. Et ce qu'il y a icy de particulier conſiſte en ce que c'eſt plûtôt la France coutumiére, ou pour ainſi dire la France Françoiſe, qui affecte en cette ren-

contre une conformité au Latin : que la France Latine ou ſujette au Droit des Romains, & dont le langage eſt preſque tout Latin, laquelle abandonne icy cependant la reſſemblance qu'il y a preſque toûjours entre ſa dialecte & la Langue Latine. Mais c'eſt peut-être à cauſe que les Italiens & les Eſpagnols font *ongle* du féminin. Car les premiers diſent *una onghia*, & les autres *uña uña*. Et comme ces deux Nations ſont dans le voiſinage des Provinces de delà Loire, celles-cy ont plûtô ſuivi leur uſage, que celuy des anciens Romains qu'elles ont oublié en cette occaſion. On ne peut pourtant pas blâmer cet oubli, puiſque la Langue Italienne & l'Eſpagnole, qui ſont preſque toutes Latines, ont les premiéres oublié qu'*unguis* eſtoit maſculin en Latin.

Gliſſer.

MOnſieur de Malherbe dit dans cette belle Priére qu'il fit pour le Roy qui alloit en Limoſin ;

Un malheur inconnu gliſſe *parmi les hommes,*
Qui les rend ennemis du repos où nous ſommes ;
La plûpart de leurs vœux tendent au changement :
Et comme s'ils vivoient des miſéres publiques,
Pour les renouveller ils font tant de pratiques,
Que qui n'a point de peur, n'a point de jugement.

Il auroit mieux fait de mettre *ſe gliſſe parmi les hommes.*

OBSERVATION.

C'eſt-à-dire qu'il y a des endroits où l'on

doit ſe ſervir du réciproque, & d'autres où il faut employer le neutre, comme *Il ne ſçauroit marcher ſans gliſſer*, *On gliſſe ſur la glace.* Car on ſe tromperoit fort ſi l'on croyoit que M. de Vaugelas eut voulu condamner *gliſſer* au neutre, puis qu'il y eſt fort uſité. Il a ſeulement prétendu qu'il n'alloit pas bien dans cet endroit de Malherbe. Il faut dire au réciproque, *Les flatteurs ſe* gliſſent *adroitement dans les maiſons pour profiter des deſordres qu'ils y cauſent par leurs flatteries*, & avec M. de Voiture :

Je ſentois une ſecrette flâme
Qui ſe gliſſoit *dedans mes os.*

Il y en a même qui croyent qu'on peut parler en cette rencontre comme Malherbe : mais ce n'eſt ni le bon ni le grand uſage.

Langages au plurier.

MOnſieur de Malherbe a dit, *pour vous tenir des langages ſi vulgaires.* Je doute que ce mot ſoit bon au plurier.

OBSERVATION.

Ce mot ne vaut rien au plurier dans cet endroit de Malherbe ; mais il eſt bon dans d'autres. Car on peut dire, *Tous ces différens langages ne ſont pas meilleurs les uns que les autres.* Et ainſi d'une infinité d'autres endroits où l'on

peut employer ce terme en ce nombre-là quand il eſt néceſſaire. Car il eſt inutile dans l'endroit qui déplaît à M. de Vaugelas, puis qu'il n'y avoit qu'à mettre au ſingulier, *pour vous tenir un langage ſi vulgaire.*

A beaucoup prés, à peu prés.

IL y a cette petite remarque à faire ſur ces deux façons de parler, que *à peu prés* s'employe en une propoſition affirmative, & *à beaucoup prés* dans une négative. Exemple, *je vous rapporte* à peu prés *tout ce qu'il a dit*, & *il n'eſt pas* à beaucoup prés *ſi méchant qu'on le fait.*

OBSERVATION.

Cette différence eſt judicieuſement remarquée. M. de Vaugelas ne s'en étoit ſans doute pas encore apperçu lors qu'il fit imprimer ſes premiéres Remarques : ou bien il voulut examiner auparavant ſi cette diſtinction étoit abſolument bonne : & il faut bien qu'il l'ait trouvée telle, puis qu'il ne l'a point changée avant ſa mort. Il a parlé d'*à peu prés* dans ſes premiéres Remarques; mais c'étoit ſeulement pour ſçavoir

s'il falloit dire *à fort prés*, *à plus prés*, ou *à peu prés*. Et il y fait voir qu'il faut dire ce dernier, parce qu'on dit *à beaucoup prés*. Mais il s'agit icy de toute autre choſe, comme l'on voit.

Traitter mal, ou *maltraitter*.

CE *n'étoit pas les traitter mal*, dit M. de Malherbe. Je ne ſçay s'il ne faut point dire, *Ce n'étoit pas les maltraitter*, & ſi *traitter mal* ne s'entend pas de la table, quoiqu'en ce ſens on diſe, *priez Dieu pour les maltraittez*. Je croi cependant que *maltraitter* ſe peut dire de tout; mais que *traitter mal* ne ſe doit dire que de la table.

Observation.

Cette différence que met M. de Vaugelas entre *traitter mal* & *maltraitter* eſt fort délicate, & d'autant plus délicate, qu'il n'en met point dans le Participe *maltraitté*. Et à dire le vray, la queſtion eſt aſſurément autant douteuſe aujourd'huy qu'elle l'ait jamais été. Car j'ay trouvé là-deſſus nôtre uſage ſi mêlé, qu'à meſure qu'on rencontre des authoritez qui favoriſent cette différence, on en trouve d'autres

qui la détruiſent: & cela dans nos meilleurs Autheurs non ſeulement des derniers morts, mais même de ceux qui ſont encore vivans. Je croi donc que le plus ſûr eſt d'employer indifféremment ces deux façons de parler. Il me ſemble ſeulement avoir obſervé que *maltraitter* eſt un peu plus connu & plus en uſage, & a même plus d'énergie & de force pour ſignifier un *mauvais traittement* ou un *maltraittement* en général, que *traitter mal*. Car on dit bien mieux *Il nous a fort maltraittez*, que *Il nous a traittez fort mal*. *Il maltraitte tous ceux qui ont affaire avec luy*, plûtôt que *Il traitte mal tous ceux qui ont affaire avec luy*. Ils ſont pourtant tous deux aſſez bons: mais en parlant de repas, l'oreille s'accommode beaucoup mieux de *traitter mal*, que de *maltraitter*, puiſqu'on dit, *C'eſt un Traitteur qui traitte mal ſon monde*. Au-lieu que ſi on mettoit, *qui maltraitte ſon monde*, il ſembleroit qu'il n'y auroit plus de rapport à la table. Mais auſſi on peut oppoſer qu'en ce dernier ſens on ne pourroit pas dire *Il nous a traittez mal*; mais bien, *Il nous a maltraittez*. Excepté qu'on interposât quelque particule, comme *fort*, *bien*, ou autres ſemblables, Par exemple on dira, *Il nous a traittez fort mal*, *Il nous a traittez bien mal*. Cependant comme l'on voit *Il nous a fort maltraittés*, *Il nous a bien maltraittés*, vont encore mieux & ſe diſent plus ordinairement. M. Richelet veut qu'on mette, *Nous ſommes maltraittez dans nôtre auberge*, & qu'on n'employe guéres *maltraitter* en cette ſignification qu'au Paſſif. L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue a de la peine à paſſer *maltraitter* en ce ſens-là. Il panche un

peu plus pour *traitter mal.* Il ne l'approuve pourtant pas ; il préfére au contraire, *Il nous a donné un pauvre repas, Il ne nous a pas fait grand' chére, Il nous a fort mal donné à manger.* Et à la vérité ce ſeroit bien le plus ſeur. Mais comme Cet expédient tranche plûtôt la difficulté, qu'il ne la dénouë. Je croi pour venir au différend, qu'il y a des endroits où l'on peut dire *mal-traitter*, & d'autres où l'on peut employer *traitter mal*, & que pour peu qu'on ait d'oreille, il eſt facile de connoître où l'uſage ſouffre ces deux différentes maniéres de parler. Car il ſeroit bien difficile d'en donner une régle certaine : Tant il eſt vray que nôtre Langue n'eſt pas encore arrivée à ce point de perfection où M. Charpentier l'a voulu placer, & qu'elle dépend encore & dépendra long-tems du caprice de l'uſage, qui ſemble toûjours faire ſes efforts pour empêcher qu'elle ne ſoit ſoûmiſe à l'empire des régles.

Continence.

MOnſieur de Gombaud & M. Patru n'approuvent point que les Ambaſſadeurs de Darius diſent à Aléxandre, *vôtre juſtice & vôtre continence*, comme vouloit M. de Mézeray : mais *vôtre vertu*, comme je l'ay mis dans mon Quinte-Curce : & M. Patru en rend une fort bonne raiſon, qui eſt qu'outre que *vertu* veut dire *continence* dans cet endroit-là, comme le Lecteur le comprend aiſément par les choſes qui ont précédé ; d'ailleurs cela eſt niais en parlant à un homme de loüer ſa *continence* & ſa *chaſteté*, c'eſt-à-dire ſelon le monde, qu'il faut conſidérer dans la traduction d'un Ancien. Car c'eſt toute autre choſe ſelon Dieu. Voyez *Modération.*

OBSERVATION.

Il eſt vray que la *continence* n'eſt pas une vertu dont les hommes tirent beaucoup de vanité, & encore moins les Princes ; en-ſorte que loüer une perſonne par cet endroit-là, c'eſt preſque luy dire qu'il n'eſt qu'à demi-homme. Enfin, on ne parle guéres de la *continence* d'un homme qu'en riant. Ce qui me feroit croire que M. Patru avoit raiſon. Cependant quand il s'agit d'un grand exemple de *continence* ; comme dans cet endroit de Quinte-Curce, je croirois facilement qu'on pourroit employer ce terme dans une Harangue en l'appliquant directement à la perſonne à qui l'on parle. Car on ne doute pas qu'on ne puiſſe employer ce mot par tout ailleurs. C'eſt ainſi que, comme l'a remarqué le ſieur Richelet, M. de Vaugelas met luy-même dans ſon Quinte-Curce : *Alexandre ſurpaſſa en* continence *tous les Rois.* M. Arnauld dit auſſi *vivre dans une grande* continence. Et enfin M. de Maucroix met dans le Schiſme d'Angleterre: *Ils trouvérent inſupportable le joug de la* continence. Mais je ne trouve pas ſi bon & ſi uſité le mot de *continent*, *continente* adjectif, bien que M. Richelet ſoit d'un goût contraire. Je n'entens dire à perſonne ni ne voy écrit en aucun bon Livre moderne, *Cet homme eſt continent*, *Cette femme eſt continente.* Enfin, *continent* n'eſt guéres plus connu parmi nous que pour un terme de Géographie. On dit *le continent de l'Aſie*, &c.

Exceller.

Exceller eſt un Verbe neutre, & non pas actif. Par exemple il faut dire, *Il excelle pardeſſus tous les autres*, & non pas *Il excelle tous les autres*, comme diſent ordinairement les Gaſcons qui ont accoutumé de faire ainſi actifs pluſieurs Verbes neutres, comme *tomber*, quand ils diſent *tomber de l'eau* pour *faire de l'eau*, & *tomber quelqu'un* pour *faire tomber quelqu'un*. Je ne l'aurois pas remarqué icy, où je ne mets que les fautes que les vrais François ne laiſſent pas de faire, réſervant une liſte à-part de celles qui ſe commettent en chaque Province de France. Mais je voy tant de gens du cœur du Royaume qui y manquent aujourd'huy, que je l'ay voulu marquer.

OBSERVATION.

Il eſt vray qu'on entend dire même à Paris, *Il excelle tous les autres de ſa profeſſion :* mais ce n'eſt aſſûrément pas à des perſonnes qui ayent étudié, ni à des gens qui entendent nôtre Langue & qui parlent bien. Ce n'eſt que le Bourgeois & le peuple ignorant qui s'expriment de la ſorte.

Pour *tomber* neutre, il n'a jamais pû paſſer la Loire pour s'établir de ce côté-cy, bien que Deſportes l'ait dit il y a long-tems, comme l'a obſervé M. Ménage :

Les Aquilons mutins ſoufflans horriblement,
Tombent *le chêne vieux qui fait plus de defenſe.*

Comme M. de Vaugelas a fait encore un Traitté particulier des Fautes de Langue qui ſe commettent dans les différentes Provinces du Royaume ; Ouvrage également utile & curieux ; j'en feray peut-être part au Public, ſi ces Remarques poſthumes du même M. de Vaugelas luy plaiſent.

Garroté.

JE n'ay pas fait difficulté de mettre *lié* & *garroté* dans ma traduction de Quinte-Curce : & Meſſieurs de l'Académie ont trouvé ce mot bon, & ne l'ont noté

ni de vieux ni de bas. *Garroté* veut dire proprement lié avec des cordes & un bâton : mais il ſe peut dire de tout criminel qui eſt lié. On dit encore figurément *lié & garroté* quand on s'eſt obligé corps & biens, & fort étroitement. C'eſt de cette maniére que M. de Giry de l'Académie s'en eſt ſervi.

Observation.

L'uſage n'a point changé ſur ce mot, qui eſt encore fort bon au propre & au figuré. On dit auſſi *garroter* en ces deux façons, & M. Richelet a eu tort de les mettre au bas ſtile. Car quoiqu'il les ait trouvés dans des vers de M. Sarraſin qui ſont de ce caractére, il devoit ſçavoir auſſi que M. de Vaugelas les avoit employés dans ſa traduction de Quinte-Curce, laquelle n'eſt point du bas ſtile. Enfin je croy que nous avons emprunté ces mots des Eſpagnols, qui diſent *garrotar* au même ſens que nous. Il y a même quelque apparence que les Muletiers qui vont & reviennent d'Eſpagne, à cauſe du commerce, nous en ont apporté ces termes: car ils appellent *garrot* ce que les Eſpagnols nomment *garrote*, qui ſignifie un bâton ou une bille à garroter; ou *biller*, c'eſt-à-dire, ſerrer la charge d'un mulet, d'où enſuitte on a pris occaſion de dire *garroter*.

Oublier.

IL faut dire *oublier à*, & non pas *oublier de. J'ay oublié à vous envoyer vôtre livre*, plûtôt que *J'ay oublié de vous envoyer vôtre livre.*

Observation.

On peut ſe ſervir également bien des deux régimes: il ſemble même que le dernier ſoit plus uſité. On dit auſſi *commencer à*, & *commencer de*; *tâcher à*, & *tâcher de*; *obliger à*, & *obliger de*; *forcer* & *contraindre à*; & *forcer* & *contraindre de*; *engager à*, & *engager de*. Mais *eſſayer* va beaucoup mieux avec *de*. Pourquoy ne dira-t-on pas auſſi? *j'ay oublié de le dire, j'ay oublié de vous mander une nouvelle*. Qui ne voit même que cela eſt un peu plus uſité que, *j'ay oublié à le dire, j'ay oublié à vous mander une nouvelle*, &c. Ce qui eſt ſi vray, que pour un exemple que M. R. nous donne du régime *a*, tiré de M. Paſcal qui dit, *J'ay oublié à vous dire qu'il y a des Eſcobars de différente impreſſion*, il nous en donne deux pour le régime *de* Les voicy. Le Port-Royal dit dans ſes Pſeaumes, *j'ay oublié de manger mon pain*. Et M. Coſtar, *je n'oublie jamais de prier le Ciel pour vous; mais j'oublie ſouvent de vous prier pour moy*. Et ainſi on peut également dire *oublier à* & *oublier de*. Il y a

ſeulement des endroits où l'un des deux régimes va mieux que l'autre : mais il n'y a guéres que l'oreille qui nous puiſſe faire connoître ces endroits là, quoiqu'en puiſſe dire au contraire la note de M. Corneille le jeune.

Garder pour *empêcher.*

Garder pour *empêcher* eſt fort ordinaire à M. de Malherbe, qui dit : *Pour garder leur maîtreſſe d'être tuée. Il m'a gardé de dormir,* pour *il m'a empêché de dormir. Le mauvais tems l'a gardé de ſe mettre ſur la mer. Cela me gardera de vous en produire d'autres témoignages. Le vray ſujet qui garda Socrates d'aller trouver Archelaüs*, &c. Je croy que tout cela ne vaut rien, ou du moins je le tiens fort douteux. On dit auſſi *ſe donner de garde*, & non-pas *ſe donner garde.* Ce dernier ſe dit pourtant, mais il eſt moins bon que l'autre.

OBSERVATION.

Tous ces exemples de Malherbe ſont encore ſuivis par pluſieurs perſonnes : mais ce n'eſt pas le bel uſage. Car il n'y a plus guéres que parmi le peuple qu'on dit encore; *On le gardera bien d'y aller, on n'a pas pû le garder de faire cela*, &c. On ne voit autre choſe dans nos anciens Livres. M. Richelet n'employe point *garder* en ce ſens-là; mais il met *ſe garder*, & il cite M. d'Ablancourt qui dit dans ſa traduction de Tacite : *Cela apprend à ſe* garder *d'un Philoſophe hypocrite comme d'un traître.* Et M. de Voiture qui dit auſſi, *C'eſt une choſe dont je ne me* gardois *pas*, & *Gardez-vous de faire cette folie.* Il me paroiſt auſſi que *ſe garder* eſt bien meilleur & plus uſité pour dire *s'empêcher*, que *garder* pour *empêcher.*

A l'égard de *ſe donner de garde* ou *ſe donner garde*, je croi qu'ils ſont également uſitez. Je préférerois néanmoins le premier avec M. de Vaugelas. Je connois cependant un habile homme qui n'eſt pas de mon goût, & qui veut toujours dire *Donnez-vous* garde *de cela, Donnez-vous* garde *des ennemis*, &c. parce qu'autrement on répéte la particule *de* : Mais on ne doit pas craindre de faire cette répétition quand elle eſt néceſſaire. Et ainſi toute la difficulté eſt ſur l'uſage, pour ſçavoir s'il eſt plus pour l'une de ces deux façons de parler conteſtées, que pour l'autre. Et je dis hardiment qu'il eſt plus pour *ſe donner de garde.* Il eſt vray que s'il falloit ſuivre l'analogie, *ſe donner garde* ſeroit le meil-

leur, puis qu'on dit *prendre garde*, & non pas *prendre de garde*. On dit encore *faire garde* : mais d'un autre côté on dit avec des articles & des prépositions, *Donner en garde*, *Monter la garde*, *Descendre la garde*, *Relever la garde*, *Se mettre en garde*, ce qui ne favorise pas peu *se donner de gard*, qui est pourtant plus irrégulier que ces autres exemples, comme il est aisé de s'en appercevoir. Mais en revanche il est plus usité, & en fait de Langues cet avantage vaut infiniment mieux que d'être conforme à la Grammaire & à la raison.

Le *Pronom.*

C'Est une question si *le* doit être mis ou non dans l'exemple que je vais donner, ou s'il est indifférent de le mettre ou de ne le mettre pas, & en ce cas-là lequel est le plus élégant des deux de le mettre ou de le laisser, *Je ne me puis assez étonner qu'une personne de cette sorte ait pû gagner un cœur aussi difficile à prendre que je m'imagine que doit* (ou bien *que le doit*) *être celuy de Monsieur* . . . Je croi pour moy qu'il faut dire

que doit être, & non-pas *que le doit être*; ou que pour le moins *que doit* eſt plus élégant que l'autre.

Observation.

M.de Vaugelas n'approuve pas dans d'autres conſtructions qu'on ſupprime ce Pronom *le*. Car il prétend qu'on diſe, *Il veut acheter mon cheval, il faut que je* le *luy montre*, & non-pas *il faut que je luy montre*, comme diſoit Amiot qui ſupprimoit preſque toujours cet article. Et l'aîné Corneille ayant voulu pareillement retrancher ce Pronom dans ſon *Cid*, où il dit, *Je l'attens & ſouhaitte*, l'Académie ne luy a pas pardonné cette ſuppreſſion, même en vers, & elle a ſoutenu dans ſes Sentimens ſur cette Piéce, qu'il falloit répéter le Pronom *le* devant *ſouhaitte*, d'autant plus que les deux Verbes ſont de ſignification différente, & qu'autrement le mot de *ſouhaitte* ſans Pronom fait attendre quelque choſe enſuite.

Il n'eſt pas tout-à-fait ſi aiſé de décider s'il faut mettre *le* ou non dans l'exemple que donne M. de Vaugelas en cette Remarque, parce que l'uſage favoriſe encore, comme il favoriſoit du tems de ce Grammairien, ces deux conſtructions. Je préférerois pourtant la plus réguliére, qui eſt celle qui employe le Pronom ſans me trop arrêter à cette élégance que M.de Vaugelas trouve dans l'autre. Et que peu de gens y trouveront comme luy.

Ains.

Ains n'eſt plus en uſage parmi les bons Auteurs : auſſi ne le dit-on jamais à la Cour, ſi ce n'eſt en raillant avec cette queuë, *ains au contraire.* J'étois preſent quand M. de Malherbe en avertit M. Coëffeteau qui en uſoit au commencement de ſes Oeuvres: mais à la vie de Tibére, ſi je ne me trompe, ou environ, il commence à ne s'en plus ſervir. Je ſçay combien l'uſage en eſt néceſſaire, & le beſoin qu'on en a à tous propos, pour n'être pas obligé de répéter toujours *mais* dont il faut ſe ſervir ſi ſouvent. Je ſçay auſſi que *mais* n'exprime pas toûjours bien la ſignification d'*ains*, qui a toute autre force à dénoter les choſes oppoſées, en quoy *mais* ſe trouve foible. Mais

il n'y a reméde, l'uſage l'a banni, on ne le dit jamais à la Cour, & la régle eſt générale & ſans exception, *que ce qui ne ſe dit jamais en parlant, ne ſe dit jamais en écrivant.*

OBSERVATION.

Cette Remarque eſt encore entiérement véritable On dit en raillant & à la Cour & à la Ville, *ains au contraire.* C'eſt ainſi qu'un rieur dit dans ſes Contes,

Point ne ſe repentit de ſon feint perſonnage,
Ains au contraire *il en fut tres-content:*
Le ſoir vint, on ſoupa, nôtre homme de village
Preſque debout s'endormit à l'inſtant,
Ou pour le moins en fit ſemblant.

Mais on ne voit plus du tout *ains* dans nos bons Auteurs modernes, & on ne l'entend plus dire qu'à des ſeptuagénaires. Les Italiens & les Eſpagnols ſont plus ſages que nous en fait de Langue, ils ont encore leur *anzi* & leur *antes*, & ils ne vont pas ſi vîte quand il s'agit de recevoir ou de bannir des mots: l'inconſtance étant un vice bien plus grand chez eux que chez nous, l'uſage qui gouverne leur Langue n'étant pas à beaucoup prés ſi étourdi que le nôtre.

Encor bien que.

ENcor *bien que*, pour dire *encor que*, ou *bien que*, eſt ſi barbare, que je m'étonne qu'il ſe trouve tant d'honnêtes gens qui le diſent. Il ne me ſouvient pas de l'avoir lû dans aucun Auteur médiocre. On le dit en Bourgogne tant au Duché qu'en la Comté, & en quelques autres Provinces éloignées de la Cour.

Observation.

Quand M. de Vaugelas condamne icy *encor bien que*, il entend condamner auſſi *encore bien que*. Ce que je dis afin qu'on ne s'y méprenne pas, ce Grammairien ayant en cela ſuivi plûtôt la prononciation que l'écriture ordinaire de cette conjonction. Il eſt ſi véritable au reſte, que cette façon de parler eſt en la bouche d'une infinité de gens, que le P. Bouhours l'a employée en la page 268. de ſes Doutes, comme le luy reproche M. Ménage dans ſes Obſervations. Cependant le P. Bouhours, qui eſt Pariſien, entend nôtre Langue & écrit tres-bien, comme tout le monde ſçait. Cela n'a pourtant

pas empêché que depuis peu M. Corneille le jeune, de l'Académie, n'ait dit dans ſes Notes, qu'*encore bien que*, qu'on diſoit autrefois, n'eſt plus en uſage. En quoy ſa note n'eſt pas bien conçuë ; car il eſt certain que ce mot eſt encore autant en uſage qu'il l'étoit du tems de M. de Vaugelas, puiſque même on l'écrit aujourd'huy, quoiqu'on ne l'écrivît point en ce tems-là. La queſtion eſt donc ſeulement de ſçavoir ſi cette façon de parler eſt du bon uſage, ou non. Le célébre Pére Bouhours pourroit bien favoriſer cette locution, s'il vouloit entreprendre ſa deffenſe : mais comme je n'ay point pû trouver *encore bien que* dans ſes derniéres Oeuvres, je penſe que c'eſt un vice de Collége qui s'étoit gliſſé dans ſes premiers Ouvrages. Ce qui trompa ce Pére, c'eſt que bien des gens s'en ſervent dans le diſcours, cette remarque de M. de Vaugelas n'ayant point encore paru. Mais je doute qu'apres cette deciſion aucun Auteur veüille l'employer dans un Livre : car je croi qu'on le dira toujours dans le diſcours familier, où je ne voudrois pas le condamner entiérement, veu l'uſage qui eſt un puiſſant titre en fait de Langue. Si M. R. avoit un peu plus examiné cette queſtion quand il a fait ſon Dictionnaire, il n'en auroit pas banni ſi abſolument *encore bien que*, comme il a fait. L'authorité du P. Bouhours devoit un peu le retenir, luy qui affecte tant de ſuivre les déciſions de Langue de ce Pére,

Locutions baſſes.

MOnſieur de Malherbe dit; *Ils n'oſoient montrer le nez hors des murailles. Faire papier de ce que l'on donne.* pour dire *tenir Regiſtre* ou *dreſſer des parties.* Il dit encore, *Ils l'obligent de garder la chambre. Il y avoit moyen de leur donner ſur les doigts. A ſauve qui peut s'enfuirent. Chercher noiſe. Tailler de la beſogne. Tâter le poux aux villes. Mettre ſur le tapis. Il fit l'honneur de la maiſon. Les Romains mettoient le nez en ſes affaires. Il ſe trouva ſi loin de ſon compte. Ils rendirent leur gouvernement de ſi mauvais goût. Annibal qui eut meilleur nez que les autres, ſentit bien que ce paquet s'adreſſoit à luy.* Ces façons de parler ſont baſſes & indignes du ſtile hiſtorique où cet Auteur les a employées.

OBSER-

OBSERVATION.

Il ſeroit à ſouhaitter que nos Grammairiens ſe fuſſent particuliérement attachez à nous donner une liſte générale de ces façons de parler baſſes. M. R. eſt peut-être le premier qui ait ébauché ce deſſein : mais il a mis comme en ce nombre une quantité de locutions qui ne ſont point baſſes, & a oublié d'y en mettre un bon nombre d'autres qui le ſont. Je pourray peut-être mettre au jour un Ouvrage un peu plus exact ſur cette matiére, qui ne ſera pas inutile à ceux qui font des livres & à ceux qui parlent en public. Il ne faut pourtant pas être ſi rigoureux à l'égard de ces façons de parler, que l'uſage tire ſouvent de la baſſeſſe où elles étoient auparavant, pour les élever & les rendre meilleures. Et c'eſt à quoy il faut bien prendre garde : car il en eſt à-peu-près de ces locutions comme des hommes. Telle qui ſera aujourd'huy baſſe & roturiére ſera demain noble & relevée.

A celle fin que, à icelle fin, & pour à icelle fin que.

A celle fin que eſt un fort mauvais mot, qui néanmoins eſt à la bouche de force honnêtes gens. *A icelle fin*, que quelques autres diſent, eſt bien encore pis. *Pour & à icelle fin que*, que pluſieurs diſent auſſi, eſt tout-à-fait barbare & inſupportable. Il faut dire *afin que*.

Observation.

M. de Vaugelas n'avoit parlé que d'*à ce que* dans ſes premiéres Remarques: mais icy il condamne avec raiſon trois façons de parler dont on ne ſe ſert plus. Le jeune Corneille avoit commencé à condamner *à celle fin que* dans ſes Notes, qui eſt pourtant le moins mauvais des trois. Il n'eſt cependant plus du bel uſage ni même du bon, quoiqu'il ait plus réſiſté que les deux autres qu'on ne dit plus il y a fort longtems. M. R. ne parle que de *à celle fin que*, qu'il condamne pareillement. Et qui eſt-ce qui ne le condamne pas?

Eſtimation pour *eſtime.*

Estimation pour *eſtime* ne vaut rien, quoiqu'un des principaux génies de nôtre Langue s'en ſoit ſervi en ce ſens dans la plus belle Piéce de ſa proſe, diſant, *l'eſtimation que je fais de vous*, pour *l'eſtime que je fais de vous.* Car *eſtimation* veut dire proprement le prix & la valeur, ou plûtôt l'évaluation que l'on fait de quelque choſe qui tombe dans le trafic & le commerce des hommes, & jamais ne ſe dit d'une perſonne, ſi ce n'eſt d'un eſclave, qui dans le Droit Civil n'eſt pas tenu pour une perſonne, mais pour une choſe capable d'être venduë & achetée comme une bête ou toute autre choſe. *Le luxe & la dépenſe*, dit M. Coëffeteau, *ſont au deſſus de toute eſtimation.*

OBSERVATION.

L'uſage moderne eſt entiérement pour la différence établie par M. de Vaugelas en cette remarque. On ne dit plus *eſtime* que des perſonnes, & *eſtimation* des choſes. J'ay même obſervé que ce ne ſont guéres que des gens de Palais & des gens d'affaires qui diſent *eſtimation* des choſes. Les autres diſent ordinairement *valeur*: Comme, *je prendray ces choſes ſuivant leur juſte valeur*, & non-pas *ſuivant leur juſte eſtimation*. Ce n'eſt pas que ce dernier ne ſoit ſouvent fort bon, M. Paſcal ayant dit dans ſes Provinciales, *Où ira-t-on chercher un homme prudent pour faire cette eſtimation?* & ſur-tout quand il eſt mis dans le ſens des eſtimations que l'on fait en Juſtice. Car la plûpart des Praticiens regardent même ce terme d'*eſtimation* comme différent de celuy de *valeur*. C'eſt ainſi qu'ils diſent, *Il a pris ces choſes ſuivant leur juſte valeur & eſtimation*. Au lieu que dans le bon uſage ces deux mots ſont ſynonymes. La raiſon ne le voudroit pourtant pas: car les choſes ne ſont pas toûjours eſtimées ce qu'elles valent. D'où vient que c'eſt une maxime en Droit, que *res tantùm valent quantum vendi poſſunt*.

Etrange pour *étranger.*

C'Eſt une faute qui eſt fort commune de dire *aux pays étranges*, pour dire *aux pays étrangers*, & que j'ay oüy fort ſouvent condamner à M. Coëffeteau. Il y à apparence que les Poëtes ont les premiers introduit cette erreur auſſi-bien que pluſieurs autres, à cauſe de la rime ou de la meſure de leurs vers, & que depuis on l'a écrit en proſe, & on l'a dit en parlant; ou bien qu'à cauſe du voiſinage & de la reſſemblance que ces deux mots ont l'un avec l'autre, n'y ayant à dire que d'une lettre, on a aiſément pris *étrange* pour *étranger.* Ce qui eſt arrivé tout-de-même en beaucoup d'autres mots, d'une ſignification bien différente, comme chacun ſçait, encore qu'ils prennent tous

deux leur premiére origine du même mot Latin, qui eſt *extra*, qui ſignifie *dehors* : mais *étrange* vient d'*extra*, ſe diſant généralement de tout ce qui eſt hors de l'ordinaire des choſes, ſans qu'il y ait aucun Adjectif Latin qui exprime cela. *Etranger* vient d'*extraneus* qui vient auſſi d'*extra*, entant qu'il ſignifie ce qui eſt hors de nous & de tout ce qui nous appartient proprement : ſi bien qu'*étrange* eſt oppoſé à ordinaire, & *étranger* à ce qui eſt propre & naturel à un chacun. *Etranger* eſt un mot dont le ſens eſt rélatif, qui fait qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe être dit *étranger* par rapport à un autre. Nous pouvons voir beaucoup de choſes étranges dans nôtre païs, dans nôtre ville, dans nôtre famille, qui par conſéquent ne nous ſont rien moins qu'*étrangéres* : & nous pouvons

voir & voyons tous les jours beaucoup d'*étrangers* qui ne nous ſont pas *étranges*. Il faut donc dire *les pays étrangers*, *l'armée étrangére*, *les nations étrangéres*, *les ſoldats étrangers*, *les mœurs étrangéres*, *la langue étrangére*, *la Nature ne ſouffre rien d'étranger*, & non pas *d'étrange*. Ce qui ſeroit faux, puis qu'elle produit ſi ſouvent des monſtres.

OBSERVATION.

Je cõnois un barbon qui prétend, nonobſtant toutes ces raiſons, qu'on peut encore dire *les pays étranges*, parce que l'uſage le veut ainſi : mais il ne prend pas garde que ce n'eſt que le mauvais uſage ; étant certain qu'il n'y a plus que le peuple qui parle de la ſorte. Et en effet M. R. remarque fort bien qu'on dit peu aujourd'huy le mot d'*étrange* en ce ſens là : *les peuples étranges*, que tout le monde dit *les peuples étrangers*, ou ſeulement *les Etrangers*.

M. de Vaugelas auroit pû ajouter qu'*extraneus*, dont eſt formé *étranger*, ſignifie *extra natus*, né ailleurs que dans le pays où nous ſommes : Comme auſſi qu'*étrange* vient d'*extraordinarius*, parce que tout ce qui eſt *étrange* eſt *extraordinaire* ; & ainſi la raiſon voudroit qu'on pût employer, contre la Remarque,

étrange dans la signification d'*étranger*, puis qu'il eſt certain que nôtre Langue a fait le mot d'*étranger* de celuy d'*étrange* qui eſt plus ancien parmi nous : car les ſimples ſont toujours venus avant les compoſez, & nous n'avons le mot *étranger* dans le ſens qu'il a, que parce que *les étrangers*, *les mœurs étrangéres*, *les nations étrangéres*, &c. nous paroiſſent toujours *étranges* & *extraordinaires*. Mais l'uſage y eſt oppoſé, & cela ſuffit. On diſoit autrefois *étranger quelqu'un*, *étrangé*, & *étrangeté*: mais nôtre uſage a trouvé ces mots trop étrangers & trop farouches: & comme ils ne pouvoient pas s'accoutumer parmi les autres, il leur a donné un paſſeport pour s'en retourner dans les pays étrangers d'où ils étoient venus. Quelques Provinces ont arrêté au paſſage *Etranger quelqu'un, il ne faut pas l'étranger*, dont ils ſe ſervent encore fort ſouvent.

Tems de Verbes fort élégant.

MOnſieur de Malherbe dit, *Et comme quelques-uns qui regardoient plus au preſent qu'à l'homme, luy remontraſſent qu'il avoit eu tort de l'avoir refuſé.* Ce tems eſt beaucoup plus élégant que *remontroient*.

OBSERVATION.

Cette Remarque eſt bien différente de celle que M. de Vaugelas a faite ſur les Verbes qui doivent être au Subjonctif, quand dans la même phraſe celuy qui les devance eſt accompagné d'une négative. Car il n'y a rien icy de ſemblable. On ne peut pas non plus dire qu'elle ſoit la même que celle que M. de Vaugelas a pareillement faite ſur la narration hiſtorique. Car là il s'agit de narrer le paſſé par le preſent : au-lieu que c'eſt icy tout le contraire. Mais on peut dire que cette Remarque approche fort de celle que M. Corneille le jeune nous a donnée, quand il dit dans ſes Notes que le Verbe doit être au Subjonctif plûtôt qu'à l'Indicatif, quand un Comparatif précéde. Ce qui arrive dans l'exemple de Malherbe, où *plus que* devance *remontraſſent*. On pourroit bien encore dire que ce Verbe eſt au Subjonctif, parce que *quelques-uns qui* ſe trouve au commencement de la période, & que cette façon de parler a autant de force pour régir le Subjonctif, que *perſonne qui*, que le même M. Corneille le jeune dit régir ce tems-là.

Plaindre.

J'Ay demandé à l'Académie ſi le Verbe *plaindre* vouloit toujours aprés ſoy le régime *de ce que:* Comme, *je me plains de ce que vous m'avez fait tort.* Et elle a réſolu, qu'à la vérité ce régime luy étoit naturel & comme ordinaire; mais qu'on pouvoit non ſeulement ſans faute, mais élégamment, le ſupprimer, comme, *je me plains que vous m'ayez fait tort.* Je dis en proſe, car en vers il n'y a point de difficulté qu'il le faut toujours ſupprimer. Par exemple, *je me plains qu'il aille où je luy ay deffendu d'aller.* Et alors on a fort bien remarqué qu'il régit le Subjonctif.

Observation.

Ce Verbe *plaindre* a échapé à M. Corneille le jeune dans ſa Note ſur la Remarque de M. de

Vaugelas au ſujet des Verbes qui doivent être mis au Subjonctif. On pourroit pourtant contre cette déciſion, mettre en vers, ſi la meſure le demandoit, le Verbe *plaindre* avec le régime *de ce que*. Enfin, le Verbe *plaindre* vient de *plangere*, en changeant le *g* en *d*. C'eſt tout ce que nous avons à dire à-preſent ſur ce Verbe. Nous en parlerons plus amplement dans une autre occaſion.

Superérogatoire ou *ſurérogatoire*, & *ſurérogation*.

MOnſieur de Malherbe a dit *ſuperérogatoire*. C'eſt ainſi qu'il faut parler. Mais *ſurérogatoire* ne vaut rien, non plus que de dire *œuvres de ſurérogation*, *lieu de ſurérogation*.

OBSERVATION.

Voilà une Remarque qui a entiérement changé : car on ne dit plus aujourd'huy que *ſurérogatoire* & *ſurérogation*, comme l'a tres-bien obſervé M. Ménage, & M. Richelet aprés luy. M. de Balzac dit dans ſes Entretiens : *Perſonne n'a droit de luy demander de ſes œuvres, puis qu'en l'état où il eſt, il n'en fait point de ſurérogation.* Il y a même déja du tems qu'on dit

ſurérogatoire & *ſurérogation*, puiſque je le trouve ainſi dans le P. Monet Jéſuite, où l'on ne voit point du tout *ſuperérogatoire* ni *ſuperérogation*, bien qu'on y voye quantité d'autres mots compoſez de *ſuper*, comme nous l'obſervons plus particuliérement ſur le mot de *Superintendant*.

Accorder.

J'Ay mis dans le ſettiéme livre de mon Quinte-Curce: *Ce qui luy fut accordé & à ſon frére.* Meſſieurs de l'Académie diſent qu'il eſt mieux de mettre, *Ce qui fut accordé à luy & à ſon frére*: ou bien, *Ce qu'on accorda à luy & à ſon frére.*

OBSERVATION.

Je penſe qu'il faut ſuivre icy la déciſion de l'Académie: car aſſurément la conſtruction de M. de Vaugelas eſt la moins bonne des trois. Car ce n'eſt pas une petite irrégularité de mettre le Verbe entre les deux Datifs qu'il régit. Je ne dis pourtant pas qu'on ne puiſſe parler icy comme la Remarque, puiſque l'uſage le permet fort ſouvent: mais il eſt infiniment mieux de ne parler en cette occaſion que comme l'Académie.

On.

ON aprés le Verbe eſt ſouvent élégant : *Là vit-on manifeſtement*, dit M. de Malherbe, *ce que la colére peut ſur les hommes*, eſt beaucoup meilleur que *Là on vit manifeſtement ce que peut la colére ſur les hommes.*

OBSERVATION.

Quoi-qu'il ſoit vray qu'en bien des endroits cette tranſpoſition de mots, qui ſemble contraire aux régles, ſoit fort bonne même en proſe ; néanmoins il y a bien des gens qui ne peuvent ſouffrir celle-cy. Ils veulent donc qu'on diſe toujours *Là on vit*, & que *vit-on* ne ſoit bon que lors qu'on interroge & que l'on commence la phraſe par là, *Vit-on alors quelque choſe de ſemblable à ce que l'on voit aujourd'huy?* &c. Je croy cependant qu'un Orateur pourroit encore parler comme Malherbe, en diſant : *Quoy! vit-on alors tous les deſordres que l'on voit aujourd'huy?* On dit auſſi quelquefois, *Le connoît-on*, *Le voit-on*, & même plus élégamment que ſi l'on faiſoit précéder *on*. Il y a même cette différence conſidérable, que *on* étant devant le Verbe, affirme, comme *On le voit*, *On le connoît*, &c. Mais

quand il eſt aprés il doute ordinairement, témoin ces deux ou trois exemples que je viens de donner.

Au travail d'enfant, ou *en travail d'enfant.*

MOnſieur de Malherbe diſoit, Ma femme eſt *au travail d'enfant*: mais il faut dire, *en travail d'enfant.*

OBSERVATION.

Il eſt vray qu'il y a encore des perſonnes qui diſent *au travail d'enfant*, en imitant Malherbe en cette rencontre: mais le plus grand nombre parle comme M. de Vaugelas. Et c'eſt ce dernier uſage que je voudrois ſuivre. Néanmoins s'il falloit conſulter la raiſon & la Grammaire, on pourroit uſer de ces deux façons de parler aſſez indifféremment, & il n'y a que l'uſage qui authoriſe *en travail d'enfant* au préjudice d'*au travail d'enfant*. Car nous nous ſervons également des particules *au* & *en* preſque dans toutes les façons de parler qui ſont ſemblables à celle-cy.

Luxure & luxurieux.

Luxure pour *luxe*, & *luxurieux* pour *plein de luxe*, ne valent rien, quoique M. de Malherbe en uſe ſouvent en ce ſens, & particuliérement dans ſa traduction des Bienfaits de Sénéque, où il dit, *Faites voir venir premiérement les dépoüilles de la luxure.* Ce ſont les Latins qui en uſent ainſi : car en bon Latin *luxuria* veut proprement dire ce que nous diſons *luxe* en François.

Observation.

Il eſt vray qu'aujourd'huy l'uſage général eſt entiérement conforme à cette Remarque, puiſque nous réduiſons la *luxure* & le *luxurieux* dans ce chef de la Loy, *Non mœchaberis.* Ce qui a un ſens bien différent de nôtre *luxe*, qui ne ſignifie qu'un excés dans les habits, dans les meubles, & autres ſortes de dépenſes. Ainſi l'on voit dans les Apophthegmes de M. d'Ablancourt, & *le luxe des tables & le luxe des bains.* M. Richelet

prétend que *luxurieux* eſt vieux. Les Prédicateurs & les Théologiens s'en ſervent pourtant tres-volontiers: & cela leur doit être permis; car ils en ont affaire dans leurs Prédications & dans leurs Traitez de Morale. Nos Poëtes en uſent auſſi. On voit ce mot dans *la Rome Ridicule* de Saint-Amant, & dans les *Contes* de M. de la Fontaine de l'Académie, & dans pluſieurs autres Poëſies libres. Ce qui a fait au reſte que nos Auteurs ſe ſont ſervis autrefois de *luxure* pour *luxe*, c'eſt que ce dernier n'étoit pas encore en uſage, & ainſi *luxure* comprenoit alors & la ſignification de *luxe* & celle d'*impudicité*, comme il eſt aiſé de le voir dans le Dictionnaire de Nicod. Et le P. Monet eſt peut-être un des premiers qui ait fait la différence que fait icy M. de Vaugelas.

Par entre.

Par entr'eux ne vaut rien, *Ils commencérent à diſcourir par entr'eux.* Il faut dire *à diſcourir entr'eux*, en ôtant *par*, & il faut faire la même choſe dans cet exemple de M. de Malherbe, *Par entre deux ais de qui la jointure s'étoit lâchée, laiſſa tomber ſon argent dans ſa boutique.*

OBSERVATION.

Ces façons de parler, *par entr'eux*, *par entre deux ais*, ne ſont aſſurément plus du bel uſage, n'y ayant guéres que les perſonnes qui ne ſe piquent point de bien parler qui s'en ſervent. Elles étoient autrefois beaucoup à la mode : mais les modes changent preſque auſſi ſouvent en France pour les mots que pour les habits. *Par entre deux ais* cependant me ſemble plus raiſonnable que *par entr'eux* : car *par* eſt entiérement inutile dans cette derniére locution, & n'ajoûte rien du tout à la ſignification : au-lieu que *par entre deux ais* ſe peut deffendre en conſidérant *entre deux ais* comme une eſpéce de Subſtantif qui eſt régi par la prépoſition *par* : ce qui n'eſt pas ſans exemple en nôtre Langue. De bons Auteurs anciens ayant employé également ces deux façons de parler. Belleau & Boiſteau ont dit, *par entr'elles* & *par entr'eux*. Et Amiot met, *par entre quelque choſe*. Ce qui ſemble enfin favoriſer cette façon de parler, *par entre deux ais*, c'eſt que l'on dit *un entredeux*, qui eſt un Subſtantif. Et on pourroit dire en cette façon : *Avant que d'entrer dans ſa chambre, il faut paſſer par un* entredeux *fort obſcur. Il faut remplir cet* entredeux *de bonnes planches*, &c. Je ne voudrois pourtant pas me ſervir de ces façons de parler où il y a du *par entre*. Car elles me paroiſſent extraordinaires & peu uſitées.

A l'Arabeſque.

Vétu à l'Arabeſque, dont je me ſuis ſervi, a été jugé meilleur qu'*à la mode d'Arabie*, quoique M. Bardin & M. de Priézac n'ayent pas été de cet avis, M. de Gombaud & M. de la Chambre en ſont.

Observation.

Je croi que le parti de M. de Vaugelas, de M. de Gombaud, & de M. de la Chambre doit être ſuivi en cette occaſion, puiſqu'on dit, *Vétu à la Turque*, *Vétu à l'Eſpagnole*, *Vétu à l'Allemande*, & que M. d'Ablancourt met dans ſa traduction des Dix mille, *Il ramena un priſonnier qui avoit un carquois à la Perſane*. Je ne voudrois pourtant pas condamner le ſentiment de M. Bardin & de M. de Priézac. Car on pourroit fort bien dire auſſi, *Vétu à la mode d'Eſpagne*, *à la mode de Turquie*, *à la mode d'Allemagne*, &c. & même beaucoup mieux, ce me ſemble, qu'on ne diroit *A la mode d'Arabie*.

Baſme pour *baume.*

ON diſoit autrefois *baſme* pour *baume* : mais il y a long-tems que nos bons Poëtes ne diſent plus *baſme.* Et ainſi M. de Malherbe n'a pas dû dire :

La clarté de ſon teint n'eſt pas choſe mortelle,
Le baſme *eſt dans ſa bouche, & les roſes dehors :*
Sa parole & ſa voix reſſuſcitent les morts,
Et l'art n'égale point ſa douceur nompareille.

OBSERVATION.

Ronſard, Bellay, Belleau, & tous les autres fameux Poëtes du ſiécle paſſé ont preſque toujours dit *baſme*, qu'ils avoient formé de *balſamum* d'où en ôtant l'*l* ils avoient dit *baſme* qu'on a enſuite laiſſé pour dire *baume. Baſme* eſt pourtant venu aſſez avant dans ce ſiécle pour qu'on pardonne à Malherbe d'avoir employé ce terme dans ſes belles Poëſies. Ce qui a peut-

être donné occaſion de dire *baſme*, & non-pas *baume*, c'eſt qu'autrefois on appelloit de ce dernier nom les rochers fort élevez & fort eſcarpez : d'où vient qu'en Provence on nomme encore *La Sainte-Baume* cette montagne fort haute & fort droite où l'on tient que ſainte Magdeleine a fait pénitence. On les a appellez pareillement *balmes* : d'où vient qu'on appelle encore tant de gens, Monſieur de la *Balme*, c'eſt-à dire Monſieur de la *Roche*. Et ainſi, pour diſtinguer ces mots, on a dit fort long-tems *baſme* pour *balſamum*, & *baume* ou *balme* pour ſignifier *rocher*. Mais enfin l'uſage a chaſſé les deux derniers, pour ne retenir que *baume* dans la ſignification de cette liqueur précieuſe qui vient du Levant, & d'une herbe médecinale & odoriférante que nous appellons auſſi *baume* ; & enfin d'un onguent propre à guérir des bleſſures & autres maux.

Porter.

SE *porter héritier*, & *pour héritier*, ſont tous deux bons. Il faut ſeulement prendre garde à uſer plûtôt de l'un que de l'autre ſuivant qu'il ſonnera mieux à l'oreille. *Il ſe porta pour héritier* me ſembleroit meilleur que *Il ſe porta héritier.*

OBSERVATION.

Le choix de M. de Vaugelas eſt aſſurément le meilleur, ſoit par rapport au grand uſage, ſoit même par rapport à la raiſon, *ſe porter pour héritier* étant plus uſité & plus régulier que *ſe porter héritier*. Car enfin il y a quelque choſe dans *ſe porter héritier* qui choque un peu la raiſon, & *gerere ſe hæredem*, *geſſit ſe hæredem*; eſt même bien moins ordinaire dans nôtre Droit, que *pro hærede ſe gerere*, *pro hærede ſe geſſit*; outre que cette dernière locution eſt bien plus raiſonnable, plus aiſée à comprendre & plus analogique avec quantité d'autres, qui ſe conſtruiſent de la même façon. Et Nicod qui étoit un Maître des Requêtes, autant habile Juriſconſulte que ſçavant en nôtre Langue, dit pluſieurs fois *Se porter pour héritier*, pour une fois ou deux qu'il dit *Se porter heritier*, ſans qu'il faille s'arrêter à ce que le Pére Monet Jéſuite ne met dans ſon Parallelle que *Se porter héritier par bénéfice d'Inventaire*, Car ces ſortes de phraſes ne ſont pas du gibier du Collége de Clermont. M. Richelet dit ſeulement *Se porter pour héritier*. On dit auſſi *Se porter pour appellant*. Il eſt vray que ce qui fait icy un peu de difficulté, c'eſt que l'on dit *Se porter partie*, & qu'il s'en faudroit bien que *Se porter pour partie* fût ſi bon. Ce qui m'oblige à croire qu'on peut ſouffrir *Se porter héritier*, puiſque d'ailleurs l'uſage le permet.

Infinitifs.

QUand l'Infinitif précede le Verbe ſubſtantif avec le Pronom démonſtratif *ce*, il faut mettre l'article *de* devant l'Infinitif; autrement c'eſt une faute. Exemple: *Il me ſemble qu'être conſolé de cette façon, c'eſt preſque gagner autant que l'on a perdu.* Je maintiens qu'il faut dire, *Il me ſemble que d'être conſolé*, & que d'obmettre le *de* ce n'eſt pas parler François; Tellement que cette Remarque eſt eſſentielle pour la pureté de nôtre Langue, & non pas un ſimple raffinement dont on ſe puiſſe paſſer.

OBSERVATION.

L'uſage eſt aujourd'huy partagé ſur ces deux différentes conſtructions, & on ne peut pas dire qu'il y en ait une des deux qui ſoit abſolument mauvaiſe. Il eſt plus régulier de parler en cette rencontre ſuivant cette Remarque;

mais il ſemble auſſi un peu plus uſité de ſe ſervir de l'autre phraſe qui ſupprime le *de*. Il arrive ſouvent que ces ſortes de ſuppreſſions ſont élégantes ; parce que, comme l'a tres-bien remarqué M. Chapelain, toutes les fois que l'uſage favoriſe quelque façon de parler irréguliere, elle devient à même tems plus élégante que la réguliére. Ce ſont des honneurs attachez aux faveurs de l'uſage. Une infinité de gens cependant ſoutiennent que cette Remarque de M. de Vaugelas doit être abſolument ſuivie à cauſe de ſa régularité, qui va à établir une plus grande pureté & une plus grande netteté de langage.

Vraiſemblance.

IL faut écrire & prononcer *vraiſemblance*, & non pas *vraye ſemblance*. Car c'eſt une maxime, qu'en ces mots qui ſont ainſi compoſez d'un Adjectif & d'un Subſtantif, quand le mot eſt féminin, comme eſt *vraiſemblance*, on mange l'*e* qui dénote le féminin, afin que la prononciation en ſoit plus douce & plus courte : parce que la régle ordinaire de la conjonction du Subſtantif & de l'Adjectif n'a

lieu que lors qu'ils ſont ſéparez, & non pas en cet endroit où ils ne ſont tous deux qu'un ſeul mot. Ainſi l'on dit *demi-lune*, *demi-livre*, *demi-aune*, & non pas *demie lune*, *demie livre*, ny *demie aune*. Il y a bien plus. C'eſt que même aux mots ſimples, quand l'*e* ſe rencontre ſur le milieu après l'*i*. on mange l'*e*. Ainſi on dit fort bien *manîment*, & non-pas *maniement*.

OBSERVATION.

Cette régle de M. de Vaugelas établie dans cette Remarque, ſe doit auſſi appliquer aux locutions qui ſont compoſées de *Grande*, dont M. de Vaugelas a parlé dans une de ſes premiéres Remarques. Apparemment qu'il n'avoit pas fait encore cette régle : puiſqu'il diſoit ſeulement alors, que l'uſage peut faire remarquer les mots où il faut dire *grande*, & les autres où il faut faire l'éliſion. M. Ménage met au nombre des premiers ceux qui ſont précédez de l'Adjectif *une*, comme, *une grande méchanceté*. Il en excepte ſeulement *une grand' mére*. Le jeune Corneille en excepte auſſi *une grand' Meſſe*. M. de Vaugelas avoit pareillement parlé dans ſes premiéres Remarques de

demi-

demi heure, *demi-douzaine*, *agrément* & *remercîment* : mais il n'avoit point donné de régle de tous ces uſages. Il la donne donc icy. Il faut pourtant prendre garde de ne point outrer cet uſage, en diſant avec bien du monde, *demi'aune* & un *pri-Dieu*. Car on ne parle point de la ſorte. Et en effet M. Bérain condamne le premier, & M. Ménage l'autre.

Avoir ceſſé.

CEſſe, *avoir ceſſe* pour *ceſſer*, ne me ſemble point bon, quoique le vulgaire diſe ordinairement d'un enfant qui eſt toujours en action, *qu'il n'a point de ceſſe*. J'ay trouvé cette façon de parler fort rude dans une des plus polies & des plus belles Odes de M. de Malherbe :

Toute parfaite Princeſſe,
L'étonnement de l'Univers ;
Aſtre par qui vont avoir ceſſe
Nos ténébres & nos hyvers.

Observation.

Si cette façon de parler étoit populaire du

tems de M. de Vaugelas, je penſe qu'elle l'eſt encore, & qu'il faudroit être un Poëte de la force de Malherbe pour la faire paſſer aujourd'huy dans de beaux vers. On dit un peu plus communément dans la converſation même parmi les honnêtes-gens : *Il n'a point de ceſſe qu'il n'ait fait cela.* Pour *faire ceſſe*, il eſt beaucoup moins uſité. On dit encore fort bien *ſans ceſſe* pour *inceſſamment.*

Tout ce que.

Tout ce que nous ſommes, tout ce qu'il y a d'hommes, tout ce que j'ay de bien, ſont toutes façons de parler purement Françoiſes & fort élégantes, dont M. de Malherbe uſe ſouvent.

Observation.

Cette façon de parler eſt une imitation de l'Italien *tutto che*, & ces deux Langues ont voulu copier en cela le *quodquod*, le *quicquid*, & le *quodcunque* des Latins. Car le *tot quot* qui en approche plus, ne ſe met que dans les comparaiſons : & ainſi la ſignification n'eſt pas la même que celle de *tout ce que* François & de *tutto che* Italien. Quelque belles, élégantes & uſitées que ſoient ces façons de parler, elles ne

ſont pourtant point dans le Dictionnaire de M. R. Je ne ſçay s'il en ſera la même choſe du Dictionnaire que l'Académie nous fait eſpérer depuis ſi long-tems.

Par enſemble.

PAr *enſemble* ne vaut rien, de quelque façon qu'on s'en ſerve. Il ne faut dire qu'*enſemble* ou *entre* avec un Pronom. Par exemple, *Nous partagerons entre nous*, & non pas *par enſemble*.

Observation.

Bien des gens diſent encore *par enſemble* dans le diſcours familier; mais on ne le voit guéres écrire. On feroit cependant beaucoup mieux de ne point dire *par enſemble*, puis qu'*enſemble* ſignifie tout ſeul ce que l'on veut que *par enſemble* ſignifie. Il faut donc retrancher cette façon de parler non ſeulement extraordinaire & irréguliére, mais même inutile. Je n'oſerois pourtant blâmer ceux qui s'en ſervent dans le diſcours ordinaire. Car, comme le remarque M. de Vaugelas, on a la liberté de dire bien des choſes qui ne ſont pas fort réguliéres, & qu'on n'oſeroit cependant écrire.

Mauvais.

Mauvais ne ſe met jamais immédiatement aprés le Subſtantif : *je ne m'étonne point qu'il ſe faſſe de livres mauvais.* Il faut dire, *je ne m'étonne point qu'il ſe faſſe de mauvais livres.*

Observation.

Il y a des Adjectifs qui à la maniére de celuy-cy veulent toûjours ſuivre leurs Subſtantifs, d'autres veulent toujours les précéder. Pour que je ne ſois pas obligé à rien répéter icy de ce que j'ay mis ailleurs, je renvoye le Lecteur à ce que j'ay dit ſur la queſtion de la *Préſéance des Adjectifs* dans la Guerre Civile des François ſur la Langue. Il n'eſt pourtant pas toujours véritable que *mauvais* ne puiſſe être mis qu'avant ſon Subſtantif, comme le prétend M. de Vaugelas en cette Remarque. Car lors qu'il y a quelque choſe d'interpoſé, on le peut quelquefois mettre aprés, comme *Cet homme n'eſt ni bon ni mauvais*, *C'eſt un homme fort mauvais*, *Il eſt d'une humeur bien mauvaiſe.* Il y en a même qui veulent qu'on puiſſe quelquefois placer cet Adjectif immédiatement aprés ſon Subſtantif, puiſque M. Paſcal a dit, *C'eſt*

une choſe mauvaiſe, &c. Je remarque encore que lors qu'on joint d'autres épithetes à *mauvais*, on le peut mettre aprés ſon Subſtantif, comme, *C'eſt un tems* mauvais *& incommode pour la ſaiſon où nous ſommes*, *C'étoit un chemin* mauvais *& pierreux*, *Il étoit d'une humeur* mauvaiſe *& bizarre*, &c.

Comme.

Comme en cet uſage, *étant d'accord comme nous ſommes*, aprés le Verbe ſubſtantif *être*, fait que l'on répéte le même Verbe: ſi le premier Verbe qui précéde *comme* eſt Actif, alors l'autre qui ſuit doit eſtre Actif: & ce doit être le même Verbe, ou le Verbe *faire*. Par exemple, *mangeans comme nous mangeons*, ou *mangeans comme nous faiſons*. Mais on ne peut pas dire, *demeurans d'accord comme nous ſommes*, ainſi que l'a dit M. de Malherbe; mais *comme nous faiſons*, quoique l'on diſe *être d'accord*, & c'eſt ce qui l'a trompé.

OBSERVATION.

Malherbe eſt fort bien repris en cette rencontre. Il devoit répéter le Verbe *faire*, qui tient en nôtre Langue la place du premier Verbe, que l'on répéte ſi l'on veut, comme on le peut voir dans la déciſion que M. de Vaugelas en a faite exprès dans ſes premiéres Remarques. Mais icy il eſt encore plus néceſſaire après *comme*, & c'eſt préciſément ce que M. de Vaugelas n'avoit point encore remarqué.

Inſigne.

INſigne eſt un excellent mot François, quoique je l'aye ouy condamner à un de nos plus renommez Ecrivains qui ne s'en ſert jamais, alleguant qu'on ne le dit point en parlant. Mais je ne ſçay comment on peut avancer cela, vû que je l'entens dire tous les jours & aux hommes & aux femmes, & j'en fais juges tous ceux qui ſont à la Cour. Certes, ce mot *inſigne* eſt beau & a une merveil-

leuſe emphaſe. De quelle épithéte plus puiſſante pourroit-on ſe ſervir, quand on dit, *une inſigne lâcheté, une trahiſon inſigne?*

OBSERVATION.

Cet Auteur dont parle M. de Vaugelas étoit bien délicat de ne pas vouloir ſouffrir *inſigne.* Il eſt excellent aujourd'huy ſans conteſtation en toutes ſortes de ſtiles, & en bonne & en mauvaiſe part. Il y a même plus d'un ſiécle & demi que ce terme eſt uſité parmi nous : & bien loin de paroître vieux, qu'il eſt encore en la fleur de ſon âge. Car, comme dit Horace :

——ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modò nova, vigéntque.

Il ſemble cependant que M. de Vaugelas ait crû que ce mot ne pouvoit être employé qu'en mauvaiſe part. Il eſt vray que c'eſt le ſens le plus ordinaire qu'on luy a toûjours donné & qu'on luy donne encore. Cependant on peut le mettre auſſi en bonne part, comme l'a tres-bien obſervé M. R. dans ſon Dictionnaire, M. de Maucroix ayant dit dans le Schiſme d'Angleterre, & *inſigne piété* & *inſigne modération.* Les Italiens & les Eſpagnols diſent au même ſens, en parlant des perſonnes & des choſes *ſegnalato* & *ſeñalato.* Ce qui nous a fait dire auſſi *ſignalé.* Henri Eſtienne prétend néanmoins que nous pouvions bien nous paſſer de *ſignalé,*

qu'on ne le disoit même de son tems qu'en parlant des personnes, & qu'on n'imitoit pas encore les Italiens qui disent *vitii segnalati*. Mais aujourd'huy on dit fort bien avec M. de Voiture, *Vous leur ferez une faveur signalée*; & avec M. d'Ablancourt dans son Tacite: *Cette année fut signalée par diverses accusations*. On disoit aussi au commencement *segnalé* aussi bien que *signalé* & je crói même qu'on a commencé par *signalé*, puisqu'il est plus conforme à l'Italien & à l'Espagnol. Et comme ces deux Langues enfin ont dit *segnal* & *señal*, *segnelar* & *señalar*, *signalarse* & *señalarse*; nous avons dit aussi un *signal*, & *Se signaler dans les occasions*. M. Richelet remarque que *signaler* actif se dit encore par les Sergens du Régiment des Gardes, & autres, qui signifie, Ecrire sur le Livre du Signal les marques qui font reconnoître un soldat. Et qu'en ce sens on dit *Signaler un soldat*, *Soldat bien signalé*. Nicod dit aussi que Ronsard s'est le premier servi de ce Verbe *signaler* en un autre sens, cependant, que celuy que nous venons de mettre icy.

Profuſion.

Rofuſion ſe peut dire en bonne part. C"eſt ainſi que M. de Malherbe l'a employé pluſieurs fois dans ſa traduction des Bienfaits de Sénéque.

Observation.

Il y a bien des gens qui s'imaginent que ce terme ne doit avoir qu'une ſignification deſavantageuſe; mais ils ſe trompent aſſûrément. Nos Auteurs étant pleins d'exemples où *profuſion* eſt mis en bonne-part, & même plus ſouvent en cette maniére qu'en l'autre. Je croi que le P. Monet n'a pas trouvé ce terme à ſon goût: car il ne l'a point mis du-tout dans ſon Parallelle. En quoy l'uſage n'a pas ſuivi ſon opinion. Nicod l'avoit mis dans ſon Dictionnaire en mauvaiſe part ſeulement: ce que M. R. a ſuivi, mais mal. Car on le peut dire auſſi en un ſens favorable, quoique moins ſouvent & avec un peu plus de circonſpection que quand on s'en ſert en mauvaiſe part.

Et.

ET dans une période & parmi plusieurs Noms, soit substantifs, soit adjectifs, qui ont un même régime, ne se met d'ordinaire qu'au dernier : mais quand on laisse les substantifs pour prendre un adjectif, & qu'ainsi l'on vient à changer la tissure de la période, il faut répéter *&* au dernier substantif. Cela est fort obscur : mais l'exemple le va éclaircir : *Il a des paroles toutes pleines de force, de majesté, & telles qu'il ose les préter à la République Romaine.* Je dis qu'il faut dire *pleines de force & de majesté*, parce qu'il ne suit plus de substantif & qu'il change de termes, & prend un adjectif *telles*. Que si au lieu de *telles* il y eut eu par exemple *douceur*, alors il n'eut fallu qu'un *&*, & l'on eut

dit ainſi *pleines de force, de majeſté & de douceur.*

OBSERVATION.

Cette regle eſt fort utile : car bien des gens croyent qu'en cette rencontre l'Adjectif peut tenir la place d'un Subſtantif, & que la conjonction ne doit être répétée que devant le dernier, ſoit qu'il ſoit Adjectif ou Subſtantif. Ce que M. de Vaugelas ne veut pourtant pas, comme nous venons de le voir. Cette Remarque cependant, quelque néceſſaire qu'elle ſoit, n'avoit pourtant point été imprimée : car elle eſt bien différente de celle qui a paru ſur cette conjonction & dans les premiéres Remarques de M. de Vaugelas. Ceux qui prendront la peine de les lire toutes deux s'en appercevront ſans peine.

Conſtruction.

LE ſecond membre d'une période joint au précédent par la conjonction &, ne ſouffre pas une quantité de paroles entre deux, comme en cet exemple : *Je fermeray la bouche à ceux qui le blâment, quand je leur auray montré que ſa façon d'écrire eſt excellente,*

quoiqu'elle s'éloigne un peu de celle de nos anciens Poëtes, qu'ils loüent plûtôt par un dégoût des choſes preſentes, que par les ſentimens d'une véritable eſtime, & qu'il mérite le nom de Poëte. Je dis que ce dernier membre, *& qu'il mérite le nom de Poëte*, eſt trop éloigné de celuy avec lequel il eſt lié, à ſçavoir *que ſa façon d'écrire eſt excellente*, & que le grand nombre de paroles qu'il y a entre deux, fait oublier leur liaiſon; ſi-bien que je ne croi pas qu'il y ait perſonne qui puiſſe lire cette période, qui ne ſoit ſurpris en cette derniére partie, comme en une choſe à laquelle il ne s'attendoit plus, & qu'il n'entendra point d'abord s'il ne relit la période toute entiére. Il n'y a point d'oreille ſi rude qui ne s'en apperçoive, & qui n'en ſoit offenſée. Et ce qui rend cette conſtruction encore plus vicieuſe, c'eſt

que ces paroles *quoy qu'elle s'éloigne*, &c. juſques à celle cy *& qu'il mérite*, ne peuvent pas ſe prendre pour une parenthéſe, à cauſe que les mots qui les précédent font un ſens complet. Car le ſens eſt parfait de dire, *Je fermeray la bouche à ceux qui le blâment quand je leur auray montré que ſa façon d'écrire eſt excellente:* en ſorte que l'eſprit qui n'attend plus rien de ce côté-là, ſe trouve ſurpris quand à la fin & hors de ſaiſon on y ajoûte encore quelque choſe. Au-lieu que les conjonctions ayant accoutumé d'être miſes aprés des paroles qui ne font point un ſens complet, l'eſprit n'eſt pas trompé à la fin de la période, parce qu'il attend toujours la perfection du ſens. Je ne ſçay ſi je me fais bien entendre. Encore une fois, le vice que je reprens icy eſt beaucoup plus grand en ce que ces mots, *& qu'il*

mérite, ſe peuvent conſtruire non pas quant au ſens, mais quant aux paroles, avec ceux-cy *quoiqu'elle s'éloigne.* Ce qui apporte encore plus d'obſcurité, & une des premiéres choſes qu'il faut obſerver pour bien écrire, c'eſt d'avoir la conſtruction nette; parce qu'il n'eſt pas croyable combien cela eſt rare même parmi pluſieurs de ceux qui paſſent pour excellens Ecrivains.

OBSERVATION.

Il eſt vray que ce que reprend icy M. de Vaugelas eſt un vice, à le prendre à la rigueur. Mais tant d'Auteurs tombent dans cette faute, & il eſt ſi difficile de n'y tomber pas quelquefois, ſur tout dans un Ouvrage de longue haleine, que cette faute en eſt moins faute, s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte; ſur tout ſi l'on conſidére encore que cette interpoſition a l'air d'une parentheſe qui ſe met quelquefois entre deux membres qui ont chacun leur ſens complet. A quoy M. de Vaugelas n'a pas fait aſſez d'attention. Il ſera pourtant toujours mieux de ſuivre, autant qu'on pourra, ce qu'il enſeigne dans cette Remarque, qui ſera d'une grande utilité à ceux qui voudront écrire avec

une clarté & avec une netteté où il n'y ait rien à dire.

Tranſir.

J'Ay dit dans ma traduction de Quinte-Curce: *Le froid étoit ſi extrême, que pluſieurs en demeurérent tranſis.* M. de Giry, M. de Mézeray, & le reſte de l'Académie a approuvé cela plûtôt que *pluſieurs en tranſirent.*

Observation.

Il eſt vray que nôtre uſage aime mieux ce Verbe paſſif que neutre. On ne peut pourtant pas dire qu'il ne ſoit ſouvent uſité en cette derniére façon, puiſqu'on dit auſſi-bien, *je tranſis de froid*, que *je ſuis tranſi de froid*, *Il tranſiſſoit d'horreur*, &c. M. Richelet remarque auſſi fort bien que *tranſir* eſt quelquefois actif, puiſque M. de Voiture a dit, *Le froid & les neiges des montagnes les tranſiſſent:* mais qu'il eſt mieux & plus ordinairement neutre, & que c'eſt ainſi que M. de la Fontaine a dit:

Or me voici d'un mal chû dans un autre:
Je tranſiſſois, *je brûle maintenant.*

Ce Verbe ſe trouve donc avoir trois emplois, puis qu'il eſt actif, paſſif & neutre. Il y en a beaucoup encore qui ne ſe ſervent jamais

de *tranſir* au propre ſans y ajouter *froid* : *Je tranſis de froid*, *il tranſiſſoit de froid*, &c. Et cet uſage eſt ſi grand, qu'il ſemble que ce ſoit icy un de ces pléonaſmes qu'on ne peut pas abſolument condamner. Pour au figuré, il faut dire *Amant tranſi*, ſans y ajouter *de froid*. Cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe donner un régime à *tranſi* au figuré quand il s'agit d'autre choſe que de froid. Car l'on peut dire; *Il étoit tranſi de frayeur*, M. de Ségrais diſant en la même maniére:

Tous ſes ſens de triſteſſe étouffez & tranſis.

Modération.

J'Ay mis au quatriéme livre de la traduction de Quinte-Curce, *expoſe en veuë ta vertu qui eſt aſſez connuë par tout ce qui vient d'être dit.* Monſieur de Priézac vouloit que je miſſe *expoſe en veuë ta modération.* Mais le reſte de l'Académie n'a pas été d'avis que je ſuiviſſe en cela l'opinion de M. de Priézac. Voyez *continence.*

Observation.

Qui dit *modération* dit *vertu*; mais qui dit

ſeulement *vertu*, ne dit pas en particulier *modération*, qui n'en eſt qu'une eſpece : cependant comme il eſt vray de dire que toutes les vertus conſiſtent particuliérement dans la *médiocrité* & dans la *modération*, ſans quoy il n'y a point de vertu qui puiſſe ſe qualifier telle. Car ſoit qu'elle aille trop avant, ſoit qu'elle demeure en arriére, ce n'eſt plus proprement une vertu, Mais un vice, la *modération* étant une ſorte de vertu qui preſcrit aux autres de certaines bornes au deçà & au delà deſquelles elles ne doivent pas aller. Quand on dit donc ſimplement la *vertu*, on peut entendre que par excellence c'eſt de la *modération* ſeule que l'on parle : & ainſi M. de Priézac n'avoit pas tout-à-fait raiſon de vouloir faire changer cet endroit de la traduction de Quinte-Curce de M. de Vaugelas. Cependant comme tout le monde ne ſçait pas ce que je viens de dire au ſujet de la *modération*, il n'y a point de doute qu'on parleroit plus clairement pour toutes ſortes de gens, ſi on mettoit le mot de *modération* dans les endroits où il s'agit de cette vertu en particulier.

Vergogneux.

MOnſieur de Malherbe dit *les vergogneuſes parties de nôtre corps.* Je doute qu'il ſoit bon: mais ſans doute *honteuſes* eſt meilleur. *Vergogne* eſt plus ſupportable ſur tout dans de beaux vers, comme ſont ceux-cy du même M. de Malherbe:

Quand un Roy fainéant, la vergogne *des Princes,*
Laiſſant à ſes flatteurs le ſoin de ſes Provinces,
Entre les voluptez indignement s'endort,
Quoique l'on diſſimule, on n'en fait point d'eſtime:
Et ſi la vérité ſe peut dire ſans crime;
C'eſt avecque plaiſir qu'on ſurvit à ſa mort.

OBSERVATION.

Vergogne n'eſt plus guéres bon que dans le bas ſtile. C'eſt ainſi que M. Patris, Moliére & M. de la Fontaine s'en ſont ſervis, ſans qu'il faille s'arrêter à l'uſage qu'en fait Malherbe en quelques endroits de ſes belles Poëſies, & particuliérement dans des Stances qui furent examinées par l'Académie laquelle laiſſa paſſer ce mot, puiſque M. Péliſſon nous apprend qu'elle n'y prit apparemment pas garde, & qu'aſſurément ce terme ne pouvoit pas avoir place dans l'endroit où Malherbe l'avoit mis. Que l'on juge aprés cela ce que l'on peut dire de *vergogneux*. Rien de bon ſans doute : car il ne vaut guéres que dans le bas ſtile, & encore je croi qu'il le faut dire en riant. Et c'eſt en cette façon que *les vergogneuſes parties de nôtre corps* pourroit paſſer, de même que *cas vergogneux*. Car dans le ſérieux il faut laiſſer *Vergogner quelqu'un*, *Faire vergogner l'aurore*, *Se vergogner*, *Vergogneuſement*, *Vergogne* & *Vergogneux* à Bellay, Ronſard, du Bartas, Marot, Rabelais, & Coquillard.

Chommer.

C*Hommer* eſt bon pour une Fête, mais non-pas au ſens dont le vulgaire s'en ſert à Paris, diſant, *vous n'en chommerez pas*, pour *vous n'en manquerez pas: Vous ne chommerez point de ſujets.* Et encore en ce mauvais ſens on s'en ſert par métaphore du vray uſage, comme qui diroit, *Vous ne vous repoſerez point pour cela*, qui eſt ce que l'on fait les jours de Fête que de ſe repoſer.

Observation.

Il eſt certain qu'à bien conſidérer le ſens de cette façon de parler, *Vous n'en chommerez pas*, elle n'eſt point ſi extraordinaire qu'on le voudroit faire accroire. Car *chommer* voulant dire *repoſer*, il eſt naturel & du bon ſens que *vous n'en chommerez point*, ſignifie que cela vous empêchera de repoſer, que vous ne vous repoſerez point, que vous aurez ſuffiſamment de ce que vous demandez pour travailler ou pour faire autre choſe. Et ainſi du côté de la raiſon cette

façon de parler n'eſt pas à rebuter. Il n'y a que le bel uſage qui luy manque. Car elle n'eſt aſſurément que du peuple de Paris, & je ne croi pas qu'on l'ait encore écrit en ce ſens-là : on le pourroit pourtant dans le Comique & dans le Burleſque. Il y a même long-tems que *chommer* eſt uſité en cette ſignification que M. de Vaugelas condamne, puiſque nous voyons dans Nicod : *Il ne chomme jamais*, *Il eſt toujours en beſogne*. Il faut obſerver enfin qu'on a écrit au commencement ce mot par une *m*. Mais qu'aujourd'huy nous y en mettons plus ordinairement deux. Je ne voudrois pourtant pas condamner ceux qui n'y en mettent qu'une. Car c'eſt ainſi que M. Richelet l'écrit dans ſon Dictionnaire. En quoy il n'eſt pas le ſeul. Il ſemble même que cette derniére écriture ſoit plus conforme à la prononciation. Car quand on écrit deux *m*, on a bien de la peine à s'empêcher de prononcer *choumer*, qu'il ne faut pourtant pas dire, mais *chomer*, *chommer*.

Inculquer.

CE mot eſt fort ſignificatif, & beaucoup de gens le diſent; mais néanmoins il ne vaut rien & paſſe pour barbare. Nous n'en avons pourtant point qui exprime bien ſa force. Car *imprimer* ou *répéter*, dont on ſe ſert en ſa place,

n'ont garde de ſignifier ce qu'on appelle *inculquer.*

OBSERVATION.

Ce mot ſignifie dire ſouvent, mettre fortement dans l'eſprit de quelqu'un à force de répéter. Les Latins diſoient *inculcare*, d'où nous avons tiré nôtre *inculquer*. Les Eſpagnols diſent auſſi *inculcar*, pour dire *fouler*, *mettre à force dedans quelque choſe*. Nous ne nous en ſervons point au propre comme eux, mais ſeulement au figuré, pour mettre quelque choſe avec peine dans l'eſprit de quelqu'un. On diſoit auſſi autrefois & au même ſens *ſculper*; mais on ne le dit plus du tout. A l'égard d'*inculquer*, il y a des délicats qui crient fortement contre luy *Tolle, tolle*. Ils trouvent qu'il eſt compoſé d'une façon qui donne de ſales idées à ceux mêmes qui ſçavent le ſens auquel ils l'employent ordinairement, & à plus forte raiſon aux perſonnes qui en ignorent l'uſage. Je ne veux pas réfuter cette fauſſe délicateſſe, de peur de m'expliquer trop ſur le ſens que ces ſortes de gens d'eſprit ultramontain trouvent dans nôtre *inculquer*, dont l'on pourra ſe ſervir quelquefois ſur tout dans des diſcours de raiſonnement. Il ne faut pourtant pas l'affecter. M. Richelet le met pour bon ſans réſerve dans ſon Dictionnaire, & il n'en a pas encore été repris.

Conſolider.

Conſolider une playe, ou quelque autre choſe, par métaphore, ſe dit tous les jours; mais il ne s'écrit point parmi les bons Auteurs. Jamais M. Coëffeteau n'en a uſé.

Observation.

Je croi bien que *conſolider* au figuré auroit un peu plus de peine à paſſer. Je ne le condamnerois pourtant pas en toutes rencontres. Mais *conſolider* une playe au propre eſt aſſurément bon à dire & à écrire, & je ne croi pas qu'on le pût raiſonnablement condamner dans un bon livre, ſur tout quand il s'agit de bleſſures & de playes, ou de quelque autre matiére où *conſolider* au propre pourroit être employé. Et quoique Coëffeteau n'en ait jamais uſé, ce n'eſt pas une raiſon. Car il n'a peut-être pas eu occaſion de s'en ſervir en ce ſens-là. Enfin, ce mot ſemble non ſeulement néceſſaire au propre, mais même au figuré, & on ne feroit pas mal de le retenir. C'eſt ce qu'a fait auſſi un ſçavant Jéſuite. M. Richelet ne s'en ſert qu'au propre dans ſon Dictionnaire.

Voir pour *tâcher.*

MOnsieur de Malherbe dit; *Je conseille à ces pauvres gens ou qu'ils aillent plus vîte en besogne, ou qu'ils* voyent *d'obtenir un sursoy de la fin du monde pour achever leur dessein plus à leur aise.* J'ay de la peine à croire que cette façon de parler soit bonne: je sçay bien qu'on la dit; mais il la faut mettre au nombre des mots qui se disent & qui ne s'écrivent pas.

Observation.

Voir pour *tâcher* est encore plus usité dans le discours ordinaire, qu'il ne l'étoit du tems de M. de Vaugelas. Ce qui est cause qu'on ne fait à present aucune difficulté de l'employer en écrivant. Il est pourtant nouveau en ce sens: car on ne le trouve point dans les bons Dictionnaires. M. Richelet le pouvoit pourtant employer dans le sien, puisque *voir* en cette façon étoit usité avant qu'il nous le donnât. Mais on ne peut pas tout mettre, & il échape toûjours quelque chose, puis qu'il a même

oublié

oublié *voir* pour *entendre*. Cependant on dit il y a fort long-tems, *Je l'ay vû prêcher devant le Roy, Je l'ay vû chanter dans pluſieurs concerts, Je l'ay vû plaider pluſieurs fois, Je l'ay vû haranguer.* L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue, M. Andry, remarque fort bien auſſi que ces façons de parler & toutes les autres où l'on employe *voir* pour *entendre*, ſont authoriſées par l'uſage, & que même *voir* en ce ſens ne choque point la raiſon, puis qu'il ſe rapporte à la perſonne que l'on regarde, & non à la voix que l'on entend. Il y a au reſte une perſonne qui ayant vû cet endroit de Malherbe, lorſque je luy communiquay cette Remarque, qui l'a incontinent employé dans un Ouvrage qui paroîtra bien-tôt contre l'Académie, ſur ce qu'elle tarde tant à faire paroître ſon Dictionnaire. Cet Auteur, dis-je, ſe ſert des mêmes termes, *Je conſeille*, dit-il, *à ces habiles gens, ou qu'ils aillent plus vîte en beſogne, ou qu'ils voyent d'obtenir un ſurſoy de la fin du monde pour achever leur deſſein.* Mais je n'ay pas conſenti du tout à cette application.

Comme.

Comme pour *auſſi-bien que.* Je ne ſçay s'il eſt fort bon; mais il me ſemble que M. Coëffeteau n'en uſe jamais. M. de Malherbe s'en ſert aſſez ſouvent. Il dit: *Flami-*

nius voulut que l'on en ſçût gré à ſon compagnon comme à luy, pour dire *auſſi-bien qu'à luy.*

Observation.

Ces deux façons de parler ſont aujourd'huy également en uſage. Celle de M. de Vaugelas prévaut, ce me ſemble, toujours ſur celle de Malherbe. Il y a néanmoins bien du tems qu'elles diſputent qui des deux l'emportera. Car nous voyons dans Nicod que c'étoit déja une queſtion dans le ſiécle paſſé.

Emmy.

Emmy eſt un mot qui eſt d'ordinaire dans la bouche du peuple de Paris, qui dit *emmy les champs*, *emmy ces ruës*, & vient ſans doute du Latin *in medio*, & ſemble avoir je ne ſçay quelle force & énergie plus grande que *parmi* ou *dans*, ou quelqu'autre mot que ce ſoit dont l'on puiſſe uſer en ſa place. Mais avec tout cela il ne vaut rien du tout à écri-

re, quoique M. de Malherbe en ait ſouvent uſé dans ſa proſe, & depuis luy une des meilleures plumes de nôtre tems.

OBSERVATION.

M. Ménage dit auſſi que cette façon de parler, qui étoit bonne du tems de Malherbe, eſt devenuë aujourd'huy baſſe & de la lie du peuple. Il eſt vray qu'on n'oſeroit, à preſent l'écrire dans un bon livre, comme a fait ce bon Auteur moderne dont parle M. de Vaugelas: mais comme on le dit encore communément dans le diſcours ordinaire & familier, on pourroit bien le faire paſſer dans le Comique, dans le Satyrique & dans le Burleſque, qui ſont des genres d'écrire bas, & qui ſouffrent ces ſortes de locutions plebées. M Richelet n'a oſé mettre ce mot dans ſon Dictionnaire: mais comme il y en a mis une infinité d'autres qui ne valent pas mieux que celuy-cy, & qui valent même moins; je ne ſçaurois approuver ſon ſilence Il pouvoit le mettre, & marquer qu'il étoit bas. *Emmy* au reſte ſignifie *in medio, Emmy la chambre*, comme qui diroit *Au milieu* ou *En milieu de la chambre.* Ou bien, ſi l'on veut, ce mot eſt formé *per ſyncopem* de *En mitan*, ôtant la derniére ſillabe *an.* Car on diſoit autrefois, & quelques perſonnes diſent encore dans les Provinces, *Au mitan de la chambre.* Mais il faut laiſſer cette derniére façon de parler aux Manans.

Un.

JE ne ſçay s'il eſt bien dit : *Ils ſont pluſieurs Officiers: qui en touche l'un, a quant & quant toute la Compagnie ſur les bras.* C'eſt ainſi que s'exprime M. de Malherbe. Ou s'il faut dire, *qui en touche un.* Je ſçay bien que quand il n'eſt queſtion que de deux perſonnes, il faut dire, *Qui touche l'un touche l'autre.* Mais quand il y en a pluſieurs, l'uſage eſt un peu plus douteux.

Observation.

Nôtre uſage ſemble favoriſer un peu plus *un* que l'*un* dans cet endroit de Malherbe: car il paroît mieux dit, en parlant de pluſieurs perſonnes, *Qui en touche un a incontinent toute la Compagnie ſur les bras.* L'*un* ne paroiſſant guéres propre que lors que l'on fait ſuivre *autre*, *Qui touche l'un touche l'autre.* Ainſi on dit encore *l'un* & *l'autre.* Cependant la raiſon voudroit que lors que l'on parle de pluſieurs perſonnes, & que *un* vient enſuitte &

s'y rapporte, on mit *l'un* à-cause qu'il marque mieux la rélation que *un*. C'est aussi par cette raison que nous disons *Marchez un à un, & l'un aprés l'autre, Maux provenans l'un de l'autre, Vous parlerez l'un aprés l'autre*, &c.

Interceptes, interceptées.

LEttres *interceptes* ou *interceptées* ne vaut rien : il faut dire *surprises*.

Observation.

On ne dit plus *interceptes*; mais on dit encore *Intercepter des lettres, Ce paquet a été intercepté, Ces lettres ont été interceptées*. Il est vray qu'il y en a qui n'aiment pas ces locutions. On s'en sert pourtant, & M. R. les a mises pour bonnes & usitées dans son Dictionnaire : & ainsi on ne peut pas les condamner, comme fait M. de Vaugelas. Il faut cependant observer que ce n'est pas pour être vieux que ces mots sont douteux : car il est certain qu'on ne les connoissoit point autrefois, comme les Dictionnaires de Nicod, du Pére Monet, & de quelques autres nous le font connoître, puis qu'on ne les y trouve point du-tout.

Niger, nigerie.

MOnſieur de Malherbe a dit, *je vous entretiens de mes nigeries.* Ce mot vient du Latin *nugæ*, & l'on dit auſſi *niger* pour *nugari*; mais certes je n'en voudrois pas uſer, ſi ce n'eſt dans un ſtile fort familier, parce que le mot eſt trop bas. J'aimerois mieux dire *niaiſeries* & *niaiſer.*

OBSERVATION.

Il eſt vray que nous avons d'abord formé *nigerie* & *niger*, de *nugæ* & *nugari*, dont nous avons encore *nigaud* au même ſens: mais, comme nous avons dit enſuite *niais*, nous en avons fait *niaiſer* & *niaiſerie*, qui nous ſont reſtez. Il y a même long-tems que nous ne connoiſſons plus *niger* & *nigerie*, & je m'étonne que Malherbe les ait voulu employer. Au reſte, *niais*, *niaiſer* & *niaiſerie* viennent de νεος *novus*, parce que les perſonnes *niaiſes* ſemblent comme toutes nouvelles venuës dans le monde: ou bien, ſi l'on veut, ces mots viennent de: νάζω *ſum juvenis*, parce que les jeunes gens *niaiſent* ordinairement. Nous avons dit enſuite

déniaiſer pour, rendre quelqu'un fin & ruſé. On a dit auſſi *niaiſeté*, mais on ne le dit plus Il y en a encore qui veulent faire venir le mot de *niais* ou *niez* de *nid*, parce que ce ſont les oiſeaux qui ont été appellez premiérement *niais*, *niduläria avis*, ce qui ſignifie un oiſeau qui n'a pas encore volé : & enſuite nous avons applique ce mot aux perſonnes qui entrent ſeulement dans le monde. Toutes ces étymologies enfin ſont aſſez vrai-ſemblables.

Voire, Voirement.

MOnſieur de Malherbe a dit l'un & l'autre, & ils ſont fort bons tous deux.

OBSERVATION.

L'uſage a bien changé depuis cette Remarque : car il n'y a guéres qu'en Normandie qu'on diſe encore *voire* & *voirement*, & on ne voit du-tout plus de bon Auteur dire avec Malherbe : *Toute la Cour, voire toute la France*, à moins que ce ne ſoit dans le bas ſtile. C'eſt ainſi que l'a employé le fameux M. Scarron dans ſon Roman Comique, comme l'a remarqué M. R. On ne diſpute guéres plus que ſur *voire même*, M. de Vaugelas le ſouffre, M. le Vayer le trouve fort bon ; mais le P. Bouhours le bannit entiérement : & l'Auteur du Dictionnaire François le permet ſeulement dans le bas ſtile,

M. Ménage l'ayant mis ainſi dans la Requête des Dictionnaires. On entend dire encore dans des Provinces, *Voire dea*, *Voire c'eſt mon*, *je croi bien que voire.* Dans d'autres on dit *Vraiment voire.* Et cette derniere eſt aſſeurément la moins mauvaiſe de toutes ces façons de parler. On s'en ſert à Paris par moquerie & par ironie. Pour *vraiment*, il eſt bon tout ſeul. Il y en a qui prononcent *vrament*; mais *vraiment* paroît plus régulier, car il vient de *vrai*. Je le préférerois auſſi non ſeulement par cette raiſon, mais encore parce que nos bons Auteurs l'employent plus communément : Outre que *vrament* ne paroît uſité que lors que l'on témoigne quelque indignation, comme *Vrament je vous trouve bien plaiſant.* Au lieu que *vraiment* eſt deſtiné à ſignifier *véritable.* C'eſt ainſi que M. de la Fontaine de l'Académie dit dans la Préface de ſes Contes : *Il n'appartient qu'aux Ouvrages* vraiment *ſolides & d'une ſouveraine beauté d'être bien reçus de tous les ſiécles.*

Je *aprés le Verbe.*

JE au commencement de la période ne ſe met jamais aprés le Verbe, mais toûjours avant, *Or ay-je voulu faire cette différence.* Il faut dire, *Or j'ay voulu.* Je ne penſe pas que *je*, ni aucun des Pronoms démonſtratifs, ni au Singu-

lier ni au Plurier, ſe puiſſe jamais mettre aprés le Verbe au commencement de la période. Cela eſt bon pour *on.*

Observation.

Il faut bien remarquer ces mots de M. de Vaugelas, *au commencement de la période.* Car il eſt certain que par tout ailleurs non ſeulement *je*, mais les autres Pronoms, ſe mettent fort bien aprés le Verbe. Puis qu'on dit, *Songez-vous, Veille je, Prenez-le.* Mais la difficulté eſt, ſi on les peut placer après le Verbe au commencement des périodes, & l'uſage eſt partagé. Car il y en a qui ne font pas difficulté de mettre le Pronom *je*, aprés le Verbe indifféremment par tout, en diſant, *Or ay-je voulu faire cette différence.* Les autres au contraire ne placent *je* qu'avant le Verbe, à la tête des périodes, en diſant toûjours, *Or j'ay voulu faire cette différence.* Ce qui eſt bien plus régulier, à la vérité: mais je doute qu'il ſoit plus uſité. On peut cependant en uſer comme l'on voudra, puiſque l'uſage le veut ainſi.

Ny.

APrés la négative qui va devant le Verbe, lors que l'on met divers Noms, il ne ſuffit pas de mettre *ny* au dernier; il le faut mettre au premier, au ſecond, au troiſiéme, & à tous les autres. Exemple, Malherbe dit, *ſe promettant que les autres Villes, parce qu'elles n'avoient murailles, armes* ni *hommes qui les pûſſent deffendre.* Cela eſt hardi. Il faut dire, *qu'elles n'avoient* ny *murailles*, ny *armes*, ny *hommes*, &c. Il n'en eſt pas de même quand *ny* eſt aprés pluſieurs affirmatives. C'eſt ainſi que le même M. de Malherbe a dit, *Qu'y-a-t-il de beau en une couronne, en un trouſſeau de verges, en un tribunal*, ny *en un chariot?* Ce qui me ſemble élégant, quoiqu'un peu extraordinaire.

Observation.

Il eſt ſans doute beaucoup mieux d'écrire ſuivant la Remarque de M. de Vaugelas, bien que pluſieurs perſonnes ſoutiennent qu'on peut imiter Malherbe ; parce que la négative qui eſt devant le Verbe, ſupplée à la négative *ny* qui manque aux premiers Noms, & qu'on ne répéte devant le dernier que pour faire voir que la phraſe eſt abſolument négative : Parce que ſi on mettoit *&*, il s'enſuivroit qu'on voudroit dire toute autre choſe, comme il eſt aiſé de s'en appercevoir : outre que M. de Vaugelas approuvant la ſeconde phraſe de Malherbe, on ne peut pas dire que la premiére ſoit ſi mauvaiſe. On ne ſçauroit pourtant manquer quand on ſuivra la déciſion de ce Grammairien : Au-lieu qu'on pourra être repris d'une infinité de gens quand on s'en éloignera.

Verbes actifs.

QUand pluſieurs Verbes actifs ſont employez de ſuite d'une façon abſoluë & indéfinie, c'eſt-à-dire, ſans qu'on leur faſſe régir aucun cas ; il n'eſt pas permis de faire régir un cas au dernier Verbe que l'on employe,

parce qu'il en arrive un grand inconvénient, comme l'on verra par cet exemple, ſans lequel il ſeroit fort mal-aiſé de comprendre ce que je viens de dire, quoique j'aye tâché de m'expliquer le plus clairement que j'aye pû : *Au-contraire, en matiére de livres, le plus impertinent eſt le plus hardi Critique : le Lecteur ne ſe fait point prier pour dire ſon avis : il condamne : il approuve : il admire non pas ce qui eſt de meilleur, mais ce qui ſe trouve de plus proportionné à la foibleſſe de ſon jugement.* Je dis que ces Verbes actifs, *il condamne*, *il approuve*, ſont employez icy d'une façon abſoluë & indéfinie ſans régir aucun cas ; & que par conſéquent *il admire*, qui ſuit, devoit auſſi être employé de même façon comme il l'eût été ſi immédiatement aprés on eut ajoûté, *ſans ſçavoir pourquoy il le fait :* Au-lieu qu'-

ayant fait régir un cas à ce Verbe *il admire*, & n'en ayant point fait régir aux autres, il en arrive ce grand inconvénient, que par la loy d'une bonne conſtruction le Lecteur ou l'Auditeur rapporte ce même cas à tous les Verbes précédens, à ſçavoir à ceux-cy, *il condamne*, *il approuve*, auſquels néanmoins le ſens fait bien voir qu'il ne ſe peut rapporter. On n'a qu'à lire toute la période pour en être aſſuré. Et en effet j'ay vû un de mes amis, fort ſçavant d'ailleurs, mais qui n'entend guéres la pureté de nôtre Langue, s'être arrêté tout court en liſant cette période, & y trouvant le defaut que je viens de remarquer. Tant que l'on peut, il faut parler clairement & nettement, qui eſt la premiére obligation à quoy celuy qui parle ou qui écrit, doit ſatisfaire.

OBSERVATION.

Il eſt bien-aiſé de voir d'abord que cette belle Remarque eſt fort différente de celle que M. de Vaugelas nous a donnée ſur les Verbes qui régiſſent chacun des cas différens, mis pourtant avec un ſeul : Au-lieu qu'icy les trois Verbes ſont actifs, & régiſſent un même cas qui eſt l'Accuſatif. Cependant ceux à qui j'ay communiqué cette déciſion, n'ont pû s'accorder ; les uns ayant jugé qu'il la falloit ſuivre abſolument ; d'autre prétendant au contraire qu'on s'en peut diſpenſer, puiſque l'uſage de nos meilleurs Auteurs permet qu'on diſe par exemple, *J'aime, j'honore, & je reſpecte cet homme.* Car voilà trois Verbes qui n'ont qu'un cas. Ce qui n'eſt point contraire non-plus à l'uſage des autres Langues, les Latins & les Grecs en ayant uſé ainſi : outre, diſent-ils, qu'il n'y a jamais eu de régle en Grammaire qui ait deffendu cette conſtruction. Mais ces perſonnes ne prennent pas garde qu'il y a une grande difference entre leur exemple & celuy que M. de Vaugelas rapporte, dans lequel le ſens ne fait rapporter le cas qu'au dernier Verbe ſeul, & non-pas aux précédens, quoiqu'il ſoit vray qu'ils puiſſent régir le même cas. *Il condamne, il approuve, il admire non pas ce qui eſt de meilleur*, &c. Ces derniers mots qui font le régime, ne doivent abſolument ſe rapporter qu'à *admirer*. Car ſi on pouvoit les rapporter en même tems aux deux précédens Verbes, il y auroit une contradiction manifeſte. Car une même perſonne con-

damneroit, approuveroit & admireroit en un inſtant une meſme choſe. Ce que l'exemple ne veut pourtant pas dire. Et ainſi la Remarque de Monſieur de Vaugelas eſt tres-bonne & tres-judicieuſe.

Imaginer.

PLuſieurs écrivent, *Je vous aime plus que vous ne ſçauriez imaginer.* Il ne me ſemble pourtant pas bon, & je croi qu'il faut dire, *que vous ne ſçauriez vous imaginer.* Et, *Il eſt plus heureux qu'on ne ſe peut imaginer;* & non-pas, *qu'on ne peut imaginer.* Au-moins ſi ce dernier n'eſt pas une faute, il eſt certain que l'autre eſt incomparablement meilleur & plus François.

OBSERVATION.

L'uſage favoriſe encore aujourd'huy ces deux façons de parler. Celle de M. de Vaugelas eſt pourtant la plus réguliére & la plus ſuivie. Quelques uns préférent l'autre, parce qu'elle eſt plus courte ſans être moins intelligible: & ils diſent vray. M. de Voiture dit en cette façon: *C'eſt un homme qui a pû* imaginer *un*

moment que vous le favoriſiez. On dit auſſi également bien : *Peut-on rien* imaginer *de plus grand que ſon entrepriſe? & Peut on rien s'imaginer de plus grand que ſon entrepriſe?*

Nuë & nuée.

NUë & *nuée*, ſelon l'opinion de quelques-uns, ſont différens, en ce que *nuée* ne ſe dit que lors qu'elle eſt groſſe de pluye & chargée d'orage ; & *nue*, lors qu'elle eſt claire & lumineuſe, & qu'en un mot elle ne nous menace ni d'orage ni de pluye. Je croi qu'il eſt ainſi, & que l'uſage nous le fait voir.

OBSERVATION.

On peut dire qu'effectivement l'uſage ſemble favoriſer encore l'opinion de M. de Vaugelas. Je ne voudrois pourtant pas condamner ceux qui en uſent quelquefois autrement. Car je trouve que M. Daucourt, de l'Académie, vient de dire dans ſes Remarques ſur les deux Diſcours prononcez à l'Académie ſur le rétabliſ-
» ſement de la ſanté de Louïs le Grand : Le Roy
» en effet agit toujours également, quoique d'une

maniére bien différente, ſemblable en cela au Soleil qu'il a pris pour ſa deviſe, & dont l'activité n'eſt pas moindre lors qu'il donne ſecrettement la fécondité à la terre ; que lors qu'il allume avec tant de bruit la foudre dans le ſein de la *nuë*. Car la foudre ne s'allume jamais dans une *nuë* que lors qu'elle eſt chargée d'orage. Et on ne voit point même que nos bons Auteurs ayent ſuivi cette différence entre ces deux mots, & elle eſt aſſurément trop délicate. M. de Voiture diſant encore, *Cette* nuë *groſſe de foudres & d'éclairs vient fondre ſur la Picardie.* Et bien que ce dernier exemple ne ſoit qu'au figuré, il ne laiſſe pas de faire voir que le mot de *nuë* n'a pas toujours une ſignification favorable, comme le prétend M. de Vaugelas. Et pour montrer encore que celuy de *nuée* a auſſi quelquefois une ſignification avantageuſe, contre la même Remarque, M. de Voiture dit encore, *Le Soleil ſe couchoit dans une* nuée *d'or & d'azur.* Il y en a d'autres qui ne peuvent ſouffrir *nuë*, parce que ce mot fait équivoque avec l'Adjectif *nû*, *nuë*. Mais cette raiſon ne vaut pas, parce que le premier eſt toujours Subſtantif & a toujours un article, ou l'Adjectif *un* qui le précéde : Au-lieu que l'autre accompagne toujours quelque Subſtantif auquel il ſe rapporte en nombre, en genre, & en cas. C'eſt peut-être auſſi pour cette raiſon que *nuë* n'eſt venu que le dernier, & a demeuré ſi long-tems à s'établir, puiſque nous ne le voyons point dans nos anciens Auteurs : Au-lieu duquel on y trouve *nuau*, qui eſt un mot inconnu aujourd'huy, dont Ronſard & Amiot même ſe ſont ſervis.

Pour *nuage*, qui eſt le troiſiéme mot dont on ſe ſert, on ne l'employe guéres qu'en mauvaiſe part. C'eſt ainſi que Moliere dit, *Je vois former de loin un* nuage *de coups de bâtons qui crévera ſur mes épaules.* Meſſieurs de Port-Royal diſent, *Les eſprits des hommes ſont pleins de* nuages *& de faux jours.* Et M. Racine dans ſon Iphigénie,

Déja de traits en l'air s'élevoit un nuage.

Qui.

QUi ſe doit toûjours rapporter au plus proche Subſtantif qui le précéde: de ſorte que ceux qui le réferent à un autre Subſtantif plus éloigné, comme font ſouvent la plûpart de ceux qui ne ſçavent pas écrire avec netteté, commettent une des plus grandes fautes que l'on ſçauroit faire en écrivant. Car par ce moyen ils font des équivoques & ſe rendent obſcurs, qui eſt le plus grand de tous les defauts du ſtile. On n'en voit que trop d'exemples dans les mauvais Ecrivains. En

voicy un : *Ce je ne ſçay quoy qui ſe trouve ſur le viſage des belles femmes, que l'on voit & qu'on ne peut exprimer.* Ce *que l'on voit* ſe rapporte à *Ce je ne ſçay quoy :* & néanmoins il n'y a perſonne qui d'abord ne le rapporte à *femmes*, duquel il eſt plus proche. Pour éviter cela & pour écrire nettement, il falloit donc mettre *qui ſe voit*, afin qu'il ne pût pas ſe rapporter à *femmes*, qui eſt pluriel. Mais ce n'eſt pas encore aſſez : car il y a une autre équivoque à ôter. C'eſt que *viſage* étant ſingulier, & *qui* en étant plus proche que de *Ce je ne ſçay quoy* où il ſe rapporte, on le pourra encore référer à *viſage*. Pour empêcher cela il faut le mettre au Pluriel, & dire *viſages*. Alors vous direz nettement, & ſans équivoque : *Ce je ne ſçay quoy qui ſe trouve ſur les viſages des belles femmes, qui ſe*

voit & qui ne ſe peut exprimer.

Au reſte, je maintiens que ce n'eſt point un ſcrupule ni une ſuperſtition que de vouloir que l'on obſerve cette regle aux Pronoms rélatifs, puis qu'elle fait qu'on s'explique clairement & ſans ambiguité, qui eſt la premiére choſe que l'on doit prétendre en parlant ou en écrivant ; & qu'outre cela vous n'êtes jamais repris ny ne le pouvez être de l'obſerver, & vous le pouvez être juſtement de ne l'obſerver pas.

Il y a encore une autre exception, à ſçavoir quand le Verbe tout ſeul ou avec quelque autre mot qui le ſuit, convient au Subſtantif le plus éloigné, & non-pas au plus proche. Car alors, encore que les deux Subſtantifs ſoient de même nombre, il n'y aura point de faute, parce qu'il n'y aura point d'équivoque, ny par conſéquent

d'obſcurité, qui eſt le ſeul point auquel conſiſte la faute. Exemple, dans M. Coëffeteau en la vie de Néron, *C'étoit choſe indigne à luy de ſouffrir que les Soldats s'attribuaſſent le pouvoir de créer un Empereur, qui n'appartenoit qu'au Senat & au Peuple Romain.* On voit bien qu'en cet exemple, *qui*, quelque proche qu'il ſoit d'*Empereur*, ne s'y rapporte néanmoins pas, mais à *pouvoir*, qui eſt le Subſtantif le plus éloigné: & toutefois il n'y a point de faute, parce que le Verbe *appartenoit* qui ſuit, ne peut convenir qu'à *pouvoir*, & non-pas à *Empereur*, étant même ſuivi de ces deux autres paroles *qu'au Senat*, &c. Mais quand le Verbe conviendroit à tous les deux pour qu'il y ait quelque mot proche du Verbe, ou même dans toute la période, qui ne convienne qu'au plus éloigné; il ſuffit, parce qu'il

ôte l'équivoque: & enfin, toutes les fois que l'équivoque eſt telle qu'elle ne ſe peut pas éviter quant à l'ordre & à l'arrangement des paroles, mais que le ſens ſupplée à ce defaut-là, parce que ce qui va devant & aprés fait entendre clairement ce que l'on veut dire; alors l'équivoque n'eſt point vicieuſe, parce qu'elle n'engendre point d'obſcurité, qui eſt ſon ſeul vice. Je viens d'en donner un bel exemple ſans y penſer quand j'ay dit: *pourveu qu'il y ait quelque mot proche du Verbe, ou même dans toute la période, qui ne convienne qu'au plus éloigné.* Car *qui* ne ſe référe là ni à *période*, qui eſt le plus proche Subſtantif, ni même à *Verbe* qui va devant, mais à *mot* qui eſt le plus éloigné des trois. Et qui plus eſt, il n'y a point de différence de nombre ny de genre aprés le Pronom, par le moyen de

laquelle on puiſſe diſcerner auquel des Subſtantifs il ſe rapporte, ny même le Verbe *convienne*, de ſoy n'eſt pas en cet endroit-là, qu'il ne puiſſe ſervir & être appliqué auſſi-bien à *période* & à *Verbe*, qu'à *mot*; & avec tout cela cette période eſt tres-claire & tres-intelligible, parce que l'équivoque n'eſt qu'en la conſtruction des mots, & non-pas au ſens des paroles, qui eſt net & ſans ambiguité. En voicy encore un exemple tiré de M. Coëffeteau en la vie d'Auguſte; *Ce qui regardoit les armées d'Antoine & de Lépidus, qui avoient ſervi ſous Céſar.* Ce *qui avoient* ſe rapporte à *armées*, & non-pas à *Antoine* & à *Lépidus*, quoique plus proches, & qu'il n'y ait rien que le ſens tout ſeul, lequel par ce qui précéde fait voir que ce *qui* ſe référe à *armées*, on pouvoit mettre *leſquelles*, mais il eut été plus rude.

Et ces ſortes d'équivoques, quant au ſens, ſe rencontrent en toutes les Langues parmi les bons Auteurs, & même dans Cicéron. Mais c'eſt une choſe digne de remarque, que pour l'ordinaire, quand une équivoque ne ſe peut éviter, elle n'eſt point vicieuſe, parce qu'il ſe rencontre en ce cas là que le ſens ſupplée au defaut des paroles.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas n'avoit encore qu'ébauché la Remarque ſur les équivoques que pouvoit cauſer la mauvaiſe ſituation du rélatif *qui* dans une période; mais il met à-preſent cette queſtion dans ſon grand jour. Il y a des perſonnes qui trouvent que dans le premier exemple il eſt bien de mettre *qui ſe voit*, au lieu de *que l'on voit*: mais ils ne peuvent ſouffrir *viſages* au pluriel. Ils prétendent que nôtre uſage le plus ordinaire ne s'accommode preſque point de ce mot en ce nombre-là. Je ne ſçay s'ils ont raiſon; mais je ſçay bien que *viſages* au Plurier ne ſe dit plus aujourd'huy que dans un ſens injurieux & offenſant, *Ce ſont de plaiſans viſages*. Et quoique M. de Balzac ait dit ſans mépris

dans

dans une de ses Lettres, *Au commencement du monde c'étoit à ces visages que les peuples obéïssoient*, il est certain qu'on ne parleroit plus à present de la sorte, à-moins qu'on ne voulût choquer. Ce qui est si vray, que *visage* pris pour personne est même quelquefois offensant au Singulier. Car c'est en cette façon qu'on dit encore, *C'est un plaisant visage*. Mais revenons à nos constructions, où il faudroit mettre *ce qui* dans le second exemple au-lieu de *qui* par rapport à *pouvoir*; & on léveroit encore mieux par ce moyen toute sorte d'ambiguité : Comme, *C'étoit chose indigne à luy de souffrir que les Soldats s'attribuassent le pouvoir de créer un Empereur*: ce qui *n'appartenoit qu'au Sénat & au Peuple Romain*. On s'apperçoit d'abord que *ce qui* va beaucoup mieux-là que le *qui* tout seul de M. de Vaugelas. Car il est impossible que *qui* ait alors une rélation à *Empereur*, & il se référe absolument à *pouvoir* qui précéde. J'avouë que nos bons Auteurs mettent souvent *qui* au-lieu de *ce qui*, comme l'a remarqué l'Auteur des Réfléxions sur la Langue. Mais ce n'est guéres que quand le Substantif suit le rélatif *qui*, & non-pas quand il le devance. Les exemples feront mieux connoître ce que je dis, que tous les raisonnemens que je pourrois faire. M. d'Ablancourt met dans sa Traduction des Commentaires de César : *Les Gaulois se disent descendus de Pluton*, qui *est une tradition des Druides*. Et dans un autre endroit du même Ouvrage : *Le mur avoit quarante pieds d'épaisseur*, qui *est ordinairement la longueur des poutres*. On voit qu'en ces deux rencontres *qui* se rapporte à *tradition* & à *longueur* qui suivent,

au lieu de précéder le rélatif. Ce qui ne fait aucune équivoque, le ſens ôtant d'abord toute ſorte d'ambiguité. Mais il n'en eſt pas de même quand les deux Subſtantifs auſquels le rélatif ſe peut rapporter, ſont du même genre, du même nombre, & le devancent preſque immédiatement. Car alors il eſt mieux ſans doute de mettre *ce qui*, pour ôter toute occaſion d'équivoque.

A l'égard des deux derniers exemples, M. de Vaugelas s'y relâche bien de la ſévérité qu'il avoit euë dans ſes premiéres Remarques, où il vouloit abſolument qu'on fiſt ſervir les paroles à l'arrangement, & enfin toutes choſes au ſens comme au maître de tout le diſcours: Au-lieu qu'icy il permet que lors qu'il eſt difficile de changer l'ordre d'une période ſans la gâter, on ſouffre un arrangement qui ſelon les regles pourroit avoir quelques defauts quand d'ailleurs le ſens eſt clair comme il l'eſt dans les exemples qu'il nous donne.

Inébranlé.

I*Nébranlé* que dit M. de Malherbe, ne vaut rien.

Observation.

Comme pluſieurs diſent communément *inébranlable*, les autres ont crû qu'on pouvoit dire *inébranlé*. Il s'en faut pourtant bien que ce dernier ſoit autant uſité que l'autre. Je croi cependant qu'on pourroit permettre à un Poëte de s'en ſervir : il pourroit même avoir bonne-grace dans la belle proſe. En effet s'il falloit raiſonner & ſe ſervir de l'authorité de l'analogie dans le jugement de ces deux mots, il eſt certain qu'*inebranlé* l'emporteroit ſur *inébranlable:* car on n'a jamais dit ni *branlable* ni *ébranlable :* au-lieu qu'on a dit & qu'on dit encore & *branlé* & *ébranlé*. Et ainſi *inébranlé* de ce côté-là vaudroit mieux qu'*inébranlable*. Mais il faut qu'il luy céde du côté de l'uſage. On peut icy comparer l'uſage à la France qui ſe gouverne par les Coutumes, & la raiſon à celle qui ſe gouverne par le Droit. Quand le premier ne ſçait à quoy ſe déterminer, il conſulte quelquefois l'autre; mais ce n'eſt pas par obligation, puis qu'il ſuit bien ſouvent des routes toutes oppoſées, leſquelles ont pourtant leur raiſon, puis qu'elles ſervent de loy, & que *quod fit legum authoritate, non videtur injuria & ſine ratione fieri.*

Nettir pour *nettoyer.*

NEttir pour *nettoyer* eſt un fort mauvais mot, dont uſent preſque tous nos Courtiſans, & particuliérement ceux des environs de la riviére de Loire, où l'on le dit communément.

OBSERVATION.

Nettir eſt à préſent un mot entiérement inconnu à la Cour, & c'eſt une choſe ſurprenante que ce terme y ſoit aujourd'huy ſi peu connu, qu'il y ſeroit regardé comme un mot du ſiécle paſſé & comme entiérement ridicule, ſi quelqu'un vouloit encore s'en ſervir: tant il eſt vray ce que dit Horace:

Ut ſilvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt; ita verborum vetus interit ætas.

M. Ménage obſerve que les Angevins diſent ſouvent encore *nettir*, & que Nicod a dit *nettier*. Je ne trouve pourtant dans le Dictionnaire de Nicod que *nettoyer*. Il eſt vray que de *net*, *netteté*, *nettement*, nous avons premiérement formé *nettir*, puis *nettier*, & enfin *nettoyer*, que nous prononçons & écrivons aujourd'huy *nettayer*. On diſoit auſſi autrefois *nettelet*, *nettelette*, pour marquer une petite choſe *nette* &

propre : mais ce mot n'a jamais pû prendre racine, apparemment parce qu'il eſt diminutif, nôtre Langue étant un peu difficile à recevoir ces ſortes de mots.

Tous deux & tous les deux.

IL y a de certains endroits où c'eſt une faute de ne dire pas *tous les deux*, & de dire *tous deux*. Il y en a d'autres où l'un & l'autre ſe diſent, & d'autres où il faut mettre *tous deux*, & non-pas *tous les deux*. Il eſt aiſé de donner des exemples des trois ; mais il n'eſt pas bien facile d'établir une regle certaine pour cela. Donnons toujours les exemples, & après cela nous chercherons la régle : *Le Roy a des Sujets Catholiques & Huguenots ; il compoſe ſes armées de* tous les deux *ſans diſtinction*. Ce ſeroit une faute là de dire *tous deux*, *Tel & tel ont querelle*, *Je ſuis amy de tous deux, & de tous les deux*. L'un & l'autre me ſemblent bons.

Observation.

Il manque à cette remarque un exemple pour montrer qu'il y a des endroits où il faut abſolument *tous deux*, & non-pas *tous les deux*, comme M. de Vaugelas l'avoit d'abord promis: mais je croi que les exemples luy ont manqué ſur la troiſiéme partie de cette Remarque. Et en effet je n'en ay pû trouver aucun où *tous deux* ait bien été, qu'incontinent *tous les deux* ne s'y ſoit plû auſſi. Ce qui me fait croire qu'il n'y a que les deux premiéres parties de la Remarque de bien véritables. Il ſe pourra pourtant faire que dans la ſuite quelqu'un pourra découvrir ce que M. de Vaugelas ni moy n'avons pû trouver: & ainſi la Remarque ſera entiérement bonne dans toutes ſes parties: c'eſt ce que je ſouhaite. J'obſerve ſeulement que puiſque l'on dit, *deux à la fois*. Il eſt beaucoup mieux de dire *tous deux à la fois*, que *tous les deux à la fois*. Je préférerois auſſi *tous deux ſéparément à tous les deux ſéparément*: & ainſi ces endroits pourroient bien ſervir d'exemple à la troiſiéme partie de la regle de M. de Vaugelas, ſans en aller chercher plus loin.

L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue dit quelque choſe ſur le mot de *plus* qui approche aſſez de ce que nous venons d'obſerver, puis qu'il veut qu'on mette *le plus* lors qu'il ne s'agit point de comparaiſon. Comme, *Ses maniéres ſont obligeantes, c'eſt ce que j'aime* le plus *en luy*. Au contraire il prétend qu'on employe ſeulement *plus* quand il y a une com-

paraiſon : Comme, *Vous aimez le travail, & je l'aime encore plus.* Ce qui luy donne occaſion de cenſurer M. Dumas Autheur de la nouvelle Traduction de l'Imitation de JESUS-CHRIST, parce qu'il a dit : *La plus grande joye des Apôtres étoit d'embraſſer avec affection ce que le monde a* plus *en horreur.* Au-lieu de mettre, *Ce que le monde a* le plus *en horreur.* L'uſage le plus général ſemble effectivement favoriſer cette Critique : cependant je ne voudrois pas abſolument condamner l'autre uſage, puis qu'il y a des endroits où il ſemble fort bon. Car nous venons de voir que la ſuppreſſion de cette particule *les* a ſouvent bonne-grace dans cette autre façon de parler *tous deux :* Outre qu'elle peut être fort bien employée dans les lieux où il y a une comparaiſon, comme l'exemple qu'en donne M. de Vaugelas dans cette Remarque le prouve ſuffiſamment. Ce qui détruit un peu la diſtinction qu'a voulu établir l'Autheur des Réfléxions, laquelle, pour une fois qu'elle ſe trouve véritable ; ſe rencontre bien ſouvent fauſſe.

Intrépide.

Intrépide que dit M. de Malherbe, ne vaut rien.

Observation.

Apparémment que la raiſon qui empêcha M. de Vaugelas de publier d'abord cette Remarque, vint de ce que M. de Balzac mit dans une de ſes Lettres : *Il eſt vray que le bon homme Malherbe s'eſt ſervi avant nous d'*intrépide : *mais parce que ce n'eſt pas le Révérend Pére Coëffeteau, il ne nous ſera pas alloüé par M. de Vaugelas, qui croit que comme il n'y a point de ſalut hors de l'Egliſe Romaine, il n'y a point auſſi de François hors de l'Hiſtoire Romaine.* Aprés cela M. de Vaugelas n'a oſé ſans doute publier cette Remarque. Il y a eu auſſi une conteſtation au ſujet de ce mot (qui eſt aujourd'huy fort uſité) entre M. Ménage & le Pére Bouhours. Ce Pére avoit publié que c'étoit le Cardinal Mazarin qui avoit introduit ce mot parmi nous : mais M. Ménage ſur l'authorité de M. de Balzac, que nous venons de citer, luy a ſoutenu que c'étoit Malherbe qui le premier s'en étoit ſervi en France. Ce qui ſe trouve confirmé par M. de Vaugelas dans cette Remarque.

Aſpreté.

Aſpreté n'eſt pas bon parmy ceux qui ont ſoin de la douceur du langage : il a luy-même ce qu'il ſignifie.

Observation.

M.de Vaugelas eſt un peu trop difficile : tous les termes ne ſont pas auſſi malheureux que ce qu'ils ſignifient. Comme tout eſt plein de bon & de mauvais dans le monde, il faut qu'il y ait des mots pour marquer également l'un & l'autre. *Aſpreté* eſt un mot neceſſaire & ſignificatif dont nos Auteurs ne font pas difficulté de ſe ſervir : & s'il falloit avoir égard à la raiſon de M.de Vaugelas, il faudroit auſſi chaſſer *aſpre* dont nous nous ſervons en tant de façons differentes au propre & au figuré. Cependant cet Adjectif n'eſt pas plus doux que le Subſtantif, & M. de Vaugelas devoit ſe ſouvenir de ce qu'il a répété pluſieurs fois, que dés le moment que l'uſage favoriſe un mot, il luy ôte incontinent toute la rudeſſe qu'il pourroit avoir. Que ſeroit-ce donc ſi l'on diſoit encore, comme on a dit autrefois & comme le remarque Nicod, *aſpartié* ? M. de Vaugelas auroit bien eu plus de ſujet de s'écrier contre la rudeſſe de ce terme : Comme au contraire il

auroit reçû ſans doute *aſpreſſe*, qu'on a dit pareillement, parce qu'il eſt encore moine rude que les autres. Enfin on dit *aſpreté*, & c'eſt ainſi que M. R. met dans ſon Dictionnaire, L'aſpreté *qui ſe rencontre aux fruits diminuë à meſure que les arbres vieilliſſent.* Mais je ne puis ſouffrir qu'il prononce *apreuté.* C'eſt une ancienne prononciation qui n'eſt pas des meilleures, quoiqu'aſſez ſuivie.

Enfin, les termes Latins *aſper*, *aſperitas* ſont plus doux que nos mots François, parce que le *p* & l'*r* ſont ſéparez: Au-lieu que nous les avons joints en diſant *aſpre*, *aſpreté*. Mais comme nous ne prononçons point l'*s* dans ces mots, ils ne ſont pas de beaucoup ſi rudes qu'ils le ſeroient, ſi en faiſant ſentir l'*s* comme au Latin, nous prononcions rudement *aſpreté*, *aſpre* Ce dernier ainſi prononcé ſignifie la plus petite monnoye qu'il y a parmi les Turcs: *Un janiſſaire a depuis deux juſques à trente* aſpres *de paye par jour, ſuivant qu'il a mérité par ſa bravoure une augmentation de paye.*

Pancher.

Pancher eſt un Verbe neutre, & non pas actif. Exemple, *Rien ne le peut pancher.* Il faut, *Rien ne le peut faire pancher.* C'eſt une faute ordinaire aux Gaſcons & à leurs voiſins, de faire les Verbes neutres actifs.

OBSERVATION.

Il eſt vray que *pancher* eſt bien plus ordinairement neutre : mais comme une infinité de gens qui ne ſont point Gaſcons, diſent tous les jours, *Panchez un peu cela de ce côté*, *Panchez un peu plus vôtre corps*, *Il panche un peu trop la tête*, je ne croi pas qu'on puiſſe abſolument rejetter *pancher* quand il eſt actif. Cela eſt ſi véritable, que M. R. a mis ce Verbe actif & neutre dans ſon Dictionnaire au propre & au figuré. Et voicy les exemples qu'il nous donne pour l'actif : car ce n'eſt pas une difficulté pour le neutre. Il prétend donc qu'il faut dire activement au propre, *Il faut un peu* pancher *cela davantage* ; & au figuré avec M. Paſcal : *Dieu répand dans l'ame quelque amour qui la* panche *vers la choſe commandée.* Ce mot (diſons cecy en paſſant) vient du Latin *pendere* en changeant le *d* en *ch* : car on a écrit autrefois *pencher* : d'où vient que pluſieurs écrivent encore aujourd'huy *pencher* & *penchant* plûtôt que *pancher* & *panchant* : & la maniére de faire un *d* en italique n'a pas peu contribué à changer ce *d* en *ch*.

Age.

Age eſt toujours maſculin. M. de Malherbe dit: *Quoique l'âge paſſé raconte.* Et il ne faut pas aller voir au contraire ces vers du même M. de Malherbe dans les larmes de Saint Pierre:

Henry de qui les yeux & l'image ſacrée
Font un viſage d'or à cette âge *ferrée.*

Car outre qu'il ne l'a jamais fait féminin ni en proſe ni en vers qu'en ce ſeul endroit, on ne peut tirer aucune authorité de cette Piece, laquelle, s'il vivoit, il deſavoüeroit toute entiére comme indigne de tenir rang parmi ſes autres Poëmes. Auſſi faut-il croire que ceux qui l'y ont miſe, n'ont pas eu deſſein de l'expoſer au Public pour la gloire de ſon Auteur,

mais plûtôt pour le profit de plusieurs, qui voyant une ſi grande diſproportion entre cet Ouvrage & les autres qui ſont ſortis d'une même main, ne ſeront pas ſi-tôt rebutez ny découragez de leurs premiers eſſais, pour mauvais qu'ils ſoient, s'ils ne leur ont pas réuſſi; mais auront lieu d'eſpérer qu'à l'exemple de M. de Malherbe, ils ne laiſſeront peut-être pas de parvenir à une grande perfection aprés de ſi malheureux commencemens. Car il ne faut pas douter qu'il n'ait fait ces vers-là lors qu'il commençoit à écrire. Il n'y a pas une Stance qui n'en fourniſſe des preuves. Mais c'eſt le malheur des grands Hommes, qu'aprés leur mort on fait imprimer indifféremment toutes leurs Oeuvres, quoiqu'eux-mêmes en ayent condamné la plûpart, ſur leſquelles il eſt extrémement in-

juſte de leur faire leur procés, comme l'on fait tous les jours nonobſtant leur deſaveu. On s'imagine qu'il ne peut rien ſortir de l'eſprit de ces grands Perſonnages qui ne ſoit bien reçu, & même admiré (comme du corps du cerf, où l'on dit qu'il n'y a rien qui ne ſoit bon & qui ne ſerve à quelque choſe) néanmoins parmi les productions des meilleurs eſprits il s'y rencontre ſouvent des avortons & des monſtres, ſi à la façon des éléphans on n'a porté ſon fruit neuf ou dix ans pour le produire accompli, ou qu'à l'imitation de l'ourſe on ne l'ait pluſieurs fois relêché pour le former.

Observation.

A voir tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque, ne diroit-on pas que Malherbe a fait un grand crime de faire *âge* du féminin ? comme ſi l'analogie des autres Langues ne favoriſoit pas plus ce genre dans ce mot là

que le maſculin. Les Poëtes avant Malherbe ne faiſoient même aucune difficulté de faire *âge* féminin. Il n'eſt pas vray non plus que Malherbe n'ait fait ce terme de ce genre qu'en cét endroit :

Font un viſage d'or à cette âge *ferrée.*

Car M. Ménage remarque fort bien qu'il a dit encore,

Que d'hommes fortunez à leur âge *premiére.*

Il eſt vray qu'*âge* n'eſt plus communément que du maſculin : mais la plûpart des femmes le font encore féminin. Voyez ce que j'en ay dit dans la premiére de mes Queſtions de Langue. M. Ménage cependant n'a pas crû, comme M. de Vaugelas, que ce fût une ſi grande faute de faire *âge* féminin, puis qu'il ſouffre encore ce genre à ce mot dans ſes Obſervations en ces termes, *il eſt aujourd'huy plûtôt maſculin que feminin.* Il devoit ajouter ſeulement que ce dernier genre ne devoit être permis qu'aux femmes en parlant, & quelquefois aux Poëtes en faveur de la Poëſie, ſur-tout quand l'endroit eſt beau & que le Poëte eſt du premier ordre : car autrement *âge* au féminin auroit peine à paſſer.

A l'égard de ce que M. de Vaugelas ajoûte, qu'il faut revoir pendant pluſieurs années un Ouvrage avant que de le publier ; c'eſt ce qu'il avoit fait luy-même : car, ſelon M. Péliſſon, il avoit compoſé deux ou trois Traductions différentes de ſon Quinte-Curce, & quelques-unes des Traductions de M. d'Ablancourt étant venuës à paroître, M. de Vaugelas changea encore toute ſa Traduction, s'étant corrigé de bien des choſes, pour imiter M. d'A-

blancourt qu'il reconnoiſſoit pour un excellent Traducteur : en ſorte que ce Grammairien retoucha ſon Quinte-Curce par ce moyen pendant plus de dix années entiéres. M. d'Ablancourt a employé pareillement une trentaine d'années à ces excélentes traductions que nous avons de lui. Après quoy il ne faut pas s'étonner ſi tous ces Ouvrages ont mérité une approbation ſi générale. Le tems qu'on met à travailler une Piéce n'eſt pourtant pas toûjours une preuve de ſa bonté. Car ſi l'ouvrier n'eſt excélent, le tems eſt ſouvent perdu. D'où vient qu'on a dit de M. Chapelain qu'il avoit demeuré dix ans ſur * * * * * * * * ſur ce que ſon Poëme de la Pucelle d'Orleans eſt fort éloigné de la perfection où il devroit être. ſi M. Chapelain euſt été un meilleur Poëte. Meſſieurs de Port-Royal ont pareillement uſé leurs jours à perfectionner ces rares & excélens Ouvrages qui ſont ſortis de leurs mains, & qui ſont aujourd'huy l'admiration de tout ce qu'il y a de gens de Lettres.

Exercite.

EXercite pour *armée* eſt un bon mot François dont Amiot & M. Coëffeteau uſent fort ſouvent, & que j'ay oüy dire pluſieurs fois à la Cour non ſeulement aux hommes, mais auſſi aux femmes. Je ſçay bien que quelques-uns de nos Ecrivains ne l'approuvent point: mais certes ils ont tort, puis qu'il a pour luy les deux parties dont ſe compoſe l'uſage, à ſçavoir les bons Auteurs & la Cour. Ce n'eſt pas qu'il n'en faille uſer avec jugement, & que ſi l'on penſoit s'en ſervir auſſi librement que d'*armée*, ce ne fût une faute qui même ſeroit ridicule. Mais que l'on remarque de quelle façon en uſent Amiot & M. Coëffeteau, & l'on trouvera qu'ils s'en ſervent de fort bonne grace, & que dans l'Hiſtoire

la majeſté du ſtile ne ſouffre pas ſeulement, mais aime des mots de cette étoffe qui ne ſeroient pas bien reçûs dans une lettre ou dans un ſimple diſcours: Outre que les narrations des batailles obligent à répéter ſi ſouvent le mot d'*armée*, qu'on eſt bien aiſe de pouvoir changer quelquefois de terme, pour éviter le vice de la répétition des mots. J'en rapporteray un exemple de M. Coëffeteau en la vie d'Auguſte, duquel il dit *qu'il fit ſecrettement jurer les ſoldats qu'ils ne porteroient jamais les armes contre les* exercites *qui avoient été à ſon pére: ce qui regardoit les armées d'Antoine & de Lépidus qui avoient ſervi ſous Céſar.* Il n'a pas dit, *qu'ils ne porteroient jamais les* armes *contre les* armées, pour éviter la cacophonie & la rudeſſe qu'il y auroit à mettre *armes* & *armées* ſi proches l'un de l'autre,

comme j'en laiſſe le jugement à l'oreille, pour peu qu'elle ſoit délicate. Il n'a pas pû auſſi changer cette façon de parler, *qu'ils ne porteroient jamais les armes ;* parce qu'en cet endroit c'eſt un terme eſſentiel qui ne ſe peut éviter par aucune circonlocution ou détour de paroles qui ne faſſe tort à la choſe que l'on veut exprimer. Il n'a pas pû non-plus éviter le mot d'"*exercites* , en diſant *contre les troupes* ou *contre les gens de guerre qui avoient été à ſon pére.* Car ni *troupes* ni *gens de guerre* n'euſſent pas ſuffiſamment exprimé ce qu'il falloit dire, qui étoient des armées entiéres, & non-pas ſimplement des troupes ny des gens de guerre, comme il ſe voit clairement par les paroles ſuivantes , *ce qui regardoit les armées d'Antoine & de Lépidus qui avoient ſervi ſous Céſar.* Il eſt bien vray que ſans la ren-

contre de ces deux mots, *armes* & *armées*, M. Coëffeteau ſe ſeroit premiérement ſervi du mot ordinaire *armées*, & puis ſe voyant obligé de le répéter, auroit employé en ſecond lieu *exercites*, ſelon cette belle & délicate régle, non de Grammaire mais d'Eloquence, à quoy peu de gens prennent garde, qui veut que *quand une choſe ſe peut dire par pluſieurs ſynonimes*, c'eſt-à-dire en pluſieurs différentes façons, *on ſe ſerve premiérement de la meilleure façon de toutes avant que de ſe ſervir des autres*. Et la raiſon en eſt excélente & ſelon le ſentiment & l'expérience d'un chacun. C'eſt qu'il n'y a rien qui contente tant le lecteur ou l'auditeur même d'une fort médiocre capacité, que quand pour exprimer une choſe il voit que l'on ſe ſert du mot propre, ou de la façon de parler la plus

convenable de laquelle luy-même ſe perſuade qu'il auroit uſé s'il eût eu à dire cette même choſe. Comme au contraire il demeure mal ſatisfait quand on employe quelque terme auquel il ne s'étoit pas attendu ; ſi bien que pour luy plaire, qui eſt tout le but de l'éloquence, il faut premiérement luy donner cette ſatisfaction de le ſervir à ſouhait, en uſant d'abord de la meilleure de toutes les façons de parler dont on peut uſer pour exprimer une choſe ; & aprés il faut employer l'autre terme qui n'eſt pas ſi bon. Et s'il y a pluſieurs ſynonimes & pluſieurs différentes façons de parler qu'on ait beſoin d'employer, il faut toûjours que la meilleure ſoit miſe en œuvre, & ainſi par ordre toutes les autres qui reſtent juſques à la fin. Cette régle eſt ſi néceſſaire particuliérement en nôtre Langue, qui eſt

la plus religieuſe de toutes à éviter la répétition des mots dont les Grecs & les Latins & Cicéron même n'ont pas grand ſoin, que j'ay été bien-aiſe de ne la laiſſer pas échaper à la premiére occaſion que j'ay euë de la remarquer. A quoy il faut encore ajoûter ce mot, qu'il s'enſuit de cette régle, que c'eſt une faute à quiconque aſpire à la perfection de l'Eloquence, de n'exprimer pas les choſes de la meilleure façon dont elles peuvent être exprimées. Ce qui doit être entendu dans le genre du ſtile convenable au ſujet. Car une façon de parler ſeroit excélente au plus haut point dans une Harangue ou dans une Hiſtoire, qui dans une Lettre familiére non ſeulement ne ſeroit pas excélente en ce degré-là, mais pourroit être vicieuſe.

Mais pour revenir à nôtre *exer-*

cite, je ſoutiendray hardiment qu'il étoit impoſſible de dire ce qui eſt exprimé dans l'exemple que j'ay propoſé de M. Coëffeteau, qu'on ne répétât importunément *armées* par deux fois, ſi on ne ſe fût ſervi du mot d'*exercites* comme d'un bon mot uſité à la Cour & par les Auteurs approuvez. Ce que j'ay bien voulu déduire un peu au long pour le deffendre contre quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains qui le condamnent abſolument comme barbare, parce qu'ils ne croyent pas qu'il ſoit en uſage comme il eſt.

OBSERVATION.

Il eſt certain que le mot d'*exercite* étoit condamné par le bon uſage du tems même de M. de Vaugelas. Cependant ce Grammairien s'étoit mis en tête de le deffendre & de le maintenir contre ceux qui le rejettoient. Je ne ſçay ſi l'entêtement qu'il avoit pour ce terme, venoit de ce que ſon oracle Coëffeteau en avoit uſé, ou bien ſi ce n'étoit pas plûtôt que cette diction

luy plaiſoit, & qu'il vouloit eſſayer en ſa faveur le pouvoir & le credit qu'il avoit acquis en nôtre Langue. Il n'y a preſque pas un Grammairien (ſans parler des Auteurs, car je ſerois trop long) qui ne ſe ſoit ainſi attaché à quelque mot abandonné preſque de tout le monde. C'eſt ainſi que M. Ménage a fait tous ſes efforts pour faire paſſer *Proſateur & venuſté*. Le P. Bouhours a pareillement affecté une certaine prédilection pour *griéveté*, qui ne plaît pas à bien des gens. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi M. de Vaugelas a eu des foibleſſes pour *exercites*, qui n'eſt aſſurément point en uſage aujourd'huy. Et il ne croyoit peut-être pas parler contre luy-même quand il diſoit dans la Préface de ſes Remarques : *Les uns péchent en ſe ſervant d'une locution du mauvais uſage, croyant qu'elle ſoit du bon. Et c'eſt la faute la plus ordinaire qui ſe commette. Les autres, comme j'ay dit, par une certaine inclination qu'ils ont à uſer de certains mots & de certaines phraſes que tous les autres deſapprouvent ; ou bien par une averſion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui ſont bons & que tout le monde approuve*, &c. Mais, comme chante le vieux Proverbe, il n'y a point de mal que bien n'en advienne : *Exercite*, tout mauvais qu'il eſt, nous a procuré cette belle régle d'élégance que nous n'avions point vûë dans les premiéres Remarques de M. de Vaugelas & qui ont été imprimées il y a long-tems, que *quand une choſe ſe peut dire par pluſieurs ſynonimes ou en différentes façons, on doit premiérement ſe ſervir de la meilleure, & enſuite des autres*. Cependant cette régle eſt belle & curieuſe, & ce Grammairien en fait voir

voir ſi clairement la néceſſité, que je n'y ajouteray rien du tout.

Exercite enfin s'eſt dit tant qu'*exerciter* & *exercitation* ont été en uſage : ce qui a duré long-tems: & on peut dire que ces mots ſont venus à mourir dans le même moment que M. de Vaugelas faiſoit ſes efforts pour conſerver la vie à *exercite*, puiſqu'on les voit encore dans le P. Monet, *Exercer*, *s'Exercer*, *Exercice* qui ont toûjours été rivaux, de *s'exerciter* & d'*exercite*, car on les voit tous dans Nicod, les ont enfin ſupplantez & ſont demeurez les ſeuls en uſage, excepté qu'*exercice* ne ſe dit pas dans le ſens d'*exercite*. Ce dernier au reſte ne s'eſt pas ſeulement dit à cauſe que les Latins diſoient *exercitus*, mais encore parce qu'on a dit *Exercer une armée*. Ce que nous exprimons aujourd'huy en diſant *Faire faire l'exercice aux troupes*.

Arrhes ou *erres*.

IL faut toûjours écrire *arrhes*, & non *erres*, quoiqu'on prononce ce dernier. *Erres* veut dire autre choſe dans la chicane, *les derniéres erres d'un procés*.

Observation.

On ne dit plus *arrhes* qu'au figuré & dans les choſes ſaintes, *Les arrhes du ſalut*. Le Port-

Royal dit en cette façon, *Tant de graces temporelles & ſpirituelles ſont comme les* arrhes *& les primices des biens avenir.* Mais par tout ailleurs, c'eſt-à-dire au propre, on dit *erres*, *Donner des erres au coche : Monſieur, donnez-moy des erres,* diſent les Ouvriers & Artiſans à ceux qui leur commandent quelque ouvrage. En fait de procés on ne dit plus *erres*, mais bien *erremens ; On procédera ſuivant les derniers erremens*, *Les derniers erremens du procés, Meſſieurs ſont*, &c. C'eſt ainſi que nous parlons au Palais. On a dit auſſi autrefois *Reprendre ſes erres & Pourſuivre ſes erres*, pour dire *Reprendre & continuer ſon diſcours*, par une métaphore tirée de la Chaſſe ou Vénerie : mais on ne ſe ſert guéres plus de ces façons de parler, excepté, comme le remarque tres-bien M. R, qu'on dit encore quelquefois *Aller grand erre*, pour dire *Aller vîte :* Car c'eſt ainſi que vont ceux qui ſuivent les *erres* d'une bête qu'ils chaſſent & pourſuivent. Ronſard enfin eſt un des premiers qui ait dit *erres* pour *arres* dans le ſens ordinaire. Ce mot d'*arres* enfin vient du mot hebreu *arab* qui ſignifie *ſpopondit, Il a promis, Il a répondu :* ce qui a un parfait rapport avec la ſignification qu'a parmi nous le mot *erres*, & au mot Latin *arrhabo arrhabonis*. Car ce n'eſt que dans la ſuite qu'on a dit *arrha arrharum*, dont nous avons formé *arres*, & puis *erres*.

En *Prépoſition.*

EN prépoſition devant l'Adverbe *ſi*, lors qu'il a un Adjectif, ne ſe peut mettre en proſe que l'on ne mette l'Adjectif *un* entre *en* & *ſi*. Cette régle, quoiqu'exprimée le plus clairement que j'aye pû, ſeroit néanmoins difficile à comprendre ſans exemple: mais l'exemple le va faire entendre d'abord. M. de Malherbe dit: *Auſſi-bien crois-je qu'en ſi belle & ſi grande compagnie où elle fut portée, s'il y en eût eu non pas une ſeule, mais un muid, il ſe fut trouvé à qui en bailler.* Il faut dire ſans doute, *Auſſi-bien crois-je qu'en* une *ſi belle & ſi grande compagnie*, & non-pas *qu'en ſi belle & ſi grande compagnie.* J'ay ajoûté à la régle cette reſtriction *en proſe*, parce qu'en vers non ſeulement il n'eſt pas vicieux,

mais il eſt auſſi élégant que commode, ainſi que l'on peut voir en une infinité d'endroits aux Ouvrages de M. de Malherbe, qui à force de s'y être accoutumé dans la Poëſie, eſt bien digne d'excuſe s'il luy eſt quelquefois échapé d'en uſer en proſe. Il y a bien d'autres choſes qui ſont des vices en l'un, & des ornemens en l'autre. Ce n'eſt pas qu'abſolument il faille condamner en proſe cette façon de parler: car on dira fort bien, *Il ne ſe faut pas arrêter en ſi beau chemin, Le moyen de s'ennuyer en ſi bonne compagnie.* Et ſi l'on mettoit *un* ou *une*, il ne ſeroit pas ſi bon, ou pour mieux dire, il ne vaudroit rien. Mais pour une fois qu'il ſera bon ainſi, il ſera mauvais cent fois; & pour diſcerner quand il le faut mettre ou non, il ſemble qu'on peut faire cette régle, que lors que le ſens eſt ter-

miné au Subſtantif qui eſt précédé de ſon Adjectif & de *ſi* & d'*en*, comme aux exemples que je viens d'alléguer, *Il ne faut pas s'arrêter en ſi beau chemin*, *Le moyen de s'ennuyer*, &c. on peut & on doit laiſſer *un* : mais quand le ſens ne ſe termine pas au Subſtantif, & qu'il y a quelque choſe enſuite, comme en l'exemple de M. de Malherbe, alors il faut mettre *un*.

OBSERVATION.

Nous voyons dans cette Remarque deux fort belles régles non encore vûës ſur la prépoſition *en*. La premiére n'étant pas aſſez claire, l'autre l'étend & la met dans tout ſon jour. Les exemples que M. de Vaugelas donne ſur toutes deux, les mettent au rang des inconteſtables. A l'égard de ce qu'il dit ſur la premiére, que la ſuppreſſion de l'Adjectif *un* après la prépoſition *en* eſt élégante en vers, quoiqu'elle ſoit bien ſouvent vicieuſe en proſe ; cela ne s'accorde pas à l'uſage moderne de nos meilleurs Poëtes, qui ne feroient cette ſuppreſſion aujourd'huy que dans une extrême néceſſité, quand ils ne pourroient pas autrement meſurer ou accourcir un vers, bien loin de la trouver

élégante. J'en connois même qui la rabaiſſent bien, puis qu'ils la trouvent mauvaiſe : mais ils ſont un peu trop ſévéres. Voicy quelques endroits où Malherbe ſupprime l'Adjectif *un* en vers :

Et qu'avant qu'être à la fête
De ſi penible conquête.

Il commence pareillement en cette maniére une de ſes plus belles Odes :

A la fin c'eſt trop de ſilence
En ſi beau ſujet de parler.

Enfin, M. de Vaugelas ajoûte qu'il y a bien d'autres choſes qui ſont des vices en proſe & des ornemens en vers. C'eſt ce que je ſuis à la veille de faire voir par un Traitté à-part, dans lequel j'établiray que le François de nos Poëtes eſt bien différent de celuy de nos Orateurs, ou, pour parler Ménage, de celuy de nos *Proſateurs*.

Suader.

MOnſieur de Malherbe le dit, mais il ne vaut rien.

Observation.

On ne dit abſolument plus que *perſuader* : & le plus grand des Poëtes que nous ayons ne pourroit faire paſſer *ſuader* que dans le burleſque : & encore ne ſçay-je point s'il ne faudroit pas approcher pour cela de la force de feu M. Scarron. On ne dit point non-plus *Suaſion*, *ſuaſeur*, *ſuaſible*, *ſuaſoire*, *Harangue ſuaſoire*.

On dit ſeulement *perſuaſion*, nôtre uſage n'ayant pû s'accommoder de *perſuaſoire*, de *perſuaſible* & de *perſuaſeur*.

Avenir.

ON dit aux ſiécles *avenir*, & non pas *à avenir*, comme on a dit autrefois & comme pluſieurs écrivent encore; ny *à venir*, comme écrivent quelques autres. On n'en fait qu'un mot qui eſt indéclinable, & qui ſert à tout nombre & à tout genre. Il paſſe pour Adverbe. M. de Malherbe dit: *Nous ne pouvons pas deviner ce qui nous eſt avenir.* Cela ne me ſemble pas bon : il faut dire *ce qui nous doit avenir*, ou *ce qui eſt avenir.*

OBSERVATION.

Le grand uſage eſt bien pour *avenir* mis en un mot : mais *à venir* en deux mots eſt uſité auſſi par des perſonnes qui parlent bien, & qui prétenden même avoir raiſon : Car pourquoy (diſent-ils) imaginer une irrégularité telle qu'un Adjectif indéclinable ſervant à tout nom-

bre & à tout genre ? enfin, un Nom qui fait la fonction d'Adverbe, quand il ne s'agit, ſans chercher tant de détours ; que de dire que c'eſt un Infinitif : Comme quand on dit, *C'eſt une choſe à faire*, *C'eſt une choſe à voir*, puiſque d'ailleurs il n'y a aucun inconvénient à prendre ce dernier party. Tout ce qui fait contre cette opinion, c'eſt qu'on dit ſubſtantivement *prédire l'avenir*, *prévoir l'avenir*. On dit encore au Palais en la même maniére *un avenir*. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut pas condamner abſolument ceux qui écrivent *à venir* ſéparément. Et je voudrois ſuivre icy le parti qu'il me ſemble que M. Richelet a pris, qui eſt d'écrire *avenir* en un mot, quand il eſt Subſtantif, *un avenir* ; & l'écrire en deux quand il eſt Adjectif : comme *Le tems à venir :* & encore mieux quand il fait fonction de Verbe, comme, *ce qui eſt à venir ne ſe peut ſçavoir de perſonne*. Pour *à avenir*, on ne le connoît plus du tout. Il y en a qui écrivent *tems advenir* en un mot, comme qui diroit *qui doit advenir* ; mais cet uſage n'eſt pas des plus ſuivis.

Eluder.

J'Ay mis dans la traduction de Quinte-Curce en parlant d'Alexandre qui coupa le nœud Gordien, *Ou il éluda l'Oracle, ou il l'accomplit.* Quelques Académiciens trouvoïent à redire ſur cet *éluder* qui leur déplaiſoit: mais M. Chapelain, M. Patru, M. de Gombaud, & autres, tiennent qu'on ne peut mieux mettre ces paroles, & ils diſent que le mot d'*éluder* eſt excélent, & particuliérement là.

Observation.

Eluder eſt encore fort bon aujourd'huy & fort uſité en toutes ſortes de ſtiles : on s'en ſert même dans le diſcours ordinaire & familier, & M. R. a fort bien remarqué que M. le Duc de la Rochefoucauld, M. d'Ablancourt, & M. Deſpreaux ont employé ce Verbe dans leurs beaux Ouvrages, où ils ont dit, *Eluder les intentions de quelqu'un, Eluder une propoſition*, & *Eluder la pourſuite de quelqu'un.*

Somme pour *ſommeil.*

Somme pour *ſommeil* eſt fort bon à dire & à écrire. *Je dors d'un bon ſomme* eſt bien mieux dit que *d'un bon ſommeil*, qui néanmoins ne ſeroit pas mauvais. Il eſt vray que l'uſage de *ſommeil* a plus d'étenduë, & qu'on le dit en beaucoup de lieux où il ne faudroit pas dire *ſomme*. Par exemple on dit *je ſuis accablé de ſommeil*, & non *de ſomme*. Il ſemble que le vray uſage de *ſomme* eſt toûjours avec une épithéte, & qu'il ſe plaît avec le Verbe *dormir*, comme en l'exemple que j'ay rapporté : & ainſi l'on dira pareillement, *je dors d'un mauvais ſomme*.

Observation.

M. de Vaugelas n'a pas eu raiſon de dire ſi abſolument que le mot de *ſomme* n'alloit bien

qu'avec le Verbe *dormir*, & qu'il luy falloit toûjours une épithéte. Car bien que M. Deſpreaux ait dit dans ſon Lutrin,

C'eſt là que le Prélat muni d'un déjeuné
Dormant d'un léger ſomme attendoit le dîné,

M. d'Ablancourt a pourtant dit *interrompre ſon ſomme*. Et l'on ne voit en cet endroit ny épithéte, ny le Verbe *dormir* Mais c'eſt peut être la ſeule exception qu'il y ait à la Remarque de M. de Vaugelas, & on peut dire qu'à cela près c'eſt une des meilleures déciſions qu'il ait jamais faites. On diſoit au commencement *ſomne* à *ſomno*, comme on dit *inſomnie*, & non pas *inſommie*: mais l'analogie de *ſommeil* a fait dire *ſomme*, ce qui n'eſt pourtant pas allé juſques à *inſomnie*. Les premiers au reſte qui ſe ſont ſervis de *ſomme* ſont Ronſard & Belleau, comme l'a tres-bien remarqué un ancien Maître des Requêtes ſçavant en nôtre Langue. Il ajoûte que ces deux Auteurs diſoient *ſomne* quand ils vouloient parler de l'action de dormir, & *ſomme* quand ils vouloient ſignifier le Dieu du Sommeil. Mais on ne connoît plus aujourd'huy cette différence.

An & année.

An & *année* ne s'employent pas indifféremment. On dit toujours *an* avec le nombre. Par exemple on dit *un an*, *deux ans*, *vint ans*, *mille ans*, & non *mille années*, *cent années*, &c. Il eſt vray que lors qu'aprés *ans* il y a quelque choſe qui ſuit, non ſeulement ce n'eſt pas une faute de dire *années*, mais il eſt mieux dit qu'*ans*. Par exemple, *Vint années de ſervice m'ont acquis les bonnes-graces de mon maître*, eſt mieux dit que *vint ans de ſervice*, &c. De même *deux années*, *vint années*, *cent années de ſuite*, eſt mieux dit que *deux ans de ſuite*.

Quand il y a un article devant le nombre, il faut encore dire *années*, & non-pas *ans*. Exemple: *Les vint années que j'ay été al ſent*, & non-pas *les vint ans*, &c.

Quand il y a auſſi une épithéte aprés, il faut dire *années*, & non *ans*, comme *Voilà deux années fort pluvieuſes* eſt mieux dit que *Voilà deux ans fort pluvieux*, &c.

On pourra donc faire ainſi la régle, qu'il faut toûjours dire *an* avec le nombre quand le ſens finit aprés *ans*, en ſorte qu'on y puiſſe mettre un point, ou du moins une virgule. Par exemple, on demande, Combien y-a-t-il que vous ne l'avez vû? On répond, *Deux ans.* Il y a là un point aprés *ans*, parce que le ſens eſt parfait. Et ſi on diſoit *deux années*, on ne parleroit pas François. Auſſi quand je diray, *Il y a vint ans que je n'ay été en mon païs*, je parleray bien, parce qu'il y a une virgule aprés *ans:* & ſi je diſois, *il y a vint années que je n'ay été*, &c. il ne vaudroit rien: de même, *il y a trente ans depuis une telle choſe juſques à une*

telle, & non *trente années*. Mais quand *an* ou *ans* a une ſuite qui ne ſouffre point de virgule entre-deux, comme *vint ans de ſervice, deux ans de ſuite, deux ans d'abondance*, alors il faut dire *vint années de ſervice, deux années de ſuite, deux années d'abondance.*

Que ſi l'on ſe ſert du nombre adjectif, & qu'on le faſſe précéder, il faut toûjours dire *année*, & jamais *an*. Par exemple, *la premiére année, la vintiéme année, la centiéme année*, & non *an.*

Quand il y a quelque épithéte devant ou après, ou quelque Pronom quel qu'il ſoit, il faut auſſi toûjours dire *année*, & non-pas *an. Nous avons eu une bonne année*, & non *un bon an. O que ces années ſont longues*, & non *que ces ans ſont longs. C'eſt mon année*, & non *c'eſt mon an*; *cette année*, & non *cet an*; *pluſieurs années*, & non

pluſieurs ans, & ainſi de tous les autres.

Il y a ſeulement une exception quant à l'épithéte, en certaines façons de parler que l'uſage a introduites : comme par exemple de dire *le bon an* au commencement de l'année, & *le bout-de-l'an malheureux ou bienheureux*, parce que l'on a accoûtumé de dire *le bout-de-l'an*, & *le premier jour de l'an arrivé*. Car l'on dit d'ordinaire *le premier jour de l'an*. Mais cette exception n'a lieu qu'en trois ou quatre endroits ſeulement, qui ſont ceux que je viens de noter. Ce qui n'empêche pas que la régle que j'ay dite ne ſubſiſte dans la vaſte étenduë des Adjectifs & de toutes ſortes de Pronoms.

OBSERVATION.

Ne ſeroit-il pas dommage que cette belle & curieuſe Remarque eût demeuré dans l'oubly

aprés avoir donné tant de peine à ſon Auteur ? Elle eſt ſi exacte juſques dans ſes exceptions, que je ne trouve rien du-tout à y ajouter. Je l'ay montrée à de tres-habiles perſonnes en nôtre Langue, qui la trouvent auſſi d'une derniére perfection.

En *Rélatif.*

CEtte particule eſt merveilleuſement commode parmi nous ; & comme chaque Langue a ſes avantages & ſes defauts, on peut mettre ce petit mot au nombre des façons de parler en quoy nôtre Langue ſurpaſſe les autres, & non ſeulement les vulgaires, comme l'Eſpagnole & l'Allemande (excepté l'Italienne qui ſe ſert de *ne* au même ſens) mais auſſi la Gréque & la Latine. Par exemple, *L'argent eſt un inſtrument néceſſaire pour faire de grandes choſes : ceux qui* en *ont*, &c. Je ne ſçay de quelle partie de l'Oraiſon elle eſt ; mais elle approche plus

de l'Adverbe que d'aucune autre.

Les Latins ſont contraints d'employer deux ou trois mots pour cela, ou de laiſſer la choſe indéterminée, qui eſt un grand defaut auquel tombent auſſi les Eſpagnols : car ce n'eſt que quelquefois qu'ils expriment la vertu de cette particule par l'article rélatif qui ſe rapporte au même mot auquel ſe rapporte nôtre *un*, mais imparfaitement ; parce que l'article ſpécifie trop une choſe qui de ſoy eſt générale : Comme ſi je dis *Teneis dineros*, on me répond *No los tengo*. Qui ne voit que ce *los* eſt un article ou un Pronom défini qui emporte la ſignification d'une choſe déterminée, définie & ſpéciale, & que lors qu'on dit *Teneis dineros*, le mot de *dineros* eſt indéfini & eſt employé dans une étenduë fort générale : Au-lieu que cela n'arrive pas à nôtre *en* : car ſi je

demande, *Avez-vous de l'argent?* & que l'on me réponde, *Je n'en ay point*, la réponſe ſe trouve conforme à la demande, en ce que l'une & l'autre ſont indéterminées, indéfinies & ne ſpécifient rien : Au-lieu qu'en Eſpagnol *los* rend une réponſe définie & ſpécifiée à une demande qui ne l'eſt point. Bien ſouvent M. de Malherbe oublie cette particule : *Si vous aviez d'auſſi pertinentes raiſons de vôtre ſilence comme j'ay du mien.* Il faut *comme j'en ay du mien.*

OBSERVATION.

M. de Vaugelas avoit fait paroître en d'autres endroits qu'il connoiſſoit beaucoup la Langue Italienne : mais nous doutions qu'il ſçût autant d'Eſpagnol qu'il en paroît ſçavoir par cette Remarque. Il n'eſt pas croyable combien on s'applique aujourd'huy en France à l'étude de ces deux Langues étrangéres. Le P. Bouhours eſt ſans doute celuy qui a le plus contribué à établir parmi nous la curioſité de l'Eſpagnol, par le ſoin qu'il a pris de ſemer une grande quantité de belles choſes en cette

Langue dans ſes Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne, qui furent reçûs du Public, comme tout le monde ſçait, avec un grand applaudiſſement. Pour l'Italien, il y a long-tems que les François s'y appliquent, & M. Ménage nous a fait voir en cela une eſpece de prodige: car, tout François qu'il eſt, il a montré qu'il poſſedoit autant & peut-être plus la Langue Italienne que les plus habiles Italiens. On ne peut pas mieux écrire qu'il a fait en cette Langue, ſoit en proſe ſoit en vers: & nous avons de luy des Oeuvres Italiennes imprimées, dont les Italiens font beaucoup de cas. Il a même fait un Traitté tres-curieux & tres-profond des Origines de la Langue Italienne. Enfin; toutes ces choſes ont fait ſouhaitter à l'Académie *della Cruſca* de Florence, la plus célébre d'Italie, de l'avoir pour leur membre. On laiſſe à penſer s'il n'auroit pas été reçû avec joye dans l'Académie Françoiſe, luy qui écrit ſi-bien en cette Langue & qui en a fait de ſi belles & de ſi nombreuſes Obſervations, s'il avoit voulu faire les démarches auſquelles les Statuts de cette Compagnie obligent tout le monde, qui eſt de luy en demander l'entrée: à quoy bien des gens ne veulent pas s'aſſujettir, appréhendant que la brigue d'un foible Compétiteur ne les faſſe échouër.

Mais pour revenir à la Remarque de M. de Vaugelas, je croi que M. Corneille le jeune a dit tout ce que l'on pouvoit dire ſur cette particule, dans ſes Notes ſur les premiéres Remarques de M. de Vaugelas à la Remarque *Comme je ſuis*, où il met que l'on ne doit ſupprimer le rélatif *en* que lors que le Verbe *avoir* a un autre Nominatif que *il* ou *elle*. Il ajoûte qu'il ſeroit même mieux

de ne faire jamais cette ſuppreſſion. Voyez les exemples qu'il en donne, qui ſont fort bons, dans la page 572. de ſes Notes.

A la mienne volonté.

A La mienne volonté, pour l'*utinam* des Latins, eſt une ancienne façon de parler purement Françoiſe, dont M. Coëffeteau uſe ſouvent. Toutefois pluſieurs la condamnent aujourd'huy juſques à la vouloir faire paſſer pour ridicule. Car ils diſent que ces Pronoms poſſeſſifs *mien*, *tien*, *ſien*, ne ſe trouvent jamais entre l'article défini & un Nom ſubſtantif. Par exemple, qu'on ne dit pas *le mien pére*. Et ils ont raiſon, & par conſéquent qu'on ne peut dire en bonne ſyntaxe, *A la mienne volonté*. Mais, comme nous avons dit ailleurs, Autre choſe eſt parler grammaticalement, & autre choſe parler François ; ces exemples

des façons de parler qui ſont directement contre la Grammaire, leſquelles ne laiſſent pas d'être bonnes, & même plus élégantes que les autres ſont fréquens non ſeulement en toutes les Langues, mais encore en la nôtre. Ils auroient donc tort de ſe moquer de cette phraſe, & de la condamner pour cette raiſon, s'ils n'en apportoient une meilleure, qui eſt qu'on ne la dit plus à la Cour. En ce cas-là il n'y a rien à répliquer, ſuivant la définition que nous avons donnée de l'uſage. Mais il n'eſt pas vray qu'à la Cour on ne le dit plus: Néanmoins comme j'avouë qu'il n'y eſt pas auſſi beaucoup uſité, & que d'ailleurs il eſt deſapprouvé de force gens, je ne voudrois pas en uſer. Nous avons en ſa place *Plût à Dieu*, encore qu'il y ait des endroits où l'on ne s'en peut pas ſervir: comme quand on ſouhait-

te de mauvaiſes choſes, pour l'événement deſquelles on ne peut uſer de ce terme ſans impiété & ſans blaſphéme, parce que *plaire à Dieu* en ce ſens n'emporte pas avec ſoy une ſimple permiſſion de Dieu, mais une volonté abſoluë, laquelle il ne contribuë jamais au mal. Et pour montrer clairement que *plaire* en cette phraſe & en d'autres ſemblables ſignifie *vouloir*, & non pas *permettre*, c'eſt qu'on dit, *Vous plaît-il me permettre ?* Comme pour dire plus civilement, *Voulez-vous me permettre ?* Au-lieu que s'il ſignifioit une permiſſion, on ne pourroit pas le joindre au mot de *permettre*, non-plus que de dire, *Permettez-vous de me permettre ?* qui ſeroit une façon de parler monſtrueuſe, & qui n'auroit point de ſens. Il eſt vray que puiſqu'il ne faut point faire de mauvais ſouhaits, il n'eſt que

bon qu'il n'y ait point de termes pour les exprimer.

OBSERVATION.

De la façon que cette Remarque finit, il ſemble qu'elle condamne abſolument *A la mienne volonté*. Il eſt cependant vray que cette façon de parler ſe peut encore ſouffrir dans un Diſcours public, & particuliérement dans un Sermon & dans une compoſition relevée. C'eſt le ſentiment de tous les habiles gens à qui j'en ay parlé, *A la mienne volonté* eſtant une belle & éloquente imitation de l'*utinam* des Latins. On ne voit pourtant point cette locution dans M. Richelet. Ce n'eſt cependant pas toûjours une preuve qu'une façon de parler ſoit mauvaiſe, comme je l'ay deja dit & comme je ſeray encore obligé de le répéter pluſieurs fois. Ce Dictionnaire eſt aſſûrément le meilleur que nous ayons encore : mais il n'eſt pourtant pas parfait pour cela, comme l'Auteur l'avouë luy-même : car il a oublié d'y mettre un bon nombre de mots & de façons de parler qui ſont tres-bonnes, ſans compter ce qu'on y trouve à redire d'ailleurs. Et je ne doute point que ſi cet Auteur avoit la liberté de nous donner une bonne édition de ſon Dictionnaire, il ne fût peut-être incomparable, & qu'il ne fût preſqu'autant à eſtimer en nôtre Langue que celuy de l'Académie della Cruſca l'eſt dans l'Italienne. Tout cela ſoit dit néanmoins ſans offenſer le futur Dictionnaire de l'Académie, qui paroîtra (dit-on) tout au plû-

tôt dans le ſiécle prochain. Si cela eſt, il ne tardera guéres, puiſque nous n'avons plus qu'onze ans à écouler de ce ſiécle-cy. Bien des gens comparent ce travail de l'Académie à celuy d'une montagne qui accouche : mais ce ſont des médiſans. A l'égard du Dictionnaire de M. de Furetiére, il eſt à la veille de paroître : & comme on accuſe cet Auteur d'avoir pillé celuy de l'Académie, nous pourrons juger des eſpérances qu'on nous donne de celuy-cy par ce que nous trouverons dans celuy-là. Car ſi ces deux ouvrages venoient à ne pas ſe reſſembler, on auroit injuſtement perſécuté cet Académicien.

Sus ſuſpied.

IL faut dire *mettre une armée ſus pied*, & non-pas *ſurpied* ny *ſur les pieds*. Et M. de Malherbe ayant dit dans ſa Traduction de Tite-Live, *Du tems que Philippe étoit encore ſur ſes pieds*, il a mal parlé. Il falloit, *étoit encore ſuſpied*. Et c'eſt icy la ſeule exception qu'il y ait à cette régle générale : Qu'il faut toûjours dire *ſur*, & non *ſus*, quand c'eſt une prépoſition qui va devant le Subſtantif. Comme

me, *Il luy a mis la couronne* ſur *la tête*, & non *ſus la tête*. Je ſçay bien que ceux qui n'ont aucun ſoin de la politeſſe du langage, dont le nombre eſt infini, négligeront cette Remarque, & ſe ſerviront du premier qui leur viendra au bout de la plume; mais je ſçay bien d'ailleurs que M. le Cardinal du Perron, M. Coëffeteau, & généralement tous ceux qui ſe rendent exacts en la pureté de nôtre Langue, ne ſe ſervent jamais de *ſus* pour prépoſition auprès des Noms. Ils diſent toûjours *ſur*. Il eſt vray que l'on dit *courir ſus aux ennemis*, comme je l'ay déja remarqué: mais qui ne voit que *ſus* en ce lieu-là ne tient point lieu de prépoſition, puiſque l'on ſe ſert de cette même phraſe, en diſant, *Il leur a couru ſus*. Ce que l'on ne diroit pas ſi *ſus* étoit là une prépoſition, qui ne va jamais toute

ſeule, & qu'elle ne ſoit ſuivie immédiatement du mot qu'elle régit & précéde, comme ſon Nom même de prépoſition le ſignifie & le dénote aſſez.

Observation.

Cette Remarque eſt importante, elle va toute à condamner *ſus* prépoſition, excepté ſeulement dans cette façon de parler, *Mettre une armée ſuſpied*. Ce qui eſt une exception à ce qu'il avoit décidé trop généralement dans ſa Remarque de *Par-ſus tout*. Il y a cependant bien des gens qui diſent *Mettre une armée ſur pied*, & qui approuvent l'endroit de Malherbe que M. de Vaugelas condamne. En effet, on dit communément, *Il ſera toûjours ſur ſes pieds*, *Il eſt toûjours ſur ſes pieds*, pour dire qu'une perſonne eſt toûjours en état de faire ce qu'elle voudra. On dit encore, *Il eſt à la Cour ſur un bon pied*, *On le regarde ſur le pied de bel Eſprit*, *Quand on eſt ſur ce pied-là*, *Les choſes ne ſont pas encore ſur ce pied-là*, *J'ay acheté ma charge ſur le pied de dix mille écus*. Et il eſt conſtant qu'il faut dire icy *ſur*, & non-pas *ſus*. Et cela vient, ce me ſemble, de ce qu'il y a quelque choſe entre la prépoſition *ſur* & le mot *pied*. Mais c'eſt une queſtion, ſi on ne peut point dire *ſus*, auſſi-bien que *ſur*, quand cette particule eſt jointe immédiatement au mot *pied*, parce qu'alors il paroît que cette façon de par-

der ſoit adverbiale : Comme, *Il eſt ſurpied* ou *ſuſpied*, *Mettre une armée ſuſpied* ou *ſurpied* : c'eſt-à-dire, Mettre une armée en état de rendre ſervice. Ce ſont là des façons de parler auſquelles il n'eſt pas permis de rien ajoûter ni de rien diminuer. Il les faut laiſſer comme elles ſont, en-ſorte même qu'il n'eſt pas permis, en y ajoutant un Pronom, de dire *Il eſt ſur ſes pieds*, comme nous l'avons déja obſervé en parlant de ce Proverbe, *Il a la puce à l'oreille*, & non-pas *à ſon oreille*, & ainſi de quelques autres façons de parler dont j'ay commencé à dire quelque choſe dans la Remarque de la Suppreſſion des Articles. Ce qui ſemble faire icy toute la difficulté, c'eſt que l'on ne diſcerne pas bien ſi les perſonnes qui diſent, *Mettre une armée ſurpied* ou *ſupied*, prononcent *ſur* ou *ſus*. Il paroît même que la délicateſſe de nôtre Langue nous porte plûtôt à dire *ſuſpied*, que *ſurpied*, qui eſt un peu plus rude. On dit encore *Compagnie retenuë* ou *conſervée ſuſpied*, & je ne ferois point de difficulté de parler ainſi, ſans condamner ceux qui parlent autrement : mais je voudrois toûjours écrire *ſurpied*. On dit auſſi *Capitaine en pied*

Il faut enfin obſerver qu'il n'y a icy que la prépoſition *ſus* de condamnée. Car quand cette particule eſt Interjection, nos Auteurs s'en ſervent volontiers. C'eſt ainſi que M Scarron, Moliére, & M. Quinault ont dit par exemple, *Sus, ſus, chantons, &c.* M. Corneille le jeune dit auſſi fort bien que *Sus* eſt excélent en nôtre Langue comme Interjection ; qu'elle ſert à exhorter, comme *Sus, amis, qu'on ſe réveille* ; & qu'on l'employe ſur-tout dans les chanſons à

boire où l'on la répéte de bonne-grace, en disant, *Sus, ſus, enfans, prenons le verre.* M. R. la met auſſi pour bonne en ce ſens-là. Je croi pourtant qu'on peut encore employer cette Interjection dans des vers ſérieux. Puiſque Bertaud a dit dans de fort belles Stances :

Sus, ſus, *réſolvons-nous de quitter nôtre ennuy,*
Tuons ce qui nous tuë, armons-nous de conſtance :
Et ce que nous cherchons en la pitié d'autruy,
Tâchons de le trouver en nôtre réſiſtance.

Automne *de quel genre.*

AUtomne eſt toûjours féminin, *L'Automne a été fort belle, Nous avons eu une Automne pluvieuſe.*

Observation.

Nos Grammairiens & nos Auteurs ſont partagez ſur le genre de ce mot, comme je l'ay fait voir dans mes Queſtions de Langue, & il y a tant d'autoritez pour les deux genres, qu'on ne pourra pas être blâmé quand on fera ce mot indifféremment du genre féminin & du maſculin ; comme, *Cet Automne eſt chaud & ſec,* & *Cette Automne eſt chaude & ſéche.*

Suppression d'article.

MOnsieur de Malherbe dit, *Vous tourniez le visage vers la Provence.* Il ne faut point d'article devant *visage*, & il faut dire. *Vous tourniez visage vers la Provence.*

Observation.

Je croi qu'il y a des endroits où l'on peut mettre l'article dans cette façon de parler, & je pense que c'est particuliérement en cet endroit de Malherbe, comme on dit encore *Tourner le dos à quelqu'un* ou *à quelque chose.* Il est vray aussi qu'il y a des endroits où il le faut supprimer, & dire *Tourner visage*, comme on dit encore *Faire face, Faire tête, Faire chère entiére, Faire fonds, Faire piéce*, &c. Car ce sont des façons de parler Adverbiales, où il ne faut pas considérer s'il faut ou non un article ou un Pronom. Il suffit que l'usage les ait établies sans article, & ainsi il les faut laisser telles qu'elles sont, sans écouter les cris de la Grammaire qui est une broüillonne & une criarde. Car comme autrefois *aliud erat Latinè, aliud grammaticè loqui*; il est encore vray aujourd'huy qu'on peut parler fort bon François, quoique la raison, la Grammaire, & les régles soient opposées à la façon de parler dont on se sert.

Affecté & affété.

CE ſont deux mots auſquels beaucoup de gens ſe trompent, parce qu'y ayant quelque apparence qu'*affété* vient d'*affecté*, dautant qu'il n'y a point d'*afféterie* ſans *affectation*, ils les confondent enſemble : & cependant on dit *une femme affétée*, & non-pas *affectée*. Et la différence eſt ſi grande, que celuy-cy a la ſignification paſſive, & l'autre l'a active. On dit auſſi un ſtile *affété*, & *affecté* ne vaudroit rien en ce ſens-là.

OBSERVATION.

Je ſuis ſûr qu'un grand nombre de Provinciaux me ſçauront bon gré de ce que je leur fais part de cette Remarque de M. de Vaugelas, qui n'avoit point encore paru. Car dans la plûpart des Provinces on confond la ſignification de ces deux mots. Amiot même a mis *affété* pour *affecté*, comme le remarque Nicod dans ſon Dictionnaire. J'obſerve à mon tour que ce der-

nier n'a pas ſçû la ſignification d'*afféterie* & d'*affété* quand il a dit que le premier ſignifioit *aſtutia, vaframentum*; & l'autre *aſtutus, vafer, veterator*. Le P. Monet leur a donné le même ſens dans ſon Parallelle, où il appelle *l'afféterie* une *ruſe effrontée*, & un *affété* un *effrontément ruſé*. Et tout cela mal; car nous employons ces termes pour marquer une trop grande affectation à ſe parer, à bien parler, ou à faire quelqu'autre choſe. Ce qui eſt toûjours un vice. Et c'eſt en ce ſens que tous nos Auteurs modernes ont employé ces mots. M. d'Ablancourt diſant dans ſon Tacite: *Elle le prit par ſes* afféteries *& par ſes careſſes*. M. Richelet définit fort bien l'*afféterie*, en diſant que ce ſont des maniéres étudiées & pleines d'affectation, maniéres engageantes & concertées. M. Deſpreaux dit *un langage affété* dans ſes Satyres. Et M. de Voiture met dans ſes Lettres, que *la plus petite eſt la plus éveillée & la plus affétée*. Il y a même fort long-tems que nôtre Langue fait différence entre *affecté* & *affété*, puiſque le célébre Henry Eſtienne diſoit dans le ſiécle paſſé: Comme font Meſſieurs les Courtiſans quand il « leur faut prononcer *affété*. Car malgré qu'ils « en ayent, il faut qu'ils diſent *affecté*, & non-pas « *affété*: dautant que nôtre Langue, comme vous « ſçavez, met différence entre *affecté* & *affété*, « encore que ce mot ſoit pris de celuy-là. Et « dans un autre endroit: Ce langage eſt trop *af-* « *fecté*, & tel qu'on le peut bien auſſi appeller « *affété*: & il ne faut pas s'étonner s'il eſt *affecté*, « puiſqu'il ſe ſert de langues affectées. «

Nous avons au reſte emprunté cette ſignification d'*affété* des Doreurs, qui diſent *afaiter*

pour polir & rendre beau, net & reluisant. Et c'est enfin parce que l'*affèterie* consiste dans un excés d'affectation qui rend toujours les *affétés* ridicules, que la plûpart des Provinciaux ont confondu l'usage d'*affecté* & d'*affété*.

Mollir, amollir, & Se piquer de quelque chose.

Mollir est nouveau, & il s'introduit fort depuis peu pour dire *ployer, fléchir.* Exemple, *C'est un esprit qui ne mollit point*, c'est-à-dire *qui ne ploye point, qui ne fléchit point, infléxible. Amollir* est toûjours actif: mais *mollir* est neutre. Je ne l'ay jamais lû dans aucun bon Auteur, & je ne voudrois pas me hâter de l'écrire. Ce mot peut même servir d'exemple à cette régle qu'il faut observer entr'autres en écrivant, de n'user pas de plusieurs mots ou de plusieurs façons de parler nouvelles de la Cour, sur-tout si l'on écrit d'un stile grave & sérieux.

Je ne voudrois pas écrire pour rien du monde, *Il ſe pique de bravoure*, qui eſt une façon de parler de nos Courtiſans. Il n'eſt ſupportable que dans une Lettre, & encore faut-il que ce ſoit en raillant: ny je ne voudrois jamais écrire, *Il ſe pique de chanter* ou *de faire mieux des vers que perſonne du monde;* parce que cette phraſe eſt encore trop moderne: & il ſeroit à craindre que dans les Provinces on ne m'entendît pas, ou que les hommes doctes qui ne hantent point la Cour, ne m'entendiſſent point non-plus. C'eſt pourquoy en la définition de l'uſage j'ay joint, *La façon d'écrire de la plus ſaine partie des Autcurs. modernes*, parce que ce ſont eux qui font choix des mots & des façons de parler de la Cour, & qui modér nt & corrigent les défauts qui s'y rencontrent.

OBSERVATION.

Je ne ſçay pourquoy M. de Vaugelas dit que *mollir* dans le ſens qu'il luy donne, étoit nouveau de ſon tems ; (car il ne l'eſt plus aujourd'huy) puiſqu'on le trouve, ce me ſemble, en cette façon dans Nicod, qui ajoûte que Bellay a fait *amollir* paſſif. Il ne doit pourtant être qu'actif, comme le remarque icy M. de Vaugelas. Mais il n'eſt pas ſi certain ſi *mollir* ne peut point être actif, & ſi on ne peut point dire avec quelques-uns, *Le chaud* mollit *la cire & durcit l'argile.* Il ſera pourtant toujours mieux de faire *mollir* neutre, ſuivant cette Remarque. *Durcir* ne doit auſſi être que neutre. On ne doit donc plus faire difficulté à-preſent d'employer *mollir* pour *ployer, fléchir.* Puiſque nous voyons dans nos meilleurs Livres, *C'eſt un eſprit qui ne* mollit *point*, *L'aîle droite de la cavalerie commençoit à* mollir *quand*, &c. Molière dit auſſi, *C'eſt un homme qui commence à* mollir.

A l'égard de l'autre façon de parler, *Se piquer de quelque choſe*, pour ſignifier, Prétendre avoir quelque vertu, ou ſçavoir quelque choſe parfaitement ; il eſt certain encore qu'elle n'étoit pas fort nouvelle dans le tems que M. de Vaugelas faiſoit ſes Remarques, puis qu'on la trouve dans les Dictionnaires de ſon tems. Il eſt vray qu'elle ne parut point dans le ſiécle paſſé : mais ce qu'il y a encore de certain ſur cette locution, c'eſt que ſi on ne peut pas dire qu'elle puiſſe entrer dans un ſtile relevé, on la

peut pourtant écrire. Et voilà dequoy elle a profité depuis M. de Vaugelas. Mais elle ne doit pas ſortir du ſtile ſimple & moyen. M. le Duc de la Rochefoucauld dit dans ſes Maximes morales, *Un honnête homme ſçait tout & ne ſe pique de rien.* On dit encore au même ſens, *Se piquer d'honneur.*

A lerte.

A *Lerte* eſt un mot que l'on dit aſſez communément, mais que je n'ay jamais vû écrit dans un bon Auteur, ſi ce n'eſt un qui en a uſé & qui en a auſſi été repris avec raiſon. C'eſt un mot barbare qui vient, comme je croi, de l'Italien; mais qui n'eſt point encore bien naturaliſé. Ceux qui s'en ſervent luy donnent divers uſages dont je ne propoſeray point d'exemples, parce qu'ils ne valent tous rien.

OBSERVATION.

Je croi qu'aujourdhuy *à lerte* eſt un peu plus naturaliſé François qu'il ne l'étoit lors que M.

de Vaugelas écrivoit cette Remarque. M. Despreaux a dit *Etre à lerte.* On dit encore *Avoir l'esprit à lerte.* Les gens de guerre l'ont fait recevoir à force de le dire. Il est vray qu'on ne l'écrit pas si librement : mais je ne doute point que cette façon de parler ne fût bien reçûe dans une Relation de guerre d'un stile cavalier & aisé. Peut-être que l'Auteur que M. de Vaugelas reprend, s'en étoit servi en quelqu'autre matiére. Ce qu'on ne permettoit peut-être pas en ce tems-là. On m'a même assûré que ce mot est dans le Dictionnaire de l'Académie. M. R. l'a mis dans le sien.

M. de Vaugelas ne devoit cependant pas douter que ce terme ne vinst de l'Italien *erta* qui signifie un chemin ou sentier par lequel on monte sur une hauteur, & par où on envoye des soldats pour découvrir les ennemis du haut de la colline. Les Italiens ont dit *andar all'erta & stare all'erta*, & nous à leur imitation *être à lerte*, pour dire être sur ses gardes, être prêt, être éveillé & promt dans tout ce que l'on fait. Les Espagnols disent aussi *estar en alerta, alertamente & aletarse*, pour dire être à l'erte, prendre garde à soy : & je croy que c'est la seule signification qu'a aujourd'huy ce mot parmi nous ; & je ne comprens pas ce que veut dire M. de Vaugelas, quand il dit que ceux qui s'en servent luy donnent divers usages dont il ne veut proposer aucuns exemples, parce que, dit-il, ils ne valent tous rien. Car je ne connois absolument aucun autre usage d'*alerte* que celuy que je viens de marquer.

Son *Pronom.*

Son ne ſe met jamais avec un Pluriel, ou, pour mieux dire, ne ſe rapporte jamais à un Pluriel: & ainſi M. de Malherbe a mal dit: *Celuy qui eſt fol n'a pas tous les vices en ſon extrémité.* Il faut, *en leur extrémité.*

Observation.

Il ſemble que comme le Pronom *ſes* ſe peut rapporter à un Singulier, comme l'exemple ſuivant le fait aſſez voir, *Ses accés ſont longs*, (c'eſt ainſi que l'on parle, ſoit par rapport au malade, ſoit par rapport à la fiévre, qui ſont deux Singuliers) *ſon* devroit auſſi avoir la liberté de ſe dire du Pluriel. Mais toutes les raiſons, encore une fois, ſe doivent taire quand le bon uſage parle, qui ſans difficulté ne veut pas que le Pronom *ſon* ſe rapporte à un Plurier: & il n'y a guéres que les Provinces Gaſconnes qui faſſent cette faute. Les Normans y ſont auſſi un peu ſujets, & ainſi il ne faut pas s'étonner ſi Malherbe, qui étoit originaire de Normandie, a parlé de la ſorte.

Autre Remarque ſur Son, ſa, ſes.

SOn Pronom poſſeſſif en tout genre & en tout nombre s'employe quelquefois vicieuſement par d'excélens Ecrivains qui n'y prennent pas bien garde, s'en ſervans au lieu du rélatif *luy* & *leur*, & de l'article joint au Nom qui ſuit le Verbe. Quoique je penſe avoir bien exprimé la choſe, elle ne ſe peut néanmoins bien entendre ſans exemple. Le voicy : *Un loup enleva un enfant ſans entamer ſa peau.* Je dis que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire, *Un loup enleva un enfant ſans luy entamer la peau.* En quoy vous voyez l'uſage de la Remarque que je viens de faire : car au-lieu de *ſa* Pronom poſſeſſif, il faut mettre *luy* Pronom rélatif devant le Verbe *entamer*, & mettre après le Verbe l'article du

Nom qui ſuit, comme eſt icy *la peau*. La raiſon en eſt toute claire : c'eſt que le Pronom poſſeſſif *ſa* fait une équivoque & ſe peut auſſi tôt entendre du *loup* que de l'*enfant*, &, qui plus eſt, ſe doit entendre du *loup*, puis qu'il eſt vray que ſi on entendoit parler de la peau du loup, on ne le diroit pas autrement ; Au-lieu que ſi on entendoit parler de celle de l'enfant, on diroit *ſans luy entamer la peau*.

Il eſt vray que cela n'a lieu que lors que le Subſtantif qui ſuit le Verbe peut convenir à l'agent & au patient, comme *peau* convient icy au *loup* & à l'*enfant*. Car ſi ce Subſtantif qui ſuit le Verbe ne convient qu'à un, alors, parce qu'il n'y a point d'équivoque, il faut uſer du Pronom poſſeſſif. Par exemple : *Un loup enleva un enfant ſans luy entamer la peau & ſans déchirer ſes habits*, & non-pas *ſans*

luy déchirer les habits; parce qu'*habits* n'eſt point équivoque, & qu'il ne convient qu'à *enfant*: & pour le faire mieux juger, au-lieu de ces mots, *ſans déchirer ſes habits*, mettons *ſans luy crever les yeux*, vous verrez qu'il faut dire ainſi, & non-pas *ſans crever ſes yeux* ou *ſans luy crever ſes yeux*, parce que ce mot *yeux* eſt équivoque & convient également au *loup* & à l'*enfant*.

Au reſte, cette régle qui me ſemble aſſez facile à obſerver en nôtre Langue, (quoiqu'une des plus excélentes plumes de la France y ait quelquefois manqué) a ſa pratique ſi mal-aiſée en la Langue Latine, que ſes meilleurs Auteurs y ont failli, & ont mis ſouvent *ſuum* pour *ipſius*, & *ipſius* pour *ſuum*. Ce qui eſt plus encore à remarquer & à admirer, c'eſt qu'Aulugelle, ſi je ne me trompe, Ma-

crobe, & Laurentius Valla, excélens Grammairiens, ſont tombez dans la même faute aux mêmes endroits où ils la reprenoient en autruy : comme je ne doute pas auſſi que dans ces Remarques je ne péche auſſi contre mes propres régles : tant il eſt naturel à l'homme, & ſur-tout à moy, de faillir.

OBSERVATION.

La premiére choſe qu'il y a à examiner en cette rencontre eſt de ſçavoir ſi cette Remarque eſt différente de celle qui précéde ſur le même Pronom : car il ſemble d'abord que ce ſoit la même choſe : & en effet il paroît y avoir beaucoup de rapport entr'elles. Car il s'agit de mettre en l'une & en l'autre le rélatif *luy, leur* : & l'exemple de la premiére Remarque reſſemble beaucoup à ceux de la derniére. Nonobſtant tout cela je dis que ces deux Remarques ſont abſolument différentes. Dans la prémiére ce Pronom n'y eſt point équivoque du tout, comme il eſt aiſé de le voir ; au-lieu qu'il l'eſt dans la ſeconde. Dans la premiére, M. de Vaugelas établit ſeulement que ce Pronom au Singulier ne peut point ſe rapporter à un Subſtantif pluriel. Qui ne voit d'abord que cette diverſité de nombre ôte toute équivoque? Mais

dans la derniére ce Grammairien tâche ſeulement de faire voir que lors qu'il y a danger d'équivoque, il ne faut point employer ce Pronom; mais qu'il faut alors mettre à ſa place le rélatif *luy* & *leur*, avec diſtinction pourtant. Car quand le Subſtantif ne convient qu'à l'une des choſes dont on parle, il faut laiſſer le Pronom poſſeſſif. Ce qui met une derniére différence entre la précédente Remarque & celle-cy : parce que dans l'autre il faut toujours *leur* quand le Subſtantif auquel il ſe rapporte eſt au pluriel.

Cette déciſion eſt donc une des plus belles & des plus néceſſaires de toutes celles que M. de Vaugelas ait jamais faites. Il n'avoit ſans doute pas eu le loiſir de la bien examiner lors qu'il fit imprimer ſes premiéres Remarques; puiſque ce qu'il y en a dit pourroit à peine ſervir de titre à ce qu'il en met icy. Enfin, tous les exemples que M. de Vaugelas met dans ſa Remarque pour confirmer ſa régle, ſont ſi naturels & ſi forts, que je n'en ajouteray aucun autre.

Abîme.

Abîme eſt toûjours maſculin, *C'étoit un grand abîme*, & non-pas *une grande abîme*, comme parlent quelques-uns.

Observation.

Cette Remarque eſt encore véritable. C'eſt ainſi que M. Ménage l'a dit depuis dans ſes Obſervations, où il met que Ronſard l'a fait féminin, en diſant dans ſes Poëſies *l'abîme la plus profonde*. J'ay vû des femmes parler ainſi. Il ne faut pas s'en étonner: elles aiment à faire la plûpart de nos mots de ce genre-là, comme je l'ay remarqué plus particuliérement dans la premiére partie de mes Queſtions de Langue.

Supplicier.

Supplicier, pour *faire endurer le ſupplice*, *Exécuter*, ne vaut rien: & eſt un de ces Verbes qui ne ſe peuvent pas former de leur Subſtantifs.

Observation.

Il eſt vray que ce mot n'eſt guéres connu que dans les Provinces, où l'on entend dire *ſupplicier*. Car à Paris on ne le connoît que peu ou point-du-tout. Et M. de Vaugelas l'avoit ouï dire en Savoye, comme je l'ay entendu dire en Dauphiné: & ainſi c'eſt le bon uſage qui s'oppoſe ſeul à l'établiſſement de ce Verbe, puiſque s'il ne le falloit conſidérer que du côté de l'analogie, il ne ſeroit pas mauvais. Car combien de Verbes avons-nous qui ſe forment de leurs Subſtantifs? Le nombre en eſt trop grand pour en donner des exemples. Je ne parleray donc que de ceux qui ont une terminaiſon ſemblable à celuy-cy, au nombre deſquels je mets d'abord *Vice* qui fait *vitier*, dont les Sçavans ſe ſervent; *Circonſtance* fait *circonſtancier*; *Sentence*, *ſententier*; *Licence*, *licentier*, & peut-être quelques autres encore que ma mémoire ne me fournit pas à-preſent. *Supplicier* pourroit donc paſſer du côté de l'analogie: mais le bon uſage s'oppoſe à ſa reception, & cela ſuffit pour le faire rejetter.

Atroce, Atrocité.

Atroce, épithéte de *crime*, eſt fort bon & uſité par M. Coëffeteau, qui ſans contredit eſt celuy de tous nos Ecrivains qui a écrit le plus purement, & qui s'eſt montré le plus religieux à ne jamais uſer d'un mot ni d'aucune façon de parler qui ne fût reçûë à la Cour. Mais *atrocité* au Subſtantif n'eſt pas encore bon, je ne ſçay ſi avec le tems il le pourra devenir.

Observation.

Cette Remarque eſt encore dans toute ſa force: *atroce* ſe dit, *injures atroces*. C'eſt ainſi que parle M. Patru dans ſes Plaidoyez. Mais on ne dit guéres *atrocité*, & encore moins *atrocement*. Ces mots ſont ſi Latins, que tout ce que nous avons pû faire a été de conſerver *atroce*. Je penſe qu'*atrocité* peut pourtant avoir place dans un Diſcours public & dans une compoſition relevée. M. Ménage le préfére même à *griéveté*, puis qu'il ſoûtient dans ſes Obſervations

qu'il aimeroit mieux dire *la grandeur du péché*, *l'énormité* ou *l'atrocité d'un crime*, que *la griéveté du péché*, *la griéveté d'un crime*. Pour M. Richelet, il met dans ſon Dictionnaire *atroce*; il ne met pourtant point *atrocité*. Mais l'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue trouve que ce dernier eſt un tres-bon mot pour exprimer la noirceur & la grandeur d'un crime : mais qu'*atrocement* ne ſe dit point. Je ne croi pas cependant avec luy qu'*atrocité* ſoit bon au Superlatif, comme il le dit : ce ſeroit bien aſſez qu'il le fût au Poſitif.

Seul.

SEul ſuivi d'un Pronom rélatif veut avoir l'article devant, *je ſuis* le *ſeul qui me puiſſe vanter*, & non *je ſuis ſeul qui me puiſſe vanter*. M. de Malherbe dit pourtant en parlant des femmes : *De tout ce que nous poſſedons elles ſont* ſeules *qui prennent plaiſir d'être poſſédées*.

Observation.

Quand on dit *ſeul* abſolument & ſans aucune liaiſon avec pluſieurs paroles qui ſuivent, on peut & on doit même employer cet Adjectif

ſans aucun article. Puiſque l'on dit, *je ſuis ſeul icy, j'ay toujours été ſeul, je ſeray ſeul toute ma vie, il vaut mieux être ſeul que mal accompagné*, & ainſi de quelques autres phraſes ſemblables. Mais dés le moment que *ſeul* entre dans la conſtruction au moyen du rélatif qui ſuit immédiatement, & qui ſe rapportant à *ſeul* le lie avec ce qui ſuit; alors il eſt beaucoup mieux ſans doute de mettre un article, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas. Je ne voudrois pourtant pas condamner ceux qui en imitant l'exemple de Malherbe ſupprimeroient cét article, non-pas parce que dans les régles un Adjectif qui eſt ſeul, ſans Subſtantif & ſans aucune marque de comparaiſon, ne doit point avoir d'article qui n'eſt propre qu'aux Subſtantifs, puiſque je ſçay que nous avons beaucoup d'Adjectifs qui ont le privilége de Subſtantifs; mais parce que je vois que l'uſage qui le plus ſouvent ne s'arrête pas aux régles, permet qu'on parle ainſi, & conſidére *ſeul* dans ces exemples comme un Subſtantif Et pour en donner des preuves, ne dit-on pas? *C'eſt toy ſeul qui as commis cette méchante action, C'eſt vous ſeule qui ferez tout mon bonheur ou tout mon malheur.* Il eſt vray qu'il y a dans ces derniers exemples quelque choſe d'un peu différent: & ainſi il y a quelque apparence que la Remarque de M. de Vaugelas priſe à la rigueur eſt ſans exception, puiſqu'on ne pourroit pas ſi bien dire, *Vous êtes ſeul qui croyez*, que *Vous êtes le ſeul qui croyez.*

Apprendre.

Apprendre pour *enſeigner* eſt fort bon, *Je luy ay appris les belles Lettres*, *Il luy apprena les principes de la Philoſophie*. La raiſon ne le voudroit cependant pas, puis qu'*apprendre* a une ſignification ſeulement paſſive, *j'ay appris les Mathématiques*, *j'ay appris à ſervir Dieu*. Et il ſemble même que le ſens actif ne devroit pas luy convenir. L'action & la paſſion ne pouvant guéres ſubſiſter en un même ſujet : mais l'uſage eſt le maître.

Observation.

Comme cette déciſion n'avoit point paru, le P. Bouhours s'en eſt accommodé dans ſes Ouvrages de Langue, où il a ſoûtenu contre quelques habiles gens qu'*apprendre* étoit auſſi bon mis pour *enſeigner*, ou pour le *docere* des Latins, que lors qu'il eſt employé dans ſa ſignification la plus ordinaire, qui eſt le *diſcere* des

mêmes

mêmes Latins : & qu'ainſi, *Je luy ay appris ce qu'il ne ſçavoit pas*, & *Vous ne m'apprendrez pas à vivre*, ſont auſſi bons que ces deux exemples-cy, *J'ay appris la Langue Gréque*, & *J'ay appris de vos nouvelles*. Ce Pére prétend même prouver par des endroits tirez de M. Paſcal, de M. d'Ablancourt, & de M. Patru, qu'il y a des occaſions où il ſeroit mal de dire *enſeigner*, & où il eſt mieux de mettre *apprendre*. M. Bérain dit dans ſes Remarques, que l'on dit & que l'on écrit communément, *Je vous apprendray ce qui s'eſt paſſé pendant nôtre voyage*, *Je vous apprendray la maniére*, &c. Mais que l'uſage de ce Verbe n'eſt pas naturel, & qu'il faut dire & écrire, *Je vous diray ce qui s'eſt paſſé pendant nôtre voyage*, & *Je vous montreray la maniére*, &c. Mais il faut ſe moquer de ce naturel quand l'uſage eſt au contraire.

Au reſte, on ne ſera peut-être pas fâché de voir icy une petite difficulté que j'ay vûë agiter ſur ce Verbe *apprendre*. M. de Maucroix ayant mis dans la Traduction des Homélies de ſaint Jean Chryſoſtome, *Le malheur eſt une excélente leçon pour* apprendre *la patience*; ceux qui étoient pour cet Ecrivain ne trouvoient pas qu'on pût combattre raiſonnablement cette phraſe, puis qu'*apprendre* ſe pouvant mettre pour *enſeigner*, & la patience étant une vertu qu'on peut enſeigner & apprendre, il n'y avoit aucune difficulté que M. de Maucroix avoit tres-bien parlé. Les autres au contraire diſoient que l'uſage vouloit qu'on dît *prendre patience*, & non-pas *apprendre la patience*: & qu'ainſi, quand il ſeroit vray qu'*apprendre* ſe pourroit mettre pour *enſeigner*, cela ne ſe pourroit pas icy à-

cauſe de l'uſage qui s'y oppoſe par une autre façon de parler qu'il a établie. Ces derniers auroient donc voulu que M. de Maucroix eût dit, *Le malheur eſt une excélente leçon pour nous* apprendre *à prendre patience*; ou bien, comme *apprendre* & *prendre* prés l'un de l'autre font un méchant effet, dire, *Le malheur eſt une excélente leçon qui nous enſeigne à prendre patience.* Et j'avouë que ce dernier me plairoit plus que tous les autres. Je n'oſerois pourtant condamner l'endroit de M. de Maucroix, puiſque deux ou trois habiles gens à qui on l'a propoſé, n'ont oſé le condamner.

Mille *pour* beaucoup.

ON ſe ſert ordinairement de ce nombre pour dire *beaucoup*. Par exemple, *Il m'a fait* mille *careſſes*, *On luy a dit* mille *injures*, pour dire *force careſſes* & *force injures*. Cela ſe dit & s'écrit tous les jours, & néanmoins M. de Malherbe condamnoit abſolument cette façon de parler. Mais je puis dire avec tout le reſpect que l'on doit à ſa mémoire, qu'il condamnoit un innocent, & qu'on n'eſt

pas obligé de l'imiter en cela comme en mille autres choſes dont il a enrichi nôtre Langue.

OBSERVATION.

Mille eſt tres-bien dit dans les exemples que M. de Vaugelas met dans cette Remarque comme dans tous les autres qui leur ſont ſemblables : mais M. Ménage remarque une faute, qu'il dit être épouvantable & que font ordinairement les Dames, quand elles diſent, *Je luy ay milles obligations, Il m'a fait milles careſſes.* Car *mille* eſt indéclinable, du conſentement univerſel de tous nos Grammairiens : & ainſi on ne doit jamais dire ny écrire *milles* au plurier. M. Ménage & le jeune Corneille ont donc eu raiſon de condamner ceux qui diſent, *Je luy ay milles obligations, Il m'a fait milles careſſes.* Il faut dire ſans difficulté *mille obligations, mille careſſes. Mille* n'eſt déclinable que lors qu'il ſignifie une étenduë de pays, comme on compte par *milles* en Angleterre, en Italie, &c. & l'on compte par *lieuës* en France, en Eſpagne, &c.

Aucunesfois, ſouventesfois.

Aucunesfois eſt un mot qui commence à ſentir le vieux & le rance, auſſi-bien que *ſouventesfois*. Il faut dire, *parfois*, *quelquesfois*, *maintesfois*, *pluſieurs fois*, qui ſont tous en uſage.

Observation.

Aucunesfois eſt un Adverbe qui ne ſe dit pas beaucoup; mais il ſe dit & s'écrit encore; nos Auteurs les plus modernes s'en ſervent, bien qu'un peu rarement. *Maintesfois* eſt ſur le même pied; mais *ſouventesfois* ne ſe dit aſſurément plus. M. R. cependant met ce dernier dans ſon Dictionnaire, & ne fait aucune mention d'*aucunesfois*, qui eſt pourtant meilleur. Il eſt vray qu'il ajoute que *ſouventesfois* eſt vieux & ne ſe dit pas beaucoup dans l'uſage ordinaire. Mais qui luy empêchoit de dire la même choſe d'*aucunesfois*. L'Auteur des Réfléxions Critiques dit que cet Adverbe a vieilli auſſi-bien que *parfois*. M. de Voiture & quelques autres bons Auteurs ont pourtant employé ce dernier, & beaucoup de gens qui parlent bien s'en ſervent encore aſſez volontiers. M. Richelet préfére ſeulement *quelquefois*: mais il ne condamne point-du-tout *parfois*, que je ſouffrirois auſſi

dans le diſcours ordinaire. Et c'eſt en ce ſens ce me ſemble, qu'il faut prendre ce que cette Remarque décide en faveur de cet Adverbe.

Mille *au figuré.*

MOnſieur Coëffeteau diſoit, *après mille fatigues & mille peines.* M. de Malherbe condamnoit cette façon de parler ; mais c'étoit à tort, puis qu'elle eſt uſitée généralement de tout le monde.

Observation.

Je ne ſçay quelles étoient les raiſons de Malherbe. Apparemment qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on joignît l'Adjectif *mille* avec *fatigues* & avec *peines :* parce que ce ne ſont pas des choſes qui ſe comptent comme des *obligations* ou des *injures.* Mais c'eſt un peu trop pointiller, l'uſage voulant que lors qu'on dit *mille* dans ces rencontres, il ſignifie *beaucoup :* & cet uſage eſt bon aujourd'huy ſans difficulté.

Souvenance.

J'Ay employé le mot de *ſouvenance* dans mon Quinte-Curce. Cependant ce terme a été depuis condamné comme vieux par l'Académie. Il faut dire *ſouvenir* en proſe, mais en vers *ſouvenance* eſt bon.

Observation.

Il eſt certain que nos Poëtes uſent volontiers de *ſouvenance*, ſur-tout dans un ſtile libre : car il n'iroit point ſi-bien dans de beaux vers. Et il faut l'éviter avec ſoin dans la proſe, à-moins que ce ne ſoit dans des Ouvrages plaiſans, comiques ou ſatyriques. M. de Voiture s'en eſt pourtant ſervi dans ſes belles Lettres. C'eſt dans la trentiéme, où il dit, *Il n'y a pas trois jours qu'en* ſouvenance *de luy je chantay*, &c. Ce qui n'a pas empêché M.R. de dire que ce mot n'eſt guéres plus en uſage, & ne peut trouver place que dans le bas ſtile, & même fort rarement. Je croi qu'il auroit bien fait d'en excepter les vers, avec M. de Vaugelas. L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue ne le condamne qu'en proſe, où il ne veut pas qu'à l'exemple de M. de Voiture on employe ce mot, ſi ce n'eſt dans un ſtile plaiſant. Si M. R. au reſte

avoit vû cette Remarque de M. de Vaugelas, il n'auroit pas dit dans ſes Notes ſur les Lettres de M. de Voiture, que *ſouvenance* étoit du tems de Villon, de Marot & de Saint Gelais, & non pas du tems de d'Ablancourt, de Patru & de Vaugelas. Car M. de Vaugelas s'en étoit ſervi luy-même dans ſon Quinte-Curce, à l'imitation de M. de Voiture & de pluſieurs autres qui vivoient alors.

Ce *pour* il.

CE pour *il* ne vaut rien. Par exemple on demande, *Quelle heure eſt-ce?* Et celuy à qui on le demande, répond *quelle heure c'eſt.* Il faut dire, *Quelle heure eſt-il?* & répondre *quelle heure il eſt.* Mais parce que c'eſt une faute particuliére de quelques Provinces de France & de leurs voiſins, nous traitterons à-part des fautes qui ne ſe font que dans certains païs.

Observation.

Il eſt vray qu'il faut dire, *Quelle heure eſt-il?* & répondre, *quelle heure il eſt*, parce que c'eſt

le meilleur uſage. Mais bien des gens à Paris diſent auſſi, *Quelle heure eſt-ce?* & répondent *quelle heure c'eſt*. Et comme l'uſage donne la valeur aux locutions, on ne peut pas abſolument condamner celle-cy comme mauvaiſe tant qu'elle aura un uſage conſidérable qui la ſoutiendra. Je ne voudrois pourtant pas parler de la ſorte. Quand on a à choiſir, il faut toujours prendre le meilleur.

Il faut obſerver en cette rencontre, que M. de Vaugelas nous avertit dans cette Remarque qu'il a fait un Traitté ſur les fautes particuliéres de quelques Provinces. Nous n'avons cependant point vû ce Traitté. J'apprens ſeulement qu'il eſt entre les mains d'une perſonne qui pourroit bien prendre envie de le publier aprés qu'il aura vû les Remarques poſthumes du même M. de Vaugelas, qui n'ont tant demeuré à paroître que parce qu'on s'étoit imaginé que M. Ménage & le P. Bouhours avoient épuiſé tout ce qu'il y avoit à dire ſur la Langue: en quoy ces perſonnes faiſoient bien de l'honneur à ces deux Grammairiens aux dépens de M. de Vaugelas qui nous a donné une infinité de bonnes & de belles Remarques, pendant que les autres ne nous en ont preſque donné que de fauſſes, comme je l'ay aſſez prouvé & comme je continuëray de le prouver dans mes Queſtions de Langue.

Maſſacre, *maſſacrer.*

Maſſacre ne ſe dit pas ſi proprement d'une perſonne que de pluſieurs, ſi ce n'eſt que cette ſeule perſonne ait reçu pluſieurs coups & qu'on ſe ſoit comme acharné ſur elle. *Maſſacrer* au contraire ſe dit mieux d'une ſeule perſonne.

Observation.

Maſſacre ny *maſſacrer* ne ſe doivent point dire du tout de pluſieurs, & encore moins d'une ſeule perſonne, ſi ce n'eſt que le meurtre ait été fait avec pluſieurs coups. C'eſt l'idée que nous donnent ces mots, & encore il faut que ces coups ayent été donnez avec barbarie & cruauté. C'eſt ce que nous expriment parfaitement bien les mots Latins de *trucidare*, *mactare*, *jugulare*, *dilaniare*, qui ſignifient *maſſacrer*, *aſſommer*, *égorger*, *mettre en piéces*. Et en effet *maſſacre* & *maſſacrer* ne ſe ſont jamais dits, ce me ſemble, que d'un grand meurtre, ſoit par rapport au nombre des perſonnes maſſacrées, ſoit par l'énormité du crime dans ſes circonſtances. Ce qui fait dire à M. Richelet que *maſ-*

ſacrer c'eſt tuer cruellement. Et voicy l'exemple qu'il en donne : *En 1572. le jour de la Saint Barthelemi on maſſacra durant la nuit tous les Huguenots qui étoient venus à Paris pour voir les noces de Marguerite fille de France avec Henry Roy de Navarre.* Je penſe que ce maſſacre & celuy qui fut fait de tous les François dans l'iſle de Sicile à l'heure de Vêpres, d'où l'on a dit *les Vêpres Siciliennes*, ſont les plus grands maſſacres qui ayent été faits en pleine paix dans l'Europe. Un de nos bons Poëtes dit :

En maſſacrant un fils, en égorgeant un pére,
La pitié ſemble encore échauffer leur colére.

On diſoit autrefois *maſſacroüere* pour *maſſacreur* qu'on a dit enſuite : & je croi qu'on pourroit donner aujourd'huy le nom de *maſſacroüere* à un inſtrument qui ſeroit propre à maſſacrer & à aſſommer. On a appellé enfin *maſſacre* la tête d'un Cerf ſéparée du corps ; ſans doute parce que ces animaux reçoivent ordinairement bien des coups d'épées & de dents avant que d'être pris, enſorte qu'il eſt cenſé que les chiens ont comme arraché cette tête.

Si peu *pour* ce peu.

MOnſieur de Malherbe dit, *Il ne faut rien prendre des Rois, que la fortune fait trop grands pour recevoir* ſi peu *que nous avons moyen de leur donner.* M. de Colombi Académicien en uſe encore ainſi, ce qui me fait douter que ce ne ſoit une façon de parler de Normandie: car *ce peu* me ſemble bien meilleur. Cependant comme j'avois employé dans ma Traduction de Quinte-Curce cette locution, *ſi peu*, en ces termes, *afin que* ſi peu *de prudence qu'il y ait parmi les Barbares ne ſoit pas fruſtré du témoignage de l'Hiſtoire;* l'Académie ne condamna pas abſolument *ſi peu*, non-plus que, *Afin que* ſi peu *que j'ay me ſoit conſervé* ou *ne ſe perde pas; Afin que* ſi peu *que nous mangerons ſoit apprêté proprement.* Quel-

ques-uns vouloient diſtinguer en diſant que cette façon de parler eſtoit bonne quand elle eſtoit affirmative, mais non pas quand elle étoit négative. cette diſtinction fut pourtant rejettée. D'autres ne demeurérent d'accord ny de *ſi peu* ny de *ce peu;* mais tous furent bien d'avis que *le peu*, ny *ce peu*, n'ont pas la même ſignification que *ſi peu*. Pour mon paſſage, je le corrige ainſi par l'avis de M. de Giry, de M. de Gombaud, & de toute la Compagnie: *Afin que ce que les Barbares ont de prudence ne manque pas de ſa recommandation*. M. de Giry diſoit, *ne perde pas ſa recommandation:* & M. de Gombaud a trouvé plus élégant de dire, *ne manque pas de ſa recommandation*. Et je ſuis de ſon avis.

Observation.

M. de Vaugelas ne décide pas la difficulté

par ſa correction, au contraire il l'élude. Ce qu'il y a cependant de certain, c'eſt que *ce peu* eſt le meilleur & le plus uſité au ſens que nous luy donnons icy. Meſſieurs de Port-Royal diſent dans leurs beaux Livres, *Faites part aux pauvres de bon cœur & avec joye de* ce peu *que vous avez. Le peu* vient après: & enfin *ſi peu* pourra être employé, puiſque l'Académie ne l'a point rejetté, & que nos bons Auteurs s'en ſervent en pluſieurs phraſes que nous venons de voir. Je ne ſçay cependant pas comme M. de Vaugelas l'entendoit, quand il dit que tous les Académiciens convenoient que *le peu, ce peu* & *ſi peu* n'avoient pas la même ſignification. Ce que je ne trouve véritable que lors que l'on dit *ſi peu que rien.* Car l'on ne pourroit pas dire *le peu que rien*, ny *ce peu que rien.* Mais en la maniére que nous prenons icy ces trois façons de parler, il eſt certain qu'elles ont & la même ſignification & le même uſage.

A l'égard du choix que fait M. de Vaugelas, en préférant avec M. de Gombaud, *ne manque pas de ſa recommandation*; on peut dire qu'il a pris le pire, & que *ne perde pas de ſa recommandation* de M. de Giry vaut encore mieux. On diroit fort bien aujourd'huy ſans aucun Pronom, *Afin que ce que les Barbares ont de prudence ne manque pas de recommandation.*

Car.

IL y en a qui ont voulu retrancher ce mot, quoiqu'il ſoit fort néceſſaire en nôtre Langue. Qui ne s'étonnera de cette bizarrerie? & qui ſe ſeroit jamais douté qu'on en pût vouloir à ce terme, qui n'eſt pas moins néceſſaire au diſcours que le feu & l'eau le ſont à la vie? Je ne veux pas dire qu'il y ait quelque apparence que l'on ne ſe ſert guéres de la raiſon quand on condamne un mot ſans lequel on ne peut raiſonner. Chacun a ſes infirmitez, & tel n'a pas raiſon en cela qu'il l'a en toute autre choſe. Mais quoiqu'il en ſoit, on accuſoit le bon-homme M . . . . . d'eſtre auteur du meurtre de *car*: dequoy il avoit conçû une telle colére qu'il s'en plaignoit à tout le monde, & m'a

dit à moy pluſieurs fois que pour ſe juſtifier pleinement de cette calomnie, il étoit réſolu de faire un Sonnet qui commenceroit par *Car*. Ce n'eſt pas que quand il l'eût banni de ſes Ecrits, il l'eût pour cela banni de nôtre Langue. Car, comme nous avons dit en quelqu'autre lieu, quand un homme ſeroit déclaré par les Etats Généraux du Royaume le Pére de la Langue & de l'Eloquence Françoiſe, il n'auroit pourtant pas le pouvoir d'ôter ny de donner l'uſage à un ſeul mot. Certes j'ay lû un juſte volume tout entier d'un des plus excélens Eſprits de ce tems, où je n'ay trouvé *car* employé qu'une miſérable fois, qui ſans doute luy étoit encore échapé; vû qu'il fait bien paroître par-tout ailleurs qu'il affecte de ne s'en point ſervir. Il eſt certain qu'il l'évite dextrement en

beaucoup de rencontres, où j'avouë qu'il m'eût été impoſſible de m'en paſſer: mais néanmoins avec toute cette adreſſe, qui eſt plus à admirer qu'à imiter, il n'a ſçû ſi bien faire, que pour l'avoir fuï en un endroit, il ne ſoit tombé dans une grande obſcurité, laquelle ayant été attribuée d'abord à quelque faute de l'Imprimeur, parce que ce n'eſt nullement la coûtume de cet Auteur-là d'être obſcur (car ſon ſtile brille de toutes ſortes de lumiéres) j'ay enfin trouvé, après en avoir bien examiné la cauſe, qu'elle ne procédoit d'autre choſe que de la *reticence* qu'ils appellent, ou, pour mieux dire, de la ſuppreſſion de *car*. Ce qui m'a paru tout viſible, lors que l'ayant mis au lieu où je voyois qu'il manquoit, il m'a ſemblé que c'étoit un flambeau que je venois d'allumer, qui chaſſoit

ces ténébres & éclairoit toute la page. Mais il faut croire qu'il ne s'eſt abſtenu de ce mot que pour ſe joüer & ſe donner le plaiſir d'eſſayer s'il ſe ſçauroit bien paſſer d'une choſe ſi néceſſaire, ou bien pour montrer la ſoupleſſe & la dextérité de ſa plume qu'il manie comme il veut : & cela peut être ſur une gageure qu'il en avoit faite contre quelqu'un qui luy avoit maintenu qu'il étoit impoſſible de s'en abſtenir, comme d'un des principaux liens du diſcours & du raiſonnement. Car il s'en eſt ſervi depuis, comme fait tout le reſte du genre humain (chacun en ſa Langue) aux autres volumes qu'il a fait imprimer en ſuite ſur le même ſujet du premier où il l'avoit évité. Que s'il ſe trouvoit encore quelqu'un qui demeurât opiniâtre dans cette erreur & dans l'inimitié qu'il auroit

conçûë injuſtement contre ce pauvre mot, de qui l'on tire de ſi grands ſervices, & qui ne fait mal à perſonne ; qu'il ſe corrige par l'exemple & par les raiſons que j'ay alléguées, & qu'il ſe réconcilie au plûtôt avec luy, ou bien qu'il ſe réſolve d'avoir affaire au plus grand Prince des Poëtes de l'Empire Romain, qui s'en vient armé le combattre & le foudroyer avec un *namque fatebor enim*, où *car* eſt employé deux fois en trois mots, ſe ſervant de l'un ſans doute par néceſſité, & de l'autre par ornement ; tant-s'en-faut qu'il crût que ce fût un mot de mauvaiſe grace.

Il reſte à dire ſurquoy ſe peuvent être fondez, ou plûtôt quel prétexte peuvent avoir pris ceux qui l'ont condamné les premiers. C'eſt qu'il eſt paſſé en proverbe de raillerie dans la Cour de dire,

La raiſon en eſt car, ſans la ſçavoir déduire ny en ſortir à ſon honneur, comme aura fait ſans doute autrefois quelqu'un de la Cour qui aura donné lieu à cette raillerie : ſi-bien que ce mot étant devenu ridicule dans ce proverbe, ils ſe ſont imaginez qu'il en falloit auſſi-bien fuïr l'uſage que de *face* & de *poitrine :* parce que tout-de-même qu'on ne peut pas nommer ces deux Noms qu'à même-tems vous ne peigniez à la mémoire & n'expoſiez à l'imagination deux ſales objets ; auſſi l'on ne ſçauroit dire *car* que vous ne vous attiriez par une certaine vertu ſympathique ce qu'il y a de ridicule dans le proverbe. Mais tout ce rafinement n'eſt qu'une chimére & une pure réverie. Et voilà trop de diſcours pour deffendre une innocence reconnuë de tout le monde. J'ay peur qu'on

ne diſe que les autres ont tort de rejetter cette particule, & moy de m'y trop amuſer.

Observation.

Ceux qui liront cette Remarque de M. de Vaugelas ſur *car*. auront autant de ſujet de s'étonner qu'elle n'ait point été imprimée en 1648 avec les autres du même Auteur, qu'ils auront de contentement de la voir icy. Je croy que la raiſon qui engagea M. de Vaugelas à la ſupprimer, fut que M. de Voiture fit une fort jolie Lettre pour la deffenſe de ce mot, que j'ay miſe toute entiére dans la premiére partie de mes nouvelles Obſervations ſur la Langue, à la queſtion *car*, où je fais voir ce qu'ont penſé là-deſſus M. Péliſſon, M. de Gomberville, & quelques autres. Je diray donc ſeulement icy, que cette Remarque eſt liée dans le Manuſcrit de M. de Vaugelas avec celles que ce même Grammairien avoit faites ſur *face* & *poitrine*. C'eſt pourquoy celle-cy commençoit par une liaiſon de ſens & de paroles avec quelque choſe qui précédoit, & que j'ay retranché. A l'égard de ce bon-homme qui étoit accuſé d'avoir contribué au meurtre de cette particule, j'avouë ingénûment que je ne ſçay qui c'eſt, M. de Vaugelas l'ayant laiſſé en blanc. Ceux-mêmes qui le pourroient ſçavoir, n'en demeurent pas d'accord. Les uns diſent que c'étoit M. Chapelain: Les autres, que c'étoit M. de Priézac. &c. A l'égard de l'autre Auteur qui avoit affecté

de ſe paſſer de *car* ſur une gageure qu'il avoit faite, ce qui l'avoit fait tomber dans une obſcurité, mais qui s'en eſt ſervi dans les volumes ſuivans de ſon Ouvrage ; c'eſt aſſurément Coëffeteau dans ſon Hiſtoire Romaine.

Je viens de voir que M. R. dans des Notes qu'il a faites ſur des Lettres de pluſieurs Auteurs, blâme M. de Voiture parce qu'il a mis *car* dans l'endroit que voicy, qui eſt pris d'une Lettre à M. le Marquis de Piſany : Je ne « croyois pas qu'un homme nourri de ptiſane & « d'eau d'orge pût avoir la peau ſi dure, ny « qu'il y eût des caractéres qui pûſſent faire cet « effet, par quelque voye que cela arrive. Je « ſçay bien qu'elle ne peut être naturelle, & je ne « m'en ſçaurois formaliſer : *car* j'aime encore « mieux que vous ſoyez ſorcier, que de vous voir « en l'état du pauvre d'Attichi, quelque bien em- « baumé que vous puiſſiez être. A vous en parler « franchement, pour quelque cauſe que l'on meu- « re, il me ſemble qu'il y a toujours quelque « choſe de bas à être mort. «

J'ay crû qu'il étoit néceſſaire de mettre tout ce raiſonnement, pour faire voir que *car* y étoit néceſſaire, & qu'on ne pourroit pus même le retrancher ſans ôter quelque choſe de la clarté du diſcours. Et ainſi l'Auteur de ces Notes pourroit bien n'avoir pas raiſon en cette occaſion.

Subſtantifs.

DEux Subſtantifs ne régiſſent pas le pluriel quand ils ſont joints par *avec*. Exemple, *Lorſque la puiſſance ſe rencontre* avec *la volonté, elles ſont capables*. Ce ſeroit une faute ſi *lorſque* ne ſauvoit cette conſtruction : mais s'il y avoit ſeulement *La puiſſance* avec *la volonté ſont capables*, ce ſeroit un ſoléciſme.

OBSERVATION.

Tout le monde ne convient pas de la bonté de cette Remarque : car bien loin que la particule *avec* puiſſe être icy comme l'alternative ou disjonctive *ou*, comme prétendent quelques-uns, elle doit être regardée au contraire comme une copulative qui a plus de force que *ny*, & autant que *&* : & ſur ce principe il n'y a point de difficulté qu'il faudroit que le Verbe fût au plurier. Car quand on dit *la puiſſance* avec *la volonté*, cela eſt de la même valeur que ſi on diſoit *la puiſſance & la volonté*, d'autant mieux que M. de Vaugelas convient même que lors

qu'il y a plus de deux disjonctives, il faut, pour parler plus élégamment, mettre le Verbe au pluriel. A plus forte raiſon donc quand il ne s'agit que d'une copulative qui vaut autant que *&*, & plus que *ny*. *Ny la douceur ny la force n'y peuvent rien.* Cela eſt bien dit, ſelon M. de Vaugelas & le jeune Corneille. Pourquoy donc, en affirmant & joignant d'un lien plus fort les deux Subſtantifs, ne dira-t-on pas auſſi? *La douceur* avec *la force ſont capables*, puis qu'on peut dire encore, *Lors que la puiſſance ſe rencontre* avec *la volonté*, *elles ſont capables*, ſans qu'il faille s'arrêter à ce que dit M. de Vaugelas, que c'eſt à-cauſe de *lorſque*. Car quel rapport peut avoir ce mot avec le régime de deux Nominatifs à l'égard de leur Verbe?

M. Ménage traitant la queſtion ſi l'on doit dire, *avec toute l'eſtime & toute la paſſion poſſible*, ou *poſſibles*; eſt pour la premiére conſtruction. Ce qui a aſſez de rapport avec la Remarque de M. de Vaugelas, excepté qu'*avec* eſt icy à la tête de la conſtruction: Au-lieu que dans les exemples de la Remarque il eſt au milieu, & qu'il n'y a point de conjonction *&*. Et qu'au contraire elle eſt expreſſément dans l'exemple de M. Ménage Ce qui rend encore cette queſtion bien plus douteuſe: car il eſt certain qu'en bonne Grammaire (de quelque Langue qu'il s'agiſſe) *deux Subſtantifs ſinguliers joints par une copulative, régiſſent le Verbe au pluriel.* Comment! M. Ménage veut-il donc que ceux qui condamnent *avec toute l'eſtime & toute la paſſion poſſible*, ne ſçachent ce que c'eſt que Grammaire? (car ce ſont ſes propres termes) Il

devoit plûtôt dire, ne ſçavent ce que c'eſt que le bon & le grand uſage. Car puiſque parmi les Latins, qui gardoient d'ailleurs exactement cette régle dont nous venons de parler, Horace a dit,

Prodigus & ſtultus donat *quæ ſpernit & odit*, & Cicéron, *Senatus & C. Fabricius perfugam Pyrrho* dedit, & que parmi nous le Cardinal du Perron ait mis en imitant ces deux Auteurs Latins :

Ce n'eſt point un démon qui porte avec la crainte
L'infortune & l'horreur ſur le viſage peinte,

& Malherbe,

D'un cœur où l'ire juſte & la gloire commande ;

outre que l'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue, M. Andri, remarque que M. l'Abbé Fléchier Evêque de Nîmes a dit dans l'Oraiſon Funébre de M. de Turenne : *Vous durez encore, Places que l'Art & la Nature* a *fortifiées.* Madame la Ducheſſe de Rohan dans ſa Morale du Sage, *La modération & la douceur* eſt *le véritable caractére d'une ame ſage* ; & qu'enfin le Port-Royal a mis dans la vie de Dom Barthelemy des Martyrs, *La vigilance continuelle & l'extrême charité du ſaint Archevêque* fut *cauſe que les pauvres ne ſouffrirent qu'un peu dans cette miſére publique.* Qui ne voit que ce ſont là des libertez que ces Auteurs ſe ſont données contre les déciſions de la Grammaire : ce qu'il ne faut pas tirer à conſéquence, en affectant de les imiter un peu trop ſouvent. M. Ménage ne devoit donc pas dire, encore une fois, que ceux qui condamnent ces conſtructions ne ſçavent

ce

ce que c'eſt que Grammaire. Au contraire c'eſt pour le trop ſçavoir qu'ils ne peuvent ſouffrir ces licences, M. Ménage reconnoiſſant luy-même que c'en eſt une quand il a mis, à l'imitation de ces Auteurs Latins & François :

De ce grand Conquerant, l'invincible Guſtave,
Qui fit & la Fortune & la Victoire eſclave.

Ce qui eſt bien plus libre encore que *avec toute l'eſtime & toute la paſſion poſſible.* Car enfin, il ſemble que cet *avec* change quelque choſe à la conſtruction, témoin ces deux vers du Cardinal du Perron, que nous venons de citer. A plus forte raiſon encore quand cette prépoſition, au-lieu d'être au commencement de la phraſe, eſt au milieu & entre les deux Nominatifs. Je préférerois pourtant toûjours le pluriel comme le plus régulier & le plus uſité. Je ne condamnerois pourtant pas le Singulier, pourvû qu'on s'en ſervît ſans affectation & dans des endroits où l'oreille n'en ſeroit point choquée.

Cicatrice.

JAmais M. Coëffeteau n'a voulu uſer de ce mot : il le trouvoit trop rude & peu François, & néanmoins il eſt néceſſaire, & nous n'en avons point d'autre pour exprimer ce qu'il veut dire : on le dit, pluſieurs bons Auteurs l'écrivent;

pourquoy donc ne le diroit-on pas, n'y en ayant point d'autre ?

OBSERVATION.

On ne peut point refuſer aujourd'huy de ſe ſervir du mot de *cicatrice*, qui eſt en uſage depuis fort long-tems, puiſque nous le voyons dans les Auteurs du ſiécle paſſé. Il eſt vray que ce terme eſt bien Latin: mais puiſque les Italiens & les Eſpagnols n'ont pas fait difficulté de recevoir en leur Langue *cicatrice* & *cicatrix* du Latin *cicatrix*, pourquoy nous rendrons-nous plus difficiles qu'eux, puiſque nous en avons d'ailleurs beſoin ? Nous traitterons ailleurs la queſtion ſi l'on doit dire *cicatriſer* ou *cicatricer*. Il y a long-tems que cette difficulté a commencé. Amiot diſoit *cicatricer*, *cicatricé*, & M. Patru & M. Deſpreaux parmi nos modernes l'ont imité. Nicod au contraire diſoit *cicatrizer*, *cicatrizé*. Regnier dit auſſi dans ſes Satyres :

Pour moy, ſi mon habit par tout cicatriſé
Ne me rendoit du Peuple & des Grands mé-
priſé,
Je prendrois patience.

Les Médecins & les Chirurgiens généralement ſuivent cette écriture & cette prononciation, que M. R. eſtime la meilleure, & je ſerois aſſez de ſon avis.

Chériſſable.

CHériſſable pour *aimable* eſt un mauvais mot dont il ne faut point uſer.

OBSERVATION.

Ce terme a pour ſoy l'analogie de pluſieurs autres, cependant il n'a jamais pû réuſſir. Je ne ſçay ſi c'eſt parce qu'il eſt venu un peu tard, ou parce qu'il a trouvé la place occupée par *aimable*: mais je ſçay bien que le bon uſage ne le favoriſe point du-tout. C'eſt peut-être auſſi parce que de la façon dont il eſt formé, il peut ſe rapporter à *cher* pour *précieux*, d'où vient qu'on dit au même ſens *cherté* & *renchérir*. Il ſemble encore qu'il ſignifie *chére*, *air de viſage*, d'où vient qu'on a dit autrefois en la même ſignification *chérer* pour *faire bon viſage à quelqu'un*. On peut encore appliquer *chériſſable* à *chére* pris pour *repas*, & ainſi ce mot pouvant cauſer tant d'équivoques, il ne faut pas s'étonner ſi l'uſage ne s'en eſt pas accommodé dans le ſens de *chérir* pour *aimer*. M. R. ne l'a point mis dans ſon Dictionnaire. Je ferois auſſi difficulté de m'en ſervir dans un livre. Mais comme bien des gens s'en ſervent en parlant, je ne voudrois pas le condamner abſolument.

Quoy.

QUoy pour *ce que* ne vaut rien, comme quand on dit *quoy faiſant*, pour dire *ce que faiſant*.

Observation.

J'ay propoſé à deux Académiciens laquelle étoit la meilleure de ces deux façons de parler, *quoy faiſant*, ou *ce que faiſant*, & ils ſe ſont partagez. L'un a été pour la premiere, & l'autre pour celle-cy. Il ſe pouvoit faire que du tems de M. de Vaugelas *ce que faiſant* étoit le meilleur, ou peut-être le ſeul bon: mais il eſt certain qu'aujourd'huy ces deux façons de s'exprimer ne ſont guéres meilleures l'une que l'autre, ou, pour mieux dire, elles ne valent pas beaucoup à-preſent. On aime mieux dire, *en faiſant cela*, & on a raiſon. Car il y a plus de régularité dans cette derniére façon de parler que dans les deux autres.

Celuy *mal placé en tout genre & en tout nombre.*

PLuſieurs abuſent en deux façons de ce Pronom démonſtratif, les uns le mettant aprés deux Subſtantifs de même genre & de même nombre, l'appliquent pourtant au plus éloigné. Par exemple, ſi l'on dit à un fils, luy parlant de ſon pére, *La ſource de ſa libéralité augmente celle de vos finances;* le ſens de ces paroles & l'intention de celuy qui les profére, eſt que *celle* ſe rapporte à *ſource*, & non-pas à *libéralité;* & néanmoins, ſelon la raiſon & la conſtruction grammaticale, il ſe doit rapporter au plus proche, qui eſt *libéralité,* & non-pas à *ſource*, qui eſt le plus éloigné. Que ſi le dernier Subſtantif étoit d'un autre genre que le premier, alors

il n'y auroit point de faute : comme ſi l'on diſoit, *La ſource de ſon honneur augmente celle de vos finances.* Car de cette façon il n'y peut avoir d'équivoque, ny par conſéquent d'ambiguité, qui eſt la raiſon pour laquelle la façon de parler de l'autre exemple ne vaut rien. Que ſi le dernier Subſtantif eſt d'un autre nombre que le premier, & cependant d'un même genre, il ne ſuffit pas que le Pronom ſoit du même nombre que le Subſtantif plus éloigné. Par exemple, *La ſource de ſes libéralitez augmente celle de vos finances*, parce que *celle*, quoiqu'au ſingulier, ſe peut rapporter à *libéralitez* qui eſt plurier, *celle* n'étant pas comme un Adjectif qui doive convenir en genre & en nombre avec ſon Subſtantif ; mais au contraire il ſignifie un Subſtantif qui eſt *ſource* : au-lieu que ſelon la con-

ſtruction grammaticale, il ſignifieroit *libéralitez*. C'eſt pourquoy l'équivoque y étant, & par conſéquent l'ambiguité, cette façon de parler ne vaut encore rien.

Observation.

M. de Vaugelas a raiſon de dire qu'il y a de l'ambiguité dans le premier exemple qu'il propoſe, *La ſource de ſa libéralité augmente celle de vos finances*, bien qu'il ſemble que le mot de *finances* détermine le rapport de *celle* à *ſource:* autrement ce ſeroit un galimatias. Mais quoi qu'il en ſoit, je ne croi pas qu'il y ait plus ny équivoque ny ambiguité dans le ſecond exemple, *La ſource de ſes libéralitez augmente celle de vos finances:* car le Pronom *celle* étant conſidéré comme un Adjectif qui ſe doit rapporter en genre & en nombre avec ſon Subſtantif, il eſt clair qu'il ſignifie *ſource*, & non-pas *libéralitez* qui eſt au plurier. Tout le raiſonnement de M. de Vaugelas là-deſſus étant un peu tiré & contraire à l'uſage & à la raiſon qui veulent également que le Pronom *celuy* ou *celle* s'accorde toûjours en genre & en nombre au Subſtantif dont il ſe dit. Et c'eſt dequoy il n'eſt pas même permis de douter.

Articles du Génitif.

IL faut prendre garde qu'il n'y ait pas trois Génitifs de ſuite, ou un Ablatif ou deux, qui avec un Génitif vous obligent à vous ſervir trois fois de ſuite d'un même article en quelque genre & nombre que ce ſoit. Par exemple, *je ſuis hors de la juriſdiction de la juſtice de Normandie.* Qui ne voit que cela eſt vicieux? & , pour parler plus proprement, qui peut ouïr cela ſans que ſon oreille en ſoit offenſée quand elle voit ces trois *de la* de ſuite? Que ſi au dernier Génitif il y a un Pronom poſſeſſif au lieu de l'article, comme, *je ſuis hors de la juriſdiction de la Ville de ma naiſſance*, il ſera ſans doute moins rude: mais encore faut-il l'éviter. Il eſt vicieux auſſi à l'autre genre & au plurier:

mais moins, à cauſe que l'article n'étant pas double, la répétition en eſt auſſi moins rude de la moitié. Exemple, *je ſuis ſorti du reſſort du païs du Turc*, *Je ſuis ſorti des Terres des Princes des Barbares.* Le plus exact de tous nos Ecrivains a fait une fois ſeulement cette faute, & encore au féminin.

OBSERVATION.

Il eſt vray que trois articles ſemblables mis tout de ſuite ne ſont point un bon effet : mais c'eſt quelquefois une néceſſité de les mettre ainſi, quand on ne peut pas abſolument mieux faire. Et c'eſt peut-être à cette néceſſité que Coëffeteau avoit fait céder ſon exactitude dans l'endroit que M. de Vaugelas a remarqué. Pour les exemples que ce Grammairien vient de mettre dans ſa Remarque, il y a du reméde. Car au-lieu de dire, *je ſuis hors de la juriſdiction de la juſtice de Normandie*, il n'y a qu'à dire ſimplement *juriſdiction* ou *juſtice*, ou bien ſimplement *hors du reſſort de la Normandie :* ou bien, *je ne crains plus la juſtice de la Normandie*, A l'égard de l'autre exemple, *je ſuis ſorti hors du reſſort du païs du Turc* ; à quoy bon ce *reſſort?* Il n'y a qu'à dire, *je ſuis ſorti du païs du Turc*, ou en un mot, *je ſuis ſorti de la Tur-*

quie, je ſuis hors de Turquie, je ne ſuis plus ſous la domination du Turc. Quelle néceſſité encore de dire, *je ſuis ſorti des Terres des Princes des Barbares?* Il n'y a qu'à dire ſimplement, *je ſuis ſorti des Etats des Princes barbares.* Et par là je croi que l'on remédiera fort bien à tous les exemples qui ſe pourront preſenter où il y aura trop d'articles, en reſſerrant la phraſe & en parlant d'une maniére plus courte, ou plus étenduë, s'il en eſt beſoin. Et ainſi le Pére Lami que l'Auteur des Réfléxions ſur la Langue cenſure à ce ſujet, auroit pû dire dans ſon Art de parler, *Lors qu'on n'y lit pas tous les traits des penſées* de *celuy qui parle:* au-lieu de dire, *Tous les traits* de *la forme* des *penſées* de *celuy qui parle*, ce mot de *forme* n'étant pas trop néceſſaire en cet endroit, s'il n'eſt pas tout-à-fait inutile. Le Port-Royal auroit pû dire pareillement dans les Réfléxions ſur l'Eloquence: *C'eſt particuliérement un talent fort eſſentiel des grands Génies de ſe faire de grands ſujets dans toutes les matiéres qu'ils traitent*, plûtôt que de mettre: *C'eſt un* des *talens* des *plus eſſentiels* des *grands Génies* de *ſe faire* de *grands ſujets dans toutes les matiéres qu'ils traittent.* Mais je ne croi pas que M. Andry ait bien repris M. de Martignac, parce qu'il a mis dans ſa Traduction de Térence, *La délicateſſe* des *penſées* de *l'Auteur* du *Diſcours que je m'en-vay prononcer.* Car les articles de ces trois Génitifs ſont différens, & cette variété ôte le déſagréable qu'il y auroit s'ils étoient tous ſemblables, comme M. de Vaugelas l'a fort bien remarqué.

Prou.

C'Eſt un vieux mot François pour dire *aſſez*, dont pluſieurs uſent encore en parlant : mais il ne vaut rien à écrire.

Observation.

On diſoit apparemment beaucoup ce mot autrefois, puiſque nous le voyons au rang des bons dans les Dictionnaires de Nicod, des Eſtiennes, & du P. Monet : mais il n'en eſt pas de même aujourd'huy, *prou* étant ſi vieux que je n'aurois pas crû le trouver dans aucun Ouvrage de nos bons Auteurs modernes, ſi M. R. ne nous avoit averti que Moliére avoit dit dans ſes Piéces de Théatre :

Pour Dieu ne prenez point de vilaine figure,
J'ay prou *de ma frayeur en cette conjoncture.*

L'Auteur de ce Dictionnaire ajoute même qu'on ſe peut encore ſervir de ce terme en riant, & c'eſt bien tout ſi ce n'eſt pas même trop.

M. de Vaugelas avoit apporté ce mot de Savoye : & comme il l'avoit entendu dire aux Savoyards ou Savoiſiens, aux Dauphinois, aux Lyonnois & aux Breſſans, qui ſe ſervent encore de ce mot, mais mal ; il les en a voulu corriger. On dit encore au-delà de Lyon, quand on remercie d'une ſanté, *Bon prou vous faſſe.*

Ce mot qui ſignifie *beaucoup*, *bien*, eſt venu de *probè* ou *prorſum*. Car de *probè* on a dit premiérement *proüé* à la Gaſconne, & enfin *prou*. Voilà comment on trouve facilement la généalogie d'un terme, quand on profite des inventions que nous a données là-deſſus M. Ménage.

Je viens de dire *Savoyards* ou *Savoiſiens*, parce que j'ay vû une grande diſpute à Grenoble pour ſçavoir ſi l'on devoit appeller les peuples de Savoye *Savoyards* ou *Savoiſiens*, juſques-là même qu'on faillit à en venir aux mains. Les Savoiſiens qui étoient venus de Chambéry & d'Annecy à Grenoble, pour y tirer un prix général de l'Arquebuſe, prétendoient que les Lyonnois qui y étoient auſſi, les avoient offenſez en les appellant *Savoyards*. Ils diſoient que ce mot de *Savoyard* n'avoit été deſtiné par nôtre uſage qu'à ſignifier ces miſérables Ramonneurs de cheminées, ſoit qu'ils fuſſent originairement de Savoye, de Maurienne, ou d'ailleurs: & qu'ainſi c'étoit un terme de mépris, & qu'il falloit appeller les peuples de Savoye des *Savoiſiens*. En quoy les compatriotes de feu M. de Vaugelas ne raiſonnoient pas trop mal; enſorte qu'il fut réſolu dans une aſſemblée de plus de trois mille hommes tous armez, qu'on ne les appelleroit plus *Savoyards*, mais *Savoiſiens*. Et depuis ce tems-là, & même long-tems auparavant, M. Allard & M. Chorier fort bons Auteurs Grenoblois, n'ont preſque jamais dit que *Savoiſiens*, *Famille Savoiſienne*, dans tous les Ouvrages qu'ils ont donnez au Public. Cependant, comme on ne connoît preſque pas ce mot à Paris, je ne voudrois pas

condamner ceux qui diſent *Savoyards* en toutes maniéres, puis qu'un grand nombre de bons Auteurs ne parlent pas autrement. M. le Maître entr'autres dit dans ſes Plaidoyez : *N'eſt-il pas plus raiſonnable qu'un François puiſſe avoir des enfans François par tout que non-pas qu'il en ait un Eſpagnol ſi ſa femme accouche en Eſpagne, un* Savoyard *ſi en Savoye, un Anglois ſi en Angleterre?* Cette difficulté approche aſſez de celle que le P. Bouhours a traitrée ſur les mots de *Bohéme* & de *Bohémiens*, dont je ne diray rien icy, en ayant parlé aſſez amplement dans la premiére partie de mes Queſtions de Langue.

Quelqu'uns, quelqu'unes.

QUelqu'un & *quelqu'une* ont au pluriel *quelques-uns* & *quelques-unes*, & non-pas *quelcuns* & *quelcunes*, comme écrivent pluſieurs perſonnes, qui même ont la réputation de bien écrire.

OBSERVATION.

La raiſon ſoutient icy le bon uſage, car il n'y a pas lieu de dire au pluriel en ſe ſervant de l'éliſion, *quelqu'uns* ny *quelqu'unes*, parce qu'y ayant une *s* à *quelques* avant *uns* & *unes*, on ne doit point manger l'*e* final de *quelques*;

& ainſi il faut dire, pour parler réguliérement, *quelques-uns* & *quelques-unes*. C'eſt ce que M. Richelet a fort bien remarqué auſſi dans ſon Dictionnaire : mais il décide un peu trop fortement contre ceux qui ne veulent pas qu'on prononce une *l* dans *quelqu'un*, *quelque*, *quelqu'une*, & qui diſent *quéqu'un*, *quéque*, *quéqu'une:* car ces perſonnes ne ſont point de francs Provinciaux, comme il le dit : ce ſont des perſonnes polies de la Cour & de la Ville qui prononcent preſque toûjours de la ſorte, quoiqu'ils écrivent pourtant ces mots à la maniére ordinaire, Et cet uſage eſt ſi général, que ce ſeroit ſe commettre que de le condamner. Je dis donc qu'il le faut ſouffrir. Il faut obſerver encore qu'on écrit également *quelcun*, *quelcune* par un *c*, & *quelqu'un quelqu'une* avec un *q*. Ce dernier eſt le plus ancien & le plus raiſonnable, puiſqu'il eſt compoſé de *aliquis unus*. Mais *quelcun quelcune* eſt le plus ſuivi. Nicod a remarqué que Ronſard étoit le premier qui avoit commencé à écrire quelcun par un *c*.

Tendreté, tendreur.

Tendreté ne vaut rien, *tendreur* encore moins : il faut dire *tendreſſe*.

Observation.

Il eſt certain qu'au figuré il ne faut jamais dire que *tendre* & *tendreſſe*, *tendreſſe de cœur*,

Avoir du tendre pour quelque choſe : mais il n'eſt pas tout à-fait ſi ſûr ſi au propre on ne doit point dire *tendrete* & *tendreur :* comme, par exemple, ſi l'on veut exprimer qu'une viande eſt fort tendre, on demande ſi l'on doit dire, *Elle eſt d'une grande tendreſſe, d'une grande tendreté*, ou *d'une grande tendreur.* On ne doute preſque pas aujourd'huy qu'on ne doive laiſſer *tendreſſe* pour le figuré, quoique M.R. ait permis *tendreſſe* au propre dans ſon Dictionnaire en ce ſens dans le diſcours familier, & que M. de Vaugelas le ſouffre ici ſans reſtriction, juſques à rejetter en ſa faveur *tendreté* & *tendreur.*

Tendreur eſt fort nouveau, & pourroit bien par cette raiſon être le meilleur : mais *tendreté* eſt établi il y a long-tems. Je croi même que c'eſt celuy que l'on devroit préférer s'il falloit s'arrêter à l'uſage des perſonnes qui vendent & apprêtent les viandes, qui diſent plus communément *tendreté.* Il eſt vray qu'ils diſent auſſi *tendreur.* L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue préfére ce dernier, diſant que *tendreté* n'eſt pas du bel uſage ; & que *tendreſſe* ne ſe doit dire qu'au figuré. J'aimerois pourtant mieux encore m'expliquer par l'Adjectif, *Cette viande eſt fort tendre*, que de dire qu'*elle eſt d'une grande tendreté* ny *d'une grande tendreur*, & encore moins *d'une grande tendreſſe.* Nous avons encore les mots de *tendron*, *tendrelet* & *tendret* au même ſens.

Sentir.

SEntir pour l'odorat, auſſi bien qu'en tout autre ſens, regit l'Accuſatif, & non-pas le Datif. Il faut dire *ſentir le vin*, & non-pas *au vin*.

OBSERVATION.

Cette Remarque eſt toujours véritable. On dit encore *Sentir une fleur*. On dit au même ſens d'odorat, comme l'a remarqué M. Bérain, *Sentir bon*, *Sentir mauvais*, *Sentir mieux*, *Vôtre bouquet ſent mieux que le mien*. On pourroit pourtant dire au Datif : *Il ſentoit bien à la peſanteur de la bouteille qu'elle n'étoit pas pleine. Il ſentoit bien à l'attouchement qu'on l'avoit trompé*. Et autres ſemblables. Mais *ſentir* ſignifie icy *connoître*. On employe auſſi *Faire ſentir* dans le ſens de *Faire connoître* : & alors on met le Datif, témoin cet endroit de M. Péliſſon dans l'Hiſtoire de l'Académie : *Les vers doivent être remplis d'une certaine beauté qui* ſe faſſe ſentir *aux perſonnes les plus groſſiéres*. On ne ſera peut-être pas fâché que je mette icy une Obſervation qui vient fort à-propos au ſujet du Verbe *ſentir*. Elle eſt tirée d'un Ouvrage du plus ſçavant de nos Imprimeurs François, Henry Eſtienne. C'eſt dans ſon Dialogue du nouveau Langage François Italianiſé, où il met :

PHIL. Comme je vous ay amené un exemple d'un différend qui eſt entre nôtre langage & l'Italien quant au diable, je veux vous donner un exemple d'un autre différend qui eſt entr'eux quant à la Meſſe. CELT. En quoy ne s'accordent-ils pas quant à la Meſſe? PHIL. C'eſt que pluſieurs Italiens ne diſent pas *udir la Meſſa* comme les François *ouïr la Meſſe*; mais *veder la Meſſa*: car vous devez avoir ouï ſouvent demander, *La Signoria veſtra a viſto la Meſſa?* CELT. Vous me faites ſouvenir de ce que j'ay ouï ſouvent en ce païs-là, & je ſçay bien qu'y étant j'ay eu peur que les François diſans *ouïr la Meſſe*, les Italiens *voir la Meſſe*, cela ne fût cauſe à la fin de quelque petit ſchiſme ſi on n'y obvioit par quelque bon Concile Oécuménique. Mais nos Courtiſans François veulent-ils italianiſer en cecy auſſi-bien qu'en cette autre façon de parler touchant le diable? PHIL. Non: ils tiennent bon toûjours pour leur façon de parler ancienne, & je croi auſſi qu'ils ont peur d'être excommuniez s'ils la changeoient. CELT. Ce ſeroit grand' pitié ſi les François n'oſoient dire *voir la Meſſe*, de peur d'être excommuniez, & pluſieurs Italiens n'oſoient dire *ouïr la Meſſe*, de peur auſſi de l'excommunication. Mais vous avez bien fait de dire ſeulement *pluſieurs Italiens*: car je ſçay qu'en quelques lieux on ne parle pas ainſi; mais on dit *udire*, & il me ſouvient d'avoir ouï dire auſſi *Sentir la Meſſa*. PHIL. Je me doute que celuy qui parloit ainſi entendoit d'une Meſſe chantée muſicalement. Et dautant qu'on a accoutumé de dire *Sentir la muſica* (comme vous ſçavez) au-lieu de dire *Sentir la muſica della Meſſa*, il

luy échapa de dire, *Sentir la Meſſa*. CELT. Il pourroit bien être, ſinon qu'on trouvât qu'autres auſſi parlaſſent de la même façon. Quant à *Sentir la muſica*, je ſçay qu'elle eſt ordinaire, & penſe bien qu'à la fin on voudra italianiſer en cette façon de parler comme en un ſi grand nombre d'autres : tellement que quelque matin on entendra dire *Sentir la muſique* pour *Ouir la muſique*. PHIL. Il y auroit bien danger alors qu'on ne paſsât plus outre, & qu'on ne dît auſſi *Sentir la Meſſe*, comme l'autre diſoit *Sentir la Meſſa*. CELT. Quel danger y auroit-il en cela? PHIL. De faire rire les trépaſſez, &c.

Traîtreuſement.

CEt Adverbe ne vaut rien; car il n'eſt point en uſage à la Cour parmi ceux qui parlent bien, ny dans les bons Auteurs, & il ne faut que cela pour luy faire ſon procès & le condamner. Mais ſi l'on y veut ajoûter la raiſon, c'eſt que les Adverbes qui viennent des Noms, ſe forment toûjours des Adjectifs communs, & du féminin quand il eſt différent du maſculin, comme *bellement* de *belle*,

courageuſement de *courageuſe*, *également* d'*égale*, & *fidellement*, *richement* de *fidelle* & *riche*, qui ſont Adjectifs communs ſervans au maſculin & au féminin. Or eſt-il que *traîtreuſement* n'ayant point cette formation-là, parce que le féminin de *traître* c'eſt *traîtreſſe*, & non-pas *traîtreuſe* ; il s'enſuit que *traîtreuſement* eſt un mot barbare & contre l'uſage & les régles ordinaires de nôtre Langue. On ne dit pas non-plus *traîtreſſement* : & ſi on me demande comme on dira donc, je répondray qu'il n'y a point de mot venant de *traître* qui ſe puiſſe dire en Adverbe, ſi l'on ne veut ſe ſervir en ſa place de *méchamment*, que j'avouë être trop général & différent de *traîtreuſement*, comme le genre l'eſt de ſon eſpéce. Il faut donc uſer de circonlocution, & que là-deſſus on ne blâme point nôtre Langue

d'être ſtérile : car toutes les Langues ſont ſujettes à cela & en fourniſſent mille exemples. Je ne veux alléguer que le *poſſibile* & l'*impoſſibile* des Latins, qui ſont deux mots barbares parmy eux, dont les bons Auteurs ne ſe ſont jamais ſervis, quoiqu'ils ſoient d'un uſage ſi néceſſaire ; mais ont emprunté le δύνατον & l'ἀδύνατον des Grecs.

OBSERVATION.

Traîtreuſement n'eſt pas un de nos meilleurs Adverbes ; mais il ſemble qu'il eſt un peu plus en uſage qu'il ne l'étoit du tems de M. de Vaugelas, bien que M. Richelet ne le mette point dans ſon Dictionnaire. La néceſſité que nous en avons a beaucoup contribué à l'établir : ſon établiſſement n'eſt pourtant pas encore ny des meilleurs ny des plus ſolides. On dit plus communément *en trahiſon*. Il y a des Provinces où l'on dit *traîtrement* : mais ce mot ne vaut rien. M. de Vaugelas ne devoit cependant pas ſi-fort condamner *traîtreuſement*, parce qu'il y a à l'Adjectif féminin *traîtreſſe*, & non-pas *traîtreuſe* : Car s'il avoit ſçû qu'on a dit autrefois *traîtreuſe* au féminin, il auroit convenu

que cela ſuffiſoit pour établir *traîtreuſement*. Nous avons quantité de mots en nôtre Langue qui nous reſtent, & qui ne ſont formez que des Noms adjectifs qui ne ſont plus en uſage.

Quant à ce que dit M. de Vaugelas, que *méchamment* eſt différent de *traîtreuſement*, comme le genre l'eſt de ſon eſpece ; cela n'a pas toûjours été véritable : Car nous voyons dans nos anciennes Hiſtoires, que le mot de *traître* eſt employé dans le ſens de *méchant*. C'eſt ainſi qu'on le voit communément dans Colinet, Baudouïn, Geoffroy, & dans pluſieurs autres anciens, qui diſent par exemple, *Il trouva ſon ennemi qui avoit en ſa compagnie bien deux cens traîtres*, pour dire *deux cens vagabonds & mauvais garnemens*. Il me ſemble même que nous parlons encore ainſi : car nous diſons ordinairement *Ha traître*, pour dire *Ha méchant homme*, & ſans intention d'appliquer ce mot à aucune trahiſon. C'eſt ainſi encore que M. d'Ablancourt a dit dans le ſens de méchant, *Le* traître *n'échapera pas*. Moliére dit pareillement, parlant des maris infidelles à leurs femmes, ce qu'on ne peut pas appeller *trahiſon*, puiſque la plûpart ne s'en cachent pas,

Puy, les traîtres *bien-tôt ſe laſſent de nos feux,*
Et portent autre-part ce qu'ils doivent chez eux.

M. de Vaugelas au ſurplus avoit déja dit, que les Adverbes ne ſe formoient que des Adjectifs féminins : mais le P. Bouhours ayant prétendu qu'ils ſe formoient auſſi des maſculins, M. Ménage a ſoûtenu l'opinion de M. de Vaugelas, & a fort blâmé ce Pére ; mais je croi que c'eſt à

tort ; car je trouve que ce Pére n'a parlé de ces Adjectifs masculins que pour faire voir seulement quand les Adverbes devoient prendre un accent sur l'*e*, & non-pas pour dire que ces Adverbes se formoient de l'Adjectif masculin. Enfin, M. Ménage a dit tout ce que l'on pouvoit dire sur le *possibile* & l'*impossibile* des Latins, & il fait fort bien voir que ces mots n'ont pas été si barbares parmi eux, comme M. de Vaugelas nous l'assûre icy, puisque Quintilien a employé *impossibilis* comme un mot etabli, & *possibile* avec adoucissement, comme dans cet endroit du chapitre 8. du livre 3. *Δυνατὸν quod nostri possibile nominant, quæ ut dura videatur appellatio, tamen sola est.* Il est vray que Cicéron au lieu d'*impossibile* disoit toujours *id quod fieri non potest.* A l'égard de l'authorité de Plaute,

Possibili est autem stantem stanti savium
Dare amicam amico,

M. Ménage soûtient qu'il faut lire *prostibili*, & la suite justifie assez cette opinion. Il est cependant vray que nous voyons seulement *ἀδύνατος conditio*, c'est-à-dire *impossibilis conditio* dans la Loy 20. *de conditionibus Constitutionum*, & dans la Loy 104. *de legatis* 1 & ainsi ce n'est guéres que dans la basse Latinité que *possibilis* & *impossibilis* ont eu un usage général.

Tympaniſer.

Tympaniſer pour publier & divulguer, eſt un mot de raillerie qui ne doit jamais être employé en une matiére ſérieuſe.

Observation.

Ce mot paſſe à-preſent la raillerie, & on peut s'en ſervir fort ſérieuſement : mais ce n'eſt que dans la converſation familiére & dans des compoſitions du dernier ſtile : & ainſi ce mot profite, & eſt monté de la ſixieme claſſe à la cinquiéme, & il pourra peut être enfin arriver juſqu'aux premiéres, ſi l'uſage continuë de le favoriſer. *Tympaniſer* ſignifie publier & divulguer une choſe, en parler hautement & publiquement comme ſi on le faiſoit au ſon du tambour : car *tympan* ſignifioit autrefois un tambour, comme on le peut voir dans nos anciens Auteurs qui ont dit auſſi fort long-tems *tympaner*, & enſuite *tympaniſer*, & après *tambouriner* pour *battre le tambour* : mais comme nous ne diſons plus *tympaniſer* au propre, nous nous en ſervons au figuré & en une ſignification deſavantageuſe. On dit à une perſonne qui s'engage dans une mauvaiſe conduite, *Vous vous allez faire tympaniſer.* Car on ne dit point en bonne-part, *Ils ont tympaniſé cette belle action*, pour dire, *Ils ont publié cette belle action.* Et la

raiſon de cela vient, ce me ſemble, de ce qu'autrefois on faiſoit les adjournemens à trois briefs jours dans les carrefours contre les accuſez en fuite. On faiſoit, dis-je, ces publications au ſon du *Tympan* ou du *Tambour* : ce qu'on pratique encore aujourd'huy dans les petits lieux où l'on n'a pas dequoy entretenir un Trompette.

On pourroit encore dire que nous avons pris cette ſignification figurée de *tympaniſer*, du mot *tympan*, qui eſt un parchemin néceſſaire aux Imprimeurs pour étendre ſur la preſſe lors qu'ils impriment. Car comme toutes les actions remarquables des hommes, bonnes ou mauvaiſes, mais ſur tout les derniéres, ſont ordinairement publiées par le moyen des Livres. On a tiré *tympaniſer* de ce *tympan* d'Imprimerie. On appelle encore *tympan* en termes d'Architecture le vuide du triangle d'un frontiſpice. mais ce dernier mot ne peut de rien ſervir à nôtre *tympaniſer*, non-plus que deux ou trois autres ſignifications que donne M. Richelet à ce mot dans ſon Dictionnaire, où il met pourtant *tympaniſer* comme un bon terme, pour ſignifier qu'on ſe moque publiquement d'une perſonne, & qu'on en fait des railleries piquantes. Il eſt vray qu'il le met ſeulement dans le ſtile ſimple. C'eſt ainſi qu'il remarque que Moliére l'a employé dans l'Ecole des Femmes :

Vous devez marcher droit pour n'être point berné ;
Car s'il faut que ſur vous on ait la moindre priſe,
Gare qu'aux carrefours on ne vous tympaniſe.

& dans un autre endroit,

C'eſt luy qui dans ſes vers nous a tympaniſez.

Autrement.

Autrement.

Autrement eſt un mot dont M. Coëffeteau, à l'imitation d'Amiot, uſoit ſouvent en un ſens qui ſignifie *rabais*, avec ironie, comme vous verrez par les exemples que nous en donnerons. Ce mot ſe dit auſſi à la Cour, & néanmoins M. de Malherbe le condamnoit abſolument comme mauvais: Toutefois il en uſe ſouvent luy-même dans ſes Bienfaits pag. 2. *ſans nous incommoder* autrement (c'eſt-à-dire beaucoup) *la volonté ſuffit à nous acquiter. Vologéſes voyant bien que la voye des armes ne luy étoit pas* autrement *heureuſe contre un ſi grand Capitaine*, dit M. Coëffeteau en la vie de Néron. On dit encore, *C'eſt un homme qui n'eſt pas* autrement *riche*, pour dire qu'il n'eſt guéres riche. Je ne

ſçay pourquoy M. de Malherbe rejettoit ce mot ; car il me ſemble qu'il a beaucoup de grace & d'emphaſe en ce ſens-là auquel les Italiens employent auſſi fort heureuſement leur *altrimente*, qui veut dire *autrement*.

OBSERVATION.

On eſt encore partagé ſur la bonté d'*autrement* en ce ſens-là. Les uns ſuivent l'opinion de Coëffeteau, & les autres celle de Malherbe. Et à la vérité c'étoient deux grands Chefs de parti en fait de Langue Françoiſe. Il y en a d'autres qui croyent que ce mot ſe peut dire, mais qu'il ne ſe peut pas écrire. Pour moy je croi que tant que l'uſage le ſouffrira dans la bouche de ceux qui parlent bien ; & dans les livres de ceux qui écrivent avec aſſez de pureté ; on peut fort bien le dire & l'écrire quelquefois. Nôtre *autrement* en ce ſens eſt une imitation de *Palioquin* des Latins, *C'eſt un homme qui* autrement *a de bonnes qualitez* : VIR *eſt alioquin commendabilis*. On ne voit point *autrement* en cette ſignification dans le Dictionnaire de M. R. & s'il a prétendu par-là le condamner tout-à-fait, il a aſſûrément tort : car on peut encore ſouffrir cette façon de parler en certains endroits où elle n'a point mauvaiſe grace.

Que pour *avec.*

QUe ne ſe met pas toûjours bien pour *avec* & pour quelque autre prépoſition : *Dans la confuſion* que *d'abord ils ſe preſentent à elle.* Qui ne voit qu'il faut dire, *Dans la confuſion* avec *laquelle d'abord elles ſe préſentent à elle ?*

OBSERVATION.

Que ſe met fort bien pour *rien à*, comme l'a tres-bien remarqué M. de Vaugelas, comme, *Quand on n'a* que *faire*, *N'ayant* que *répondre aux reproches.* Il y en a encore qui prétendent qu'on peut employer *que* pour *dont*, à l'imitation de Malherbe qui a dit, *De la même ardeur* que *je brule pour elle.* Il y en a d'autres qui croyent qu'on le peut mettre pour *que de* ou pour *ce que*, comme dans ces exemples du même Malherbe, *Je ne puis faire* que *rappeller mon ame*, *Il n'a jamais éprouvé* que *peut un viſage d'Alcide.* Il eſt vray que M. Ménage ſoutient que ces endroits de Malherbe ne ſont du tout point à imiter aujourd'huy. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que cette particule *que* eſt ſupportable dans tous ces endroits, & qu'elle va encore fort bien quand on l'employe à la place

d'où, comme : *Ce n'eſt pas en Angleterre* qu'*il va*, pour dire *où il va*. L'Evêque de Nîmes M. l'Abbé Fléchier dit dans ſes belles Oraiſons Funébres : *Il vécut dans le deſordre juſqu'à l'âge de vingt ans* que *Dieu luy ouvrit les yeux : Quel fut le jour heureux* qu'*on la vit ſortir comme la Colombe de l'Arche*. Le *que* ſe met encore pour *d'où* & pour *de qui*, comme l'a obſervé l'Auteur des Réfléxions ſur la Langue : *Comme c'eſt de Dieu* que *nous devons attendre nôtre ſalut : C'eſt de cette illuſtre Maiſon* que *ſont ſortis tant de grands Hommes*. On met même cette particule au lieu de *ſi*, comme : *Si les choſes vont bien &* que *je vienne à bout de mes affaires*. Et à la place de *puiſque*, M. Deſpreaux diſant dans ſes Satyres,

Quand nôtre hôte charmé m'aviſe ſur ce point,
Qu'avez-vous donc, dit-il, que *vous ne mangez point ?*

Et le nouveau Traducteur d'Horace, le P. Tarteron Jéſuite : *Laquais, les bouteilles ſont-elles caſſées*, qu'*on ne m'en apporte point quand j'en demande ?* Enfin, Monſieur Andry ajoûte cet exemple du célébre Avocat M. le Maître, pour montrer que cette particule prend fort bien la place de *par : Le Conſeil rendroit ſes Arrêts par la même bouche* que *Sa Majeſté rend ſes oracles*. Mais je ne croy pas qu'elle aille trop bien quand elle eſt miſe pour *avec*, ſur-tout dans l'exemple de la Remarque de M. de Vaugelas. Et qu'on ne m'allégue pas que cette façon de parler par *que* abrége fort : Car cette raiſon doit toûjours ſuppoſer que l'uſage ne s'y oppoſe point. Ainſi on dit avec l'Auteur de la Princeſſe de Cléves & avec M. de Voiture,

Les cuiſantes douleurs que luy avoit causées la penſée que *M. de Nemours aimoit ailleurs. Ils ne ſçauront plus* que *dire contre luy, comme ils n'ont ſçû* que *faire :* parce que ces maniéres courtes & commodes d'employer le *que* ſont favoriſées de l'uſage, n'y ayant que le P. Bouhours qui les ait voulu bannir mal-à-propos, comme je le fais voir plus particuliérement dans mes Queſtions de Langue. Au reſte, je ne trouve preſque perſonne que l'Auteur des Réfléxions ſur la Langue qui approuve entiérement cet endroit des Lettres de M. de Voiture, où employant *que* pour *avec*, il dit : *J'ay reçû vôtre Lettre avec tout le contentement & la ſatisfaction* que *l'on doit recevoir cet honneur.* J'aurois préféré de répéter *avec*, en diſant *avec tout le contentement & la ſatisfaction* avec *laquelle on doit recevoir cet honneur.*

Enfin, M. de Vaugelas dit fort bien dans cette Remarque, que cette particule ne ſe met point bien pour *avec* ou pour quelqu'autre prépoſition : mais nôtre uſage permet qu'on la mette plus ſouvent & plus élégamment pour des conjonctions, comme l'a tres-bien obſervé M. R. dans ſon Dictionnaire. Par exemple *que* ſe met pour *afin que*, M. d'Ablancourt diſant dans ſon Lucien, *Monte vîte* que *je t'attache.* Le même Auteur met *que* encore pour *de peur que, de crainte que : Reçoy un coup de bâton ſans crier*, que *je ne t'en donne un autre.* Il l'employe encore au ſens de *lorſque : Il me frapa l'autre jour* que *j'étois malade.* M. Arnauld a mis *que* dans la ſignification de *pourquoy :* Que *n'avez-vous recours à Dieu dans vôtre miſére ? Que* a encore d'autres beaux uſages, comme

d'admiration, d'imprécation, & plusieurs autres que je laisse à-dessein, & que l'on pourra voir en partie dans le Dictionnaire François de M. R. en attendant qu'on aye les Dictionnaires de M. de Furetiére & de l'Académie.

Austére.

MOnsieur Coëffeteau ne se sert jamais de ce mot-là que pour le vivre & pour les autres austéritez du corps : & luy-même m'a dit qu'il ne le pouvoit employer au sens dont beaucoup de gens usent disans, *il a une mine austére*, pour dire *rude* & *renfroignée*; mais il dit seulement *Mener une vie austére*, *Sa façon de vivre étoit simple & austére*, *Cet Ordre est fort austére*. Et une preuve que c'est la propre signification de ce mot, c'est que l'on ne se sert point du Substantif *austérité* pour dire la rudesse d'un homme renfrogné & rébarbatif, encore qu'on se serve de l'Adjectif en appellant cet

homme-là *auſtére :* outre qu'il eſt tout viſible que quand on l'appelle ainſi, c'eſt par métaphore : comme ſi l'on vouloit dire que ſa mine par ſa rudeſſe fait autant de peur que feroit un viſage have & défait par de grandes auſtéritez. Pour moy je voudrois ſuivre l'avis de M. Coëffeteau, & n'en uſer jamais que comme il en uſe.

Observation.

C'eſt un peu ſuivre trop aveuglément le parti de Coëffeteau. Tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien, diſent *auſtére* au ſens qu'il condamne, comme M. de Vaugelas le reconnoît luy-même. Pourquoy donc n'encenſer que cette opinion, & ne pas ſouffrir l'autre ? M. R. a ignoré ou condamné ce nouveau ſens d'*auſtére:* car nous ne voyons point ce mot en cette ſignification dans ſon Dictionnaire. Il eſt pourtant fort uſité.

Pierreries.

IL ne faut pas dire *de la pierrerie* au ſingulier. Par exemple, *Il a de l'argent & de la pierrerie ;* mais, *Il a de l'argent & des pierreries.* Ce mot de *pierreries* ne ſe dit jamais au ſingulier pour ſignifier quoy que ce ſoit.

OBSERVATION.

Il eſt vray que ce mot n'a point de ſingulier, à-moins qu'on ne le mette dans le ſens auquel quelques-uns diſent *La joüaillerie*, pour marquer la profeſſion en général de ceux qui trafiquent en joyaux & en pierreries. Mais l'uſage ne permet point aſſûrément qu'on diſe aujourd'huy au même ſens *La Pierrerie.* Le P. Monet Jéſuite le met pourtant ainſi : ce qui me fait croire qu'on a dit autrefois *La Pierrerie* pour le négoce des pierres précieuſes. Il met même ce mot au ſingulier non ſeulement en ce ſens-là, mais encore pour un aſſortiment de pierreries. Cependant Nicod qui a fait un Dictionnaire long-tems auparavant, n'a mis le mot de *pierreries* qu'au pluriel & dans le ſens de joyaûx, & non-point pour marquer un négoce : ce qui me fait connoître que l'uſage de la *pierrerie*, pour

ſignifier la profeſſion qui ſe mêle des pierres précieuſes, n'a pas duré long-tems non-plus que *pierrerie* au ſingulier. Mais ce qui me fait juger que ce Jéſuite pourroit bien s'être trompé, c'eſt qu'on ne dit point *Pierrerie* pour marquer un lieu d'où l'on tire des pierres, qu'il met pourtant, mais bien *quarriére* ou *carriére*, ſi ce n'eſt dans quelques Provinces où l'on dit *Perriére* en cette ſignification, d'autant plus que M. R. n'a point employé le mot de *pierrerie* en cette ſignification. Il faut remarquer qu'on ne dit pas non-plus *La Bijouterie*. On le devroit pourtant, la plûpart des autres commerces ayant un mot propre & particulier, puis qu'on dit La *Peleterie*, la *Tannerie*, l'*Orfévrerie*, la *Librairie*, la *Parcheminerîe*, la *Mercerie*, & bien d'autres encore. Mais l'uſage ne ſe paye ny d'exemples ny de raiſons. Enfin, M. Ménage & M. Bérain, qui ſe ſont attachez à nous donner la liſte de nos mots François qui n'ont point de ſingulier, ont pourtant oublié *Pierreries*. Je ne ſçay ſi c'eſt pour avoir trop lû leur Monet, & pour n'avoir point lû du tout leur Nicod ny leur Richelet.

Donner la chaſſe, ou *Donner chaſſe.*

Donner la chaſſe aux ennemis, Revenir de la chaſſe des ennemis, Au retour de la chaſſe des ennemis: Toutes ces façons de parler ſont fort ordinaires à M. Coëffeteau & à M. de Malherbe auſſi, qui s'en ſervent ſouvent après Amiot: mais il eſt certain qu'elles ne ſont plus en uſage aujourd'huy ſur la terre, où l'on dit *pouſſer* & *pourſuivre l'ennemi*, & que ce n'eſt qu'à la guerre qui ſe fait ſur mer que l'on uſe de ce terme. On dit toûjours *Donner la chaſſe à un vaiſſeau.* Il eſt vray que preſque tous les gens de marine diſent *donner chaſſe*, & non-pas *donner la chaſſe*: mais les bons Ecrivains mettent l'article, & diſent *donner la chaſſe.*

OBSERVATION.

Donner la chaſſe aux ennemis eſt encore une façon de parler dont pluſieurs gens de guerre ſe ſervent en parlant des combats de terre. Il eſt vray qu'elle n'eſt pas du haut ſtile ; mais enfin on s'en peut ſervir en parlant, & l'employer dans un ſtile ſimple & hiſtorique, ſur-tout, s'il s'agit d'une Relation de guerre. Les gens de marine diſent *donner chaſſe* ; & quand on veut parler en termes de mer, il faut parler comme eux. Ils ſe ſont fondez ſans doute ſur ce qu'on dit ſans article *Donner bataille*, *Donner paſſage*. Je croi même qu'il faudroit dire *Donner chaſſe* dans une Rélation de combat naval écrite en termes de marine : mais il faudroit dire *Donner la chaſſe*, avec l'article, dans une Hiſtoire où la rélation du combat naval ne ſeroit que mêlée. M. R. ne met *Donner la chaſſe à l'ennemi* que ſur le mot de *chaſſer* pour *pourſuivre*, c'eſt-à-dire qu'il n'a point mis cette façon de parler dans l'ordre qu'elle devoit avoir : & ainſi je ne m'étonne point s'il ne fait aucune mention de *Donner chaſſe*, puiſqu'il a comme oublié *Donner la chaſſe*.

Perſonne.

Perſonne pris pour un Subſtantif féminin s'employe d'une façon digne de remarque, à ſçavoir au ſingulier en parlant de pluſieurs perſonnes. Par exemple on dira, *Le Prince a été offenſé en la perſonne de ſes Ambaſſadeurs*, & non-pas *aux perſonnes.* Et cela, à mon avis, parce que *perſonne* en cet endroit eſt rélatif à la perſonne du Prince : Comme ſi l'on diſoit, Le Prince n'a pas été offenſé en ſa perſonne, mais en celle de ſes Ambaſſadeurs. Qui eſt encore une bonne façon de parler. Ou plûtôt parce que les Ambaſſadeurs repréſentent une ſeule perſonne, à ſçavoir celle du Prince. C'eſt pourquoy cette maniére de parler n'eſt uſitée qu'en ces paroles *en la perſonne*, qui ont ré-

lation au Prince. Car on ne dira pas ſimplement, *On a outragé la perſonne des Ambaſſadeurs ;* mais, *On a outragé les Ambaſſadeurs en leurs perſonnes*, lors qu'on parlera des Ambaſſadeurs ſans aucune rélation à la perſonne du Prince.

OBSERVATION.

Je croi qu'on peut dire ſans une rélation expreſſe au Prince, *L'on a outragé la perſonne des Ambaſſadeurs*, parce que ce mot *Ambaſſadeurs* conſerve toûjours une rélation tacite au Souverain qu'ils repreſentent. Ce qui ſuffit contre la derniére partie de cette Remarque. Comme encore, *Le Roy peut être offenſé en la perſonne de ſes Magiſtrats qui le repreſentent*; quoiqu'un peu plus imparfaitement. Et je croi que cela vient de ce que pluſieurs Ambaſſadeurs ne repreſentent pas davantage la perſonne du Prince qui les envoye, qu'un ſeul : & ainſi *la perſonne des Ambaſſadeurs* marque beaucoup mieux le caractére repreſentatif, que ſi on diſoit *les perſonnes des Ambaſſadeurs*. Car il ſembleroit alors que ce plurier n'auroit pas un rapport ſi naturel à la perſonne du Prince, & que ce nombre feroit ſoupçonner que les Ambaſſadeurs ne ſeroient pas alors conſidérez comme repreſentans, mais comme perſonnes particuliéres, qui priſes *collectivè* repreſenteroient, &

ſéparément ne repreſenteroient plus. Et ainſi *la perſonne des Ambaſſadeurs* ôte, ce me ſemble, mieux toute la difficulté, que ſi on diſoit *les perſonnes des Ambaſſadeurs.*

Culte.

CUlte en matiére de Religion eſt un mot dont aujourd'huy tous nos bons Ecrivains & Poëtes & Orateurs ne font nulle difficulté de ſe ſervir : mais M. Coëffeteau n'en a jamais uſé, le rejettant à cauſe de ſa rudeſſe & de ſa mauvaiſe équivoque, en quoy l'on ne doit pas le taxer d'avoir été trop ſuperſtitieux, puis qu'il eſt vray que j'ay vû pluſieurs perſonnes de la Cour, & hommes & femmes, qui encore maintenant le condamnent comme luy, & ne le peuvent ſouffrir. C'eſt à-cauſe ſans doute que ce terme eſt nouveau dans nôtre Langue, & que non ſeulement Amiot n'en a point uſé que je ſçache ; mais qu'il n'y a pas

dix ans qu'il commence à s'introduire, & à ſe naturaliſer François. La néceſſité qu'il ſemble que l'on a de ce mot, pourra l'établir tout-à fait. Nous en avons pourtant un en nôtre Langue, lequel encore qu'il ſoit fort général & qu'il ſignifie pluſieurs autres choſes, ne laiſſe pas néanmoins d'être extrémement François & propre à exprimer ce que les Latins appellent *cultum*, c'éſt *le ſervice de Dieu.* M. Coëffeteau l'a traduit de la ſorte dans ſon Florus: *Ille ſacra & cæremonias, omnémque cultum deorum immortalium docuit:* Ce *fut ce ſage Roy qui enſeigna la forme des ſacrifices, les cérémonies, & tout ce qui concerne le ſervice des Dieux immortels.*

Observation.

La quantité de bons Livres de Controverſe qu'on a faits en France depuis quelques années nous font voir que *culte* eſt fort uſité aujour-

d'huy: on y a dit ſi ſouvent, *Le culte qu'on rend à Dieu, aux Saints & aux Images ſont auſſi différens les uns des autres, que le Ciel eſt éloigné de la terre.* Nous voyons *culte* employé en cette maniére dans les Oeuvres de M. l'Evêque de Meaux, cy-devant Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, & dans celles de M. Péliſſon, qui ſont aſſûrément les meilleurs Auteurs que nous ayons en France ſur cette matiére. Meſſieurs de Port-Royal ont pareillement employé ce terme dans tous leurs Ouvrages de Controverſe & de Piété, & dans toutes leurs Traductions. Nous entendons dire *culte* par M. l'Abbé Fléchier, aujourd'huy Evêque de Nîmes, & par le Pére Bourdaloüe, qui ſont à-preſent les plus celébres Prédicateurs du Royaume. Tout cela enfin m'a porté à conſeiller à mon frére de laiſſer le mot de *culte* dans le Livre de Controverſe qu'il vient de donner au Public, intitulé *Préſervatif contre toutes ſortes de nouveautez & d'héréſies*, dédié au T. R. Pére de la Chaiſe nôtre Protecteur. Il m'avoit conſulté ſur ce mot, dont il doutoit: mais j'ay trouvé qu'il valoit bien *ſervice de Dieu*, qui eſt une périphraſe. Or les périphraſes, qui ſont des maniéres de s'exprimer par pluſieurs mots, ne ſont jamais à préférer à un terme ſeul qui comprend la ſignification de tous ces mots enſemble, & même davantage comme icy. M. de Vaugelas a raiſon au reſte de dire que *culte* eſt fort nouveau en nôtre Langue; car nous ne le trouvons point dans nos vieux Dictionnaires.

Tres tous.

TRes *tous* ſe dit pour dire *tous ſans exception :* mais il ne vaut rien & ne s'écrit jamais.

Observation.

On dit fort communément *tres tous* à Paris & dans pluſieurs Provinces : mais on ne l'a point encore vû paſſer du diſcours ordinaire dans les bons Livres. Il pourroit pourtant entrer dans des Comédies, dans des Satyres, dans des Epigrammes, dans des Rondeaux, & dans le burleſque. Voilà pour l'uſage. Il faut ſçavoir à-preſent ſi, à examiner cette façon de parler ſuivant les régles, elle eſt auſſi mauvaiſe que M. de Vaugelas le dit. A la vérité il en pourroit être quelque choſe ; car *tout* eſt un Adjectif qui ne reçoit ny Comparatif ny Superlatif. Qui dit *tout* parle ſuperlativement, parce qu'on n'excepte rien. Cependant on dit *tres fort*, *Il crie tres-fort*. On dit encore *tres bien*, pour dire *beaucoup*. Néanmoins *bien* & *fort* ſont icy des Adverbes qui paroiſſent encore fort incapables de recevoir *tres* en leur compagnie. Tout cela me feroit croire que par analogie *tres tous* ſe pourroit deffendre, d'autant mieux que les Grecs & les Latins ont ajouté *tres* à des Superlatifs. Ce qui eſt bien plus exceſſif : témoin

le τρισμέγιστος des Grecs, qui signifie le *ter maximus* des Latins. A quoy on peut ajouter cet endroit de Virgile,

O terque quaterque beati!

On voit donc que toutes ces façons de parler des Grecs & des Latins sont *superlativement superlatives*, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi, & enchériſſent de beaucoup sur *tres tous*, qui est l'*omnis omnino* des Latins. Voyez *tres-fort*.

Du côté de Lyon on se sert encore d'une façon de parler assez particulière, qui approche de *tres tous*, de *tres-fort*, &c. On y dit donc *treſque*, & Henry Estienne appelle cette locution, une élégance Dauphinoise, en deux endroits de ses Dialogues du nouveau langage François Italianisé. C'est en parlant des masques que portent les Dames qu'il dit : Les masques donques sont une pernicieuse invention, voire *treſque* pernicieuse, s'il m'est licite d'emprunter cette élégance Dauphinoise. Et dans un autre endroit du même Ouvrage il y a : CELTOPHILE. Mais vous dites que le pais de Dauphiné fut vendu au Roy de France, au lieu que j'avois entendu qu'il luy avoit été donné. PHILAUSONE. Ceux qui ont dit qu'on le luy avoit donné, ou n'ont pas bien retenu ce qu'ils avoient lû en leurs Annales (s'ils les avoient lûs) ou ont estimé que vendre à bon marché se pouvoit appeller donner. Car le prix n'est là que de quarante mille écus pour une fois, & dix mille florins chacun an durant la vie du Roy, ou plûtôt durant la vie dudit Prince. Car cela, comme il est couché és Annales, est ambigu. CELTOPHILE. Vraiment

c'étoit bon marché, & non ſeulement bon, mais « tres-bon, voire (pour uſer d'une élégance Dau- « phinoiſe, en parlant du Dauphiné) *treſque* bon. « Il y auroit maintenant à gagner cent pour cent, « ſi on le vouloit revendre. «

Aprés que j'auray dit que *treſque* ne vaut plus rien du tout, il me ſera bien permis, à moy Dauphinois, de faire remarquer que Henry Eſtienne erre luy-même, pour n'avoir pas vû l'Acte par lequel Humbert dernier donna le Dauphiné à nos Rois: car s'il l'avoit vû, il ne l'appelleroit pas une vente, puiſque c'eſt une véritable donation; & les quarante mille écus n'étoient que pour payer les dettes du Donateur, & non pas comme un prix de la choſe donnée. Il eſt vray que quelques Hiſtoriens remarquent qu'on agita long-tems dans le Conſeil de France ſi on accepteroit le Dauphiné à cette condition, à laquelle les Papes qui tâchoient d'avoir ce païs vouloient bien ſe ſoûmettre: Mais les mêmes Hiſtoriens obſervent en même tems, que le Dauphiné valoit infiniment davantage, que la France étoit alors fort épuiſée d'argent, & qu'on regardoit ce païs comme un Fief que les Empereurs d'Allemagne diſoient leur appartenir, comme faiſant partie du Royaume d'Arles. Et en effet le Donateur voulut que les fils aînez de nos Rois s'appellaſſent Dauphins juſqu'à ce que l'Empire fût réuni à la France, comme il l'étoit du tems des premiers Rois Carlovingiens: car les Dauphins ſe reconnoiſſoient être membres de l'Empire: d'où vient que nous avons encore pluſieurs familles en Dauphiné qui ont été ennoblies par les Empereurs d'Allemagne: & cet-

te distinction qu'il y avoit alors entre l'Empire & la France se conserve même encore parmi les Batteliers qui sont sur le Rône. Car quand ils veulent aller en Dauphiné, ils crient *Empire:* au lieu que lors qu'ils veulent aborder en Lyonnois, Vivarais & Languedoc, ils crient *Royaume*, & par corruption *Réaume*. Qui en voudra voir davantage, n'a qu'à lire la belle Histoire de Dauphiné faite par M. Chorier Avocat de Grenoble, & les curieux Ouvrages de M. Allard Présidént en l'Election de la même Ville.

Construction.

CEtte construction me choque, *je vous en supplie tres-humblement, & de trouver bon*, &c. M. de Malherbe a parlé de la sorte.

Observation.

Cette construction est pourtant bien ordinaire dans le stile epistolaire, quand après avoir parlé de quelque chose qu'on demande, on dit, *Je vous en supplie tres-humblement, & de trouver bon que je me dise, Monsieur, vôtre*, &c. Condamner cette construction, c'est vouloir faire le procès à tous ceux qui écrivent & Lettres & Epîtres.

A part moy, à part ſoy.

A part moy, à part ſoy ſont fort bons; mais il faut dire *part*, & non *par*: *Je diſois à part moy*, comme ſi je voulois dire, *Je diſois en moy-même. A-part*, c'eſt à-dire ſéparé & hors de la connoiſſance de qui que ce ſoit. Je ne dis pas cela ſans ſujet, ayant remarqué qu'il y a de bons Auteurs modernes qui imitent Deſportes, qui dit entr'autres :

Je n'ay contentement qu'à blâmer l'inconſtance,
Et demeurer tout ſeul, bâtiſſant à part moy
Les étranges deſſeins d'un homme hors de ſoy.

OBSERVATION.

On parle encore de la ſorte, mais moins bien que ſi l'on diſoit *en moy-même*, *en ſoy-même*, qui eſt bien plus uſité. Ce qui eſt ſi vray,

que M. R. n'a osé mettre dans son Dictionnaire ces façons de parler, *à part moy*, *à part soy*. M. de Vaugelas enfin a raison de prétendre qu'il faut écrire *part*, & non-pas *par*, dans ces endroits ; parce que c'est comme si on disoit *à parte mei*, *à parte sui*, & comme l'on dit *de nôtre part*, *de vôtre part*, &c. *Faire quelque chose à part soy*, & *Aliquid secum agere*.

Construction des Noms avec le Verbe.

LOrs qu'en une période il y a un pluriel, & puis un singulier, mais qu'entre-deux il y a quelqu'autre chose qui les sépare que la conjonction *&*, par exemple *combien* ; alors le dernier Substantif régit le Verbe, & non-pas le premier, ni les deux ensemble. Par exemple, *Vous sçavez combien de raisons & de devoirs, & combien ma propre inclination me porte*, &c. C'est ainsi qu'il faut dire, & non-pas *me portent*, nonobstant les pluriels précédens. Cela a quelque chose de semblable à la construc-

tion des deux Verbes qui régiſſent divers cas, parce qu'en l'un & en l'autre on ſous-entend au cas & au nombre qui convient, le Nom & le Verbe qui ſuit.

OBSERVATION.

Bien que M. Chapelain n'ait pas approuvé la Remarque de M. de Vaugelas ſur la conſtruction des deux Verbes qui régiſſent divers cas dont il eſt parlé en cet endroit, & qui ſe voit dans les premiéres Remarques, je m'aſſure pourtant qu'il auroit loüé celle-cy comme fort bonne & fort véritable. Et en effet, bien que peu de gens faſſent la faute de mettre le Verbe au plurier dans l'endroit que M. de Vaugelas vient de remarquer; néanmoins il y en avoit peu ou point qui en ſçûſſent la régle; ou, pour mieux dire, on ne croyoit pas qu'il y en eût une: car une régle coûte plus qu'on ne penſe à trouver. Et nous avons l'obligation à M. de Vaugelas d'avoir réduit preſque toute nôtre Langue en régles. Il ſoutient même en quelque endroit de ce Manuſcrit, qu'à peu de choſes près toute nôtre Langue eſt réduite en préceptes.

Affectueusement & affectionnément.

Affectueusement que tant de gens disent & écrivent, ne vaut rien, non-plus qu'*affectionnément* qui est pourtant moins mauvais que l'autre.

Observation.

Cette Remarque est encore dans toute sa force. Ces deux Adverbes se disent tous les deux par ceux qui ne se soucient guéres de bien parler. Les uns préférent *affectueusement* à *affectionnément*, parce que c'est le mot ancien: au lieu qu'*affectionnément* est un nouveau-venu. Les autres au contraire sont du goût de M. de Vaugelas, & se déclarent pour *affectionnément*, qui a de l'analogie avec *passionnément*, qui se dit, & parce qu'*affectueus* n'étant plus en usage, ils prétendent qu'on ne doit plus dire aussi *affectueusement*: au-lieu qu'on dit encore *affection*, *affectionner*, *affectionné*, d'où *affectionnément* a été formé selon les régles de l'analogie & de la Grammaire. M. R. est allé au plus sûr, en ne mettant ni *affectionnément* ni *affectueusement* dans son Dictionnaire. Mais comme ils se disent encore par bien des gens, il falloit les mettre, & avertir qu'ils étoient douteux.

Construction

Conſtruction ou *arrangement.*

LE bon arrangement des paroles ôte beaucoup d'équivoques, & par conſéquent contribuë extrémement à la clarté du langage. Un de nos meilleurs Auteurs dit, *La Poëſie arrive à ſa fin qui eſt d'inſtruire & de plaire d'une façon toute particuliére.* Il y a là une équivoque qui engendre de l'obſcurité: & quoique le ſens l'éclairciſſe toujours, on donne de la peine à celuy qui lit ou qui écoute: & c'eſt à celuy qui parle ou qui écrit de prendre cette peine, & non-pas aux autres. Qui ne croiroit d'abord que ces paroles? *d'une façon toute particuliére,* ſe rapportent à celles qui précédent immédiatement *d'inſtruire & de plaire*, & non-pas à celles-cy, *La Poëſie arrive à ſa fin*, auſquelles

néanmoins il eſt certain qu'elles ſe rapportent, Comment falloit-il donc mettre? Je répons, En quelqu'autre façon dont le nombre eſt infini, par le moyen de laquelle on eut évité cette équivoque & cette obſcurité. Mais ſi l'on ſe vouloit ſervir des mêmes mots, il faudroit dire ainſi: *La Poëſie arrive d'une façon toute particuliére à ſa fin, qui eſt d'inſtruire & de plaire.* Que ſi l'on dit que cette période ne ſonne pas ſi bien que l'autre, l'on répond qu'il n'eſt pas queſtion de contenter l'oreille au préjudice de l'eſprit, lequel il faut ſatisfaire premiérement; & aprés avoir ſatisfait au principal, qui eſt la perſpicuité, on ſatisfera aux acceſſoires.

OBSERVATION.

On ne peut pas, en recommandant la clarté avoir mieux éclaircy cette Remarque, que l'a fait M. de Vaugelas; c'eſt une des plus néceſ-

aires qu'il ait faites, & une des plus ſuivies par tous ceux qui haïſſent la moindre obſcurité. S'il en faut croire Monſieur Andry, de bons Auteurs, comme le Pére Bouhours, le Port Royal, M. de Voiture, M. d'Ablancourt, M. l'Abbé Fleury, M. du Mas, Mademoiſelle de Scudery, & pluſieurs autres Ecrivains, ont ſouvent fait de mauvais arrangemens. Il a raiſon dans quelques uns des exemples qu'il en donne; mais il ne l'a pas dans tous, comme nous le ferons voir plus particuliérement ailleurs.

Appeller à témoin.

Appeller à témoin eſt bon, & non-pas *pour témoin*, on dit auſſi *prendre à témoin*, & non-pas *pour témoin*, comme écrit une de nos plus excélentes plumes.

Observation.

Je ne ſçay ſi on ne pourroit point deffendre cette excélente plume, qui a dit *prendre pour témoin*, & ſi cette façon de parler ne ſe pourroit point ſouffrir dans un ſtile ſublime: mais je ſçay bien que j'ay vû des perſonnes délicates qui ne la condamnoient point en cette façon. On ne fait pas difficulté que lors que l'on dit à des aſſiſtans qu'on prétend qu'ils rendent témoignage dans une information de ce

qu'ils voyent, il ne faille dire ſans difficulté *Appeller à témoin*, *Prendre à témoin*, & non-pas *pour témoin*. Mais cela eſt un peu différent d'un autre ſens qu'on peut donner dans un Diſcours public à ces façons de parler. C'eſt ainſi que ſans choquer l'uſage ordinaire, qui veut qu'on diſe *Appeller* & *Prendre à témoin*, on diroit fort bien dans un Plaidoyé ou dans un Sermon : *Vous me ſerez tous témoins, Meſſieurs, de ce qui vous voyez icy : Soyez-moy témoins, Meſſieurs*, &c. On fera pourtant plus ſagement de ne mettre jamais que *Prendre* & *Appeller à témoin*, plûtôt que *Prendre* & *Appeller pour témoin*, qu'on auroit bien de la peine à faire paſſer, à-moins que ce ne fût dans une autre ſignification, comme ſi on diſoit : *Il n'a pris pour témoins contre moy que des miſerables, qu'il luy a été fort facile de ſuborner.* Et ainſi de pluſieurs autres phraſes où *Prendre pour témoin* peut être bon.

Que *après* ſans doute.

QUe ſe doit toûjours mettre après *ſans doute*, quand *ſi* a précedé. Exemple, *Si cela eut été, ſans doute* que *les ennemis euſſent eu de l'avantage :* & non, *ſans doute les ennemis euſſent eu de l'avantage*, comme l'a écrit un de nos

plus excélens Ecrivains: ce qui me l'a fait remarquer.

Observation.

Cette Remarque eſt fort bonne & doit être ſuivie, bien que pluſieurs perſonnes tres-habiles pretendent que ce ne ſoit point une faute d'imiter l'Auteur que M. de Vaugelas condamne: mais qu'il eſt ſeulement mieux de mettre *que* aprés *ſans doute*. Cette Remarque au reſte eſt toute différente de celle que M. de Vaugelas nous a déja donnée, & où il veut que l'on répéte *que* après *tant-s'en faut*, quand *ſi* a pareillement précédé; parce qu'en cette rencontre là il s'agit d'une répétition de *que* qui avoit déja précédé *tant-s'en-faut*: au lieu qu'il ne s'agit icy que de ſçavoir ſi l'on mettra ſimplement cette particule après *ſans doute*, précédé ſeulement de *ſi*, & non-pas de *que*. Là M. de Vaugelas parle de *tant s'en-faut*, & en cette occaſion il n'eſt mention que de *ſans doute*. Ce qui eſt tout différent, comme l'on voit. Je dis tout cela; afin que l'on ne confonde point ces deux déciſions à-cauſe de quelque reſſemblance qu'il y a entr'elles.

Assener.

Assener est un bon mot, & n'est pas seulement d'Amadis, comme le prétendent quelques-uns. M. Coëffeteau s'en sert assez souvent.

Observation.

Il n'y a guéres que dans les Provinces où l'on croye qu'*assener* soit un terme de vieux Roman : *Le Roy cuidant férir le Cerf*, assena *un Veneur de son épieu, & l'abatit roide mort*, disent nos vieux Livres, Car à Paris & dans les Provinces voisines on se sert encore assez souvent de ce mot, & on y dit: *Il luy assena un grand coup de bâton sur la tête.* M. d'Ablancourt met dans sa Traduction de la Retraite des Dix mille, *On asséne mieux son coup à pied qu'à cheval.* Il faut pourtant avoüer que ce terme commence fort à moisir, & qu'on se rendra toûjours plus intelligible à Paris & ailleurs quand on ne s'en servira point du-tout. Employez plûtôt *fraper, donner, porter* un coup. Je ne condamne pourtant pas *assener*, parce que je sçay qu'il y a des endroits où il ne va point mal.

Que *trop ſouvent employé.*

Que ſoit Pronom relatif, ſoit conjonction, étant mis trop ſouvent dans une période, la rend trop longue, l'embarraſſe, & a fort mauvaiſe grace. Vous en pouvez voir des exemples de M. de Malherbe à Madame la Princeſſe de Conty.

Observation.

J'ay jugé à-propos, pour faire voir l'importance de cette Remarque, de mettre icy les endroits de cette belle Lettre de conſolation écrite par Malherbe à Madame la Princeſſe de Conty; Lettre d'autant plus belle, qu'elle eſt eſtimée le chefd'œuvre de Malherbe, comme l'a fort bien remarqué M. d'Arbaud de Porchéres, de l'Académie, ſon couſin dans le Diſcours qu'il a fait ſur les Oeuvres de cet Auteur, & où M. de Vaugelas dit que les *que* ſont ſi mal employez. Ce *que* j'apprens, c'eſt *qu'*à Saint-Germain vous ſoupirez comme vous ſoûpiriez à Paris; *qu'*à toute ſorte d'objets vous recommencez vos plaintes; *que* les conſolations ne ſont pas mieux reçûës de vous *que* de coutume; & finalement, *que* vous êtes bien peu différen-

» te de ce *que* vous étiez le premier jour *que* ce
» pitoyable meſſage vous fut apporté. Et un peu
» plus bas on trouve encore : *Que* ſi au genre de
» mort vous trouvez dequoy murmurer, comme
» je croi *que* vous faites ; *que* s'en faut-il *que*
» cette plainte ne ſoit auſſi délicate *que* les précé-
» dentes ? &c. Il eſt vray que l'on doit éviter autant que l'on peut la trop grande répétition non ſeulement des *que*, mais même de toutes les autres particules : mais je ſoûtiens que lors qu'elles ſont néceſſaires, il n'y a du-tout plus de vice à les répéter. Et comme on a de la peine à trouver un *que* inutile dans ces périodes de Malherbe, je ne ſçay ſi on peut aſſurer que cette répétition ſoit embarraſſante & ait mauvaiſe grace, comme le ſemble prétendre M. de Vaugelas : Outre que ſi cette rigueur avoit lieu, tous nos meilleurs Auteurs ſeroient aſſûrément tombez dans cette faute, qui eſt comme inévitable à ceux qui écrivent. Mais M. de Vaugelas n'a pas été le ſeul qui ait eu cette délicateſſe : car le P. Bouhours ne peut ſouffrir auſſi cette période de M. de Voiture : *Je ſçay bien* que *vous recevrez de meilleur cœur les aſſurances* que *je vous témoigne avoir de vôtre affection*, que *celles* que *je vous pourrois donner de la mienne.* Ce Pére prétend que cette quantité de *que* défigure la plus belle phraſe. Il accuſe encore le Port-Royal d'avoir mal ménagé les *que*, & de les avoir mis avec profuſion dans la Vie de Dom Barthélemy des Martyrs Archevêque de Brague en Portugal. Et ainſi l'Auteur des Réflexions ſur la Langue ne devoit pas ſe faire accroire qu'il étoit le premier qui eût condamné ces *que* trop ſouvent répétez, lors qu'il a cen-

ſuré l'Auteur de l'Art de parler, le Pére Lami de l'Oratoire, parce qu'il a mis: *Que feriez-vous, Meſſieurs, dans une occaſion ſemblable? Quelles meſures prendriez-vous, autres* que *celles* que *celuy* que *je deffens a priſes?* Mais ce n'eſt pas en cette occaſion ſeule où ce Critique a affecté de s'attribuer comme nouvelles plus des deux tiers de ſes déciſions, en ſupprimant le nom de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, de M. Ménage, de M. Richelet, & de quelques autres où il les a trouvées. Mais à-propos de M. R. Il blâme pareillement M. de Voiture, parce qu'il a mis dans une Lettre à feu M. le Prince: S'il vous plaiſoit, Monſeigneur, vous « laiſſer battre *quelquefois*, ou lever le ſiége de « devant *quelque* Ville, nous trouvetions *quelque* « choſe de beau à vous dire ſur l'inconſtance de « la fortune & ſur l'honneur qu'il y a de ſouf- « frir ſes diſgraces. Ce Critique ne peut ſuppor- « ter ces *que* ou ces *quelque* répétez icy trop ſouvent: mais ils y ſont mis avec tant de grace, que perſonne avant luy n'avoit condamné cet endroit: & il devoit réſerver le *plerumque bonus dormitat Homerus*, d'Horace, qu'il applique à M. de Voiture, pour une meilleure occaſion que celle cy.

Culture.

MOnſieur de Malherbe dit, *Comme un bon Labourtur je vaincray par la* culture *l'infertilité du terroir.* Ce mot là ne vaut rien, quoique le compoſé *agriculture* ſe diſe.

Observation.

Nous n'avons point d'autre mot en nôtre Langue qui ſignifie la même choſe que *culture*. Cependant, comme l'on voit, on ſe met en peine de le chaſſer, comme ſi la Nation la plus laborieuſe du monde, qui par ſon grand travail ne laiſſe pas un pouce de terre du Royaume ſans être cultivé, ne méritoit pas qu'on conſervât ce nom, pour y être comme un monument du rétabliſſement de la *culture* par les François. D'ailleurs, quelle apparence de préférer *Agriculture*, qui eſt un mot bien plus Latin, bien plus rude & plus inſupportable, ſur-tout à ceux qui n'ont pas étudié, que *culture?* Outre qu'*Agriculture* ſignifie proprement l'art de cultiver la terre: au lieu que *culture* eſt un mot plus général, & une infinité de perſonnes polies & ſçavantes font tout ce qu'ils peuvent pour retenir ce terme preſque auſſi néceſſaire en nôtre Langue, que la choſe qu'il

ſignifie l'eſt dans tous les états. C'eſt ainſi que nous voyons nos bons Auteurs employer non ſeulement *culture* au propre, mais même au figuré. M. Patru dit dans ſon Oraiſon pour Archias : *Le peu de connoiſſance que j'ay, je la dois à la* culture *des bonnes Lettres.* M. d'Ablancourt dit encore, *Songer à la* culture *des Arts & des Sciences.* Nous employons le Verbe *cultiver* en la même manière, & nous diſons également *cultiver la terre, les arbres & les plantes, & Cultiver l'eſprit, Cultiver les Arts & les Sciences.* L'Auteur des Réfléxions Critiques ſur la Langue convient auſſi qu'on dit *culture* au propre, & qu'on dit encore, avec M. Patru, *la culture des bonnes Lettres.* Cependant il ſemble condamner ce terme au figuré dans toutes les autres occaſions : & cela parce qu'on ne dit point *La culture de la raiſon, La culture de l'eſprit,* quoiqu'on diſe *Cultiver la raiſon & l'eſprit.* Mais il ne prend pas garde que quand il ſeroit vray que l'on ne pourroit pas parler ainſi, il ne s'enſuivroit pas que *culture* ne fût fort bon au figuré en une infinité d'autres endroits, puiſque M. d'Ablancourt dit, comme nous le venons de voir, *La culture des Arts & des Sciences.* On pourra donc ſans ſcrupule ſe ſervir du mot de *culture* en toutes manières. Les Italiens & les Eſpagnols ont pareillement leur *cultura*, ſans qu'il faille s'arrêter à l'équivoque qu'on prétend que ce terme fait avec *culte :* car s'il falloit admettre cette raiſon, il les faudroit bannir tous deux, comme encore une infinité d'autres qui péchent bien plus du côté de l'équivoque, & d'ailleurs *culte & culture* différent aſſez d'eux-mêmes. Ces mots enfin

ſont fort nouveaux en nôtre Langue, bien qu'il y ait aſſez long-tems que nous ayons *cultiver*, On ne voit point *culture* dans Nicod ; mais on diſoit autrefois *cultivement*, qu'on ne dit plus aujourd'huy.

Plus *comparatif.*

PLus comparatif peut être mis avec des Subſtantifs. Ainſi on dit *Le plus homme de bien*, *Les plus gens de bien*, parce que *bien* tient icy lieu d'Adjectif : car de ſoy le Subſtantif, c'eſt-à-dire la ſubſtance, *non recipit nec majus nec minus*, comme diſent les Philoſophes.

Observation.

Cette Remarque eſt digne de M. de Vaugelas, elle a échapé à tous nos autres Grammairiens. Bien que cette façon de parler ſoit également uſitée, extraordinaire & irréguliére : ce qui la devoit faire paroître davantage, M. de Vaugelas même ne l'a découverte que depuis qu'il a fait imprimer ſes premiéres Remarques.

Argent vif *ou* vif argent.

Argent vif qu'a dit un de nos excélens Ecrivains, ne vaut rien. Il faut dire *vif-argent*, nonobſtant qu'on ait accoutumé de dire en raillant que *blanc bonnet* & *bonnet blanc* ſoit tout un: car il eſt vray que c'eſt tout un pour la ſubſtance de la choſe, mais non-pas tout un pour la pureté du langage. Comme *blanc bonnet* ne ſe dit jamais, à-cauſe que les Adjectifs de couleur, comme nous avons dit ailleurs, ſe mettent toûjours après les Subſtantifs ſans exception; ainſi diſons-nous *Sagefemme* pour une qui aide à accoucher, & non pas *Femme-ſage*, qui ſe prend en tout un autre ſens, comme chacun ſçait.

Observation.

Argent vif eſt plus conforme au Latin *ar-*

gentum vivum. On dit auſſi *Argent bruni*, *Argent trait*, *Argent fourbi*, *Argent monnoyé*, d'où par analogie il ſemble qu'on devroit dire *Argent vif.* Auſſi le dit-on ordinairement dans les Provinces plus voiſines du païs Latin : au-lieu qu'à Paris & dans les Provinces qui ſont aux environs, on dit *Vif-argent.* Et c'eſt ainſi qu'il faut parler. En effet nous voyons que Nicod, qui demeuroit à Paris où il étoit Maître des des Requêtes, dit *Vif-argent* : au-lieu que le P. Monet Jéſuite, qui étoit un Provincial & demeuroit dans les Provinces, met toûjours *Argent-vif* dans ſon Parallelle. Il y en a cependant qui doutent ſi on doit condamner abſolument *Argent vif* dans un livre, parce qu'il leur ſemble plus naturel & plus régulier. Mais cette régularité eſt inutile quand l'uſage eſt oppoſé. On dit encore au même ſens *mercure*, *du mercure* : mais ce n'eſt guéres qu'en termes d'art, comme de Chymie, de Chirurgie, & d'autres. M. R. ne reconnoît que *Vif-argent*, & il fait fort bien. Il remarque encore qu'on dit communément, *Il a du vif-argent dans la tête*, en parlant d'un étourdi : & cela eſt véritable. Les Grecs appelloient le vif-argent, de l'argent liquide, *hydrargiron*, parce qu'il coule comme de l'eau. Nous l'appellons *vif* à-cauſe du mouvement auquel il eſt toûjours. Enfin, on ne l'appelle *argent* que parce qu'il reſſemble à de l'argent fondu. Pline l'appelle *une liqueur éternelle*, parce qu'il eſt comme impoſſible de le fixer, quoiqu'en puiſſent dire les Chymiſtes.

A l'égard de ce que M. de Vaugelas ajoûte, que les Adjectifs de couleur ne ſe mettent jamais qu'après les Subſtantifs, je fais voir dans

mes nouvelles Obſervations ſur la Langue, que cela n'eſt pas toûjours véritable en poeſie, ny en pluſieurs autres façons de parler proſaïques. Pour la Remarque de *Sagefemme* & de *Femme ſage*, le P. Bouhours en a fait l'ornement de ſes déciſions, témoin cet endroit des Obſervations de M. Ménage: Le gentil joli Pére Bouhours « a intitulé ſon dernier Livre, Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe: & cependant la « plûpart de ſes Remarques ne ſont point nouvelles. Celle de *Sagefemme* & de *Femme ſage*, « que ſes admirateurs croyent toute neuve, & « qu'ils vantent par tout, a été faite il y a plus « de cent ans par Henry Eſtienne; & il n'y a rien « de plus commun.

Si M. de Vaugelas eut cru que cette Remarque eut fait tant d'honneur au Pére Bouhours, il n'auroit pas manqué ſans doute de la faire imprimer avec les autres qui paroiſſent il y a quarante-trois ans, & je n'aurois pas eu occaſion aujourd'huy de faire voir qu'il avoit déja fait la différence qu'il y a entre ces deux façons de parler, avant ſans doute que ce Pére eut ſeulement commencé à parler nôtre Langue.

Paſſer.

ON ſe ſert indifféremment des deux Verbes auxiliaires *avoir* & *être*, avec le Verbe *paſſer* pris pour *tranſire*. Par exemple on dit fort bien, *Il a paſſé par icy*, & *Il eſt paſſé par icy*. Il ſemble que *il a paſſé* eſt encore plus élégant que l'autre. M. de Malherbe dit, *ſuivant l'intérêt de ceux à qui le livre a paſſé par les mains.*

Observation.

Ce que M. de Vaugelas n'a fait icy qu'ébaucher, on peut dire que le P. Bouhours l'a mis dans ſa dernière perfection. Ce Pére dit donc que quand *paſſer* a un régime, & qu'il a rapport aux lieux & aux perſonnes, il faut employer l'auxiliaire *avoir*, & dire, *Il a paſſé chez un tel, L'armée a paſſé par la Picardie, L'Empire des Aſſyriens a paſſé aux Médes* : mais qu'il faut mettre le Subſtantif *être* quand *paſſer* n'a ny régime ny rélation expreſſe aux lieux & aux perſonnes ; ou, pour mieux dire, quand il eſt mis abſolument & ſans ſuite : comme, *Le Roy eſt paſſé, L'armée eſt paſſée, L'Empire des Romains*

eſt paſſé. Il fait encore remarquer la différence qu'il y a entre *un mot qui eſt paſſé*, & *un mot qui a paſſé*, puiſque le premier marque que ce terme eſt hors d'uſage ; & l'autre, qu'il y a été reçû. Et enfin, qu'on dit, *Cette femme eſt paſſée*, pour dire *qu'elle n'eſt plus ni belle ni jeune*. On ne peut rien de mieux imaginé : mais comme ce Pére a ajouté quelques Remarques ſur *paſſer* & *ſe paſſer*, qui n'ont pas été au goût de M. Ménage, cela a causé une grande conteſtation entre ces deux Grammairiens François, dont nous pourrons parler plus amplement dans nos Queſtions de Langue.

Je diray ſeulement icy que M. R. a fait connoître en peu de mots tous les uſages de ce Verbe, en diſant qu'il eſt quelquefois actif, comme quand M. d'Ablancourt dit, *Il a paſſé la riviére* : Que d'autres fois il eſt paſſif, comme quand le même Auteur dit, *Le bagage eſt paſſé, L'armée eſt paſſée*. Et enfin, qu'il eſt neutre, quand on dit, *Le jour paſſe inſenſiblement*. Ce Verbe eſt encore réciproque quand M. d'Ablancourt dit que *les chameaux d'Afrique ſont meilleurs que les autres, parce qu'ils ſe paſſent d'orge juſqu'à quarante & cinquante jours*. A quoy il faut ajoûter que ce Verbe en ces quatre façons différentes s'applique à diverſes ſignifications que l'on pourra voir ou dans les Remarques du P. Bouhours, ou dans le Dictionnaire de M. R.

Auprés *pour* au prix.

Auprès pour *au prix* eſt un vray barbariſme. Exemple, *La vie n'eſt rien auprès de l'honneur.* Il faut dire *au prix*. Il y a des fautes ſi groſſiéres, comme eſt celle-cy, qu'on dira que je n'avois que faire de les remarquer. Mais quand je vois que pluſieurs de nos meilleurs Auteurs y ſont tombez, je dois croire que beaucoup d'autres y peuvent tomber auſſi ou de leur chef ou par imitation. C'eſt pourquoy il eſt bon de les noter.

Observation.

Je n'ay jamais vû de bons Auteurs écrire *auprès* pour *au prix*: mais j'ay vû des perſonnes qui parloient bien d'ailleurs, dire *auprès* en ce ſens-là. Ils prétendent même qu'il y a quelque raiſon de le dire: mais ils ſont enfin contraints d'avoüer que le bon uſage ne ſouffre qu'*au prix*. Ce qu'ils n'avouënt pourtant qu'à regret: car ils croyent que comme on ne peut point juger

de la juſte valeur de deux choſes qu'en les mettant auprès l'une de l'autre, il faut néceſſairement dire *auprés :* Mais ils ſe trompent ; car tout ce rapport ne va qu'au prix & à la valeur des choſes. Il faut donc dire *au prix.* Et c'eſt en cette façon que M.R. dit, *Théophile n'eſt rien* au prix de Malherbe.

Participer.

Participer, ce me ſemble, régit ſeulement le Datif: néanmoins M. de Malherbe dit : *Quant à l'avis dont vous voulez que je participe.* Ce *dont* tient toûjours lieu de Génitif ou d'Ablatif : & ainſi il n'eſt pas bien en cet endroit.

Observation.

Le meilleur uſage eſt de donner ſans difficulté le régime du Datif à *participer :* mais nonobſtant cela, il y en a pluſieurs qui prétendent qu'on peut imiter Malherbe, & employer *dont* & les autres articles qui marquent le Génitif. Et en cette façon M. R. dit : *L'hermaphrodite participe de l'un & de l'autre ſexe : Il l'a fait participant de la gloire : Elle en eſt participante,* &c. Il eſt vray que j'ay de la peine à trouver des exemples pour l'Infinitif & pour les autres Tems:

& comme j'en ay demandé à un fort habile homme, il m'a dit qu'on pourroit dire, *Les choſes dont ils participeront.* Mais je ne ſuis pas de ſon goût : *Participer* dans tous ſes Tems, & même au Gérondif, étant quelquefois mieux avec le régime du Datif ; mais d'autres fois il eſt fort bien avec le régime de l'Ablatif, comme on le peut voir par les exemples que je viens de citer, que quelques-uns prennent mal ce me ſemble pour des preuves du Génitif. Il n'en eſt pas de même quand on employe *participant* : car alors ce Participe faiſant la fonction de Subſtantif, nôtre uſage l'a comme conſacré au régime du Génitif, par l'analogie avec le Latin, qui dit *particeps alicujus rei.*

Acharner.

Acharner regit *à*, & non *ſur.* Ainſi je croi qu'il faut dire, *S'acharner à la proye*, & non *ſur la proye.*

Observation.

Tant de gens diſent aujourd'huy, *Il s'eſt acharné ſur luy*, que je ne ſçay ſi l'on peut rejetter ce régime. Je croi même qu'il y a des endroits où l'on auroit de la peine à employer l'autre. Par exemple, il ſeroit bien plus aiſé de dire, *Il s'acharna ſi fort ſur les ennemis*, que *Il s'acharna ſi fort aux ennemis.* Je doute même qu'on pût ſe ſervir de ce dernier au même

ſens. On dit encore, *Ils étoient ſi fort acharnez l'un ſur l'autre, qu'il fut impoſſible de les ſéparer.* M. de la Fontaine dit en cette façon au propre, *que l'on s'*acharne *peu ſouvent ſur un cadavre.* M. Deſpreaux met dans ſes Epîtres, *S'acharner ſur les Piéces nouvelles.* Et M. Scarron dans ſon Roman Comique, *Il s'eſt* acharné *ſur moy long-tems après que je ne luy faiſois plus de mal.* Mais on dit auſſi d'un autre côté, Acharner *un chien à la proye*, *s'*acharner *au ſang & au carnage.* Et M. d'Ablancourt dit dans ſon Lucien, *Elles étoient ſi* acharnées *au combat, qu'elles ne vouloient pas obéir.* Il y a encore le régime *contre* dont s'eſt ſervi M. Paſcal dans ſes Provinciales, où il dit: *C'eſt ce qu'ont pû faire tant de Docteurs* acharnez *contre un ſeul.* M.R. employe encore le mot d'*acharnement* au propre & au figuré; mais je croi qu'il n'eſt guéres bon qu'au figuré. Et c'eſt en cette façon que Moliére, qu'il cite, dit dans ſon Tartuſe,

*Jamais ſur un pécheur ils n'ont d'*acharnement.

Il paroît donc par ces exemples que *acharner & s'acharner ſur* ſont autant & plus en uſage que *acharner & s'acharner à*, contre ce qu'a décidé M. de Vaugelas dans cette Remarque, le tems ayant changé l'uſage qui régnoit alors.

Tout plein.

TOut *plein* pour *beaucoup*, comme, *Il y a tout plein de perſonnes, tout plein de difficultez*; pour dire, *Il y a beaucoup de perſonnes, beaucoup de difficultez*, eſt fort bon. M. Coëffeteau & M. de Malherbe en uſent volontiers. Il y a néanmoins des gens qui s'amuſans à éplucher certaines façons de parler que nous avons en nôtre Langue, comme eſt celle-cy & pluſieurs autres dont il ne me ſouvient pas maintenant, les condamnent, ne trouvant pas qu'elles ſoient conformes à la raiſon. Car il eſt vray que ſi l'on veut conſidérer de-près cette phraſe, *tout plein de perſonnes*, & *tout plein de difficultez*, pour dire *beaucoup*, il ſemble qu'il n'y ait point de ſens ni de raiſon, ſi ce n'eſt qu'on le

veüille prendre métaphoriquement, en attribuant aux perſonnes & aux choſes intellectuelles, comme eſt *difficultez*, ce qui n'appartient qu'aux choſes matérielles, deſquelles on dit qu'un vaiſſeau eſt *tout plein :* mais il faut toûjours ſe ſouvenir qu'en matiére de Langue l'uſage l'emporte pardeſſus toutes ſortes de régles & de raiſons, & cela en toutes ſortes de langages, & particuliérement dans l'Eſpagnol, qui bien ſouvent paroît exorbitant & monſtrueux en cela. Mais tant-s'en-faut que ces phraſes extraordinaires ſoient vicieuſes, qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles ſont particuliéres à chaque Langue : Tellement que lors qu'une façon de parler eſt uſitée à la Cour & des bons Auteurs, comme eſt icy *tout plein*, il ne faut pas s'amuſer à en faire l'anatomie

ny à pointiller deſſus, comme font une infinité de gens : mais il faut ſe laiſſer emporter au torrent & parler comme les autres, ſans daigner écouter ces éplucheurs de phraſes.

OBSERVATION.

Il y a bien des gens qui prétendent qu'il ne faut plus uſer de cette façon de parler *tout plein* tant vantée par M. de Vaugelas. Il y en a d'autres qui diſent qu'elle eſt encore en uſage, mais non-pas dans le bon ni dans le bel uſage. Il y en a enfin qui croyent que ces exemples de M. de Vaugelas peuvent encore être reçûs dans la converſation & dans des Ouvrages du bas ſtile ; mais qu'il ne faut point s'en ſervir dans un ſtile moyen ni dans le relevé, & qu'il les faut bannir auſſi des diſcours publics, de-même que tous leurs ſemblables. Et cette dernière opinion me paroît la plus véritable. Je ne voudrois pourtant pas condamner *tout plein* pour *beaucoup* en tous ſtiles : car bien des gens parlent de la ſorte, & on voit encore dans de bons livres, *Une Ville toute pleine de voluptez*, *Une maiſon toute pleine de deüil*, &c. Ce qui fait que je ſuis de cet avis, c'eſt que je vois quantité de façons de parler reçûës en toutes ſortes de ſtiles, où *plein* eſt emp'oyé figurément. C'eſt ainſi que M. d'Ablancourt dit *en pleine paix*, *pleine puiſſance*. M. Racine, *être plein de ſa grandeur*.

grandeur. M. Paſcal, *plein pouvoir*. Nous diſons encore, *Il eſt plein de luy-même*. Cependant, qui ne voit que *plein* dans tous ces endroits, a la même ſignification qu'il a dans *plein de monde, plein de difficultez*. Cela ſuppoſé, il ne reſte plus que la queſtion de *tout* joint à *plein*. Or puis qu'on parle ainſi au propre, *une bouteille toute pleine, un muid tout plein*, je ne vois pas de difficulté à le dire pareillement au figuré pour *beaucoup*.

A l'égard de ce que M. de Vaugelas ajoûte ſur les phraſes extraordinaires, vous pouvez voir ce qu'il en a dit dans ſes premiéres Remarques ſur cette phraſe, *Perdre le reſpect à quelqu'un*, & *Se loüer de quelqu'un*. Je ne ſçay au reſte comment ceux qui enſeignent la Grammaire ſe peuvent accommoder de toutes ces phraſes irréguliéres, puiſque j'ay vû un Jéſuite fort habile en toutes ſortes de Langues, & particuliérement en la nôtre, (ſans le nommer c'eſt le P. B * * *) ne pouvoir ſouffrir les façons de parler qui n'étoient pas abſolument conformes à la raiſon & à toutes les régles de la Grammaire, & ſur-tout à l'analogie des autres Langues, ſe mocquant toûjours de l'autorité de l'uſage quand on le luy cite, prétendant que l'uſage doit aller au College apprendre la Grammaire avant que de ſe mêler de gouverner les Langues. Le P. Bouhours a un peu choqué contre cet écueil: car le plus ſouvent il attaque l'uſage de nos bons Auteurs, par la ſeule raiſon qu'on ne devroit pas parler de la ſorte. M. de Vaugelas étoit bien éloigné de penſer la même choſe, puis qu'il déféroit tout à l'uſage: & tous ceux qui ont bien connu les Langues

vivantes ont été du même avis : d'où vient que les Latins ont dit avec tant de vérité, *Aliud est latinè, aliud grammaticè loqui :* ce qu'il faut souvent répéter, parce que c'est une ancienne maxime des Langues qu'on ne peut pas contester.

Aider.

IL faut constamment dire, *Il a aidé à faire cela*, & non, *Il s'est aidé à faire cela*, comme l'on dit en Savoye.

Observation.

Il en faut croire M. de Vaugelas quand il nous assure qu'en Savoye on dit, *Il s'est aidé à faire cela*, puis qu'il étoit luy-même de Chambéry capitale de Savoye, où il étoit mieux connu sous le nom de Baron de Péroges. Il est vray qu'il estoit venu si jeune à Paris, que c'estoit bien tout ce qu'il pouvoit faire quand il composoit ses Remarques que de se ressouvenir encore comme l'on parloit en Savoye. Observons en passant au sujet du nom de *Faure*, que portoit la famille de M. de Vaugelas, qu'il y a en Dauphiné, Province voisine de la Savoye, cinq familles du nom de *Faures* (les autres disent *Faure*) dont celle de la ville de Dye, du surnom de *Vercors*, a donné trois Présidens

à mortier & deux Procureurs Généraux du même nom. Madame la premiére Préſidente de Saint-André, Marquiſe de Virieu, qui demeure depuis long-tems à Paris, eſt fille & héritiére du dernier Préſident à mortier, *Faure*, & elle eſt femme de Monſieur le Marquis de Saint-André-Virieu, aujourd'huy premier Préſident au Parlement de Grenoble, & auparavant Ambaſſadeur ordinaire pour le Roy à Veniſe, où il a demeuré ſix années entiéres. C'eſt un des plus dignes Magiſtrats du Royaume. Je dis ces choſes parce que cela vient à propos, & qu'étant né à Grenoble qui n'eſt qu'à dix lieuës de Chambéry, je puis mieux connoître les *Favres* de Savoye & les *Faures* de Dauphiné. Ce n'eſt pas au reſte ſeulement en Savoye qu'on dit, *Il s'eſt aidé à faire cela*. On le dit auſſi à Paris, & tant de gens le diſent, que je ne ſçay même ſi on le peut abſolument condamner. On dit encore, *Il s'eſt aidé de ſon bien fort à propos. Il s'eſt aidé de l'argent que l'on avoit mis en dépôt entre ſes mains. Il s'eſt aidé des moyens que l'on luy a fournis*, &c. Il eſt vray que *Il a aidé à faire cela* eſt beaucoup mieux dit à l'Actif qu'au Paſſif, & qu'il ne faut pas héſiter à s'en ſervir plûtôt que de l'autre. On dit encore *S'aider l'un l'autre, J'ay dequoy m'aider chez moy. Il ne s'aide pas trop bien du bras droit*. Gombaud dit *S'aider des armes de la Foy*, & ainſi de pluſieurs autres façons de parler qui ſont bonnes & en uſage.

L'Auteur des Réfléxions Critiques établit une différence qui ne ſe ſoûtient guéres, pour reconnoître quand le Verbe *aider* doit régir l'Accuſatif ou le Datif. Il veut qu'on mette le

premier régime quand l'aide que l'on donne ne consiſte pas à prendre ſur ſoy une partie du travail de celuy quel'on aide; & qu'ainſi il faut dire avec le P. Bouhours dans la Vie de ſaint Ignace, *Il l'aida à mourir chrétiennement.* Et qu'au contraire il faut employer le régime du Datif quand on partage les mêmes peines avec celuy que l'on aide. Ce qui a fait dire au même Pére dans le même Ouvrage, *Il demanda deux Théologiens qui luy aidaſſent à porter une charge ſi peſante.* Mais je croi que ce qui a obligé ce Pére à ſe ſervir de ces deux régimes, c'eſt uniquement parce qu'ils conviennent également à ce Verbe.

Plorer ou *pleurer.*

Plorer ou *pleurer* eſt un mot dont pluſieurs ſe ſervent, & M. Coëffeteau même a accoutumé de l'écrire: mais il n'eſt point de la Cour, & *pleurer* eſt beaucoup meilleur & plus doux. Nous avons quelques mots en nôtre Langue où l'*o* ſe change de bonne grace en *eu* diphthongue, afin de l'adoucir: comme *épleuré* eſt mieux dit qu'*éploré*, quoyque tous deux ſoient bons.

OBSERVATION.

Pleurer eſt le ſeul en uſage aujourd'huy ; nos Poëtes ne conſervent même plus *plorer*, quelque beſoin qu'ils en puiſſent avoir pour la rime: ce qui marque aſſez que ce mot eſt bien décrédité. Il y a même long-tems qu'il eſt hors d'uſage : car bien qu'Amiot s'en ſoit ſervi, nous voyons que Nicod le rejette entiérement. Et ainſi Coëffeteau n'avoit pas eu raiſon de s'en ſervir long-temps aprés.

A l'égard d'*épleuré*, M. de Vaugelas a raiſon de le préférer à *éploré*, puis qu'il l'a mis pluſieurs fois dans ſa belle Traduction de Quinte-Curce. M. d'Ablancourt au contraire uſe fort ſouvent d'*éploré* dans ſes Traductions. Il ſemble cependant que comme on ne dit plus *plorer*, il faudroit chaſſer auſſi *éploré* pour retenir ſeulement *épleuré* : mais c'eſt en retenant ces deux mots d'*épleuré* & d'*éploré* que l'uſage fait voir également ſon caprice ſa bizarrerie & ſon autorité. Il paroît même qu'*éploré* conſerve encore le pas ſur *épleuré*, & qu'il ſoit meilleur & plus uſité, s'il en faut croire quelques habiles gens qui ne ſont pas de l'avis de Monſieur de Vaugelas : au-lieu que *plorer* eſt allé pleurer ſa diſgrace, qui ſera apparemment éternelle.

Atteindre.

Atteindre à la perfection ne vaut rien. Il faut dire *Atteindre la perfection.*

Observation.

M. Ménage n'eſt pas de cet avis ; car il dit poſitivement que comme il y doit avoir de la différence entre *aveindre* & *atteindre*, & qu'on ne doit pas les confondre, comme on fait mal-à-propos dans quelques Provinces ; *atteindre* doit ainſi régir le Datif, & *aveindre* l'Accuſatif, *Je n'y ſçaurois atteindre*, *Atteindre au nœud de la difficulté*, *Aveignez-moy cela.* M. Ménage pourroit avoir raiſon ; car on ne parle pas autrement à Paris. Le Port-Royal dit au propre dans les Fables de Phédre, *Un renard tâchoit d'atteindre à une grappe de raiſin.* Et M. de Voiture dit au figuré, *Je croi qu'ils pourront atteindre à la vertu de leurs péres.* Je ne voudrois cependant pas condamner *atteindre* avec l'Accuſatif, *Atteindre la perfection*, qui eſt l'exemple de M. de Vaugelas, *Je ne l'ay pas pû atteindre.* Car pluſieurs habiles gens que j'ay conſultez là-deſſus approuvent fort ce dernier régime, & c'eſt même de la ſorte que M. d'Ablancourt parle dans ſa Traduction de la Retraite des Dix mille, *Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient atteindre les frondeurs.* Et M. de Vaugelas dans

ſon Quinte-Curce : *Tu as beau ſuivre les Scytes, je te défie de les atteindre.* Il y a même long-tems que ces deux régimes ſont en uſage, puiſque je les trouve dans les Auteurs du ſiécle paſſé. Et c'eſt ce qui oblige ſans doute M. R. d'admettre ces deux régimes dans ſes Remarques ſur ſon Dictionnaire, où il obſerve encore fort bien qu'*atteindre*, lors qu'il ſignifie attraper à force de marcher & de courir, eſt toûjours Actif, & que M. d'Ablancourt a dit *Atteindre quelqu'un à la courſe.* D'ailleurs, comme M. Ménage obſerve qu'*aveindre* a ſignifié premiérement *atteindre*, conformément à ſon origine *advenire*, Montagne s'en étant ſervi en ce ſens-là en ce mot admirable par lequel il a commencé ſon Chapitre de l'incommodité de la Grandeur : *Puiſque nous ne la pouvons atteindre, vengeons-nous à en médire.* Cela pourroit bien avoir conſervé le régime de l'Accuſatif à *atteindre* : car il n'eſt pas impoſſible qu'un mot ait communiqué à l'autre & ſa ſignification & ſon régime tout enſemble.

Articles qui ont un uſage excélent.

LEs articles ont encore un uſage excélent en nôtre Langue, & qui a d'autant plus de grace, que non-ſeulement il eſt ſans raiſon, mais contre la raiſon : car c'eſt une Remarque qu'il eſt à-propos de dire icy, & qui eſt trop belle pour la paſſer ſous ſilence, que toutes les fois que l'uſage entendu comme nous l'avons défini, a receu une façon de parler directement contraire à la Grammaire, ou qui en quelque façon que ce ſoit ſecouë le joug de la Grammaire ; cette maniére-là de parler non-ſeulement n'eſt pas vicieuſe, mais a une merveilleuſe grace. Par exemple au ſujet des articles dont eſt queſtion, quand on dit, *Que ſont devenus les Scipions, les Aléxandres, les Céſars, les Anni-*

bals? &c. Et de même aux autres cas, *Rome a porté de grands Hommes pour les Armes & pour les Lettres; elle a eu des Scipions, des Céſars, des Cicérons*, & ainſi des autres. Là où l'on voit que contre toute grammaire & toute raiſon on donne & l'article & la terminaiſon du pluriel aux Noms propres & aux ſurnoms qui ne ſe déclinent jamais qu'au ſingulier, & cela néanmoins avec une grace nompareille.

OBSERVATION.

Apparemment que M. de Vaugelas n'avoit pas encore découvert cette Remarque, quand il publia les premieres; car comme il la trouve fort belle, il n'auroit pû s'empêcher de nous la donner. Meſſieurs de Port-Royal ne l'ont pas négligée, puis qu'ils en ont orné leur Grammaire générale & raiſonnée, où ils diſent qu'on peut fort bien mettre les Noms propres au plurier, & dire *les Céſars, les Alexandres, les Platons*, qui eſt une figure qui comprend dans le Nom propre toutes les perſonnes qui leur reſſemblent, comme qui diroit, *des Rois auſſi*

vaillans qu'Aléxandre, des Philoſophes auſſi ſçavans que Platon: Mais ils ajoutent qu'il y a d'habiles gens qui improuvent entiérement cette façon de parler, *Les Céſars, les Aléxandres*, comme n'étant pas aſſez conforme à la nature, quoiqu'il s'en trouve des exemples en toutes les Langues : enſorte, diſent-ils, qu'elle ſemble trop autoriſée pour la rejetter tout-à-fait. Ils veulent pourtant qu'on prenne garde à en uſer modérément. Ce qui fait voir qu'ils n'ont pas crû que cette locution fût abſolument bonne : en quoy le grand uſage n'eſt pas pour eux, puiſque nous ne voyons autre choſe dans tous nos Poëtes & Orateurs même les plus modernes. Il ne faut cependant pas confondre *les Céſars, les Aléxandres, les Platons*, & autres Noms propres mis au plurier, pour marquer une reſſemblance : avec les Noms de famille, *les Gracques, les Scipions*, &c. Car on ne doute pas que ceux-cy ne ſoient tres-bien au plurier quand on veut marquer ceux de ces familles qui portoient ces Noms à Rome. Et ainſi nous diſons en France, *Les Bourbons, Les Valois, Les Capets, Les Mérovingiens*, &c.

A une autre, *ou* à l'autre.

D'*Une extrémité à une autre*, que tout le monde dit & écrit maintenant, ne me ſemble point bon. Il faut dire *d'une extrémité à l'autre :* car il n'y peut jamais avoir que *deux extrémitez* oppoſées : & quand on dit *à une autre*, cette façon de parler dénote qu'il y en a pluſieurs, ou qu'il y en peut avoir pluſieurs. Comme quand on dit *Il paſſe d'un lieu à un autre*, le terme *un autre* préſuppoſe pluſieurs lieux.

Observation.

L'uſage a parfaitement établi, *Il paſſe toujours d'une extrémité à une autre*, en parlant d'une perſonne qui ne ſçait garder aucune médiocrité dans ce qu'il fait ; mais qui va toujours d'un excès à un autre excès oppoſé. Et ainſi comme il y a pluſieurs ſortes d'oppoſitions, on dit en ce ſens, *Il paſſe d'une extrémité à une autre*. Ce qui revient aſſez à l'explication que donne

M. de Vaugelas dans cette Remarque. On peut pourtant dire auſſi, *Il paſſe d'une extrémité à l'autre*, qui eſt pareillement fort bon, ſur-tout quand le ſujet dont on parle ne reçoit pas pluſieurs extrémitez ou oppoſitions, mais deux ſeulement.

Fin des Remarques.

TABLE
DES MATIÈRES.

A

A Beaucoup près. Et si cette façon de parler est bonne. 270
A Abîme. De quel genre. 427
Absynthes au pluriel. 199
Académie, & plusieurs de ses décisions, 4, 27, 34, 38, 50, 93, 104, 116, 149, 153, 157, 201, 202, 212, 223, 224, 256, 274, 277, 298, 300, 306, 327, 328, 393, 438, 443
Statut singulier de l'Académie. 403
A celle fin que. Et si cette façon de parler est bonne. 290
Accens pour *discours*. 199
Acharner, & comment il faut employer ce Verbe. 524
Acharnement, & si ce mot se dit au propre & au figuré. 535
Accorder, & comment on doit construire ce Verbe. 300
Actes pour *actions*. 199
Adjectifs, & leur usage. 150
Adverbes, & s'ils se forment des Adjectifs féminins. 477
Affecté & *affété*, & les différentes significations de ces mots. 414
Affectation & *affèterie*, & l'origine de ces termes. 415
Affectionnément & *affectueusement*, & si ces Adverbes se peuvent dire. 504
Age, & si ce mot peut être du féminin. 372
Agrément ou *agréement*. 313
Agriculture. Le sens & l'usage de ce terme. 514
A icelle fin que, & si cette façon de parler se peut dire. 290
Aider, & comment il faut se servir de ce Verbe. 530
Ains & *ains au contraire*, & si ces mots se peuvent dire. 284
Si l'on peut dire *à la fin* pour *enfin*. 199
A la mienne volonté, & quel jugement on peut faire de cette locution. 404
A l'Arabesque, *à la Turque*, *à l'Espagnole*, &c. & si ces façons de parler sont bonnes. 306
Si l'on peut dire *aller* pour *s'agir*. 261

Si l'on peut dire *à l'erte*, & l'origine de cette diction. 419
Alors au commencement, au milieu, & à la fin de la phrase. 187
Alors que, & si on le peut dire en vers & en prose. 199
Amant transi. 328
Ambassadeurs, Curieuse réflexion sur l'employ de ce mot. 493
Amollir, & le régime de ce Verbe. 416
An, *année*, & les endroits où il faut employer ces mots. 396
S'il faut dire, Il y a bien *apparence*, ou, Il y a bien *de l'apparence*, &c. 92
A part moy, *à part soy*, & si ces locutions sont bonnes. 501
A-peu près, & l'usage de cette façon de parler. 270
A-point-nommé. 124
Si l'on peut user d'*apprendre* dans le sens d'*enseigner*. 432
Si l'on peut dire *argent vif*. 517
Armes bas. 34
Arrangement de mots. 132
Arres ou *erres*, d'où ces mots viennent, & l'usage qu'on en doit faire. 385
Articles qui ont un usage excélent. 536
Autre usage des *articles*. 150
Plusieurs *articles* du Génitif ou de l'Ablatif, & ce qu'on en doit dire. 460
Nôtre Langue aime les *articles*. 205
Pourquoy on donne le plus souvent des *articles* aux Noms. 204
Si l'on doit mettre des *articles* devant les Noms de grand lieu. 206
Si *âpre* & *âpreté* se disent. 369
Si *assener* est un bon mot, & s'il n'est point d'Amadis 510
Si *assez* doit précéder ou suivre le mot auquel il est joint. 204
Atteindre, & quel régime il doit avoir. 534
Comment ce Verbe se conjugue. 21
Différentes significations d'*atteindre* & d'*aveindre*. 534
Atroce, *atrocité*, & si ces mots sont bons. 429
Aucunesfois, & si cet Adverbe est bon. 436
Avec, & l'usage qu'on en doit faire. 50, 52
Avec, & comment on doit le construire. 454
Avenir, & comment on doit l'écrire. 391

Augure, augurer, & comment il en faut uſer. 176
Au mieux, & ſi cette locution eſt bonne. 339
Avoir bon nez, & ſi l'on peut parler de la ſorte. 288
Avoir la puce à l'oreille, & comment il faut uſer de ce proverbe. 4
Si l'on peut dire *auprès* pour *au prix*. 52
S'il eſt mieux de dire *Auſſi ne faut-il pas*, ou *Il ne faut pas auſſi*. 83, 85
En quel ſens il faut employer *auſtére*. 486
Bons *Auteurs* modernes réglent le bon uſage, & comment. 417
Conſolation pour les *Auteurs* qui commencent. 373
S'il faut dire *au travail d'enfant*, ou *en travail d'enfant*. 302
Autre, & comment il faut employer cet Adjectif. 539
Autrement mis en un ſens particulier. 481

B

Baiſemains, baiſer les mains, faire des baiſemains, & d'où nous avons ces façons de parler. 11, 15
Si l'on peut dire au ſingulier, *je vous baiſe la main*. 15
Baiſemains. De quel genre. 12
Ce que c'eſt que le *baiſemain* des Curez. 13
De l'uſage de *baiſer les mains* aux Souverains. 15
Baragouïn & *baragouïner*. 19
Barguigner, barguigneur, barguigneuſe. Si ces mots ſont bons & de quel ſtile ils ſont. 19
Bas, & l'étymologie de ce mot. 34
Baſme pour *baume*, & les différentes ſignifications de ce terme. 307
Baſſement. 75
Bastant, mener bastant, & le jugement que l'on doit faire de cette locution. 32
Beau a quelquefois un mauvais ſens. 34
Beaucoup moins, & l'uſage que l'on en doit faire. 72
Il a bec & ongles, & comment l'on doit ſe ſervir de ce proverbe. 203
Benin, bénignité: Si ces mots ſont bons, & comment il faut les employer. 43
Bien à peine, & ce que l'on doit dire de cette façon de parler. 7
Bien à point, & le ſens de cette locution. 124
Bien mal, bien peu, façons de parler extraordinaires. 72
Bijouterie, & ſi ce mot ſe peut dire. 489

Bon a quelquefois un mauvais sens. 34
Bonnet blanc & *blanc bonnet*. 517
Si *bouger* est actif, neutre ou réciproque. 16
Le P. *Bouhours* a beaucoup contribué à nous faire aimer la Langue Espagnole, & comment. 402
Bribes, & l'usage de ce mot. 118
Brû mis pour *débrû*, & l'origine de ce mot. 1
Différentes significations de *brû* & de *débrû*. 2
Brisement, & si ce mot est bon. 3
Brisans, & ce que c'est. 2
Brocher, & ses différentes significations. 54

C

Car deffendu par M de Vaugelas. 446
Explication de cette façon de parler, *La raison en est car*. 451
Cas. *Prenez le cas*, *posez le cas*, & si l'on peut user de ces locutions. 30
Si l'on peut mettre *ce* pour *il*. 439
Si l'on peut dire *cela ne fait que jurer*. 221
Celle pronom, & comment il faut s'en servir. 223
Celuy aprés un Adjectif, & le jugement qu'on en doit faire. 129
Celuy, & les différentes places qu'on luy peut donner dans la construction. 461
Si l'on peut dire *ce luy fut force*, ou *c'est force*. 77
Ce peu, & l'usage que l'on doit faire de cette locution. 445
Ce que faisant, & si cette façon de parler est bonne. 460
Cesse, *avoir cesse*, *faire cesse*, & si tout cela se peut dire. 313
C'est dommage, *c'est bienfait*, *c'est mal-à-propos*, & le jugement qu'on en doit faire. 77
C'est fait ou *c'en est fait*. 226
Chacun, *chaque*. L'usage & l'origine de ces mots. 107
M. l'Abbé de la *Chambre* deffendu. 194
Si l'on peut dire *change* pour *changement*. 236
Chargé, & l'usage qu'on en peut faire. 66
Cher, *chére*, & les différentes significations de ces mots. 459
Si *chérissable* est un bon mot. 459
Chercher noise, & si l'on peut parler de la sorte. 288
La *chicane* & les procés ont leurs termes à-part. 247
Chien qui aboye ne mord point, & si l'on peut changer ce proverbe. 4
Si l'on doit dire *en la Chine* ou *dans la Chine*. 267

Chommer, & l'usage de ce Verbe. 334
Chose, & le jugement que l'on doit faire de ce mot. 191
Chouse, & le sort qu'a eu ce mot. 195
Si l'on peut dire *cicatrice*. 457
S'il faut dire *cicatricer* ou *cicatriser*. 458
Si l'on peut dire *cinquiémement*. 182
Circonstancier, & si ce Verbe est bon. 428
Si l'on peut dire *clairté* 241
Si *clarifude* & *clarifier* sont de bons mots. 241
La premiére obligation d'un Auteur est de parler *clairement*. 349
Coëffeteau étoit fort clair dans ce qu'il composoit. 245
Si l'on peut mettre *comme* pour *aussi bien que*. 337
Si l'on peut dire *étant d'accord comme nous sommes*. 317
De l'usage de cette façon de parler *comme je suis*. 260
S'il faut dire *commencer à* ou *commencer de*. 279
Comparer, faire comparaison, & de l'employ de ces mots 163
Si les *Comparatifs* régissent les Verbes qu'ils précédent au Subjonctif. 297
Compliment de la Place-Maubert. 186
Si l'on peut dire *je fais compte* pour *je fais état*. 95
Compiant mis au plurier & au singulier. 103
Conformité du langage des Provinces Gasconnes de France avec la Langue Italienne ou Espagnole. 78, 267
Beau *conseil* de M. de Vaugelas au sujet des mots & des façons de parler qui peuvent causer de fales idées. 191
Si l'on peut mettre *consolider* au propre & au figuré. 335
Construction nette. 170
Constructions particuliéres. 323, 500
Construction renversée. 131
Construction ou arrangement. 505
Construction double. 142
Construction des Noms avec le Verbe. 502
Construction irréguliére & violée. 132
Continent, continente, & si ces mots sont bons. 274
S'il faut dire *contraindre à* ou *contraindre de*. 279
S'il faut dire *controller controlleur*, ou *contrerolleur contreroller* 128
Controuver, & si ce mot est bon. 224
Coudre, & comment il se conjugue. 97
La *Cour* est la mére de l'usage. 220
Si l'on peut dire *courir sus*. 409

Régime & origine de *courroucer.* 58
Si l'on peut dire *courroux* au plurier, 97
Croire, & ſes différens régimes. 77
Si *croître* eſt actif ou neutre. 199
Cuider, & l'origine de ce mot. 165
Si le mot de *culte* eſt bon. 494
Si l'on peut dire *culture* & *cultiver*, ſoit au propre, ſoit au figuré. 514

D

Dans répété. 249
M. *Daucourt* cité. 9, 89, 138, 352
D'autant plus, & comment il faut l'employer. 174
Si le *Dauphiné* a été vendu ou donné à nos Rois. 498
S'il faut *de*, *au*, *de la* ou *de l'* aprés *pome.* 177
De l'uſage qu'on doit faire de la particule *de.* 92. 104
Si l'on peut mettre *de* pour *qui ſoit.*
S'il faut mettre *Il n'y a à dire que* ou *que de.* 104
De ou *du* répétez. 110, 136, 464
Si l'on doit répéter *de* aprés *ou.* 139
De employé d'une façon extraordinaire. 144
Uſage de l'article indéfini *de.* 250
Débris, & ce que l'on peut dire de ce mot. 1
Débriſé & *débriſement*, & ſi ces termes ſont hors d'uſage. 2
Si l'on peut dire *decerner des honneurs*, &c. 133
Découdre, & comment on doit conjuguer ce Verbe. 96
Si *defulquer* eſt un bon mot, & ſon origine. 82
Defauts de nôtre Langue. 72
Si l'on peut dire *demeurer* pour *reſter.* 147
Si *demeurance* eſt encore bon. 148
S'il faut dire *demi-lune*, *demi-livre*, *demi-aune*, *demi-heure*, *demi-douzaine*, ou *demie aune*, *demie heure*, &c. 312
Si l'on peut encore dire *dépendre* pour *dépenſer.* 50
Si *dériver* eſt actif & neutre. 62
Les *devots* ont leurs mots à-part. 43
Dictionnaire de l'Académie, & ce qu'il en faut attendre. 407
Dictionnaire de M de Furetiére prêt à paroître, & ce que l'on en doit penſer. 408
Jugement que l'on peut faire du *Dictionnaire* de M. Richelet. 31 407
Si nôtre Langue aime les *diminutifs*, & ſi elle en a beaucoup 365
Si *diſcord* ſe peut dire en proſe. 199

Si tous les mots qui se *disent* se peuvent aussi écrire. 205 221. 315
Si *dits* pour *discours* est bon en prose. 199
Donner sur les doits à quelqu'un, & si cette façon de parler est basse. 288
S'il faut dire *Se donner de garde*, ou *Se donner garde*. 280
Dont, & comment il faut s'en servir. 50
Si l'on peut dire *düe*. & d'où il vient. 160
Si l'on peut dire *duer une femme*, pour *luy établir un duëdire*. 162
Si l'on peut dire *dresser une statuë*. 195
Comment l'on doit se servir de l'article défini *du*. 250
S'il faut dire *du tout point* ou *point du tout*. 123
Si *durcir* peut être actif & neutre. 418
Dythyrambiser. 186

E

LEs femmes dans la prononciation préférent l'*e* à l'*i* à cause de la douceur. 45
Si l'on ne doit point *écrire* ce que l'on ne peut pas dire. 205. 221
Peut on dire *élabouré* pour *travaillé*. 166
Si *éloigner* peut être actif. 199
Eluder, & si ce Verbe est bon. 393
Usage & étymologie d'*emmy*. 339
En répété, & comment. 248
Comment l'on doit mettre *en* devant *si*. 387
Bel usage du rélatif *en*. 248
Si l'on peut dire *encore bien que*. 286
S'il faut dire *engager à* ou *engager de*. 279
Si *enhardir* est bien dit. 219
Ensemble, & comment il faut s'en servir. 315
Entre deux, & les différentes questions que l'on fait sur cette locution. 303
Envieillir, & si ce Verbe est bon. 214, 255
L'*épargne*, & ce que c'est. 215
Lequel est mieux dit, *eploré* ou *epleuré*. 533
Equivoques de sens. 360
Si l'on peut dire *eriger une statuë*, &c. 195
Erres, & l'usage de ce mot. 385
Erremens, & ce que c'est 386
Si un *esclave* est une personne. 291
Si l'on peut dire *espoir*. 122

Il a eſprit, & ſi cette façon de parler eſt bonne. 205
S'il eſt mieux dit *eſſayer à* ou *eſſayer de*. 279
Si *étans* pour *ayant été* eſt bon. 157
Si l'on peut dire *eſtimation* pour *eſtime*. 291
Uſage du Verbe ſubſtantif *être*. 160, 317
Si l'on peut dire ; *Il eſt bien loin de ſon compte*. 288
De la conjonction *&*. 322
S'il faut dire *Etelon* ou *Etalon*. 243
Si l'on peut dire *Etrange* pour *Etranger*, & l'origine de ces mots. 293
Si *Exceller* eſt neutre ou actif 276
Ex epié, & comment il faut s'en ſervir. 67
Si le mot d'*Exercite* eſt bon. 377
Différens uſages & différentes ſignifications d'*exercer*, *exercitation*, & d'*exercer* & *exercice*. 385
Si le mot d'*extirpation* eſt bon. 138
S'il faut dire *d'une extrémité à une autre*, ou *à l'autre* 519

F

SI le mot de *face* eſt bon ou mauvais. 193, 451
S'il ne faut pas dans une même période ſe ſervir de pluſieurs *façons* de parler nouvelles de la Cour. 416
Si les *façons* de parler du haut ſtile ſont quelq efois inſupportables dans le bas 381
Si quand une choſe ſe peut dire en pluſieurs *façons* différentes, il faut ſe ſervir premiérement de la meilleure, & enſuite des autres. 380
S'il y a de certaines *façons* de parler que toutes les raiſons & toutes les analogies du monde ne peuvent rendre ſupportables dans l'uſage. 66
De quelle maniére il faut employer le Verbe *faire*. 86, 99
S'il faut dire *Il ne fait que de*, ou *Il ne fait que*. 87
Si l'on peut employer *faire* à la place d'autres Verbes. 101, 318
Quand il faut ſupprimer le Verbe *faire*. 231
Faire papier de ce que l'on donne, façon de parler baſſe. 288
Faire l'honneur, ou plûtôt *les honneurs de la maiſon*. 288
Si l'on peut dire *faix* des players, &c. 65
Si *fallace* & *fallacieux* ſont de bons mots. 90
S'il faut dire *faner*, *fanir* ou *feuer*, &c. 64
Favori, *favorite*. 98
Comment *fendre* ſe conjugue. 21
Différence entre *Femme ſage* & *Sage-femme*. 517

Si *feu* pour *defunt* eſt déclinable, & l'étymologie de ce mot. 113
S'il faut dire, Il brule comme *feu*, ou comme un *feu*. 116
Fineſſe, & comment on doit uſer de ce diminutif. 210
Si *fol* peut être prononcé avec l'*l*. 199
S'il eſt mieux dit *forcer à* que *forcer de*. 279
Si l'on peut dire *fors*. 199
Si *fors-à point* eſt une bonne façon de parler. 124
Ce que l'on peut dire de *fort foible* & de *fort peu*. 72
Si le *François* de nos Poëtes eſt différent de celuy des Proſateurs. 190
Si l'on peut parler bon *François*, quoique la raiſon, la Grammaire & les Regles s'y oppoſent. 413

G

SI l'on peut dire *gagner les bonnes-graces de quelqu'un*. 185
Si *garder* pour *empêcher* eſt bien dit. 280
Si *garder la chambre* eſt une façon de parler baſſe. 288
Si *garroté* & *garroter* ſont de bons mots, & d'où ils viennent. 277
Qui ſont ceux que les Pariſiens appellent *Gaſcons*. 80
Gens, & l'uſage que l'on doit faire de ce mot. 197, 199
S'il faut dire *gliſſer* ou *ſe gliſſer*. 268
Les *globes du ſein*, & ce que l'on doit dire de cette façon de parler. 199
M. de *Gombaud* repris. 7
Si l'on peut dire *grace* au ſingulier. 200
Si l'on peut dire *grace à Dieu*. 184
Bonnes *graces*. 185
Si la *Grammaire* ſe doit taire quand l'uſage parle. 33
Il y a peu de *Grammairiens* qui ne ſoient attachez à deffendre quelque terme abandonné de tout le monde. 384
Si *grand* au féminin devant un Subſtantif doit ſouffrir l'éliſion. 312
Si les *Grecs* prononçoient *ita* ou *eta*, quand il s'agiſſoit de la ſeptiéme lettre de leur Alphabet, qui répond à nôtre *i*. 44
Si la Langue *Grecque* a des termes particuliers pour la Poëſie. 198
Ce que l'on doit dire du langage des *Greffiers*. 247
Si *griéveté* eſt un bon mot. 384, 429
S'il faut dire *guarir* ou *guérir*. 243
S'il faut dire *guiterre* ou *guitarre*. 243

H

S'Il faut dire *Il y a de la honte à*, ou *Il y a de la honte de*. 105
Si quand un *homme* seroit déclaré par les Etats Généraux du Royaume le Pére de l'Eloquence Françoise, il pourroit donner ou ôter l'usage à un mot 447
Si *hymenée* pour *mariage* est seulement poëtique. 200

I

S'Il faut dire *jardin* ou *jardrin*, & l'étymologie de ce mot. 156
Jardinet diminutif. 210
Si l'on peut encore se servir d'*icelui* & d'*icelle*. 244
Si l'on doit mettre *je* aprés le Verbe au commencement de la période. 344
Les PP. *Jésuites* accoutumez à raisonner sur les Langues dans leurs Classes, veulent soumettre l'usage aux regles, mais mal. 58
Comment l'on doit se servir du Verbe *imaginer*. 331
Si *inaccoutumé* est un bon mot. 252
Si l'on peut dire *inculquer*. 333
Si *inébranlé* & *inébranlable* se peuvent dire. 363
De l'usage des *Infinitifs*. 310
Différentes significations d'*ingénieur* & d'*ingénieux*. 211
Qu'il ne faut pas dire *insidieur*, mais bien *insidieux*. 212
Insigne, & comment on doit s'en servir. 318
Insomnie. 395
Si l'on peut dire *insligation*, *insligateur*, & *insliguer*. 212
Les mots composez de la particule *inter* ont presque tous retenu l'r au commencement. 234
Si l'on peut dire *intercepter*, *Lettres interceptées*. 341
Ce que c'étoit que l'*Interim* d'Allemagne. 254
Intérimer, & d'où il vient. 235
Si *intrépide* est bon, & qui l'a introduit parmi nous. 368
Si l'on peut dire la *Joüaillerie*. 489
Ire pour *colére*. 200
Si *islette* est bon. 209, 211
St l'on peut dire *isleau* & *islot*. 210
Si les *Italiens* naturels sont obligez à étudier leurs Poëtes pour les entendre, comme nous apprenons les Poëtes Grecs & Latins. 198

L

Labeur pour *travail*. 206
Si tout ce qu'il y a de gens curieux en France s'appliquent à-present à apprendre la *Langue* Italienne & Eſpagnole 402
Si la *Langue* Gréque & la Latine aiment la répétition des mots, & ſi la nôtre la hait. 382
Si nôtre *Langue* n'eſt pas encore dans ſa perfection. 273
Si nôtre *Langue* fait conſiſter la plûpart de ſes élégances en la ſuppreſſion de quelques mots. 103
Si en la prononciation de nôtre *Langue* on mange ſouvent des conſonantes à la fin des mots. 184
Si toutes les *Langues*, principalement la Gréque, ont ſouvent des mots qui ont deux ſignifications différentes. 22
Si la *Langue* Françoiſe ſur toutes les autres Langues affecte la clarté. 151
Si l'on peut tirer de conſéquence d'une *Langue* à l'autre 184
Si la *Langue* Françoiſe fait conſiſter quelquefois l'élégance à ne rien ſupprimer, quoique dans le Grec & dans le Latin il y ait ſouvent de l'élégance dans la ſuppreſſion. 151
Si la *Langue* Gréque & Latine a des termes qui ne ſoient bons que pour la Poëſie, & non pas pour la proſe. 198
Si nôtre *Langue* n'eſt pas des plus riches. 22
Si *langages* pour *diſcours* peut être mis au plurier. 269
Si ceux dont la profeſſion les engage à parler preſque toujours *Latin*, ſont ſujets à ne parler pas trop bon François : & pourquoy. 36
Quand il faut ſupprimer le pronom *le*. 282
Si l'on peut dire *il reçut lettres*. 202
Si le mot de *libéralité* ſe peut dire d'un inférieur à ſon ſupérieur. 149
Si *licentier* ſe peut dire. 428
Comme l'on doit ſe ſervir de *lieu* en comptant 180
S'il faut dire *Lieutenant Général des armées du Roy* ou *dans les armées du Roy*. 201
Si l'on peut écrire, *je vous fais ces lignes*. 186
De quel genre eſt *limites*, & s'il a un ſingulier. 264
Ce que c'eſt qu'une *liqueur éternelle*. 518
Locutions baſſes. 218
Lors, & l'endroit de la phraſe où l'on doit le placer. 187
Luxe, *luxure*, & *luxurieux*. 303

M

LA *machine ronde* pour *le monde*, façon de parler poétique. 199
Maint & *mainte*, & si ces mots se disent. 197, 199
Faire main-basse. 203
S'il faut dire *marrain* ou *morrein.* 245
Mal-à-point. 124
Maltraitter, & sa signification. 271
Malherbe repris par M. de Vaugelas. 1, 5, 7, 16, 18, 33, 37, 46, 47, 49, 58, 63, 70, 76, 81, 91, 95, 99, 102, 103, 107, 110, 120, 128, 135, 147, 145, 163, 164, 167, 170, 183, 208, 226, 230, 235, 236, 238, 251, 255, 256, 258, 261, 268, 269, 271, 280, 288, 302, 303, 364, 307, 313, 317, 330, 336, 338, 340, 342, 343, 383, 368, 387, 390, 391, 401, 408, 413, 421, 430, 434, 437, 443, 500, 511, 514, 523
S'il faut dire *maniment* ou *maniemens.* 312
En quel sens en doit employer *massacre* & *massacrer.* 441
Ce que signifie le mot de *massacroüere.* 442
Si *mauvais* doit être avant ou aprés le Substantif. 316
Méchamment, & son véritable usage. 275
Même adverbe. 309
M. *Ménage* tout François qu'il est entend fort bien l'Italien, & les preuves qu'il en a donné. 403
Menotte 210
Si *mettre le nez dans quelque affaire* est une façon de parler basse. 288
Origine du Verbe *mettre.* 35
S'il faut dire *mettre les armes bas*, ou *mettre bas les armes.* 34
Ce que signifie *mettre bas* en parlant des animaux femelles. 35
S'il faut dire *mettre l'épée à la main*, ou *mettre la main à l'épée.* ibid.
Si *mettre quelque question sur le tapis* est une locution basse. 288
Si l'on peut mettre *mille* pour *beaucoup.* 434
Si *mille* en fait de nombre se peut mettre au plurier. 435
Si *mille* se peut dire au figuré. 437
Modération, & comment il faut se servir de ce mot. 328
Si *montrer le nez* pour *paroître*, est une façon de parler basse. 288
Ce qui peut rendre un *mot* plus doux ou plus rude. 242

La

La transpoſition des *mots* eſt ſouvent élégante en vers, & vicieuſe en proſe. 198
Si nôtre Langue aime les *mots* compoſez. 12
Jugement qu'on doit faire des mots qui peuvent donner de ſales idées. 29
Pourquoy de tous les *mots* & de toutes les locutions qui ſont aujourd huy en uſage, les meilleures ſont celles qui étoient uſitées du tems d'Amiot. 160
Si l'on doit condamner les *mots* François, parce qu'ils ſont formez du Latin. 195
Si l'on peut ſe ſervir en proſe de tous les *mots* qui ſont bons en vers. 197, 199
Les différentes ſituations que l'on donne à un *mot* changent bien ſouvent tout le ſens d'une phraſe. 240

N

SI l'on peut dire *naulis* & *naulage*. 253
Si l'on ne peut dire *nef* pour *navire* qu'en vers. 200
Si *Neptune* pour la *mer* n'eſt que poëtique. 200
Netteté de conſtruction. 170
Nettir pour *nettoyer* ne vaut rien. 364
Si l'on peut dire *niger* & *nigerie*, & l'origine de ces mots. 342
Si *Nocher* pour *Nautonnier* n'eſt que poëtique. 200
Si *chercher noiſe* eſt une bonne façon de parler. 188
Remarque ſur pluſieurs façons de *nombrer*. 180
Noms propres & *noms* de famille mis au plurier, 5[illegible]
Notaires, & leur langage, 246
Quand eſt-ce qu'il faut dire *Nuë*, *nuée*, & *nuage*. 352
Ny, & quand il le faut répéter. 346
Ny dans la conſtruction. 454

O

S'Il faut dire *obliger à* ou *obliger de*. 279
Obmiſſion vicieuſe de mots. 230
Obſervance, & ſi ce mot eſt bon. 183
Si l'on peut dire *odorant* pour *odoriferant*. 200
Offre. De quel genre. 229
Si l'on peut dire *oiſillons* 209
Si *Olive* pour la paix eſt poëtique. 200
Si *Olympe* pour le *ciel* n'eſt que pour les vers. 200
Si *on* eſt élégant aprés le Verbe. 301
Si *onde* pour *eau* eſt poëtique. 200
Ongle. De quel genre. 216

Usage d'*ôté*. 67
On, & comment il le faut employer dans la construction 454
S'il faut dire *oublier à* ou *oublier de*. 279
Si *oubliray* pour *oublieray* n'est que de la Poësie. 200
Curieuse observation sur *oüir*. 473
Si *Ourse* pour le *Septentrion* n'est pas de la prose. 200
Outre, & comment il s'en faut servir. 454
Si l'on peut dire *outrecuidance* & *outrecuidé*. 164
Outrepasser & *outrepasse*. 165

P

SI on peut parler correctement au *Palais* en se servant des termes qui y sont particuliers, 247
Si *pancher* est neutre ou actif. 370
S'il faut dire *panégyrique*, *panégérique*, *panigiryque*. ou *panygérique*, & l'étymologie de ces mots. 445
Par préposition; & comment on doit s'en servir. 30
Si l'on peut dire *parcourir* au propre & au figuré. 8
Pardessus, & ses différentes significations. 10
Si *pardessus* est quelquefois substantif. *ibid.*
Si l'on peut dire *pardonner* sans régime. 232
Si *par ensemble* est bien dit. 315
Si *parensuit* se peut dire. 122
Si *par entre*, &c. est une bonne façon de parler. 304
Si *parfois* se peut dire. 436
Il faut *parler* comme tout le monde, & se laisser emporter au torrent. 518
Si *parsemer* se peut dire au propre & au figuré. 8
Quel doit être le régime de *participer*. 523
Particules par & *per* dans la composition des mots. 41
Si l'on peut dire *par trop*. ibid.
Pas élégamment supprimé. 263
Si *pas* peut être obmis en vers quand il doit être mis en prose. 18
Passer, & les différentes maniéres d'employer ce Verbe. 520
Si *payray* pour *payeray* n'est que de la poësie. 200
Comment on doit conjuguer le Verbe *peindre*. 21
Pendant que, & le jugement qu'on en doit faire. 30
Périodes trop longues & suffocantes. 37
Si les *périphrases* sont bonnes, & ce que c'est. 496
S'il faut dire *par vôtre permission*, ou *avec vôtre permission*. 52.

Si *perſonne qui* régit le Subjonctif. 297
Perſonne employé d'une façon particuliére. 492
Si *perſuaſoire*, *perſuaſible*, & *perſuaſeur* ſe peuvent encore dire. 393
Uſage de *petit* devant les diminutifs. 210
Si l'on peut dire *un peu plus*, *peu ſouvent*, *fort peu ſouvent*, *tant ſoit peu*, *tant ſoit peu plus*. 72
Si l'on peut dire *pierreries* au ſingulier. 488
Pindariſer. 186
Se *piquer* de quelque choſe. 418
Régime & origine de *plaindre*. 298
Plein mis au figuré. 528
Si l'on peut dire *plein de bonne mine*, &c. 511
S'il y a des endroits où l'on ne puiſſe pas mettre *Plût à Dieu!* ſans impiété & ſans blaſphéme. 405
Si l'on peut dire encore *plorer*. 532
Plus, & l'uſage qu'on en doit faire. 175, 366
Si *plus* Comparatif ſe peut mettre avec des Subſtantifs. 516
Si l'on doit mettre *plûtôt que* mis ſ parément dans une phraſe. 16
S'il eſt mieux dit *plûtôt mourir que de changer*: ou bien, *mourir plûtôt que de changer*. 27
Loüange de la *Poëſie* Françoiſe. 198
La *Poëſie* & la Proſe ſont mortelles ennemies. 200
S'il y a des mots & des phraſes ſi *poëtiques*, qu'elles ne vaillent rien en proſe. 197
S'il y a des choſes qui ſoient des vices en proſe, & des ornemens en *poëſie*. 388
Point du tout, & l'uſage qu'on en doit faire. 123
Point, & comment il en faut uſer. 177, 180
Poitrine en un mauvais ſens. 451
M. *Porchéres* d'Arbaud, de l'Académie, repris par M. de Vaugelas. 83
S'il faut dire, *Se poſer héritier* ou *pour héritier*, *appellant* ou *pour appellant*, *partie* ou *pour partie*. 508
Le *Port-Royal* mal repris. 194
Si l'on peut dire *poſer le cas*. 31
Obſervations ſur le *poſſible* & *l'impoſſible* des Latins. 478
Si l'on peut dire *poſte* pour *deſſein*. 5
Poſte, *poſter* mis pour *courir*. 6
Poſte mis pour *fantaiſie*. ibid.
Ce que veulent dire les Eſpagnols quand ils diſent, *Tener*

una poſſeſſion de la Yglesia a ſu poſta. ibid.
Pour, & comment il faut s'en ſervir. 263
Si l'on peut dire *pour à icelle fin que.* 290
Pour lors, & l'endroit de la phraſe où l'on doit le mettre. 187
Si *pour autant que* ſe peut dire. 253
Si l'on peut mettre *pouvoir* pour *contenir.* 93
Si l'on peut dire *apprendre la patience.* 433
Si l'on peut dire *prenez le cas.* 28
De la répétition des *Prépoſitions* devant les Noms. 23
Préſervatif contre toutes ſortes de nouveautez & d'héréſies, & ce que c'eſt. 499
S'il eſt mieux dit, *Prévenir le bruit de la Renommée*, ou ſimplement *Prévenir la Renommée.* 223
Si l'on peut dire un *pri-Dieu.* 313
Si l'on peut employer *profuſion* en bonne & en mauvaiſe part. 321
Prophétie de M de Vaugelas accomplie. 220
Pronoms, & leur uſage. 345
Pronoms perſonnels répétez. 46
Pronom rélatif. 142
Pronoms rélatifs ſe doivent rapporter aux plus proches Subſtantifs qui les précédent. 356
Prononciation ancienne & moderne des Grecs. 44
Si l'on peut dire *propretez* au plurier. 53
Profateur mot favori de M Ménage. 384
Si *proſperer* eſt actif ou neutre. 36
Si l'on peut encore dire *prou*, & d'où ce mot a été formé. 467
Proverbes, & s'il eſt permis de les changer. 4
Public publique. 56
Pupil pupille. 57

Q

SI *quanteſfois* eſt abſolument mauvais. 81, 197
Si l'on peut dire *quatriémement.* 182
Que trop ſouvent employé. 511
Que mis aprés ſans doute. 508
Que mis pour *afin que, de peur que, de crainte que, lorſque*, & pourquoy. 485.
Que employé pour *rien à* & pour *donc.* 483.
Que mis pour *que de* & pour *ce que.* ibid.
Que employé d'une façon particuliére. 27.
Que ſert à parler d'une maniére plus courte & plus ſerrée.

Que mis pour *avec* & pour *où*. 483
Que mis pour *d'où* & pour *de qui*. 484
Que mis pour *si*, pour *puisque*, & pour *par*. ibid.
Si *quelques-uns* régit le Subjonctif. 297
Si l'on peut dire *quelqu'uns*, *quelcunes*. 461
Si l'on doit prononcer *queeun*, *quéque*, *quecune*. 470
Qui, & comment on doit l'employer. 153
Qui doit se rapporter au plus proche Substantif qui le précéde. 354
Si l'on doit mettre *qui* pour *ce qui*. 361
Endroits de la Traduction de *Quinte-Curce* de M. de Vaugelas examinez par l'Académie. 4, 26, 27, 38, 50, 93, 104, 133, 149, 153, 157, 202, 212, 223, 224, 264, 274, 277, 300, 306, 317, 328, 438, 443
Si l'on peut mettre *quoy* pour *ce que*. 460
Si l'on peut dire *quoy faisant*. ibid.

R

Différente prononciation de l'*r* en France & en Espagne. 156
S'il faut dire *rachet*, *réachat* ou *rachat*. 63
Rafinement de netteté de langage. 84
Comparaison singuliére de la *raison* & de l'usage. 363
Comme on doit se servir du mot de *raison* quand on compte. 181
Si l'on peut dire *rancœur* pour *rancune*. 208
Raporter & *ramener*, & leur usage 111
Si l'on peut dire *rassembler* pour *assembler*. 9
Si *ravager* est actif ou neutre. 135
Recommandation, & comment ce mot doit être construit. 445
Reconfort se peut dire en prose. 200
Redondance de mots. 99
Nouvelles Régles de nôtre Langue établies par M. de Vaugelas dans cet Ouvrage. 21, 23, 46, 389, 396, 421, 422, &c.
Réflexion sur les Réflexions de M. Andry, 59, 120, 123, 159, 194, 209, 466, 513, 531, &c.
Si l'on peut dire *reliques* pour *restes*. 116
Remercimens. 313
Remettez-moy cette épée dans le fourreau. 221
Remporter & *remmener*. 111
Rendre de mauvais goût au figuré. 288
Rendre graces. 185

Répétition de la particule *de*. 136
Répétition des Prépoſitions devant les Noms. 23
Repetitions des Subſtantifs ou de l'Article. 150
Répétition des Pronoms perſonnels. 46
Répétition de pluſieurs mots. 121
Répétition de la particule *en*. 249
Répétition des Verbes. 317
Répétition de la conjonction *&*. 321
Reporter & *remener*. 111
Uſage de *réſervé*. 67
Si *reſſouvenance* eſt un bon mot. 91
Si l'on peut dire *reſtauration*, *reſtaurer* & *reſtaurateur*. 120
Reſtes, & comment on doit l'employer. 118
Si l'on peut dire *retribution* & *retribuer*. 137
Rien de. 145
Rien devant *que ce que*. 68
Rien, & ſa ſignification. 69
S'il faut dire & écrire *Roolle* ou *Rolle*. 128
Ce que l'on doit entendre quand on dit ſimplement *le Roy*. 202
Roiselet. 210
S'il faut dire *ruer* ou *jetter*. 70
Différens uſages de ce Verbe *ruer*. 72

S

Sacrifier, *ſacrifice*. 117
Sagefemme. 517
Il a ſang aux ongles. 203
S'il faut dire *Savoyards* ou *Savoyſiens*. 468
Si l'on peut dire *ſecondement*. 182
S'enfuir à ſauve-qui-peut, & ſi cette façon de parler eſt du bas ſtile. 288
Sentencier. 428
Sentir, & ſon régime. 472
Si *faire ſentir* ſe peut dire pour *faire connoître*. ibid.
S'il faut dire *ſerge* ou *ſarge*. 243
Si *ſervage* pour *eſclavage* eſt bon. 200
Si *ſervice de Dieu* eſt une bonne façon de parler. 495
Si le pronom *ſes* ſe peut rapporter à un ſingulier. 421
Seul, & l'uſage qu'on en doit faire. 430
Si l'on peut dire *ſignaler* & *ſignalé*. 319
S'il faut retrancher les *ſynonimes* de nôtre Langue. 196
Si l'on peut dire *ſi peu* pour *ce peu*. 443

Si peu que rien. 445
Si l'on peut dire *ſixiémement*. 182
Quand & comment on peut dire *ſomme* pour *ſommeil*. 394
Mauvais uſage du pronom *ſon*, *ſa*, *ſes*. 422
Si le pronom *ſon* ſe peut rapporter à un plurier. 421
Si *ſouvenance* eſt un bon mot. 91 438
Si *ſouvenefois* ne vaut abſolument rien. 436
Si au *ſtile* non-plus qu'en la vie Chrêtienne il n'eſt pas permis de faire une faute pour en éviter une autre. 99
Si l'on peut encore dire *ſuader*, *ſuaſeur*, *ſuaſoire* & *ſuaſible*. 390
Subjonctif mis pour l'Indicatif. 158
Si deux *Subſtantifs* conſtruits par *avec* régiſſent un plurier. 454
Si deux *Subſtantifs* ſinguliers joints par une copulative régiſſent le Verbe au plurier. 455
Si l'on peut dire *ſuperabondant*, *ſuperabondance*. 215
Si *ſuperficie* eſt bon. 217
Si l'on peut dire *ſuperintendant* & *ſupernumeraire*. 215
Si *ſupernel*, *ſupernellement*, *ſupernaturel* & *ſupernaturellement* ſont bons à dire. *ibid.*
Superlatifs exceſſifs. 498
Régime du Verbe *ſupporter*. 174
Suppoſé, & l'uſage qu'on en doit faire. 63
Suppreſſion d'articles. 413
Suppreſſion de mots. 253
Mots uſitez & hors d'uſage compoſez de la particule *ſuper*. 215. 219

T

S'Il faut dire *tâcher à* ou *tâcher de*. 279
Si *Tailler de la beſogne* au figuré eſt une façon de parler baſſe. 288
Si l'on peut dire *tant ſeulement*. 200
Si *tarder* peut eſtre actif. *ibid.*
Si l'on peut dire *tardité*, *tardiveté* & *tardivement*. 256
Si *tâter le pouls* au figuré eſt bas 288
Comment le Verbe *teindre* ſe doit conjuguer. 21
Si l'on doit dire, *Il n'y a rien tel*, ou *Il n'y a rien de tel*. 146
Si *tel que*, *tellement que*, *tel quel*, & *tellement quellement*, ſont bien dits. 60
Si l'on peut dire *tel qui* & *tel dont*. 61
Si *appeller* & *prendre pour témoin* ſont bons. 507

Tems de Verbe fort élégant. 296
Si l'on peut employer *tendreſſe* au propre. 470
Si l'on peut dire *tendreté* & *tendreur*. 471
Si l'on peut mettre *tenir* pour *contenir*. 93
Si *tomber* peut être actif. 125
Signification du mot *tombe*. 127
Si *toucher* pour *regarder* & *concerner* eſt bon. 167
Si l'on doit dire *tourner viſage* ou *le viſage*. 413
Si l'on peut dire *tout autant*, *tout-au-plus*, *tout ainſi que*, *tout le plus que*, *tout le moins que*, *tout-par-tout*, *tout incontinent*, & *tout maintenant*. 75
Si *tout-à-coup* & *tout-à fait* ſont bons. *ibid.*
S'il faut dire *tout bas*, *tout doucement*. 76
Si *tous deux* & *tous les deux* ſont également bons. 315
Si *tout enſemble* eſt bien dit. 140
Si *tout beau* ſe peut dire. 238
Tout auſſi tôt, *tout auprès*, *tout premiérement*, & *tous de même*: & ſi ces façons de parler ſont bonnes. 73
Tout ce que. 314
S'il faut dire *toutes fois & quantes* ou *toutes & quantes fois*. 81
Uſage de *toutefois* & de *toutes les fois*. 82
Tout plein, & les différentes maniéres d'employer cette locution. 526
Traductions. 375
Traitter mal, & comment on doit s'en ſervir. 271
Si *traîtreuſement* eſt un bon Adverbe. 474
S'il y a de la différence entre *traître* & *méchant*. 477
Si *tranſir* peut être actif, paſſif & neutre. 327
Si *trembleterre* eſt un bon mot. 108
Si *tres-fort*, *tres-bien*, *tres-tout* ſont de bonnes locutions. 189. 497
Si *treſque* eſt bien dit. 498
Treſor royal. 215
Si l'on peut dire *troiſiémement*. 182
Si l'on peut dire *trop peu* 72
Si *troupe écaillée*, pour dire *les poiſſons*, eſt une façon de parler ſeulement poëtique. 199
Tympaniſer Origine de ce mot, & s'il eſt bon au propre & au figuré. 479

V

Vaillant, & comment on doit ſe ſervir de ce mot. 104
S'il faut dire, *Il y va de ſon honneur & de ſa vie*. 262

M. de *Vaugelas* a presque réduit toute nôtre Langue en régles. 503
M de *Vaugelas* a fait encore un Traitté des Fautes de Langue qui se font en différentes Provinces du Royaume, lequel n'a point encore paru. 277. 440
Vennsté. 384
Vepres Siciliennes. 442
Verbes simples & composez. 9
Verbes actifs répétez. 317
Verbes actifs, & leur régime quand ils sont mis tout de suite. 347
Si *vergogne* & *vergogneux* sont de bons mots. 350
Si *victorieux* peut avoir un régime. 200
Si *vieillir* peut être actif & neutre. 213
Vieillotte. 210
Si *visages* se peut dire au pluriel. 360
Difficultez sur l'Adjectif *nu, une.* 250. 340. & 387
Si l'on peut dire *voir* pour *tâcher* & pour *entendre.* 336
Curieuse observation sur le Verbe *Voir.* 473
Si l'on peut dire *Voire dea, Voire c'est mon.* 344
Si *Voire, Voirement,* & *Voire même,* sont de bonnes façons de parler 343
Si *Vois Voise* ne valent rien. 235
Si *Vôtre bel esprit* & *Vôtre beau jugement* sont des façons de parler offensantes. 33
Si l'on peut dire *Vrament Voire.* 344
Différence de *Vrament* & de *Vraiment.* 344
S'il faut dire *Vrayesemblance* ou *Vray semblance.* 311
S'il est bon d'avoir l'*usage* pour soy, mais encore meilleur d'avoir l'*usage* & la raison tout ensemble. 118
Si on peut gouverner l'*usage.* 22
Si quand l'*usage* a établi une façon de parler, il la faut laisser telle qu'elle est, & n'y rien changer. 413
S'il est vray que l'*usage* rende beaux les mots les plus laids 12
Si nous imitons quelquefois l'usage des Allemans. 22
Si l'*usage* est un tiran qui ne se gouverne pas par raison. 22
S'il est vray que l'usage s'attache quelquefois à favoriser des locutions formées en dépit de toutes les régles. 144.
Si l'*usage* en fait de Langues vaut infiniment mieux que la Grammaire & la raison. 282

Si l'*uſage* qui gouverne la Langue Italienne & Eſpagnole, n'eſt pas à beaucoup prés ſi inconſtant ni ſi étourdi que celuy qui maîtriſe la nôtre. 285
Si l'*uſage* avec le tems peut ennoblir une façon de parler baſſe & roturiére. 289
Si quand l'*uſage* a établi une façon de parler irréguliére, il la peut rendre plus élégante qu'une autre qui eſt plus réguliére. 311
Si nôtre *uſage* témoigne avoir plus de panchant pour les Verbes compoſez que pour les ſimples. 9
Si en toutes ſortes de Langues l'*uſage* l'emporte ſur toutes ſortes de raiſons. 517
Si en fait de Langues il faut écouter l'*uſage* ou la raiſon quand ils ſont oppoſez. 519

FIN.

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAr grace & Privilége du Roy, donné à Paris le 23. jour de Février l'an de grace 1689. ſigné, Par le Roy en ſon Conſeil, RAINCE, & ſcellé, il eſt permis au ſieur ALEMAND Avocat au Parlement, de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choiſir un Livre intitulé, *Nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe du ſieur de Vaugelas : Avec des Obſervations faites par ledit ſieur* ALEMAND, durant le tems & eſpace de ſix ans : Avec défenſes à tous Libraires, Imprimeurs ou autres de le contrefaire ſous quelques prétextes que ce ſoit, à peine de quinze cens livres d'amende, de confiſcation des exemplaires contrefaits, & de tous dé-

pens, dommages & intérêts, ainsi qu'il est porté plus au long dans lesdites Lettres de Privilége.

Registré dans le Registre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris le 15. Mars 1689. Signé, COIGNARD Syndic.

Et ledit sieur ALEMAND Avocat au Parlement a cédé son droit de Privilége à Guillaume Desprez Imprimeur du Roy, suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiére fois le 15. Mars 1690.

Errata.

PAge 8 de la Préface ligne 18. *lisez* du langage, *& non pas* de langage.

Page 12. de la Preface *ôtez un des derniers guillemets à côté de la ligne* 10.

Page 13. de la Preface ligne 15. *lisez* à me faire, *& non-pas* de me faire

Ibidem ligne 16 *lisez* me disant *au lieu de* à me disant.

Page 38 de la Préface ligne 5. *lisez* il a pourtant.

Page 21. des Remarques & Observations ligne 6. *lisez* teindre *au lieu de* peindre.

Page 30. ligne 2. *lisez* Malherbe *au lieu de* Voiture.

Page 277. ligne 8. *lisez* actif *au lieu de* neutre.

Page 289. ligne 5. *lisez* mais comme il a mis, *& non-pas* mais il a mis comme.

Page 412. lignes 11,12, &c. *lisez* autonne *au lieu d'*automne.

Page 508. ligne premiére *ôtez* sans difficulté.

Digitized by Google